This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME XIII.

Contenant le Tome VII^e. des LETTRES.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.
TOME SEPTIEME,

CONTENANT

Les Lettres de Mad. la Duchesse de Ventadour, de Mad. la Marquise de Dangeau, de Mad. la Princesse des Ursins, des Princes, & de Mr. le Duc & Mad. la Duchesse du Maine.

NOUVELLE ÉDITION.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

210. g. 359.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

TABLE
DES LETTRES
Contenues dans ce ſeptieme Tome.

LETTRES de Me de MAINTENON & Me. la Duc. de VENTADOUR.

LETTRE I—V. *De Madame de Maintenon à Mad. de Ventadour.* page 1
VI, VII, VIII. *De Mad. de Ventadour.* 9
IX. *De Mad. de Maintenon.* 14
X. *De Mad. de Ventadour.* 15
XI. XII. *De Mad. de Maintenon.* 17
XIII, XIV, XV. *De Mad. de Ventadour.* 19
XVI. *De Mad de Maintenon.* 24
XVII, XVIII. *De Mad. de Ventadour.* 27
XIX. *De Mad. de Maintenon.* 30
XX. *De Mad. de Ventadour.* 31
XXI. *De Mad de Maintenon.* 33
XXII, XXIII. *De Mad. de Ventadour.* 34
XXIV. *De Mad. de Maintenon.* 37

LETTRE XXV. *De Mad. de Ventadour.* page 38
XXVI. *De Mad. de Maintenon.* 41
XXVII. *De Mad. de Ventadour.* 43
XXVIII. *De Mad. de Maintenon.* 44
XXIX—XXXV. *De Mad. de Ventadour.* 45
XXXVI. *De Mad. de Maintenon.* 58
XXXVII. *De Mad. de Ventadour.* 59
XXXVIII. *De Mad. de Maintenon.* 61

LETTRES de Me. de MAINTENON & de Me. la Marq. de DANGEAU.

LETTRE I. *De Mad. de Maintenon à Mad. de Dangeau.* 64
II. *De Mad. de Dangeau à Mad. de Maintenon.* 66
III. *De Mad de Maintenon.* 67
IV. *De Mesd. de Caylus & de Dangeau.* 68
V—X. *de Mad. de Maintenon.* 69
XI. *De Mad. de Dangeau.* 78
De Mr. de Courcillon. 80
XII—XV. *De Mad de Maintenon.* 81
XVI. *De Mad. de Dangeau.* 88
XVII. *De Mad. de Maintenon.* 89
XVIII. *De Mad. de Dangeau.* 90
XIX. *De Mad. de Maintenon.* 92

LETTRE XX, XXI. *De Mad. de Dangeau.* page 94
De M. de Dangeau. 97
XXII. *De Mad. de Maintenon.* 198
XXIII. *de Mad. de Dangeau.* 100
XXIV *De Mad. de Maintenon.* 102
XXV. *De Mad. de Dangeau.* 106
XXVI. *De Mad. de Maintenon.* 109
XXVII. *De Mad. de Dangeau.* 111
XXVIII. *De Mad. de Maintenon.* 113
XXIX. *De Mad. de Dangeau.* 115
De M. de Dangeau. 117
XXX *De Mad. de Dangeau.* 118
XXXI. XXXII. *De Mad. de Maintenon.* 120
XXXIII. *De Mad. de Dangeau.* 125
XXXIV—XL. *De Mad. de Maintenon.* 127

LETTRES de Mad. de MAINTENON & de Mad. la Princesse DES *URSINS.*

LETTRE I. *De Mad. des Ursins à Mad. de Maintenon.* page 141
II. De *Mad. de Maintenon à Mad. des Ursins.* 146
III. *De Mad. des Ursins.* 151
IV. *De Mad. de Maintenon.* 160
V. *De Mad. des Ursins.* 163

Lettre VI, VII. *De Mad. de Maintenon.* page 165
VIII, IX, X. *De Mad. des Ursins.* 170
XI. *De Mad. de Maintenon.* 179
XII—XV *De Mad. des Ursins.* 182
XVI. *De Mad. de Maintenon.* 194
XVII. *De Mad. des Ursins.* 197

Lettres des Princes à Mad. de Maintenon.

Lettre I II. *Du Roi d'Espagne à Mad. de Maintenon.* 196
III. *De Mad. de Maintenon au Roi d'Espagne.* 199
IV. *Du Roi d'Espagne à Mr. de Vendôme.* 102
V. *Du même à Mad. de Maintenon.* 320
VI—XII. *De la Reine d'Espagne.* 204
XIII. *Du Roi d'Espagne.* 217
XIV, XV. *De la Reine d'Espagne.* 219
XVI. *Du Roi d'Espagne.* 225
XVII. *De la Reine d'Espagne.* 226
XVIII. *De Mad. de Maintenon à la Reine d'Espagne.* 228
XIX—XXII. *De la Reine d'Epagne.* 229
XXIII—XXIX. *De Monseigneur.* 238

LETTRE XXX, XXXI, XXXII. *De Mr. le Duc de Bourgogne.* page 246
XXXIII. *Du même au Roi.* 252
XXXIV. *De Mad. la Dauphine.* 253
XXXV--XLIII. *De Mad. la Duchesse de Bourgogne.* 254
XLIV, XLV. *De Madame.* 264
XLVI. *De M. le Duc d'Orléans.* 267
XLVII. *De Mad. la Duchesse d'Orléans.* 269
XLVIII. *De Mad. la Princesse de Conti.* 270
XLIX--LIV. *De Mad. la Princesse.* 272
LV. *De Mad. la Duchesse d'Orléans.* 281

LETTRES de M. le Duc & de Mad. la Duchesse du MAINE à Mad. de MAINTENON.

LETTRE I--XXII. *De Mr. le Duc du Maine.* 282
XXIII, XXIV. *De Mad. la Duchesse du Maine.* 318
De Mr. le Duc du Maine. 320
XXV. *Du même.* ibid.
XXVI, XXVII. *De Mad. la Duchesse du Maine.* 321

LETTRE XXVIII--XXXIV. *De M. le Duc du Maine.* page 324
XXXV. *De Mad. la Duc. du Maine.* 334
XXXVI--XXXVIII. *De M. le Duc du Maine.* 336
XXXIX. *De Mad. la Duchesse du Maine.* 340
XL, XLI. *De Mr. le Duc du Maine.* 341
XLII. *De Mad. la Duchesse du Maine.* 344
XLIII. *De Mad. la Duchesse du Maine à Mr. le Duc de Vendôme.* 345

Fin de la Table.

LETTRES

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON
ET DE MAD. LA DUCHESSE
DE VENTADOUR.

LETTRE I.

De Mad. de Maintenon à Me. la Duchesse de Ventadour (1).

Ce 18 *Mars* 1700.

COMPTEZ, ma chere Duchesse, qu'il n'y aura jamais de paix pour ceux qui résistent à Dieu. S'il y a quelque joie au monde, elle est réservée à la conscience pure :

---

(1) Charlotte-Eléonore-Magdelaine de la Mo-

la mauvaiſe conſcience trouve un Enfer dans le lieu des plaiſirs. Que la paix, qui vient de Dieu, eſt différente des fauſſes joies du ſiecle! Elle calme les paſſions: elle nourit la pureté des mœurs: elle eſt inſéparable de la juſtice: elle unit au plus grand & au plus aimable des êtres: elle fortifie contre les tentations.

Mais comment acquérir cette paix? par une bonne confeſſion générale, ſuivie de l'uſage fréquent des Sacrements, & d'une véritable averſion pour le mal. Dans cet

---

the-Houdancourt, fille de Philippe de la Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de Louiſe de Prie, Gouvernante des Enfants de France, mariée en 1671 à Louis-Charles de Levis, Duc de Ventadour, Pair de France, mort le 28 Septembre 1717. Elle eut le 8 Janvier 1687, une penſion de 8000 liv., & le 10 Décembre une augmentation de 4000. En 1696, elle fut propoſée pour Dame d'honneur de Mad. la Ducheſſe de Bourgogne. Mad. de Maintenon lui donna l'excluſion à regret. Me. de Ventadour s'attacha ſérieuſement à elle, & ſe rendit propre, en ſuivant ſes conſeils, à la charge de Gouvernante des Enfants de France, qu'elle eut en ſurvivance de ſa mere, le 1er. de Juin 1704. Anne-Genevieve de Levis, ſa fille, née en Février 1673, fut mariée en ſeconde noces à Hercule-Mériadec de Rohan, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, & mourut le 20 Mars 1727.

état de piété, on a souvent des troubles: mais Dieu ne nous fait sentir notre foiblesse, que pour nous redonner de nouvelles forces, que nous tirons de la connoissance de cette foiblesse même. L'essentiel est de ne jamais agir contre la lumiere intérieure, & de suivre Dieu partout où il veut nous conduire.

Ce qui vous rebute, ma chere Duchesse, c'est que vous ne voyez que ce que la Religion vous demande, sans voir ce qu'elle vous donne. Vous frémissez en considérant ce qu'elle fait faire: que vous seriez ravie, si vous saviez ce qu'elle fait aimer! N'attachez point les yeux sur les croix qu'elle vous présente: vous ignorez encore combien elles les rend légeres. Point de joug plus doux que celui du Seigneur: ceux qui sont à lui sont toujours contents: & s'il est pour eux quelques moments d'inquiétude ou d'ennui, c'est dans les instants où ils n'en sont pas occupés.

Laissez faire Dieu en vous: livrez-vous à la grace, mais sans mesure & sans condition. Malheur à ces ames lâches & timides, qui osent composer avec Dieu, & qui se partagent entre le monde & lui! Pourquoi la piété vous effrayeroit-elle? la Religion *n'a rien de dur*: elle ne vous

demande rien, ſans vous donner en même-temps la force pour l'exécuter.

Il n'eſt point néceſſaire de quitter le monde, mais il faut que le cœur y renonce : paroles ameres, ſi vous ne vous rappelliez le vœu de votre baptême : vous n'êtes Chrétienne qu'à ces conditions, & l'on ne fait que vous ramener à votre premier engagement.

Voilà, Madame, ces conſeils que vous trouvez ſi bons : recevez-les comme une preuve bien ſûre de l'intérêt que je prends à vous ; & pour m'en récompenſer, gardez-m'en le ſecret, & brûlez ma lettre. Je connois le ridicule qu'on y trouveroit ; mais je vous aſſure que je haſarderois pour vous quelque choſe de plus que la raillerie du public.

LETTRE II.

Ce 27 Juin 1701.

JE vous conjure, ma chere Ducheſſe, de ne pas ſouffrir que Madame s'inquiete de la maniere dont elle m'aura reçue : la plus grande marque de bonté qu'elle puiſſe me donner, eſt la liberté ; & je me croirois bien avec elle, ſi elle

me renvoyoit quelquefois, ou qu'elle ne me dît qu'un mot. Je ſuis entiérement de votre avis ſur les filles : il y a cent raiſons pour les ôter, & pas une pour les retenir : il n'y en a plus que chez vous : le Roi ne peut pas avec bienſéance en parler le premier; mais je ne doute pas qu'il n'opine à couper l'hydre, ſi on lui en dit quelque choſe. Mr. de la Carte me fait grand'pitié, & ſur-tout depuis que vous m'aſſurez qu'il a eu de bonnes intentions : il me ſemble que Monſieur d'Orléans en uſe très-généreuſement pour les Officiers de Monſieur. J'ai été bien fâchée de la mort du Confeſſeur de Madame, & je prie Dieu de tout mon cœur de lui en donner un qui lui faſſe bien connoître ſa Religion & ſes devoirs. Vous êtes admirable, Madame, de n'être mêlée en rien au milieu d'une Cour ſi ſujette aux orages : j'eſpere qu'à l'avenir elle ſera plus calme, & que vous ne nous quitterez plus. Je vous donne le bon jour, & bien matin; car je n'ai pour moi que les moments où l'on croit que je dors.

LETTRE III.

JE ſuis très-fâchée de l'état de Me. la Maréchale, & par l'attachement que j'aurai toute ma vie pour elle, & par la connoiſſance que j'ai de vos ſentiments pour une mere que vous deſirez de conſerver: perſonne n'y peut plus contribuer que vous, Madame : & je prie bien Me. de la Lande de lui rendre tous les ſervices & toutes les complaiſances que je lui rendrois ſi j'étois à portée : j'ai une grande impatience de voir notre Prince; je vois bien que vous voulez nous ſurprendre par ſa beauté; mais je ne ſais ſi vous y réuſſirez. On ſera toujours content quand il ſe portera bien: Mr. Fagon n'eſt point en peine de ces cris aigus: nous les croyons un effet de ſon opiniâtreté : Me. ſa mere eſt plus aimable & plus jolie que jamais.

Quel plaiſir prenez-vous à mettre des erreurs dans l'eſprit de ce bon pere, & à lui aller dire que je ne tiens plus à la terre? je le prie de demander cette grace pour moi : j'ai grande confiance en ſes prieres : & malgré certains pénitents que je lui vois, je ne crois point ſa morale

relâchée : dites-lui encore, Madame, que je penſe tout comme lui ſur la Comteſſe de Caylus, & que je n'ai aucun chagrin contre elle : j'en puis avoir pour elle, & je donnerois de mon ſang pour qu'elle eût moins de foibleſſe. Il me ſemble que vous êtes curieuſe en mignatures : j'en ai de vous de très-jolies : voilà un deſſin, que je ſerois charmée de voir exécuté par vous : cette femme, embraſſant la croix, peut avoir les mains jointes & les yeux baiſſés dans une profonde méditation. Adieu, Madame : qui vous a connue vous aime toujours : ſi vous voyiez les lettres du Duc du Maine, vous le croiriez l'ami du vôtre.

LETTRE IV.

Ce 1 Avril 1704.

JE vous conjure, ma chere Ducheſſe, une fois pour toutes, de ne me jamais parler dans vos lettres de ce que vous croyez me devoir : il faut quelquefois les montrer : & il ne convient, ni à vous, ni à moi, qu'elles ſoient remplies de reconnoiſſance.

Vous êtes bien loin de vos ſupérieurs,

de vos sœurs, de vos regles, & des pratiques du Couvent, ma chere fille, & ce sera un grand bonheur si vous ne jettez pas le froc : cependant j'espere tout de votre bon naturel, & du soin que nous prendrons de vous. Vos sœurs de ce pays-ci sont fort éclopées, & ne se soutiennent que par leur courage : il va jusqu'à couper au Lansquenet : je ne suis pas sans inquiétude en gouvernant des filles qui m'échappent si souvent. Le compte que vous me rendez est sincere, mais il n'en est que plus effrayant : voilà donc le Palais-Royal dans votre chambre, & Me. de Montespan par-dessus tout le reste ! le bon Pere en est-il content ? ce seroit toute la consolation que je pourrois avoir. Adieu, Madame la Duchesse ; il vaut mieux prendre cette idée, que de vous regarder comme une Religieuse qui court le monde : mais quoique vous fassiez, je sens bien que vous serez toujours l'enfant gâté.

LETTRE V.

QUand je ne vous honorerois pas autant que je fais, Madame, j'entends assez bien les intérêts de la France pour

être allarmée du moindre mal que vous avez : j'aurois eu l'honneur de vous voir, si je n'avois craint de vous incommoder, & de vous ôter une bonne compagnie, pour vous en donner une mauvaise. Je prends une grande part à la joie que vous avez du mariage que vous allez faire : il seroit difficile d'en trouver un qui unît un plus grand nombre de gens de mérite : ceux qui en ont doivent voir avec plaisir de telles alliances : je vous conjure, ma chere Duchesse, d'en faire mes compliments à tous ceux qui y sont intéressés. Agissez sans affectation : il y en auroit à aller toujours avec Me. la Maréchale : il y en auroit à n'y aller jamais : vous m'envoyâtes l'autre jour une visite aussi aimable que glorieuse. Dieu vous conserve tous ! je n'ai que le temps de vous donner cette bénédiction : car voici un Ministre.

LETTRE VI.

De Mad. de Ventadour.

Ce 15 Mai 1711.

S'Il ne s'agissoit pas d'un établissement considérable pour Mlle. de Rohan, ma petite-fille, je ne prendrois pas la liber-

té, Madame, de vous importuner des affaires de Mr. de Matignon, qui a fini avec Mr. de Chevreuſe, & qui doit préſenter un placet au Roi, pour lui demander la grace de prendre la qualité de Duc d'Eſtouteville, comme ſeul héritier & propriétaire de cette terre érigée en Duché en faveur de ſa biſaïeule, & lui donner par-là, à lui & à nous, la ſatisfaction de conclure, avec l'agrément de Sa Majeſté, le mariage de ma petite-fille, que Mr. de Rohan n'eſt point en état d'établir, ne cherchant qu'à dépenſer ſon bien, & à faire de ſon mieux pour ſervir Sa Majeſté, avec tout le zele & l'application poſſible. Mr. de Matignon a déja eu l'honneur de parler au Roi, qui lui avoit permis de pourſuivre ſon affaire; mais j'ai grand'peur que Sa Majeſté ne ſoit ſi importunée déja ſur ces ſortes de matieres, qu'elle n'en veuille plus entendre parler. Cependant que ne doit-on pas attendre de ſa juſtice? je dois même aſſez aux bons procédés de Mr. de Matignon, qui ma priée, Madame, de vous demander votre protection pour être enhardie, par les bontés que je me flatte que vous avez pour moi, de vous en parler: j'aurois à me reprocher de manquer de reconnoiſſance pour lui, & de tendreſſe pour mes en-

fants, si je ne le faisois, quoique j'en craigne l'événement, ne me croyant heureuse, Madame, que, &c.

LETTRE VII.

Ce 4 *Septembre* 1711.

NOtre Prince fantasque a répondu à merveille à M. l'Evêque de Castres qui l'a harangué aujourd'hui : & tous nos Députés de Languedoc, qui l'ont vu à cheval dans la galerie, sont partis, charmés de lui : il est merveilleux pour les grandes cérémonies : il se met quelquefois peu en peine des médiocres. Que vous avez de bonté, Madame, de m'envoyer en Espagne mener la Princesse, dont Madame la Dauphine accouchera, quand elle le jugera à propos ! Cela me fait souvenir de la sous-Gouvernante de la Reine Marie Louise, fille de Monsieur : cette sous-Gouvernante se trouva mal dans le voyage : on la mit dans une Eglise bien proprement, & là on la laissa expirer, sans autre Médecin que Dieu, sans secours d'aucune espece, de peur, à ce qu'on dit, qu'elle n'embarrassât dans le chemin. Cette partie de plaisir-là, Mada-

me, ne laiſſe-t-elle pas une idée bien agréable du tumulte d'une Cour, & de la façon dont on penſe pour des perſonnes qui y ſont inutiles? Après cela, je crois que nous n'avons guere de projets à faire que ceux de tâcher de faire la volonté de Dieu: par-tout nous ne ſavons guere ce qu'il nous faut: je ſens bien, Madame, que je ne ſaurois me paſſer de vos bontés pour moi: ſi vous me les ôtiez, je ne ſais pas bien ſi j'aurois cette ſoumiſſion ſi néceſſaire, puiſque c'eſt tout le plaiſir de ma vie.

LETTRE VIII.

1711.

C'Eſt nous donner la vie, que de voir un mot de votre main, Madame: votre ſanté eſt donc bonne: & vous ne m'oubliez donc pas tout-à-fait! je ne veux rien davantage, ſûre que ſi vous ſongez à moi, vous ne pouvez vous empêcher de vous dire: Voilà une perſonne qui m'eſt entiérement dévouée, ſur laquelle je puis compter abſolument, & qui ne ſera jamais ingrate des bontés que j'ai eues & que j'aurai pour elle: cela ne

doit-il pas tenir lieu de quelque chose? Pour moi, Madame, c'est le cœur seul que je regarde dans mes amis : & j'ai l'avantage d'en avoir eu, & d'en avoir encore de solides, & en assez grand nombre : c'est le seul bonheur que j'aye eu dans ma vie : quand on est vraie & franche, on est en sûreté dans le commerce du monde, & cela est assez rare, à cette Cour-ci. Me. de St. Géran fait bien de vous mander des nouvelles des gentillesses de nos Princes; car on ne manqueroit pas, si c'étoit moi, de dire que je les aime trop pour leur trouver des défauts : je m'arrête donc à leur santé : elle est très-bonne : jamais M. le Duc d'Anjou n'a été mieux, dormant la nuit à merveille, & mangeant bien le jour. Nous voyons tous les cinq jours des visages nouveaux par les compagnies qu'on releve : il faut pourtant que notre chere Comtesse s'accommode de dîner avec eux; les représentations nobles ont quelquefois de grandes importunités : mais on suit en cela ce qui se faisoit autrefois, dont les jeunes Dames ne pourroient s'accommoder. Je suis ravie que Me. de Barneval soit au Château : car on la voit plus souvent. Je respire votre retour avec bien de l'impatience, quoique je n'aye guere l'hon-

neur de vous voir : on peut du moins être à tous moments informé de votre santé, vous voir parler, & se flatter de quelques-uns de ces sourires qui m'enchantent. J'ai vu Mlle. d'Aumale : la vieillesse est sujette aux larmes : mais il me semble qu'on ne peut parler de vous, Madame, sans être attendrie ; rien dans le monde ne vous ressemble : & quand il s'agit de vous, les plus sots parleroient comme des Anges, & les plus insensibles, comme la Duchesse de V.

LETTRE IX.

De Mad. de Maintenon.

Ce 20 Avril 1712.

SI je vous ai souvent plainte de la vie ennuyeuse que vous menez depuis huit ans, jugez, Madame, si je partage vos peines aujourd'hui, que vous êtes dans l'accablement de la douleur : je crains que vous ne cherchiez pas assez l'amusement, qui est certainement le meilleur remede à l'affliction : pourquoi ne venez-vous pas nous voir à Marly ? Votre Prince a de très-bonnes sous-Gouvernan-

tes, & un fort bon Médecin : que craignez-vous, quand vous ferez quelques heures fans le voir ? ne vous attachez pas trop à lui. Je vous rends mille graces, ma chere Duchesse, des bons traitements que vous avez faits à Me. d'Hauffy : je n'en attendois pas moins de votre bonté pour moi. On vous dit fouvent des nouvelles de la fanté du Roi, & on ne vous flatte point quand on la croit très-parfaite : il fait tout ce qu'il peut pour s'amufer ; mais il faut du temps pour fe confoler de ce qui lui manque.

LETTRE X.

De Mad. de Ventadour.

1712.

LE moyen, Madame, de ne vous pas importuner de fa joie, dans le temps que je goûte dans toute fon étendue celle que vous avez ! Quand je fonge que le Roi aura le plaifir de donner la paix à fes ennemis, & que fes troupes auront fini fi glorieufement, j'avoue que je fens la gloire de la nation vivement : & la douleur du Prince Eugene me fait un grand plaifir : mon Dieu, pourquoi n'a-t-il pas été pris ? en vérité, voilà une action bien

heureuse ! je vous en fais mes compliments de bon cœur, Madame, & j'espere bien que Dieu récompensera la constance héroïque du Roi en toute occasion : cela le met encore au-dessus de ce qu'il étoit : c'est tout dire : il vaincra tout avec cela : nous sommes dans des transports de joie infinis. Me. de St. Geran, comme vous croyez bien, Madame, est hors d'elle, après avoir passé deux mauvaises heures par des bruits de ville sans rien savoir : enfin, les relations nous sont venues, & notre galerie étoit pleine de Gardes du Corps, de Suisses, de François : c'étoit un charme de voir la joie de tous les gens de guerre ; mais je m'apperçois que la mienne m'emporte, & que je ne songe pas que vous avez bien d'autres choses à faire qu'à lire une mauvaise lettre. Adieu, Madame, le plaisir de vous entretenir & de vous voir me tient lieu de tout. Si vous étiez moins grande, on vous supplieroit d'aimer un peu la Duchesse de V.

LETTRE XI.

De Madame de Maintenon.

Ce 5 Juillet 1712.

VOus auriez grand tort, mon aimable Ducheſſe, de n'être pas bonne Françoiſe : car on vous aime fort en France ; &, en vérité, aucune des femmes que je vois ne me fait oublier que je ne vous vois pas ; point de plaiſir où je ne vous aye regrettée : il y manquoit quelque choſe, & ce quelque choſe, c'étoit vous. A Marly, même abſence de votre part, même ennui de la mienne : j'ai fait vos compliments au Roi, qui les a reçus avec tout l'agrément poſſible. Que vous êtes heureuſe de ne vous pas repaître du goût du monde, & de vous remplir de celui qui convient à tous les temps ! Votre cœur eſt trop bon pour n'être pas donné à celui qui l'a fait : conſervez-moi la part que vous avez bien voulu que j'y euſſe, puiſqu'il n'y aura rien en cela, dont notre bon Pere ne s'accommode.

LETTRE XII.

Ce 30 Juillet 1712.

LE Roi m'a montré la très-belle lettre que vous lui avez écrite ; il m'a chargée de vous en remercier : vous y avez parfaitement exprimé un zele dont il ne doute pas ; il vous en eſt bien obligé, ce ſont ſes propres paroles.

Il faut s'attendre que Mgr. le Dauphin nous donnera ſouvent des allarmes : perſonne n'en ſouffrira plus que vous ; & ſi l'on propòrtionnoit les récompenſes aux peines, il n'y en auroit point pour une Gouvernante des Enfants de France ; mais on compte l'honneur, qui à la vérité eſt très-grand, mais qui eſt quelque choſe de bien vuide, tandis que les fatigues ſont bien réelles. J'ai bien cru, Madame, que vous aimeriez ce Prince, & vous ſerez aſſez malheureuſe pour vous attacher à celui-ci ſans vous conſoler de l'autre. Ne vous allarmez point ſur ſon teint ; feu M. le Duc de Bretagne n'étoit pas fort blanc, & notre chere Dauphine étoit brune quand elle arriva ici : elle n'étoit devenue blanche que dans ſes cou-

ches : c'eſt beaucoup que l'enfant ſoit gai, & c'eſt la plus ſûre marque de ſanté. Ne prétendez nous le rendre ni beau, ni ſpirituel : rendez-nous-le ſaint : c'eſt tout ce qu'on veut.

LETTRE XIII.

De Me. de Ventadour.

Ce 12 Avril 1713.

J'Attendois la priſe de Douay pour avoir l'honneur de vous écrire, Madame ; mais la déclaration que le Roi a faite ce matin, ne vaut-elle pas bien la priſe de cette ville, puiſque l'on nous mande qu'il y a ordre de laiſſer continuer le ſiege, ſans y mettre aucun obſtacle ? Je ne vois rien de ſi heureux que la fin de cette guerre : je vous avoue, Madame, que j'en ſuis toute hors de moi ; recevez-en donc mes compliments : je vous demande encore plus ; j'oſe eſpérer que vous nommerez mon nom au Roi, en l'aſſurant de la parfaite ſanté de notre Dauphin, qui nous envoye tous en priſon fort gaiement. Comme le Maréchal de Villeroi m'écrit réguliérement tous les jours, pour

m'informer de la bonne santé du Roi, & de la vôtre, Madame, je lui écris aussi des nouvelles de notre Prince : je crois qu'il en rend compte, pour qu'on en sache tous les jours sans importunité. Je ne puis me dispenser de vous envoyer une lettre de Madame, que je viens de recevoir : elle m'avoit déja fait l'honneur de m'écrire qu'elle avoit grande envie qu'on fût content d'elle ; mais dans l'inquiétude si cela étoit, comme la lettre dont vous m'avez honorée le marquoit fort, j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que je lui fisse le plaisir de le lui mander ; & de vrai, je pense pouvoir répondre de ses sentiments tels qu'on les peut desirer, de respect & d'attachement : je ne dirai pas de même des manieres ; mais quand l'essentiel est bon, il faut passer quelque chose, & vous, sur-tout, Madame, qui allez toujours au bien, & qui ne voulez que lui. Vous prouvez merveilleusement que se sont toujours les plus parfaites qui sont les plus indulgentes.

LETTRE XIV.

Ce 3 Septembre 1714.

MR. le Maréchal de Villeroi est trop de mes amis, Madame, pour que je ne vous fasse pas mes compliments sur toutes les graces que le Roi lui fait : j'ai peur qu'il n'en meure de joie & de reconnoissance : il y a long-temps que celle qu'il a pour vous est bien vive dans son cœur; si je disois tout ce qu'il pense sur vous, Madame, le zele m'emporteroit, & il faut donc me taire pour vous seul. Mon petit Maître est à merveille, il est même engraissé depuis son accès de fievre; mais il n'en fait pas moins de peur pour être aussi précieux qu'il est. Dieu nous le conservera pour qu'il soit en état de profiter des exemples du Roi : je n'ai que faire de vous assurer, Madame, des souhaits que je fais pour la conservation de ces deux vies-là : j'espere que vous connoissez mon cœur, & qu'il n'a pas besoin de s'expliquer pour vous persuader de la sincérité de ses vœux pour une troisieme. Tout est fort bien ici, hors la douleur d'être loin de vous. Voilà le

placet d'un malheureux; quelque importunée que vous ſoyez, vous ne pourrez me ſavoir mauvais gré d'un peu de pitié.

LETTRE XV.

Ce 9 Septembre 1714.

LA lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, m'avoit tout-à-fait inquiétée, Madame, & je ne puis plus avoir de confiance à ce que l'on me mande ſur votre ſanté : je crois que mes amis, qui ſavent ma ſenſibilité pour vous, me flattent & me cachent tout ce qui me peut le plus toucher; & c'eſt aſſurément vous, Madame. Notre Dauphin eſt à merveille : il doit aller à la chaſſe avec Mr. Blouin : quand on lui dit que Mr. le Duc de Beauvilliers étoit mort, il dit : *Qui ſera donc mon Gouverneur? il faut que ce ſoit le Gouverneur de Verſailles.* Je crois, Madame, qu'il peut lui procurer des plaiſirs après une pareille diſtinction. Notre Maréchal de Villeroi arrivera demain : la marque de bonté que le Roi vient de lui donner le met au comble de la fortune; mais celle qui le touche le plus, c'eſt le retour des familiarités de ſon Maître; & c'eſt, à mon

gré, tout ce qu'il y a de plus précieux, & qui l'eſt pour lui aſſurément : je l'ai vu pluſieurs fois pleurer de tendreſſe : je parle à qui en ſait plus que moi, à celle qui l'a empêché de mourir : oui, les bontés & le cœur du Roi ſont au-delà de toute expreſſion, & égalent la grandeur d'ame qu'il marque en toute occaſion : auſſi je ne ſache guere de ſes ſujets qui ne donnaſſent une bonne partie de leur vie pour prolonger la ſienne; & cela, Madame, eſt bien vrai : il mariera ſon petit-fils, s'il plaît à Dieu : je vous aſſure que cet enfant a mille choſes du Roi, & c'eſt ce qui m'y attache encore plus. Mon Dieu, que j'ai envie d'être plus vieille, que je ne ſuis, de deux ans! Vous ne trouverez pas, Madame, que j'aye grand tort; mais il faut s'abandonner à la Providence; j'eſpere qu'elle ne m'abandonnera pas, & ce que je lui demande le plus vivement, eſt votre conſervation, Madame, & vos bontés pour la Ducheſſe de V.

LETTRE XVI.

De Madame de Maintenon.

Le 24 Septembre 1714.

JE me cache le plus qu'il m'eſt poſſible : je ſuis trop honteuſe de vivre ſi long-temps ; mais je conſerve dans ma ſolitude les ſentiments d'eſtime que j'ai pour un petit nombre de perſonnes : vous ſavez, Madame, que vous en avez toujours été : vous avez connu auſſi comme Madame la Princeſſe de Soubiſe étoit pour moi : je connois le mérite de M. le Prince & de Mr. le Cardinal de Rohan, & vous ſavez encore que j'ai eu plus de commerce avec Me. la Princeſſe d'Epinoy, que nous n'en avons montré ; après tout cela, jugez, ma chere Ducheſſe, ſi le mariage que vous venez de faire m'a été indifférent, & ſi je ne prendrai pas intérêt à Me. la Princeſſe de Soubiſe, au moins juſqu'à ce qu'elle ſoit gâtée ; ce qui eſt, ce me ſemble, infaillible dans ce temps-ci : elle eſt en bonnes mains, Madame, & tout ira bien, tant qu'on ne la révoltera point contre ſa mere : quant à vous, je ſais

ſais qu'il ne faut point vous compter, & qu'il n'eſt queſtion pour vous que de votre Dauphin. La ſanté du Roi eſt à ſouhait : il arrive à ſix heures de la chaſſe, où il a couru deux cerfs, & il travaille avec Mr. de Pontchartrain. Notre nouveau Miniſtre eſt content ; mais il le ſera encore davantage, quand il vous aura communiqué ſa joie. Je ſuis inquiete de Me. de Caylus : j'ignore ce qui ſe paſſe ailleurs, même dans le jardin de Diane, qui eſt préſentement un endroit fort vif, nuit & jour : je paſſe une partie des miens dans ma maiſon de la ville, qui eſt un aſſez vilain cabaret : le repos que j'y trouve me fait vivre : voilà vous entretenir de bien des inutilités ; mais vos bontés pour moi me font tout oſer. Le Roi vous donne une grande marque de confiance en vous mettant entre les mains ce que la France, le monde, & lui ont de plus précieux : il vous en coûte cher ; mais vous faites ce que perſonne ne feroit comme vous : vous travaillez pour le bien public, tandis que tant de gens ſont inutiles ſur la terre : vos ſoins ſont grands, & par conſéquent vos inquiétudes ; mais, Madame, c'eſt le ſort des grandes places : le couvent étoit bien plus plus tranquille, & nous étions fort à no-

tre aise aux Cordelieres de Noisy, & dans les promenades que nous faisions ensuite. Je n'entends point ce que vous dites, que l'on se prend de tout à la premiere : j'ai demandé au Roi, s'il lui étoit revenu quelque chose de chez vous ; il m'a dit que non ; & jamais chambre, de la nature de la vôtre, n'a été si paisible : vous y êtes, ce me semble, aussi absolue que vous le devez être : parlez-moi donc plus clairement, ma chere Duchesse : & ne doutez point que vous ne trouviez en moi l'amitié, la considération, l'appui, l'attention que j'ai toujours eu pour vous : si je suis sans commerce, c'est mon état qui m'y force : je suis honteuse de vivre encore & de montrer par-tout un visage mourant de vieillesse, & qui devroit être mort il y a long-temps : réjouissez-vous, Madame, avec le précieux dépôt qui vous est confié, & qui devient la plus aimable créature.

LETTRE XVII.

De Mad. de Ventadour.

Le 28 *Septembre* 1714.

JE préférerois bien le vilain cabaret que vous habitez, Madame, aux délices du jardin de Diane : & je comprends à merveille la néceſſité de cette retraite, pour n'être pas accablée dans votre appartement : je me reſſouviens de Fontainebleau, & du bruit qu'il y avoit dans votre cage, c'eſt ainſi que vous la nommiez : il eſt vrai qu'on n'y pouvoit réſiſter. Je ſuis très-inquiete de Me. de Caylus : c'eſt de ces favorites qui ſe font aimer de tout le monde, & à qui l'on ſouhaiteroit tous les bonheurs qu'on leur envie ordinairement ; & qu'elle n'a point : ſon attachement pour vous, Madame, dans tous les temps de ſa vie m'a donné l'opinion de ſon cœur tel qu'on le doit avoir, & votre amitié pour elle ne gâte rien : notre nouvelle alliance de Me. d'Epinoy ne me dédira pas : & depuis la mort de Monſeigneur, elles ont reçu des marques d'amitié de Me. de Caylus qui prou-

vent tout ce que j'en pense, & qui ne ressemblent guere au jeu de la Cour. Nous fûmes hier à Meudon. Monsieur le Dauphin dit qu'il ne veut jamais avoir que cela : nous y consentons tous de bon cœur, & la merveilleuse santé du Roi nous fait espérer que ses souhaits s'accompliront : cette pauvre maison magnifique, qui lasse par sa grandeur, & dans laquelle on ne peut trouver un siege, fait faire de tristes réflexions : notre enfant est à merveille : il a joué le boîteux en perfection vingt-quatre heures, en m'assurant que le lendemain à sept heures il seroit guéri : il croît fort : très-joli tout seul : devant le monde, sérieux : je veux l'accoutumer à parler, mais on y a bien de la peine : il est question qu'il vive.

LETTRE XVIII.

De la même.

Ce 19 Octobre 1714.

JE suis sûre de ne vous importuner jamais, Madame, en vous disant que votre petit enfant est à merveille : sa santé se fortifie tous les jours, & je ne l'ose ni

dire, ni écrire au point qu'elle l'eſt, de peur qu'il ne revienne tout d'un coup quelque choſe qui nous rejette dans la crainte. Ce qu'il barbouille par jour de lettres au Roi ne ſe peut nombrer : vous n'êtes pas oubliée, Madame, & il ſait déja une partie de ce qu'il vous doit & de ce que vous êtes. Il aimera beaucoup à écrire, mais point à lire : tout ce qui le divertit & qu'il entend va à merveille : la Géographie, les voyages, le deſſin, tout cela lui plaît infiniment, & vous feriez étonnée & ravie de ſa mémoire : ſoyez ſûre qu'on ne le preſſe ſur rien ; l'Abbé (Perrault) m'a priée de vous en aſſurer : il eſt temps de lui donner un maître pour apprendre à bien faire la révérence & pour l'occuper une demi-heure de plus : c'eſt ce que je demanderai au Roi au retour ; car la journée eſt bien longue, Madame, & aujourd'hui que ſon eſprit commence à percer, on ne peut l'amuſer de niaiſeries, & quelques petites regles mettent de la variété dans ſes jeux : nos Aides-Majors lui font faire l'exercice : de la grace à tout, comme le Roi : & ſi vous ne m'aviez pas défendu avec raiſon d'en faire une petite merveille avant le temps, nous aurions pu donner le paroli à Madame des Urſins : car ne lui en dé-

plaise, nous valons bien son Prince des Asturies : mais nous ne voulons pas briller ; notre capital est de vivre, & de prendre peu-à-peu de bons sentiments : le Gouverneur fera le reste : on l'amuse, & on lui dit toujours quelque chose de bon. Voilà bien vous entretenir d'enfants, Madame ; mais vous aimez tant celui-ci ! La petite mignonne de la Lande, qui est de semaine, me prie de vous assurer de son attachement pour vous : elle n'ose par respect vous écrire : je le fais sans en avoir moins ; mais les bruits qui avoient couru que Mr. le Dauphin avoit eu la fievre, m'ont obligée de vous mander, qu'il n'a jamais été aussi-bien qu'il est.

LETTRE XIX.

De Madame de Maintenon.

Ce 29 Octobre 1714.

EN vérité, ma chere Duchesse, vous avez de belles inventions pour faire des présents, & pour charmer de pauvres filles à qui je tâche de persuader qu'il n'y a rien d'agréable dans le monde : elles ne peuvent le croire quand el-

les penſent à vous, & elles ſont tranſportées de joie d'avoir en leur poſſeſſion une robe que ce précieux Dauphin a portée : elle ſera honneur à jamais à cette maiſon : vous l'avez ornée de tout ce que vous avez pu : elle n'avoit pas beſoin d'être riche pour nous être infiniment précieuſe. Vous trouverez bon que je partage leur reconnoiſſance, & que je me flatte même d'avoir quelque part au bienfait.

LETTRE XX.

De Mad. de Ventadour.

1714.

J'Eus l'honneur de vous mander hier, Madame, que M. le Dauphin avoit eu une petite fonte, à laquelle il a toujours été ſujet depuis qu'il eſt né, mais bien moins violente que les autres : & cela ne vient plus que très-rarement : il lui en reſte un petit enrouement; mais ni le ſommeil, ni l'appétit, ni la gaieté n'ont été altérés : j'ai cependant fait coucher ſon Chirurgien dans ſa chambre; & ce ſont ces fontes-là qui m'ont fait deſirer

d'avoir toujours un homme de l'art auprès de nous : car avant qu'on aille à la ville, il faut que tout soit passé : heureusement c'est en bien : le brouillard qu'il fit ce jour-là m'empêcha de le mener à Marly : on n'auroit pas manqué de croire que c'étoit cela qui lui avoit attiré cette petite fonte ; & j'ai remarqué que lorsqu'elles lui viennent, c'est toujours quand il demeure dans sa chambre : mais il y a des temps où on ne le peut pas exposer. Sa tendresse pour moi, lorsqu'il a quelque petite chose, ne laisse pas de me coûter, quoique mes peines se prennent volontiers ; mais les nuits sont longues à passer ; j'ai une force qui me surprend pour mon âge : je n'en avois pas tant, étant bien plus jeune ; le bon Dieu me secourt, & je n'en desire la continuation, que pour ce qui me reste de temps à demeurer auprès de mon petit Maître. En vérité, Madame, j'ose dire que je n'ai pas le moindre petit soin ni la moindre précaution à me reprocher ; j'espère aussi qu'elles auront une bonne issue ; car ce Prince-là promet & de corps & d'esprit tout ce qu'on peut desirer. Pour moi, Madame, je n'ose vous dire tout ce que votre santé me fait souffrir, quand elle n'est pas bonne : j'ai pour vous, Madame, & pour tout

ce qui vous regarde une attache au-dessus de tout ce que je peux dire; & vos bienfaits en tombant sur moi, ne sont pas tombés sur un cœur ingrat.

LETTRE XXI.

De Me. de Maintenon.

Ce 23 Novembre 1714.

J'Avois appris hier au soir, Madame, la petite fonte que Mr. le Dauphin avoit eue, qu'on ne compteroit assurément pour rien à un autre: je suis bien persuadée que vous faites de bon cœur ce que vous faites auprès de lui, & que vous ne pourriez pas même vous empêcher de le faire, l'aimant autant que vous l'aimez, & connoissant aussi-bien l'importance dont il est; mais quand il vous a fait veiller la nuit, Madame, il faut se reposer le jour, & vous conserver pour lui : c'est votre tendresse qui vous donne des forces: & vous n'êtes pas encore si décrépite, Madame, que vous deviez être étonnée des ressources que vous trouvez : elles vous meneront loin selon les apparences, & je trouve bien mauvais que vous parliez de votre

laisser faire. Je ne vous écris point, qu'il ne vous fasse des amitiés.

LETTRE XXIII.

De la même.

1715.

JE vous dis vrai, Madame; vous ne pouvez être malade que l'inquiétude que j'ai de vous ne me le rende aussi; j'ai tant de raisons de vous être attachée, qu'il n'est pas étonnant que la moindre chose qui vous regarde m'allarme beaucoup; mais la plus forte de toutes mes raisons est la sensibilité de mon cœur pour vous; portez-vous donc bien, cela est nécessaire à notre jeune Prince. La mort du Prince de Piémont n'a pas laissé de m'inquiéter encore pour lui, & j'ai été affligée avec cette pauvre Reine. Notre joli mariage va fort bien, & m'en fait encore plus regretter cette Princesse d'Harcourt, qui a été de mes amies de tous les temps : ce n'est pas la mode de se soucier de quelque chose; je voudrois de tout mon cœur m'y mettre : car étant assez heureuse pour avoir nombre d'amis

& d'amies, on passe mal son temps en partageant leur malheur : & les bonheurs ne nous font pas le même effet. M. le Card. de Rohan à écrit à Mlle. d'Aumale au sujet du logement. Voilà pourquoi, Madame, j'en écrivis un petit mot à Mr. Blouin.

LETTRE XXIV.

De Mad. de Maintenon.

VOus rassurez les autres, ma chere Duchesse, & vous auriez peut-être besoin de l'être vous-même : j'espere pourtant que ce ne sera rien : je mourois d'impatience de voir votre messager, & j'étois bien-aise qu'il ne vînt pas si matin : on est bien malheureux quand on s'attache. Le Roi fut très-inquiet hier, quand je lui dis cét accident ; je lui ai lu votre lettre : il est entré dans ma chambre comme je venois de la recevoir. Dieu conserve l'Enfant & la Gouvernante : ils sont nécessaires l'un & l'autre.

Je vous plains de vous intéresser avec tant de bonté à la santé d'une personne de mon âge : vous avez pourtant raison de l'aimer un peu, car vous savez qu'elle vous a autant aimée dans votre enfan-

ée, qu'estimée quand vous avez été en âge de paroître. Je ne me vanterois pas de mes maux, si j'y croyois la santé de votre enfant intéressée. Je crois que Me. la Princesse de Soubise a un logement : je n'avois garde de manquer de la mettre à couvert : car comment auroit-elle pu trouver quelqu'un qui parlât pour elle ? Il auroit pourtant été assez curieux de la voir coucher dehors, au milieu d'une famille qui ne laisse pas d'avoir quelque petite considération. Bon jour, Madame ; je me porte assez bien aujourd'hui, & je me porterois encore mieux, si j'étois moins accablée ; mais aucune mauvaise humeur ne peut m'empêcher de recevoir vos lettres avec plaisir, & d'y répondre de même. Il est triste qu'on ne puisse jouir de vous.

LETTRE XXV.

De Mad. de Ventadour.

Jeudi 1715.

UN bruit s'est répandu ce matin, que le Roi avoit eu la colique ; vous jugez bien, Madame, que je ne l'ai pas en-

tendu, ſans en être hors de moi. Le Maréchal de Tallard m'a fait le plus grand plaiſir qu'il me fera de ſa vie, en m'apprenant que ce n'étoit rien, que le Roi avoit dîné en public, que ſon viſage étoit bon, & que la ſérénité du vôtre le diſoit aſſez. Le fond de ſa ſanté eſt admirable; mais ſi l'on oſe parler, il ne la ménage pas. Hé! mon Dieu! qu'elle eſt néceſſaire! En vérité, Madame, plus encore par attachement pour Sa Majeſté, que pour tout ce que l'on peut enviſager de terrible, que Dieu nous le conſerve! vos ſaintes prieres me donnent toute ſorte de confiance, & pour lui, & pour notre cher Prince qui eſt un peu enrhumé: mais rien qui puiſſe inquiéter; je tâche de faire auprès de lui tout ce que j'ai eu l'honneur de vous entendre dire ſouvent: il n'eſt pas temps de le fatiguer dans un âge ſi tendre: il ne faut ſonger qu'à ſa ſanté, & à le divertir, & encore en enfant; car les grands plaiſirs l'attachent. Je vous aſſure, Madame, que je donne ſouvent congé aux Maîtres, & que nous faiſons nos leçons enſemble en riant: il aura de l'eſprit à tout; le Gouverneur mettra en œuvre pour moi: je n'ai qu'une jolie matiere à lui remettre entre les mains, c'eſt à lui à la travailler & à la polir; &

elle se prêtera sûrement à toute l'industrie de l'ouvrier. Au nom de Dieu, Madame, puisque je crains tant de vous importuner, en allant vous voir, ne m'abandonnez pas sur les ordres & les conseils; je tâche de deviner ce qui peut être de votre goût. Mais j'en serai toujours plus certaine, quand un petit mot m'en instruira: car enfin, ce dépôt précieux m'est abandonné: je ne crains pas que de tant de femmes & de domestiques du bas étage, qui souvent parlent mal-à-propos, il y en ait aucun qui puisse dire que je l'ai négligé un seul moment: & c'est beaucoup, mais il est mille choses où l'on peut manquer sans préjudice au zele: & c'est de celles-là, Madame que je vous demande la grace de m'avertir souvent: je vous écrirois pour vous demander vos avis; mais chargée de tout l'Etat, comme vous l'êtes, je crains de vous charger encore: c'est pourtant votre enfant bien-aimé, & c'est de vous que je le tiens. Entendez parler de lui sans vous ennuyer: il faut cela à sa pauvre Gouvernante, vous est attachée plus tendrement & avec plus de respect mille fois que ne peut jamais vous l'exprimer la Duchesse de V.

LETTRE XXVI.

De Mad. de Maintenon.

Ce 14 *Juin* 1715.

JE vous aſſure, Madame, que l'incommodité du Roi a été moins que rien : il ne dormit pas la nuit, parce que les pois & les fraiſes lui donnerent des vents : il dîna légérement, & dormit huit heures de ſuite ; il vint enſuite chez moi avec un viſage & une humeur admirable : il ſoupa avec les Dames, & a bien dormi cette nuit : il ne faut pas s'attendre qu'il vieilliſſe ſans aucune incommodité ; & je vous avoue que je ne ſerois pas fâchée de lui en voir quelquefois ; car autrement il ne ſe retiendra jamais ſur ſa voracité. On ne peut rien ajouter à vos ſoins pour notre tréſor : & la France ſera très-contente de vous, ſi vous le rendez bien ſain : il y a lieu de l'eſpérer ; je n'ai jamais vu ni directement ni indirectement qu'on vous accuſât de le négliger ; l'idée qu'on a de vous eſt bien différente : on croit que vous n'avez d'attention & de vie que pour lui, & qu'outre l'impor-

tance dont il eſt, vous avez une tendreſſe extrême pour ſa très-charmante perſonne. Il eſt vrai, Madame, que ma grande expérience me fait croire, qu'il eſt inutile de ſe preſſer d'apprendre quelque choſe aux enfants : il ne leur faut pas la moindre contrainte ; & puiſque vous voulez abſolument que je vous donne quelques avis, je vais le faire, pourvu que vous gardiez le ſecret, ſans nulle exception. Comme on ne peut jamais avoir trop de raiſon & de vertu, je crois qu'on ne peut l'inſpirer trop-tôt ; je voudrois qu'on le dreſſât peu à peu au ſecret, en l'accoutumant à ne pas redire ce qu'on lui aura confié ; je voudrois n'exiger rien de lui ſans lui en rendre raiſon ; il eſt dangereux de l'habituer à obéir aveuglément : car ou il ſeroit gouverné, ou il voudroit être obéi de même. Je voudois qu'on lui inſpirât l'humanité, & qu'on ne lui montrât jamais l'exemple de la moindre tromperie ; qu'il ſongeât à ce qui convient aux autres, & ſur-tout qu'il fût reconnoiſſant. En voilà aſſez, ma chere Ducheſſe, pour vous prouver que je ne puis rien vous refuſer.

LETTRE XXVII.

De Mad. de Ventadour.

Dimanche 1715.

LEs nouvelles que vous m'avez fait l'honneur de me mander, Madame, m'ont redonné la vie : car l'inquiétude est toute différente de loin que de près ; quelque petit remede de temps en temps rafraîchira le Roi : tout est admirable en lui. Le rhume de M. le Dauphin continue. Je ne parlerai à personne, puisque vous me l'ordonnez, Madame, des avis que vous me donnez : ils seroient admirés, comme tout ce qui vient de vous doit l'être : j'en ferai bien mon profit, ou pour mieux dire celui de mon Prince : c'est un grand malheur pour lui d'être si jeune ! car il auroit appris de vous, Madame, à force de vous voir & de vous entendre, tout ce que la vertu, la noblesse d'ame, la piété peuvent inspirer de solide & de grand. Pour devenir un Roi accompli, il n'auroit qu'à mettre en pratique une partie de vous-même : que cela seroit heureux pour ceux qu'il gouver-

nera un jour ! j'espere que nous ne le verrons jamais, c'est ce que j'envisage de meilleur; mais tant qu'il sera entre mes mains, je garderai ma petite lettre, & je prendrai là mes leçons pour les faire à mon petit Maître : personne n'en peut mieux donner que celle qui les pratique, & dont l'esprit & le cœur sont au-dessus de tout, comme la fortune.

M. le Dauphin m'interrompt; il veut que je vous dise, Madame, qu'une de ses dents a percé. Que je serois heureuse, si ce que je fais pour lui, je le faisois pour Dieu !

LETTRE XXVIII.

De Madame de Maintenon.

Ce 16 Juin 1715.

SI on voyoit vos dernieres lettres, Madame, on admireroit plus celle qui reçoit les avis que celle qui les donne : car il est plus ordinaire de savoir discourir que de prendre ce qu'on nous donne avec votre modestie & votre douceur : c'est une grande vertu en vous, Madame, que Dieu a mise au-dessus de moi;

Mais j'ai encore une chose à dire, c'est que si vous suivez mes idées, votre éducation ne brillera point : tout le mérite sera pour l'avenir, & il n'en paroîtra rien dans le temps présent : feu Monseigneur savoit à cinq ou six ans mille mots Latins, & pas un quand il fut maître de lui. Vous voyez bien, Madame, que le Roi est en bonne santé, puisque je n'ai pas commencé par vous en rendre compte : il dîne chez moi, & recommencera apparemment à bien manger des pois & des fraises qui font mourir M. Fagon. On a une grande passion de voir votre Prince à St. Cyr : le jardin est en beauté : il n'y a point de malades, mais il fait encore froid. Ne sauriez-vous guérir notre Maréchal de ses inquiétudes ? il croit voir mieux que moi l'état du Roi, & croit toujours tout perdu.

LETTRE XXIX.

De Mad. de Ventadour.

1715.

LEs moments que j'ai l'honneur de vous voir, sont si courts, Madame,

que je ne puis vous y rendre aucun compte : cependant je ſuis ſûre que vous feriez contente de celui que je pourrois vous rendre de notre Dauphin : ce précieux enfant augmente chaque jour en ſanté, en eſprit, en douceur d'humeur ; il contentera le Roi, ſur-tout avec un peu de patience : le Camérier vint hier voir les eaux & dîner chez moi : il ne pouvoit ſe laſſer de regarder notre Dauphin, & lui trouvoit la phyſionomie digne de ſa naiſſance : les étrangers en ſont charmés : au reſte, Madame, je vous ſupplie de croire que ce n'eſt pas mon plaiſir qui m'engage à le mener aux revues, & aux endroits publics. J'ai cru cela néceſſaire pour affermir le bruit de ſa bonne ſanté, & pour l'accoutumer au monde & au fracas ; car pour moi, je ſuis toute rouée : je l'ai ſur moi en mouvement perpétuel ; mais il faut ſe prêter à ſes plaiſirs ; tout ce qui eſt de guerre ne l'ennuye jamais : comme je crains toujours d'importuner, & que l'attirail de ſa ſuite ne ſoit trop grand, ayez la bonté, Madame, de me faire mander ſi nous n'incommodons pas le Roi : je devine ce que je puis ; mais il eſt mille choſes qui m'échappent ; je ne deſire pas me faire valoir, mais aller au bien : j'ai mis en pratique vos aima-

bles leçons, elles réussissent à merveille; il ne nous manque que de la hardiesse. Dieu conserve à votre enfant, & le Roi & vous! il en a besoin : je l'espere, quand je pense à la maniere miraculeuse dont cet enfant a échappé à la mort; & vous ne m'avez pas mise où je suis, Madame, pour ne m'y pas honorer toujours de vos bontés & de vos avis. Je vis notre ami (le Maréchal de Villeroi) à Marly : vous savez, Madame, d'où toutes ses frayeurs partent; pour moi, je fus très-contente : car je trouvai au Roi un très-bon visage; je ne la fus pas tant le jour de la revue : on veut que les Rois se portent toujours bien, cependant ils sont hommes comme nous : que Dieu le conserve & long-temps! pour changer, il faut s'y attendre : c'est ce que vous ne faites pas, Madame, pour les personnes que vous honorez de vos bontés : si vous pouviez savoir combien cela m'a soutenue, loin de me les diminuer, vous aimeriez mille fois plus la Duchesse de V.

LETTRE XXX.

De la même.

1715.

LE Prince que vous aimez tant, Madame, que vous régardez toujours avec plaisir & avec inquiétude, que je n'ose vous mener, de peur de joindre encore cette importunité à toutes celles que vous avez déja : ce Prince se porte si bien, & se fortifie tellement d'esprit, de corps & de douceur, ce qui marque le mieux la bonne santé, que je ne puis m'empêcher de vous en rendre compte, sûre de vous donner un moment de joie : il voulut Dimanche entendre une premiere grande Messe : je lui dis : *Hé bien, Monsieur, demandez une grace à Dieu : qu'est-ce que vous lui voulez demander ?* Sans hésiter, il répondit : *Je lui demande celle de conserver le Roi toujours en bonne santé*, Ce n'est point en radoteuse de Gouvernante, que je vous le dis : car je sais que tous ces discours ne sont point crus : aussi on n'a jamais moins parlé d'enfant que de ce précieux-là ; car je n'aime pas le ridicule,

dicule, & je trouve que c'est beaucoup faire, que de s'en sauver à la Cour : on me demande sa santé sur toutes choses ; je commence à en être certaine, & je ne me vanterai des peines qu'il m'a données, que lorsque j'aurai le bonheur de l'avoir remis entre les mains du Roi : après cela, Madame, je vous en rendrai compte ; car il ne sert de rien de bien faire, si ce point ne réussit pas. J'ai été obligée de prendre médecine, ce qui l'a fâché ; car il me persécute pour Marly : il sera Courtisan. J'apprends avec une joie que je ne puis vous exprimer, Madame, que votre santé est meilleure à Marly : quelles inquiétudes ne me donne-t-elle pas ? Mr. Blouin vous a trouvé un visage charmant : n'oubliez pas celle de toutes vos créatures qui vous est la plus dévouée, & qui vous aime avec le plus de passion : vous voyez que je vous parle d'amour : mais pourquoi me défendez-vous le respect qui vous est dû par tant d'endroits, meilleurs les uns que les autres, & qui n'échappent pas à la Duchesse de V.

LETTRE XXXI.

De la même.

Ce 18 Septembre 1715.

VOtre cher enfant se porte à merveille : son Gouverneur l'aime autant que sa Gouvernante, & je vois avec le seul plaisir qui peut me rester que tout le monde est comme nous, que l'on ne connoissoit pas ce grand Prince comme je faisois ; je n'osois même en parler : je ne peux, selon ce que vous pensez, Madame, vous parler d'autre chose : chaque jour augmente ma douleur : ce sont des larmes de sang qu'il faut répandre. Permettez-moi d'aller à St. Cyr. Je ne vous verrai pas, mais je serai du moins plus près de vous.

LETTRE XXXII.

Du 27 Novembre 1715.

N'Avez vous pas assez bonne opinion de moi, Madame, pour croire qu'il n'y a ni Roi ni Régent qui pût m'empê-

cher à tous les moments de ma vie de vous marquer mon respect, Je vous obéis en ne vous le marquant pas : je retiens chaque jour mon zele pour me conformer à l'envie que vous avez d'oublier tout le monde : sentiments que je trouve très-aisés à imiter aujourd'hui, mais non dans les vues & dans les perfections que vous les pratiquez : vous ne voulez entendre parler que de la santé de mon petit Maître : il ne vous reste que cela de sensible : elle est augmentée par une chair ferme, & une bonne graisse, & une gayeté qui ne le quitte pas de toute la journée : nos petites Dames & leurs meres ressentent l'effet de votre protection, puisque leurs maris sont assurés d'un poste agréable auprès de leur Maître : pour moi, j'adore tout ce que vous avez aimé : je voudrois bien qu'on pût marier Mr. d'Aumale, qui est un très-honnête homme, & mal dans ses affaires : je ne doute pas que M. le Maréchal de Villeroi ne saisisse cette occasion de vous marquer son attachement infini.

LETTRE XXXIII.

Ce 10 *Janvier* 1716.

QUand je me prive du plus grand plaisir que je puisse avoir, de peur de vous importuner, Madame, vous pourriez croire que je ne suis pas occupée de vous depuis le matin jusqu'au soir; non, Madame; mon petit Roi, qui ne me laisse pas le temps de respirer, n'empêchera jamais que je ne songe à vous avec plus de tendresse & de respect que je n'ai jamais fait. Je n'ai point reçu de lettre de vous, je n'osois en espérer même, & c'est ce qui me retenoit d'écrire, ne sachant si vous le trouveriez bon. Je suis bien fâchée de ne vous envoyer que vingt louis: Paris nous a mis à sec; & c'est encore une de mes grandes peines d'être chargée des menus plaisirs du Roi, & de voir toute la France tomber sur moi, & des miseres inconcevables qu'on ne peut soulager que médiocrement. Vous serez toujours la maîtresse de tout ce qui dépendra de moi; mais recevez cette fois le *denier de la veuve.*

La tête tourne de tout ce qu'il faut fai-

re, & de ce qu'on voit faire; & ma grandeur me fait pleurer tous les matins : mon Roi sera quelque chose de grand & de bon, si Dieu le conserve. Voilà mon unique point de vue. Nous avons été faire une petite visite à la Reine d'Angleterre, non sans quelque inquiétude; mais on ne peut mal faire quand on fait son devoir. J'ai vu Me. de Caylus, j'en ai été ravie : jugez de ma joie, si je puis jamais *me jetter à vos pieds* : elle sera mêlée de douleur assurément; mais je pourrai ouvrir mon cœur avec vous. Il ne faudra pas attendre que j'aye quitté le Roi : un beau jour de Printemps ou d'Eté, si vous le permettez, pourra faire mon bonheur : je n'en demande point d'autre, que de vous marquer, Madame, que vous n'avez pas fait toujours des ingrates dans le bien que vous avez fait : & comment vous le faire connoître, sinon par mon attachement pour l'unique reste de votre Roi? Les Messieurs font tous très-bien; mais quand vous les exhorterez à se dire que l'enfant n'a que sept ans & demi, ils ne feront que mieux. Je suis persuadée qu'il faut y aller doucement pour le bien du corps & de l'esprit. Il n'a point d'humeur; son amitié pour moi continue fort joliment; c'est encore ce qui m'attache;

mais vous ne m'en ferez pas une foiblesse ; vous à qui il a passé dans le cœur tant de sentiments pour ceux que nous avons perdus, & à qui il en reste tant pour celui que vos prieres nous ont conservé. Que ne peut-on vous voir ? vous ne verriez, Madame, que la Duchesse de V.

LETTRE XXXIV.

Ce 11 *Février* 1716.

J'Avois tant de choses à vous dire, Madame, sur mon malheureux événement, qu'il auroit fallu un volume pour vous informer de tout : & en vérité, vous ne sauriez vous empêcher de trouver le procédé de l'homme que vous aimez, inoui dans toutes ses circonstances. Il se tue de parler à tout le monde pour se justifier ; mais le public n'est pas pour lui, & je me trouve quelquefois assez sotte pour être fâchée de ce qu'on dit de lui : un ami de quarante-cinq ans vous manquer sans aucune raison, & se persuader que c'est lui qui a sujet de se plaindre, & n'écouter que sa passion ! rien n'est plus désolant : non que j'eusse envie, ni Mrs. de Rohan, d'un retour de sa part : en pre-

mier lieu, il y avoit long-temps qu'on travailloit pour Mlle. de Luxembourg : de plus, ce n'étoit pas le grand bien de Mr. le Maréchal, qui nous tentoit; car on peut vivre avec 100000 liv. de rente, comme avec 500000; mais l'état où je me trouve avec le Roi, unissoit des gens qui lui sont dévoués d'une façon si intime. Mon objet principal est le Roi, & voilà ce qui me déseſpere : tout le reste ne vaut pas d'être compté.

J'ai été si pénétrée de douleur, que je n'ai pu vous écrire, quelque doux qu'il m'eût été d'être consolée par vous. Vous avez bien à faire d'être interrompue par les malheurs d'autrui! & qu'est-ce que nos peines en comparaison des vôtres? Je me trouve uniquement seule avec le Roi : je fais toutes les charges de sa maison; nuit & jour occupée de sa santé, enfermée dans une cage : plus de commerce avec des amis de quarante-cinq ans : plus de conseils à prendre de personne : l'affront fait à ma famille me touche moins que tout cela : Dieu me soutiendra, s'il veut la conservation de ce précieux enfant; car j'ose dire que je ne lui suis pas inutile.

Non, Madame, point de retour. Mr. le Maréchal de Villeroi croit qu'il seroit

déshonoré d'avoir Mlle. de Rohan, avec quatre cents mille francs : les ſubſtitutions le choquent : hé ! nous en avions parlé cent fois : la boîterie, comme ſi cet accident étoit arrivé hier, ou diſſimulé par nous. Je l'ai vu content de tout : il me montre le matin une lettre de vous, où vous l'exhortiez à conclure : & le ſoir j'en reçois une de lui, qui m'apprend que tout eſt rompu ; & cela après que Mrs. de Rohan ont bien voulu entrer dans toutes les facilités qu'on leur propoſoit. Peu m'importe de manquer ce mariage ; mais je ne me conſole point de perdre un ami ſur lequel je comptois, & que tout devoit engager à s'unir plus étroitement à moi. Nous nous voyons chez le Roi, ſans nous parler. Je ſuis comme une priſonniere d'Etat. J'aurois pris bruſquement mon parti, ſi ce que je dois au feu Roi, ſi les larmes de cet enfant ne m'euſſent retenue. Le public aime les ſcenes, & celle-ci ne finit pas. Mr. le Prince & Mr. le Cardinal de Rohan ſont bien ſages, & ſe moquent, ſans le dire, de ce que le Maréchal conte par-tout ſes raiſons & les conte mal : ſûrement, ſi l'on avoit pu vous parler, tout ceci ne ſeroit pas arrivé. Ne m'oubliez pas, Madame : le charme de votre ſouvenir ſoutiendra la Duch. de V.

LETTRE XXXV.

Ce 30 Mai 1716.

JE ſuis ſûre, Madame, que l'état où vous ſavez M. le Maréchal de Villeroi, & pour lui, & pour l'état de ſa petite-fille, vous touche infiniment : je ſuis aſſez ſotte pour être affligée, & pour ne pouvoir demeurer un moment ſans en ſavoir des nouvelles, qui ſont toujours les mêmes : la vie eſt triſte à paſſer avec un bon cœur. Qu'il me manque en tout, je ne lui manquerai jamais en rien. Notre Cardinal eſt parti ce matin, avec une grande partie de ma famille : je les envie d'être avec lui ; mais c'étoit pour moi une conſolation de l'avoir : cependant j'approuve le parti qu'il a pris : il eſt très-content de Mr. le Régent ; mais ſa préſence n'avanceroit pas les affaires davantage : il reviendra auſſitôt qu'on le lui ordonnera, ſans humeur, ni rancune. Notre petit Roi augmente chaque jour en bonne ſanté & en bonne humeur : il ſe réveille, en ce moment, gai, frais & ſans émotion : & enfin, je ne ſouhaite que la continuation de ce que je

vois, malgré tous les défauts qu'on lui veut trouver. Que n'a-t-il été Dauphin plus long-temps ? il eût été instruit par vous : il seroit devenu un Prince parfait : ce sera l'ouvrage de votre ami.

LETTRE XXXVI.

De Mad. de Maintenon.

JE reconnois bien votre cœur, Madame, à la compassion que vous fait M. le Maréchal de Villeroi : & je ne croirai pas que vous soyez implacable sur un raccommodement, quand vous me le diriez vous-même : ce mot-là n'est point fait pour vous. J'espere que Mé. la Maréchale d'Harcourt, à force de résister, vaincra. Je n'ai pas vu sans peine Mr. le Cardinal de Rohan s'éloigner : mais si l'on étoit assez heureux pour envisager la fin des affaires de l'Eglise, il reviendroit bien vite : point de solitude ni de détachement du monde, qui puisse rendre indifférente à ce qui se passe là-dessus : & tout bon Catholique doit être affligé de voir la force & la hardiesse du parti qui lui est opposé : j'espere, Madame, que nous serons toujours de même Religion,

n'eſt pourtant plus vrai : & il en a eu au berceau, de-là ces airs triſtes & ces beſoins d'être réveillé : on en fait tout ce qu'on veut, pourvu qu'on lui parle ſans humeur. Adieu, Madame : ayez un peu d'amitié pour une perſonne qui vous reſpecte plus que tout le monde enſemble.

LETTRE XXXVIII.

De Mad. de Maintenon.

Ce 6 Octobre 1716.

IL n'y a que vous, Madame, qui ſoyez capable d'avoir pour une pauvre vieille retirée, les mêmes attentions qu'une autre auroit pour plaire à la faveur : rien ne peut me ſurprendre en vous ; depuis long-temps votre cœur m'eſt connu, & il eſt très-digne d'être le modele de celui d'un Roi de France. Je vous rends mille graces, Madame, & pour moi, & encore plus pour St. Cyr, qui jouira plus long-temps des préſents que vous nous faites. Les prieres redoubleront encore pour le Roi : je ſerois bien fâchée qu'il diſcourût à l'âge qu'il a : rien ne fait plus de trahiſons que ces raiſons prématurées.

Il eſt vrai, Madame, qu'on ne parle que du mauvais viſage du Roi, & de ſa mauvaiſe humeur, qu'on veut même qui ne vienne que de ſa mauvaiſe ſanté; mais comme on ne dit rien de nouveau, je n'en ſuis point du tout allarmée, & je ſuis pleine d'eſpérance qu'il vivra. Il me ſemble que Dieu l'a retiré d'une grande extrémité pour en faire quelque choſe; mais je crains pour vous la tendreſſe que vous avez pour lui: & comme votre place eſt la plus grande qu'une ſujette puiſſe avoir, je crois auſſi qu'elle eſt la plus malheureuſe. M. le Duc du Maine avoit des vapeurs à trois ans: comme il n'y a rien à y faire, je crois, Madame, que vous ne vous en allarmez pas: je voudrois que votre petit Roi mangeât ſouvent chez vous: la repréſentation ne peut lui être bonne, puiſque tout ce qui contraint nuit à la ſanté. Je fus très-mécontente de la viſite dont vous m'honorâtes: la preſſe étoit trop grande; mais il n'eſt pas poſſible que vous quittiez de ſi loin, & je ne puis, Madame, vous être bonne à rien. Je vous rends mille graces de la continuation de vos aumônes pour la femme que je vous avois recommandées; ſon mari l'a forcée de quitter Me. d'Hauſſy; mais, Madame, votre charité a bien

ſu la trouver : & ſes prieres ſont bonnes par-tout pour vous & pour le Roi : c'eſt une ſainte que j'ai vue de près : vous croyez bien que celles qui ſont ici font de leur mieux, pour obtenir de Dieu la conſervation de votre Prince : elles l'aiment bien tendrement, & ſont enchantées de la Gouvernante : que ſeroit-ce ſi elles connoiſſoient comme moi tout ce qu'il y a en vous d'aimable & d'eſtimable, tout ce dont j'ai été touchée de ſi bonne heure ? Adieu, Madame : M. de Fréjus (le Cardinal de Fleury,) doit faire un pénible perſonnage entre un Gouverneur & une Gouvernante, qui ne s'entendent pas, & qu'il honore également.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON
ET DE MAD. LA MARQUISE
DE DANGEAU.

LETTRE I.

De Mad. de Maintenon à Mad. de Dangeau (1).

D'un lieu délicieux, ce 16 Décembre 1687.

OUI, Madame, l'appartement du jeu est meublé de neuf : j'avoue que je ne l'ai pas vu ; mais vous, qui vous pi-

(1) N. de Leuwestein de Baviere, fille d'honneur de Madame la premiere Dauphine, mariée en 1686 au Marquis de Dangeau, veuf de Mlle. Morin, Menin de Monseigneur, Gouverneur de Touraine, Grand-Maître de l'Ordre de St. Lazare, en 1696, Conseiller d'Etat d'Epée, & en

quez d'être si bien instruite, savez-vous que cet appartement s'appelle l'*Afrique*, celui du Roi, l'*Europe*; celui de Madame, l'*Asie*; & le mien, l'*Amérique*?

Le Roi vous destine, Madame, la chambre de Mlle. d'Armagnac : je suis venue la reconnoître : & c'est de-là que je vous écris. Le Soleil l'éclaire de ses premiers rayons : elle est vis-à-vis mes fenêtres : je pourrai tous les matins vous dire mon amitié par quelque signe agréable : vous n'y aurez à craindre que mes importunités. M. de Dangeau logera chez M. du Maine, & n'aura que l'escalier à monter. Vous y trouverez votre santé, vos plaisirs, votre gaieté. On vous souffrira avec tous vos défauts : robe d'houete, écharpe, bonnets, serviettes sur la tête : ce sont tous ceux que je vous connois. Cette chambre est blanche comme vous, & seche comme moi.

1697, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne. Mad. de Courcillon étoit leur bru, & celle qui est appellée ici *la petite belle*, leur petite-fille, & aujourd'hui Princesse de Rohan, & *matre pulchrâ filia pulchrior*.

LETTRE II.

De Mad. de Dangeau à Mad. de Maintenon.

Vos Dames du Palais se remplacent trop vîte, pour que je puisse me ressentir de la mort de Me. de l'Hestorgue. Ma présence vous rejettera dans le désordre du jeu : les Ministresses sont trop fortes, jointes ensemble : je ferai le contrepoids. Je ne vous parlerai plus ni de veuves, ni de petites filles : elles vous ruineroient : vous ne cherchez ni le blâme ni les louanges du monde : tout vous est indifférent, hormis le bien. Adieu, Madame, je vous aime de tout mon cœur, & en vous le disant, je respire. J'aurois grand besoin d'un sermon du P. Gaillard : car je suis toute pervertie : cependant je dis avec le bon larron : *Je vous prie, que je sois aujourd'hui avec vous.*

LETTRE III.

De Mad. de Maintenon.

VOilà, Madame, ce bijou ſi long-temps diſputé (*à la reſſource*); trouvez bon que je répare l'aveuglement de la fortune, qui ſe déclara hier pour moi dans la ſeule diſpute que je puiſſe jamais avoir avec vous.

Si vous vous portez bien, ſi vous n'avez pas arrangé votre journée, ſi vous n'êtes point néceſſaire à Mad. la Duch. de Bourgogne, ſi vous ne craignez point le chant, s'il ne pleut point, ſi vous avez envie de prier Dieu dans un Oratoire vert, ſi vous voulez vous promener dans l'allée de l'Inſtitutrice (1), ſi vous voulez rêver un moment dans celle des *réflexions*, ſi St. Cyr vous plaît encore, ſi vous ne vous laſſez point de faire les délices de ma vie, ſi connoître ce que vous valez donne quelque droit à jouir de vous, vous viendrez dans mon carroſſe, qui remene à Verſailles Me. Petit.

(1) Allée du jardin de St. Cyr, ainſi nommée par Louis XIV, qui donna auſſi un nom à toutes les autres allées.

LETTRE IV.

Mesd. de Caylus & de Dangeau.

NOus vous croyions seule : nous nous en retournons, à moins que notre dehors ne vous plaise plus que votre dedans.

Mad. de Maintenon.

Entrez, Mesdames, quoique vous veniez mal-à-propos ; mais ne prenez pas la hardiesse de m'aborder,

Qu'Esther ne vous appelle, ou vous fasse appeller.

Mesd. de Caylus & de Dangeau.

Tout est donc perdu ! & nous n'aurons ni le dîné chez la petite niece, ni cette petite conversation, ni cette grande retraite avant cette grande musique. Au moment que vous voudrez nous voir, le Roi entrera dans votre chambre, tant vous êtes rusée, & nous ne baiserons point le *sceptre d'or* : tout est donc perdu !

Mad. de Maintenon.

Tout n'est point perdu, nous aurons la promenade : ne craignez ni mes cruautés

ni mes artifices : mes forces ſont revenues : nous nous reverrons, & tout ſera gagné pour moi.

LETTRE V.

De Mad. de Maintenon.

Ce 4 Septembre 1704.

C'Eſt aſſez, ce ſemble, de déplorer les pertes publiques : c'eſt peu pour moi d'en être navrée : j'ai encore à eſſuyer toutes les triſteſſes de mes amis. De-là une migraine qui m'a miſe au lit. Notre Princeſſe dîne avec moi, & me rend les ſoins d'une excellente fille pour une très-tendre mere. Me. de Chevreuſe ne me ſort pas de l'eſprit : & j'éprouve qu'une grande amitié ne s'efface pas aiſément ; mais je ne puis vous taire que Mad. de Chevreuſe a fait ici un étrange voyage , & a fait au Roi une peine qu'il ne méritoit pas. Quand reviendrez-vous, Madame ? voulez-vous vivre de larmes ? Le Maréchal de Villeroi n'étant point en état de donner bataille , ſe retire : il ſera blâmé : qu'importe ? pourvu qu'il ne mérite pas de l'être ? La Beaume vivra, dit-on. Le Roi

est dans cette égalité d'esprit que vous admirez quelquefois. J'ai chargé la petite niece de répondre à tout ce qu'il y a de spirituel dans votre lettre : & je me suis réservé ce qu'il y a de plus sérieux. Si je pouvois voler, je quitterois le plus beau lieu du monde pour me rendre auprès de vous, & pour entendre vos instructions qui sans doute flatteroient mon amour-propre. Je l'ai dit cent fois, rien n'est plus sot que cette impatience. On s'accoutume assez à Me. de la Valliere. La malignité des courtisans veut rire de ce que M. d'Antin a été voir M. de Noirmoutier. Le Roi a donné le Gouvernement de Saumur au Comte d'Aubigné (de Tigni). Voilà sa fortune établie, c'est à lui à faire le reste. Je voulois vous entretenir plus long-temps : mais on me demande de tous côtés ce Gouvernement de Saumur.

LETTRE VI.

De l'aimable Cabinet, ce 11. Juin.

VOtre présence me feroit bien du plaisir, mais ne me donneroit pas de joie. Nous ne pensons qu'à la Moselle.

& nous sommes dans une attente qui nous rend inaccessibles à toute autre pensée. Nous sommes de retour de Trianon, à peu près aussi hébétées que nous y étions allées. Nos Dames me paroissent toujours se haïr, & les hommes ne tarissent point en sots raisonnements sur les affaires présentes. Me. de Rohan a soupé à Trianon, sans y être conviée, au grand déplaisir du Roi, qui, comme vous savez, ne s'accoutume pas à tous les visages. Me. de Bouzole a brillé par sa grosseur réelle, & par sa grossesse imaginaire; mais sur-tout par ses parfums qui ont singuliérement blessé mon foible cerveau. La Duchesse de la Ferté a montré avec plus de complaisance que jamais deux calebasses plus noires que la cheminée. Comment de ces ridicules images passer à notre Princesse, elle que les graces font incessamment marcher sans dessein & sans plaisir, qui voudroit toujours tout ce qu'elles n'a point, & qui néglige tout ce qu'elle a? Elle court sans cesse, & sans cesse se plaint de ne pas assez courir: elle est charmante, & ses défauts mêmes sont aimables: on l'aime plus qu'il ne faudroit: on le sent, & l'on ne peut s'en défendre. Adieu, Madame: j'espere que la main (de Me. la Duchesse de Bourgogne) qui veut bien tracer mes

pensées, vous en fera excuser le désordre. Mon Dieu, que cette main m'est chere! ce n'est pourtant pas le plus bel endroit de notre Princesse, non plus que le vôtre; mais vous possédez l'une & l'autre tant de vertus, que l'on compte pour rien sa maigreur & ses veines. Ah! Madame, qu'il y a de joie dans le bien! Tout Versailles ne m'en donnera pas tant, que j'en ressens en établissant une pauvre Demoiselle, qui à ma mort eût été réduite à la mendicité.

LETTRE VII.

Ce 14 Juillet 1707.

QUe feriez-vous de mes lettres? elles ne peuvent ni vous instruire, ni vous amuser: elles ne feroient qu'augmenter vos inquiétudes. Les miennes sont grandes sur le bruit d'une descente en France, & j'en serois plus affligée, que de tout ce qui nous est arrivé jusqu'ici. Pourquoi êtes-vous en peine de Me. la Duchesse de Bourgogne? elle se conserve avec des soins surprenants.

Une des principales affaires, qui a mené Me. d'Hudicourt à Paris, c'est un dîné chez

chez Me. de Bourdeilles; & quel dîné! le potage étoit d'une servante; une tourte de pigeons, d'un pâtissier; le fruit, de la vallée de Montmorency; la vaisselle, d'emprunt; les convives, Me. de Miossens, Me. & Mlle. de Sivrac, Me. de Caylus & ses deux enfants; un vieux Gentilhomme ridicule. Me. d'Aubigné toute onctueuse; Mlle. de Mérode toute roide; Mlle. de la Barge toute endormie; Mlle. de Breuilhac y manqua, parce qu'elle se confessoit & faisoit son testament: une fluxion subite lui avoit élargi le visage si monstrueusement, qu'on la crut à l'agonie. Toute l'honorable compagnie, après avoir bien ri, bien dansé, alla voir la malade, qui étoit dans toute la négligence d'une agonisante surprise. N'avez-vous pas, Madame, quelque regret de n'avoir pas fait la quinzieme à cette table, où l'on n'étoit assis que de côté? J'admire & j'envie Me. d'Hudicourt. Revenez, Madame; vous êtes si bonne à tout, qu'on vous souhaite, en quel état qu'on soit. Si votre absence est plus longue, je la prendrai pour une retraite. Dieu veuille vous sanctifier de plus en plus! Je ne connois personne qui soit plus propre à sanctifier les autres. Abandonnons à Dieu les affaires de Provence: la

ſoumiſſion n'eſt pas une hypocriſie; mais elle eſt foible comme notre foi : il faut augmenter l'une & l'autre.

LETTRE VIII.

Ce 1 Septembre 1707.

JE ſuis à la Ménagerie : que ces parties, Madame, ſont différentes de celles que vous ranimez par votre préſence! Je n'ai pas encore bien démêlé, ſi c'eſt par l'agrément que vous y mettez, ou par le bruit que vous y faites. Notre Princeſſe reçut hier à St. Cyr, en habit de Religieuſe, la Reine d'Angleterre qui la reconnut d'abord. Elle fit très-bien la Dame de St. Louis; & la Reine & la Princeſſe ſe laiſſerent ſervir par elle la collation, car il y en eut une : & ce ne fut pas ce qui m'amuſa le plus. Me. de Bourgogne, toute fatiguée d'avoir fait toutes les charges de la maiſon, alla trouver M. ſon mari qui lui préparoit ici le ſouper : elle revint à Verſailles, épuiſée, ayant changé quatre ou cinq fois d'habit : & toutes les Actrices de cette piece étoient auſſi ennuyées, que cette narration eſt ennuyeuſe. Il vaut mieux vous dire que notre Prince a une

dent, & Madame ſa nourrice trois cents piſtoles. Vous m'avez écrit une merveilleuſe lettre : je la lus tout haut : & l'on en fut charmé, depuis le Roi juſqu'à M. Fagon. Je trouve fort mauvais que votre Confeſſeur ne vous croye pas : n'eſt-ce pas révéler votre Confeſſion ? Il eſt pourtant bien vrai que M. de Savoye s'en va, & même à pas ſi précipités, qu'il nous échappera : mais je ſuis ſi contente que tout le monde vive, pourvu qu'on ne vienne point en France nous arracher le cœur ! Les grandes affaires vont être en Eſpagne, où je crains fort l'étoile de M. le Duc d'Orléans. Adieu, Madame : le Roi ne peut ſe paſſer de vous : revenez, & croyez qu'il ſeroit plus heureux de ne vous avoir pas vue, que de ceſſer de vous voir.

LETTRE IX.

Ce 16 Mai 1708.

QUe j'éprouve ſenſiblement combien on ſe trompe, quand on ſe croit détaché de tout ! Je veux vous voir, & je ſuis de plus mauvaiſe compagnie que jamais. Tout le monde me paroît extra-

vagant, & je ſuis inſupportable à tout le monde. Ajoutez à cela cette bataille que l'on craint, & qu'on perd peut-être en ce moment. On ne me donna votre lettre que hier au ſoir: je ne comprends que trop votre état : j'ai vu de près votre cœur pour M. de Courcillon; mais je vous conjure de ne point augmenter le mal par votre prévoyance. Nous ſommes vivement bleſſés de ce qui ôte l'eſtime des hommes : & Dieu pardonne plus aiſément les crimes que les vices. Ste. Monique ſe ſeroit épargné bien des larmes, ſi elle avoit pu entrevoir ſon fils, tel qu'il devint en un moment. J'écrivis hier à Me. de Caylus, que le Roi m'avoit dit : » Je n'ai pas encore apperçu M. de » Courcillon : cependant on ne vient guere » chez moi pour ne me pas voir. " Le ſoir, il me répéta la même choſe, & m'interrogea beaucoup ſur votre triſteſſe & ſur ce qu'il entrevoit. Je ne tombai d'accord que d'un peu de légéreté. Il ſe récria ſur le grand courage de M. votre fils, & dit : » Voudroit-il perdre une ré» putation dont il peut jouir ſi agréable» ment? " Vous me demandez des conſeils, Madame; vous avez une famille aſſez entendue pour vous en donner de meilleurs que les miens: & vous pourriez mê-

me vous ſuffire ; mais s'il faut abſolument que je diſe mon mot, je commencerois par la douceur : croyez-vous que ſi la tendreſſe que M. de Courcillon vous doit n'a plus de pouvoir ſur lui, il s'ouvre à d'autres ſentiments d'eſpérance ou de crainte ? Si la douceur eſt inutile, dites tout au Roi, ou conſentez qu'il l'apprenne. Je pleurerai de tout mon cœur avec vous : juſques-là, il faut ſe contraindre : car on me feroit des queſtions qui me forceroient à tout dire. Vous aurez les prieres que vous deſirez : mais rien n'eſt plus agréable à Dieu, que celles d'une mere pour ſon fils. Nous verrons demain une grande Reine plus à plaindre que nous. Que M. de Courcillon ſeroit heureux, s'il joignoit une bonne conduite à ce courage ſi admiré !

LETTRE X.

JE ſens vivement & tendrement ce que vous ſouffrez : je crains toujours que vous ne ſoyez bientôt plus mal que votre malade : on nous aſſure que ſon état eſt ſans danger. Plaignez-moi, Madame, de ne pouvoir en cette occaſion faire ce que je devrois & ce que je voudrois. Je devrois ſoulager mon amie ; je voudrois

donner mes ſoins à ce malade. Rien ne m'occupe plus que l'envie de vous conſoler ou de m'affliger avec vous. Je vous ſais pourtant mauvais gré d'avoir parlé du dernier argent que je vous ai envoyé : il me parut hier qu'on vouloit m'en dire quelque choſe ; & ſans faire la modeſte, je ſentis une grande confuſion : eſt-ce à moi à donner à de telles gens ? Rien ne ſeroit ſi bon pour nous diſſiper, que de chercher & de ſoulager des malheureux : mais bien des choſes nous contraignent. Notre Princeſſe me retient : je n'oſe la perdre de vue dans l'état où elle eſt. Il eſt de mon reſpect de faire nommer mon nom à Madame : elle recevra des compliments de bien des gens moins aiſes que moi de la gloire que Monſeigneur le Duc d'Orléans s'eſt acquiſe, & de la ſavoir hors des inquiétudes où elle étoit pour ſa vie. Mes compliments à ce très-brave homme.

LETTRE XI.

De Madame de Dangeau.

1709.

JE me ſuis trouvée ſenſible à quelque choſe quand j'ai appris la grace faite

à Mad. de Villefort. Je vous en remercie, Madame, & vous en fais mon compliment : c'eſt un digne choix, & il n'y a peut-être pas une femme au monde plus ſage qu'elle : le Roi eſt trop heureux d'avoir une ſujette ſi ſûre. Mon fils eſt toujours très-bien ; & les Chirurgiens diſent qu'il n'y a peut-être pas un corps au monde plus ſain que celui-là : quel état, & quelle plaie ! Que je ſerois malheureuſe, ſi je n'étois Chrétienne ! qu'eſt-ce que Dieu veut encore de moi ? Je me ſoumets. Mon fils a fait ſon devoir ; & ſi ſa fortune eſt bornée, la cauſe en eſt ſi glorieuſe, que ſa jambe de bois lui fera plus d'honneur que le bâton de Maréchal de France. Me. de Villefort oublie tout pour ne ſonger qu'à moi. A préſent que je commence à ſentir autre choſe que la vive douleur que j'ai eue, permettez-moi donc de vous dire moi-même combien je ſuis charmée de tout ce que vous avez dit & écrit : mon malade a voulu tout voir ; & en a été charmé, hors du jeûne de ſix mois qui l'a effrayé : mais il eſt tout docile & fait ce qu'on veut. Si je puis maintenir les réſolutions qu'il a formées dans ſes maux, je n'aurai point de regret à ſa malheureuſe cuiſſe, puiſqu'elle lui aura été coupée pour Dieu

comme pour le Roi. Il m'eſt bien conſolant que ce ſoit pour mon Prince, que mon fils ſe ſoit expoſé ! car nul autre ne vaut ce que M. de Courcillon a perdu. J'ai ſenti en cette occaſion combien je lui étois attachée tendrement ; il doit être bien ſenſible à la bravoure, & au grand courage de ſa nation : qu'il goûte au moins ce plaiſir ! Je ne ſaurois m'empêcher de le regarder, comme une amie que j'aime vivement, & pour qui je m'intéreſſe plus que pour toute ma famille. Permettez-moi cet épanchement avec vous, Madame, qui êtes capable de ſentir la tendreſſe qu'on a pour lui. M. le Maréchal de Villars n'eſt pas bien. On n'entend parler ici que de morts & de bleſſures affreuſes : c'eſt un vrai Purgatoire ; & quand on n'auroit pas le cœur ſerré pour ſoi, on l'auroit pour toutes les ſouffrances dont on eſt témoin : pour moi, qui ai le cœur compatiſſant, je me meurs vingt fois le jour : & c'eſt bien ici où l'on peut faire de bonnes œuvres : mais je n'en ai pas encore eu le temps. Mon malade veut à toute force vous écrire dans ma lettre : je n'oſe le contrarier dans l'état où il eſt.

De Mr. de Courcillon.

Bon pour Madame, de n'oſer & de ſe

plaindre. Envoyez-moi des abricots d'Auvergne : c'eſt tout ce que je puis eſpérer de mieux, n'ayant pas la conſolation d'être auprès de vous, Madame, comme à mon opération, où vous verſâtes des larmes que je n'oublierai jamais. Je garde encore mon autre cuiſſe pour le ſervice du Roi ; & je la lui ſacrifierai du meilleur de mon cœur. Entier ou mutilé, je ſuis également à lui, & à vous, Madame.

LETTRE XII.

De Madame de Maintenon.

Ce 22 *Novembre* 1709.

JE viens d'écrire quinze lettres : il m'en reſte autant pour demain : je voudrois m'égayer un peu : mais comment trouver un carroſſe un peu honnête, & choiſir une compagnie ſans fâcher perſonne, & ſans ſe fâcher ſoi-même ? On dit que Me. d'O a eu dix-huit foibleſſes en une nuit : elle devroit profiter de cette occaſion pour nous apporter ce déshabillé ſi magnifique. Vous m'avez fait un grand bien en me refuſant à M. de Craon : je vous enverrai une lettre pour Me. la Du-

cheſſe de Lorraine : vingt ſiecles de vie ne me ſuffiroient pas pour répondre aux tendreſſes des Grands.

Vous ſavez, Madame, mon ſincere attachement pour tout ce qui s'appelle Noailles : vous ſavez mon reſpect pour la Maiſon de Lorraine. Jugez de ma peine à la vue de toutes les ſcenes dont nous ſommes témoins. Vous ſavez comme on grêle ici ſur les perſonnes dont on croit n'avoir que faire. Me. la Ducheſſe de Mantoue ne peut ſoutenir ſon rang de Souveraine : elle ne peut y renoncer : il faut donc y être *incognito*, & ne pas ſe commettre tous les jours. Voilà une affaire avec Me. la grande Ducheſſe, une avec Me. de Montbazon, une autre avec Me. d'Egmont. Donnez, Madame, des conſeils dignes de votre ſageſſe : le pire eſt de ſe commettre, parce qu'on s'avilit toujours.

LETTRE XIII.

Ce 23 Octobre 1709.

ME. de Caylus a toujours les larmes aux yeux, & ſur vous, & ſur moi, & ſur les affaires générales, & ſur les

malheurs de ses amis, & sur sa vacillante santé. Mad. Voisin convient que les places ne sont pas si bonnes à remplir qu'à desirer. Notre Princesse vient ensuite, & m'apporte de sa chambre un reste d'ennui, qui, joint à ses sérieux déplaisirs, ne la rend pas d'un commerce aimable. Elle est seule à Versailles : souvent elle n'a pas un joueur : elle est peu suivie de ces Dames : la plupart sont ou grosses, ou en couches, ou dans les remedes. Me. d'O est invisible, à force de vapeurs. On fait en ce moment une terrible opération à Me. de St. Geran, & elle peut en mourir sur l'heure : Maréchal en est fort inquiet : elle s'est préparée à la mort. Je suis fort en peine du Maréchal de Villars; je vois Maubeuge assiégé, & par conséquent pris. Il n'est plus question de paix. Mais pourquoi, Madame, faut-il que je vous afflige par une telle lettre, moi qui vous desire tous les jours dans l'espérance de me consoler avec vous, & de vous rendre une partie de ce que je vous dois depuis si long-temps? Revenez ici : nous nous affligerons ensemble : rien n'est pis que d'être séparées. Notre Princesse versa hier bien des larmes avec moi : elle se tourne à me faire mourir : rien n'égale l'amitié qu'elle me témoigne, & celle

qu'elle mérite. C'eſt une croix qu'il faut porter, & que vous adouciſſez, Madame, comme toutes les autres, par votre aimable commerce.

LETTRE XIV.

JE vais à St. Cyr. On (le Prince Ragotzki) me verra ſi l'on veut : on ne me verra point ſi l'on ne veut pas. Si l'on me voit, je me mettrai ſur mon lit, & vous direz que je ne marche plus : ſi je ne parle pas, vous direz que je n'entends point : ſi je parle, vous direz que je radote.

Je vous aſſure que je ne ſavois point la nomination des deux Ambaſſadeurs : je ſuis ravie de l'un & de l'autre : on veut que tout ſe faſſe par moi, & cela n'eſt point.

J'ai parlé au Roi de Mr. du Charmel. Il m'a répondu : » Je m'informe de temps » en temps de ſa conduite, & j'apprends » qu'elle eſt très-bonne ". Vous voyez qu'on n'a pas d'aigreur contre lui. Cependant je n'oſe lui écrire. Je vous conjure de l'aſſurer que je prends part à ſa peine, & que je l'honore, & comme malheureux & comme innocent. Entre nous,

Madame, on peut dire qu'en matiere de doctrine, on a grêlé ſur le perſil : il y avoit des gens plus dangereux à éloigner : l'on n'eſt pas tombé ſur les plus coupables, mais ſur les plus connus ou les plus enviés.

Aurons-nous Me. la Ducheſſe de Guiche ? il me ſemble qu'elle eſt auſſi délicate que blonde : vive la blonde éclatante comme un lis, & pas plus difficile qu'un crocheteur ! Ne nous manquez pas au moins : vous répandez ſur tous nos plaiſirs un agrément auquel nous ſommes trop accoutumés pour vous pardonner une abſence volontaire.

Je quitterois volontiers cette Cour, où il y a un Electeur de plus. Je ſuis charmée de la lettre de Mr. votre fils : il a fait ce qu'il a dû faire dans la conjoncture préſente. Il n'y a plus qu'à prier quelque ami de l'empêcher de monter à cheval, à moins que ce ne ſoit pour défendre la perſonne même du Roi.

LETTRE XV.

J'Aime fort, Madame, ce que vous appellez indiſcrétion : ne ceſſez de m'importuner ainſi. Il y a long-temps qu'on

ne m'avoit dit, ni écrit que l'on m'aime de tout son cœur. On me respecte trop pour m'aimer, & votre grossiéreté me fait goûter un plaisir sur lequel j'étois un peu gâtée autrefois, mais dont je ne tâte plus, je ne sais trop bien pourquoi: car enfin, je ne suis point changée, & je trouve que tout ce qui est autour de moi l'est fort. Laissez, Madame, aux adorateurs de ce rien, qu'on nomme faveur & crédit, ce respect, souvent si peu sincere, si peu aimable, & si offensant pour moi, & ayez toujours la grossiéreté de m'aimer. Je vous défie de douter de l'estime & de l'inclination que j'ai pour vous: il est vrai qu'il est fort difficile de n'en pas avoir; mais voyez s'il n'y auroit pas de la grossiéreté à me laisser dans la foule.

Nous fûmes tous bien ridicules à Marly: les larmes furent générales. Ne hasardez pas votre estomac comme notre Princesse: Mrs. de Leuwestein pouvoient être sobres; mais certainement les Furtemberg ne l'étoient pas. Je ne crois pas qu'il y ait de bonnes nouvelles de Mr. le Cardinal: son affaire m'a tout l'air de finir d'une maniere violente. Si j'en avois une comme celle de Me. la Comtesse de Brancas, je la consulterois à un homme

de guerre, & point à une femme : j'ai fort petite opinion de mon ſexe ſur l'élévation des ſentiments : du reſte, je deſirerois plus que perſonne que Me. de Brancas fût plus heureuſe qu'elle ne l'eſt.

Je ne crois pas fort ſolide cette dévotion de demander trois graces à Dieu, & de croire qu'il en accordera une ; mais la priere & l'aumône ſont bonnes partout. Notre Princeſſe eſt bien agitée : on l'excite trop ſur ſes devoirs à l'égard de Mr. le Duc de Bourgogne. Hier elle fut en oraiſon pour lui : aujourd'hui elle jeûne. Bon ſoir, Madame, que vous êtes heureuſe de contrefaire le Roi ſur ſa chaiſe percée ! *J'en connois de plus miſérables.* Je vous envoye ſoixante louis pour votre adoptée : ſi elle dînoit quelquefois avec nous, peut être en ſeroit-elle plus conſidérée de notre Cour ; mais qu'elle ne me remercie point : car, ſans étaler de beaux ſentiments, je lui dois plus de recevoir de moi, qu'elle ne me doit de ce que je lui donne.

LETTRE XVI.

De Me. de Dangeau.

MR. de Dangeau s'eſt fait un grand plaiſir de m'apprendre que le Roi veut bien prendre la vaiſſelle des Courtiſans qui lui ſont dévoués & qui tiennent tout de lui. Nous qui voudrions lui donner la derniere goutte de notre vieux ſang pour ſon ſervice, nous nous trouverons trop heureux qu'il veuille prendre notre vaiſſelle. Ayez la bonté, Madame, de lui dire, qu'après le plaiſir de la lui offrir, nous n'en aurons pas de plus grand, que celui de ſavoir qu'il l'a acceptée. M. de Dangeau en attend la réponſe avec impatience, & mon fils auſſi, qui dit qu'au ſortir d'un bal, il ſera ſur votre eſcalier, avec une petite bougie ſous le menton, comme Me. Lord, & qu'il aime encore mieux vous voir à la lueur d'une bougie, que point du tout. En quelque état qu'on ſoit, rien n'eſt plus délicieux ; & vous voir eſt mon remede à tous mes maux. Adieu, Madame, juſqu'à demain, ſi je ne gêle pas en attendant.

LETTRE XVII.

De Madame de Maintenon.

Ce 28 Avril.

JE ne ſais, Madame, ſi l'on vous rend compte de nos journées. On s'adonne, dans la ruelle de Me. la Ducheſſe de Bourgogne, à faire de l'eſprit. On y a des converſations dont elle eſt très-contente : on y parle de Logique, de Rhétorique, de Phyſique, & l'on y approfondit tout ce dont il ſeroit à ſouhaiter que nous ne ſuſſions pas même le nom : la Princeſſe apprénoit hier à faire des arguments. On projette une Académie de femmes : elle ſera de quarante : il y en a déja vingt ſur la liſte : oſerai-je vous le dire ? vous n'en êtes point ; je n'en ſuis pas : mais deux de mes nieces y ſont pour moi, & des premieres.

J'ai lu votre lettre au Roi, qui l'a entendue au premier mot : il connoît le zele de Mr. de Dangeau, & il compte auſſi ſur le vôtre ; il eſt vrai qu'il acceptera la vaiſſelle de ceux qui la donneront de plein gré ; mais il faut mettre tout cela en regle ; ce qui n'eſt pas encore.

Donnez à Mme. de Br..... les trente louis que vous avez à moi : je voudrois adoucir son état, & j'admire ce que vous faites, & la maniere dont vous le faites. Il est cruel de vous savoir si près de nous sans pouvoir en jouir! c'est être véritablement *tantalisée*. Je ne vois nul inconvénient d'amener Me. de Courcillon ; vous n'avez plus rien à ménager, & l'on commence à s'y faire. Amusez-vous, Madame, avec la santé d'une Déesse comme vous en avez la figure : Flore est très-enjouée, & Zéphyre ne l'est pas tant.

LETTRE XVIII.

De Mad. de Dangeau.

J'Ai été si fort déconcertée, quand j'ai vu que vous m'abandonniez seule dans votre petite chambre, que je ne savois plus ce que je disois ; quoique je ne sois plus un enfant, j'ai besoin d'être tenue par la lisiere ; j'ai trouvé mon affaire toute bouleversée dans ma tête : j'ai dit mille choses, & pas une seule de celles que je devois dire. C'est donc un miracle si le Roi m'a comprise, & je ne dois qu'à ses

bontés la protection qu'il accorde à Mr. de Dangeau dans un très-bon droit. Je vous avoue, Madame, que toutes les vôtres m'ont pénétrée. Je rapporterai de Paris un mémoire qui ne bégayera pas comme moi : je le donnerai au Roi. Jamais ma langue ne me vaudra rien : & malheureusement en ce temps-ci, on ne juge du cœur que par elle, & j'y perds plus que personne ; car comment exprimer tout ce que je sens de tendre pour vous & de reconnoissant pour d'autres ?

Aujourd'hui se passera-t-il comme hier ? serai je encore le mouton, & vous la tigresse ? Si vous vous plaignez, dans votre solitude, des importuns, pour adoucir ce cœur de roche, je vous envoye un peu d'or pour distribuer à vos pauvres : c'est trop de biens à la fois ; si je puis espérer que cette distribution fasse votre récréation, quand je ne fais qu'une bonne œuvre. S'il y a quelque nudité à couvrir, je m'y offre ; & puisque vous ne voulez pas que je les voye, envoyez-m'en la dépense.

Je ne sais ce que c'est que la galanterie de la petite niece ; mais je suis bien persuadée qu'elle fait la joie de sa journée, si elle a occupé la matinée pour qui elle veut occuper sa vie. Quelle douceur

ne ſens-je point dans ce commerce, qui cependant m'a gâté ce goût groſſier que je ne ſens plus, & que je donne auſſi aux autres! Votre table & votre commerce ont fait ſur moi le même effet : que n'ai-je aſſez d'eſprit pour retenir tant de belles choſes, & un eſtomac aſſez fort pour ne point crever de tant de bonnes ?..... Le Roi me croit néceſſaire, dites-vous : toutes mes forces ſont revenues : on me permet d'être bien emmitouflée : je ſerai avec vous : que me faut-il de plus ? en vous voyant, Madame, je me fortifie des quatre vertus cardinales. Je quitterois plutôt mon fils que vous.

LETTRE XIX.

De Me. de Maintenon.

Ce 10 *Novembre* 1715.

JE ne vous verrai pas avec joie; mais malgré ce qu'il pourra m'en coûter, je meurs d'envie de vous embraſſer : & je puis vous dire avec vérité, que je ne vous ai jamais tant aimée. Le commerce de Mlle. de Courcillon eſt ce qui vous convient le plus dans l'état où vous êtes :

elle ne vous détournera point de Dieu, & l'application à Dieu a besoin d'un divertissement aussi innocent. Puissiez-vous voir Mr. de Dangeau aussi pieux, que vous êtes dévote ! Je regretterois Paris, si je pouvois vous y être utile ou agréable un moment; mais vous voir, seroit un mauvais moyen de se détacher du monde : & c'est au détachement que Dieu conduit ceux qu'il veut sauver. Je lisois, il y a quelques jours, dans un écrit de M. de Meaux, qu'il ne faut pas avoir le moindre chevet, c'est ainsi qu'il appelle le moindre appui; & c'en seroit un grand, Madame, que celui de vivre avec vous. Vous n'êtes point paresseuse, & il ne faut pas l'être pour la grande affaire qui vous reste. J'aime encore tout ce que vous appellez l'ancienne Cour : j'y comprends Me. d'Elbeuf & Me. de Pompadour. Je ne suis pas si détachée du bien public que du bien particulier : & la rareté de l'argent m'afflige, comme si j'en manquois. Avez-vous des vapeurs? vous savez que je ne les souffre point aux personnes raisonnables.

oſer dire ce que je fais. Ma famille ſe tient aſſez unie avec nous, & il me paroît que dans nos infortunes, il ne ſe trouve que cette douceur : pour moi, Madame, je ſens celle de vous parler, & de vous entretenir, puiſque Dieu m'a ôté tout le reſte. Je vais ſonger à mon ſalut : rien ne m'en diſſipera : ſoutenez-moi par vos conſeils; car pour votre exemple, il eſt au-deſſus de mes forces. J'ai un petit cabinet dans une petite maiſon, où je goûte la ſolitude, & ſacrifie à Dieu, avec beaucoup de larmes, ce que j'ai quitté : on m'aſſure que Dieu veut bien les recevoir, & que la ſenſibilité ne diminue point le ſacrifice.

LETTRE XXI.

LA petite niece eſt à préſent dans une ſituation où j'étois l'année paſſée ſur mon fils : elle voit ce que c'eſt que d'avoir des enfants, qui ne ſongent qu'à ſe divertir! Il eſt vrai que la gravité de l'aînée la conſole; mais j'en appréhende la ſingularité. Mon Dieu, que de peines dans la vie! il me ſemble que tout le monde eſt malheureux, & qu'il n'y a que du plus au moins. Me. de Cavoye a été une héroïne

roïne dans ſon malheur : elle n'a point dormi : elle a parlé avec fermeté : elle a exhorté ſon mari, ſans verſer une larme : elle lui diſoit dans les derniers moments une choſe qui m'a tout-à-fait plu : elle lui diſoit : » Je n'ai jamais ſongé qu'à » vous rendre heureux, & enfin vous al- » lez l'être : nos vœux ſont donc rem- » plis : je ne voudrois pas même deman- » der à Dieu, que vous revinſſiez à la » vie, puiſque cette vie retarderoit vo- » tre bonheur ". Elle reſte avec quatre-vingts mille livres de rente. Son projet eſt de faire une dépenſe médiocre, & de donner tout aux pauvres : elle vend ſon hôtel, & ſe mettra dans une maiſon qui tient à un Couvent. Mr. de Parabere ſe meurt de la petite-vérole : il n'a point voulu que ſa femme s'enfermât avec lui. Me. la Ducheſſe d'Elbeuf me dit tous les jours de vous faire des compliments. J'ai vu Me. la Princeſſe de Conti : je ne ſuis point contente de cette viſite.

De Mr. de Dangeau.

Oſeroit-on, Madame, vous remercier d'un ſouvenir qui m'honore tant, & qui ſeroit capable de me donner de la joie, ſi la joie pouvoit rentrer dans mon cœur?

Me. de Dangeau me fermoit la bouche : elle craignoit la vivacité de mes sentiments : je n'en changerai jamais, ni pour ce que nous avons perdu, ni pour ce qui nous reste.

De Me. de Dangeau.

Je vous demande pardon, Madame, je ne puis empêcher ce trait trop tendre, que Mr. de Dangeau écrit malgré moi.

LETTRE XXII.

De Mad. de Maintenon.

C'Est pour vous, Madame, que je desire de vos nouvelles; car les lettres que je reçois ne sont pas réjouissantes : il n'y a personne qui soit content : l'état est si violent, qu'il faut espérer qu'il ne durera pas. Ce que vous me mandez de Me. de Cavoye est admirable, & son projet très-raisonnable : il me semble qu'elle connoît Mad. de Barneval, & qu'elle lui a déja fait du bien : ce seroit une connoissance bien avantageuse pour cette pauvre femme, qui me paroît présentement bien délaissée. Je compte, Ma-

dame, il y a long-temps, ſur les bontés de Me. la Ducheſſe d'Elbeuf, je ſuis perdue pour mes amis, & d'une maniere plus triſte que la mort qui finit tout à la fois : il faut s'accommoder à la volonté de Dieu : la Ducheſſe de Noailles m'a toujours paru ſenſible aux marques de votre amitié, & en connoître le prix : continuez, Madame, je vous en ſupplie; car rien ne peut lui faire plus d'honneur, que ſon commerce avec vous. Je comprends comment votre viſite avec Me. la Princeſſe de Conti ſe ſera paſſée : je ſuis toute attendrie pour elle, quand je penſe qu'elle fut malade après notre malheur. Si on oſoit dire qu'une grande Princeſſe fait pitié, je le dirois de Madame : je ſuis aſſurée qu'elle ſouffre, & qu'elle a de la peine à ſe conſoler du Roi, quoiqu'elle n'ait pas toujours vécu bien avec lui; mais tel étoit ſon aſcendant ſur les cœurs, que ſes bontés ſuffiſoient au bonheur des perſonnes avec leſquelles il daignoit s'abaiſſer. Je ne ſais plus où j'en ſuis : je ſuis obſédée de mes amis, & je n'en ai jamais tant eu, que depuis que je leur ſuis inutile. Je remercie Mr. de Dangeau de ſon ſigne de vie : pour vous, Madame, on ne peut trop vous eſtimer : mais je vous ai trop goûté pour mon repos.

LETTRE XXIII.

De Mad. de Dangeau.

Vendredi 1716.

SI je crois ma petite-fille dévote, je lui crois encore un bon cœur : ce Chapelet qui lui a été donné de votre part a renouvellé toute sa tendresse pour vous, & votre portrait, le desir d'aller à St. Cyr. Elle m'a assuré qu'elle n'étoit pas Janséniste, & je crois qu'elle n'a nul penchant à le devenir. Personne n'est content; & comment le seroit-on? personne n'a d'argent. Les choses que l'on dit aujourd'hui sont changées le lendemain : on ne sait jamais que des faussetés, ou des vérités plus affligeantes encore que le mensonge. Mr. de Villeroi me fait grande pitié : il veut se justifier, & le monde le veut condamner : dans le fond il a raison, & dans le procédé il a tort, & sa visite ne vous réjouira point. Si vous daignez suivre les jours & les dates de nos malheurs, il n'y en aura point où vous n'ayez un sacrifice à faire; mais en sacrifiant, il ne faut pas se donner les

maux de tête : il faut sacrifier les larmes avec la douleur. Mr. de Parabere est mort en très-bon Chrétien. L'on vient de me dire que Me. de Tallard est accouchée d'un garçon ; voilà une grande joie pour le Maréchal ! Mr. de Dangeau m'impute le mot de signe de vie qu'il a vu dans votre lettre. Il me reproche de ne vous avoir pas parlé aussi souvent de lui qu'il m'en avoit chargée : j'ai toujours évité de vous nommer son nom, depuis la triste entrevue où j'observai que sa présence vous attendrissoit : & plût à Dieu que je pusse vous ôter toute idée du passé !

Le Vendredi, je vous écris, c'est donc le plus beau jour de la semaine : Vendredi, je vous verrai, c'est donc le plus beau jour de ma vie. Je suis faite pour n'avoir que des demi-bonheurs : la pauvre Madame de Barneval, que je croyois avoir sauvée, est plus mal que jamais : elle sera très-heureuse, si elle meurt : car cette maladie consomme l'argent de toute une année : je l'ai vue ce matin : à peine peut-elle dire une parole. Nous avons à St. Sulpice, le soir une priere qui me charme : elle est simple, courte, & faite pour le peuple : vous savez combien je le suis. J'aime fort aussi la simplicité dans les sermons : elle les met à ma portée,

& c'eſt une grande puérilité de goûter le brillant qui refroidit, au-lieu du ſolide qui échauffe. L'affaire de M. de Louvois eſt arrêtée : & celui-ci, ſelon les apparences, ne fera ni autant de bruit ni autant de peur, que le grand-pere, qui a attaché à ce nom quelque choſe de terrible : le mariage ne ſe fera qu'après la ſignature & l'enregiſtrément de tous les Brevets : Me. de Courtenvaux dit qu'elle n'en veut pas être la dupe : elle n'a voulu rien aſſurer de ſon bien. Voilà notre petit favori (Mr. le Duc de Richelieu) encore à la Baſtille : pour cette fois, c'eſt avec honneur.

LETTRE XXIV.

De Mad. de Maintenon.

Ce 20 *Février* 1716.

IL n'y a de bon dans votre lettre, Madame, que ce qui regarde la *Belle-Petite*. Dieu veuille qu'elle vous ſoit toujours une conſolation, ou du moins un amuſement ! Tout ce que vous me dites d'ailleurs n'eſt que triſteſſe. Je ſuis bien touchée de l'état de Mr. le Maréchal de

Villeroi, & j'ai de la peine à comprendre qu'il soit sans remede : Me. de Ventadour, malgré, ou, pour mieux dire, à cause de sa grande place, me fait pitié. Je trouve Mr. de Parabere plus heureux que sa femme : il ne seroit pas mort, s'il avoit eu Mr. Besse : rien n'est plus extraordinaire que ce qu'il nous fait voir ici : il donne l'émétique à toutes nos filles ; il saigne, ou donne des lavements, des émulsions aux unes, du vin aux autres, du linge blanc à toutes : enfin, c'est tout le contraire de ce qu'on fait ordinairement à la petite-vérole : & pas une n'en meurt, ni n'est marquée. Il y a donc eu un homme content pour un moment, puisque Mr. le Maréchal de Tallard a un petit-fils ! Mr. de Dangeau a raison de vous gronder, Madame, de ne me parler jamais de lui : j'en étois tout de bon blessée. Ne croyez pas, Madame, que la retraite ni la séparation entiere du monde mettent en repos : on ne voudroit pas être ailleurs, on est bien-aise de ne plus voir ce monde si méprisable & si odieux ; mais il y a dans ce monde des personnes qu'on aime, qu'on estime, auxquelles on s'intéresse : les plus grandes afflictions n'ôtent pas la sensibilité : je n'ai jamais été si tendre pour mes amis

& pour les malheureux ! & voilà ma pénitence. Que ne peut-on vivre du présent sans se jetter dans l'avenir ? il est vrai que j'en parle bien à mon aise, étant si près de ma fin. Je vous trouve plus à plaindre que moi, quand je pense que sans miracle vous pouvez vivre encore trente ou quarante ans.

Il est vrai, Madame, que la pauvre Mme. de Barneval sera à plaindre, si elle revient au monde : car les secours qu'elle avoit reçus ne peuvent pas recommencer : votre charité a été grande dans sa maladie, mais elle ne m'a point surprise. Il y a long-temps que j'ai oui parler de cette priere de St. Sulpice comme très-dévote : cette paroisse-là est admirable : vous êtes bien heureuse, Madame, d'aimer ce qui est simple : ce goût-là est le plus sûr & le meilleur. Beaucoup de reconnoissance pour le nom de Richelieu, & un reste d'inclination pour celui qui le porte, m'ont fait lire avec le plaisir que la derniere aventure est honorable ; mais tout le monde n'en convient pas. Que Mr. le Maréchal de Villeroi est heureux de trouver une société comme la vôtre ! prendre soin de lui est une bonne œuvre.

Dieu veuille que l'indignation n'augmente pas encore ! c'est un terme très-con-

venable à notre état présent : & je trouve cette disposition-là encore plus fâcheuse que la tristesse qui peut être accompagnée de douceur : vous n'étiez point faite pour vivre dans l'amertume, & il me semble qu'il n'y en a aucune dans la composition de votre être : je suis ravie des consolations que Me. de Courcillon vous donne, & que vous puissiez vous livrer à l'inclination que vous avez pour elle ; mais je vous prie de ne vous point impatienter contre M. de Dangeau : car il est impossible que Dieu n'aime point la droiture de son cœur : tout le monde ne marche pas par le même chemin. Il n'y a plus rien à m'épargner sur les peines : & M. l'Abbé de St. Pierre me choque moins, que l'ingratitude de la plus grande partie des courtisans : l'Académie a mieux (1) fait en cette occasion que je ne l'aurois prévu ; car on m'a toujours reproché que je ne la regardois point comme un

(1) L'Abbé de St. Pierre écrivit sa *Polisynodie*, ou *Traité de la pluralité des Conseils*; satyre de l'administration de Louis XIV, qui, en quelques endroits, étoit nommé durement. Le Cardinal de Polignac lui en fit un crime ; & l'Académie sacrifia à son respect pour son Protecteur le plus respectable de ses Membres.

Corps sérieux. Que ne donnerois-je pas Madame, pour vous suivre chez la vieille femme ? je me croirois encore à Avon. Vos lettres, Madame, ne peuvent que faire du bien à ma tête, & il me semble même que la derniere n'est point écrite avec du charbon. Adieu, la plus aimable de toutes les femmes, & plus estimable que la plupart des hommes.

LETTRE XXV.

De Mad. de Dangeau.

JE vais tâcher d'obtenir de la petite niece, qu'elle me laisse aller seule à St. Cyr : si elle y consent avec peine, je lui en ferai le sacrifice avec plaisir : elle en sauroit mieux qu'un autre la valeur. Quel beau Sermon je viens d'entendre à St. Sulpice ! c'est un Jésuite qui a prêché à Versailles, nommé le P. Canapuel : Mr. & Me. de Torcy le suivent comme un Apôtre. Mr. de Chiverny est nommé Gouverneur de Mr. le Duc de Chartres : pour moi je suis toujours surprise que l'on veuille aujourd'hui être quelque chose. Quelqu'un disoit l'autre jour, qu'il sembloit que depuis la mort du Roi, on avoit

ſoufflé aux oreilles de tout le monde : *Le grand Pan eſt mort :* en effet, jamais on n'a vu un découragement pareil. Dieu m'a fait une grande grace de m'avoir donné le goût de la retraite. Je ſuis obligée de vous dire, Madame, que tout Paris eſt touché d'Athalie, & qu'on en ſort très-édifié : cette piece donne lieu à quelques-uns de réfléchir, à d'autres de parler de Dieu en bons termes : ſi vos Dames le ſavoient, elles ſeroient peut-être moins choquées de ce que les Acteurs font une profanation de ce ſpectacle édifiant. Me. de Ventadour a eu une bonne inſpiration, à ce que m'a dit Me. de Villefort, qui ne coûtera qu'au petit Roi, & dédommagera un peu cette pauvre femme. C'eſt vraiment vous, Madame, qui l'avez aſſiſtée eſſentiellement : mais il me paroît que les bonnes œuvres ſont votre nourriture. Me. de Mailly a perdu ſon fils unique. Je viens de voir la nouvelle Me. de Louvois : elle eſt un peu moins laide que Me. de Châteaurenaud : on m'amene les mariés ; je ne ſuis pas ſi ſotte de les aller chercher. Mad. de Berry fait grand fracas à Paris avec ſes gardes : elle étend prodigieuſement les prérogatives qui lui ſont dûes, & celles qu'elle a uſurpées ; mais il eſt vrai que tout le monde eſt

ſur ce ton, & qu'on croit qu'en s'oubliant on ſe fait oublier. Il n'eſt pas juſqu'à Mr. de Metz, qui ne veuille avoir un carreau devant le Roi, comme les Cardinaux, à cauſe de ſa Duché. Ce qui m'irrite le plus, c'eſt que les prétentions de tous ceux qui veulent entrer dans le carroſſe de ce pauvre enfant, font qu'il ne peut plus aller en carroſſe. Il y a tant de chambres! Il y en devroit avoir une pour décider de toutes les prétentions, puiſque le Régent ne le veut, ou ne le peut pas. Mlle. de Levis ne loge plus à l'Hôtel de Luynes : elle a une très-jolie maiſon. Je doute que les dix mille francs deſtinés pour les Conſeillers puiſſent ſuffire à la dépenſe où leur état les engage : ils n'en ont encore rien touché. Vous ai-je dit, Madame, que j'ai quitté mon Confeſſeur Carme, par la grande difficulté que j'avois de l'avoir depuis que je ſuis ici? J'ai barguigné; mais enfin, je me ſuis déterminée, & je vais à Mr. d'Entrecol, Vicaire de St. Sulpice : ne le connoîtriez vous pas? J'en ſuis très-contente. Le Maréchal de Villeroi ſoupa hier ici : il me paroît plus tranquille.

J'ai oui dire que Me. de Ventadour prenoit auſſi ſon parti. Le Maréchal de Villeroi me décraſſe quand je le vois :

mais c'est si rarement, que je n'aime pas à être décrassée par lui. Mr. de Dangeau, pour ne point blâmer, se sauve par l'espérance que tout changera, tolere le présent, s'efforce d'oublier le passé, & se saisit du bon. Voilà une bien longue lettre ; mais je vous avoue, Madame, que je coupe dans le vif, quand je me veux arrêter.

LETTRE XXVI.

De Mad. de Maintenon.

OUi certainement, Madame, Dieu vous a fait une grande grace en vous donnant le goût de la solitude : car vous êtes très-propre au monde, c'est-à-dire au monde que j'ai connu. Ce n'est pas la seule que vous avez reçue de lui, & je ne connois personne qui lui doive tant de reconnoissance. Dieu veuille que les représentations d'Athalie fassent quelques conversions ! c'est la plus belle piece qu'on ait vue : on y revient, & je l'avois prédit. J'ai toujours oui dire du bien de Mr. de Chiverny, & c'en est un de le mettre auprès d'une jeune Prince. La chambre de justice me transit, comme si j'avois été

dans les Finances : elle va fournir bien des nouvelles véritables & fausses. Je suis ravie, Madame, de vous voir attachée à St. Sulpice. J'ai une grande estime pour Mr. d'Entrecol que je n'ai jamais vu; mais j'en ai souvent entendu parler à des gens auxquels je me fiois plus qu'à moi-même. Mr. de St. Sulpice m'avoit parlé du Prédicateur que vous avez entendu : que vous êtes heureuse de goûter ce qui est bon, de quel côté qu'il vous vienne, & de ne vous prévenir, ni pour ni contre ceux qui annoncent l'Evangile! Tout ce qui me revient de Paris m'étouffe : je ne pourrois en soutenir le séjour. Vous ne me dites point si cette jolie maison de Me. de Levis est près de vous, Madame : c'est ce qui me paroissoit le plus important. N'attirez-vous point à Me. de Barneval la protection de Me. de Cavoye? il me semble qu'elle seroit bien propre à lui tenir compagnie : une fille d'honneur seroit aussi fort bien auprès de Me. de Berry.

LETTRE XXVII.

De Mad. de Dangeau.

JE me ſuis trouvée dans bien des embarras, depuis que je ne vous ai vue, Madame : que j'ai regretté le ſéjour que j'ai fait à St. Cyr! mon Dieu! que j'y ai été bien, à la ſéparation près! elle me coûte toujours, & il me ſemble que nous nous ſéparons toujours brouillées. J'ai vu Me. la Ducheſſe de Noailles qui ſavoit que j'avois couché à St. Cyr : mais la peinture que je lui ai faite de l'accueil ne lui a pas donné l'envie d'en eſſuyer autant. Je lui ai dit toutes mes ſupercheries : que j'étois demeurée ſeule dans la cour, ſans carroſſe, à ſept heures du ſoir, à la belle étoile : que je ne vous avois preſque point vue : que vous m'aviez fait vos yeux noirs : qu'il avoit fallu que Mlle. d'Aumale couchât ſur une paillaſſe. Elle m'a trouvée très-hardie, & m'a dit : *Ma tante n'aime point cela.* A mon arrivée à Paris, j'ai trouvé Me. d'Elbeuf toujours à l'agonie, & il eſt étonnant qu'elle vive encore : je l'ai vue dans une grande réſignation pour la vie, ou pour la mort,

mais la même brusquerie que vous lui connoissez en pleine santé : elle répond à ceux qui lui parlent de Dieu, comme elle grondoit ses laquais : en voici un trait : elle se comparoit à Job : le Curé lui dit : *Il y a de la différence, en ce que vous avez eu la consolation de recevoir notre Seigneur :* Elle lui répondit : *Et pourquoi, Diable, le bon homme Job n'a-t-il pas reçu l'Extrême-Onction? je ne trouve pas cela bien* : mettez à cela son ton : elle en dit beaucoup de cette force : elle maltraite notre pauvre Mr. d'Entrecol : *Je ne puis plus vous entendre, vous me dites-là de grandes fadeurs.* J'ai enfin eu une réponse de notre Archevêque : il me refuse avec toute la politesse du monde, & me renvoye au Pere François Mazy, qu'il croit encore mon Confesseur : & qu'il n'est pas nécessaire qu'on fasse une autre confession générale, qu'une bien faite en sa vie suffit : » Je crois, lui répondis-je, que je » ferai comme a fait Mr. de St. Simon, » qui, après avoir été refusé, vous dit : » *Je m'y confesserai malgré vous : car je* » *l'irai prendre, je le menerai à St. Cyr qui* » *n'est pas de votre Diocese, & puis je le* » *remenerai dans sa maison.*" Il me répondit : » Puisque vous le prenez par-là, il » faut donc que je vous le permette."

Oh! voici le beau. Madame, après m'avoir priée plusieurs fois de venir à St. Cloud, me manda, depuis que je suis revenue, qu'elle n'iroit de six semaines aux Carmélites, parce que la petite-vérole y étoit; qu'elle ne me proposoit pas de venir au Palais-Royal, mais que pourtant elle ne voyoit pas pourquoi je n'y voulois pas venir; qu'il n'y auroit personne, & que j'y vinsse Jeudi. J'y allai dîner comme elle vouloit : elle me reçut avec bonté : il n'y avoit que Madame la Grande-Duchesse, qui y demeure : elle me vouloit promener pour me montrer St. Cloud dont je ne me souvenois pas trop : nous nous mettons en calêche, de ces calêches anciennes avec.... portieres sur lesquelles ..... *Le reste manque.*

LETTRE XXVIII.

De Mad. de Maintenon.

SI quelqu'un m'étoit venu dire qu'il vous avoit vue sur la portiere d'une calêche, aux pieds de Mr. le Duc d'Orléans dans les jardins de St. Cloud, je l'aurois cru extravagant. Je ne puis en douter, puisque c'est vous qui vous en van-

tez : je vous vois belle comme le jour, puiſque vous étiez rouge; mais je ne me repréſente pas ſi bien le ſilence de ce Prince; car il me ſemble que rien ne l'embarraſſe, & qu'il tient des diſcours très-doux & très-polis à ceux même dont il n'eſt pas content. Je l'admire, Madame, de ne vous avoir point aidée en cette occaſion : mais les Princes ne penſent pas comme les autres hommes, ni les grands Prélats comme les femmes. Nous aurions cru qu'on pouvoit vous accorder un Confeſſeur pour Mr. votre mari; mais nous avons tort : je penſe bien comme votre Archevêque ſur les confeſſions générales, & vous ſavez ce que nous en dîmes. Il vaut mieux être indifférent pour la vie & pour la mort, que de ſavoir que Job ne pouvoit recevoir l'Extrême-Onction; mais je trouve très-mauvais que Me. d'Elbeuf maltraite Mr. d'Entrecol. La grace que le Cardinal de Noailles vous a accordée eſt peu de choſe : déterminez-vous au bon Mr. d'Entrecol, puiſque vous en êtes contente pour vous. Je renvoye les *Mémoires*, & j'en demande pluſieurs autres, pour n'importuner pas ſi ſouvent : les filles de St. Cyr ſont fort bien traitées dans la repréſentation d'Eſther : je vous prie, Madame, de demander à no-

tre Auteur, qui eſt un Prince qui meurt ſubitement à Chantilly : le nom n'y eſt point, & ce n'eſt point un de nos Princes du Sang : il me ſemble que c'eſt dans l'année 1689. Adieu, ma chere Madame, c'eſt bien moi qui ne ſais de quoi remplir mes lettres, ne jugeant pas à propos de me laiſſer aller à tout ce que mon cœur me dicteroit pour vous; car il s'en faut bien qu'il ſoit auſſi appeſanti que l'eſprit.

LETTRE XXIX.

De Mad. de Dangeau.

MR. de Fréjus me dit hier que le petit Roi vous avoit envoyé une empreinte qu'il avoit faite ſur une theſe que l'on lui dédioit : je ſuis perſuadée que tout ce qui eſt autour de lui parle ſouvent de vous, dans le goût que fait Mlle. de Plantadis à ma petite-fille, qui veut toujours baiſer le portrait de Maman Maintenon, qu'elle trouve dans mon cabinet : il y en a de plus grandes qui auroient la même foibleſſe. Je fus hier dans mon Couvent : les bonnes filles me conterent qu'elles avoient un Confeſſeur qui étoit

un ſaint homme : il leur dit la Meſſe, & fait tout ce que leur Eccléſiaſtique a accoutumé pour le ſervice : & le bon Prêtre leur paye encore une penſion de cent écus pour le nourrir. Moret auroit beſoin d'un pareil Saint. L'Evêque de Saintes ſe défait de ſon Evêché : voilà un Evêque de plus. On m'a dit que Mr. le Duc de la Meilleraye avoit commencé ſon procès contre Mr. de Châtillon pour le Bailliage de Haguenau. L'on dit que Madame d'Orléans pleure beaucoup ; je ne vois guere de gens dans la joie : Dieu nous y veuille mettre à ſa naiſſance, & renouveller les eſprits qui ne ſont pas bien diſpoſés ! Il arrive toujours quelque malheureuſe aventure qui me donne de l'inquiétude pour votre ſanté. Plus nous avançons, & plus je ſuis du ſentiment que je vous connois, depuis plus de vingt ans, qu'il n'y a rien de ſi bon que de mourir : la ſouffrance en eſt bien moindre, que de ſurvivre à tout ce que l'on voit, & à tout ce qu'on appréhende. Vous m'écrivez que vous vouliez bien entrer dans l'œuvre de la converſion d'une péchereſſe : j'ai diſpoſé les choſes, de maniere que je la mets dans un Couvent, & que je pourvois à la nourriture de trois enfants : il me manque encore cinquante

francs : ſi vous voulez achever, vous y aurez votre part.

Nous avons vu l'Arrêt de diminution des eſpeces; mais point d'apparence de payement. Tout ce que l'on avoit dit des perſonnes exceptées du retranchement n'eſt pas vrai, & hors vous, tout le monde doit être dans la regle générale. Je voudrois de tout mon cœur être réduite à la campagne : car tout ce que l'on entend dire eſt ſi horrible, que je trouve que Madame d'O eſt très-heureuſe d'être ſourde. Vous ſavez la mort de Mr. d'Entrecol qui m'a très-fort affligée, & je ne ſuis pas encore déterminée, mais ce ne ſera pas hors de ma Paroiſſe. Mr. de Dangeau y eſt auſſi attaché que moi, & mieux que moi; car c'eſt à ſon Curé que je trouve reſpectable tous les jours de plus en plus; mais je veux vivre avec lui hors du Confeſſionnal : je vous ai dis mes ſentiments là-deſſus.

De Mr. de Dangeau.

Si j'avois pu croire que mes Mémoires fuſſent vus un jour par de ſi beaux & ſi bons yeux, je ne les aurois ni faits ni écrits avec tant de négligence.

LETTRE XXX.

De Mad. de Dangeau.

JE vois avec douleur, Madame, que vous voulez me faire craindre la petite-vérole, que je n'ai jamais crainte, à plus forte raiſon quand il eſt queſtion de vous voir : la petite niece la craint, mais toute crainte s'évanouit quand il s'agit d'être avec vous. On a remis Athalie ſur le théâtre de Paris : elle a très-bien réuſſi : & tout ce qu'on y trouve à redire, c'eſt que ce ſoient des bouches auſſi profanes qui prononcent des choſes ſi ſaintes ; voilà déja un bel effet pour des ſpectateurs auſſi mondains : on dit ce ſpectacle parfaitement beau : mon fils en eſt enchanté. M. de Sourche le pere eſt mort. M. le Duc du Maine a fait l'honneur à M. de Dangeau de le venir voir : il m'a attendrie & par ſa préſence, & par ſon changement ; nous avons un peu parlé de vous : il m'a paru être bien-aiſe de voir quelqu'un de l'ancien monde, qui vous connoiſſoit. Toutes les idées ſont ſi fort changées, que les mêmes gens avec leſquels je vivois avec agrément,

je ne ſais plus que leur dire, & que je ſuis dans l'égarement de Me d'O : je commence à croire que jamais je n'ai eu de bon ſens que celui que vous me donniez. Jugez de ce que je vais devenir, ſi je ne puis avoir bientôt l'honneur de vous voir. Me. de Chevreuſe eſt la ſeule qui me reſſemble, & ſouvent nous pleurons en *duo* : elle trouve le temps bien changé. Voilà donc encore notre favori à la Baſtille : j'eſpere qu'il y ſera long-temps. Je crains que les malheurs de ce pauvre Roi d'Angleterre ne vous ayent bien donné des maux de tête : j'en ſuis pénétrée.

Quand je vis avec vous, je me retrouve dans mon naturel. Il y avoit trois mois que je languiſſois : avec vous, je me retrouvai en vie : enfin, je n'oſerois vous dire la différence qu'il y a en moi, étant avec vous, ou en étant éloignée : les expreſſions ſeroient trop fortes, & tiendroient du profane. Il n'y a que la petite niece qui le puiſſe comprendre ; mais elle a la reſſource de l'eſprit, & moi je n'ai que du ſentiment.

Nous avons beſoin de nous rappeller ſouvent l'Evangile de Dimanche dernier pour nous ſoutenir en ce temps, & de dire ſouvent : *O mon Seigneur & mon Dieu !* Le Régent fit venir M. de Beau-

fremont & M. le Maréchal de Villars. Le Régent porta la parole, & dit au Maréchal : *Mr. de Beaufremont est bien fâché de vous avoir mnnqué par la lettre qu'il vous a écrite, & il vous en fait des excuses.* Le Maréchal répondit : *Je n'ai eu intention de lui faire aucune peine.* Ainsi l'on croit cette affaire finie : vous saurez sans doute l'autre de M. de Clermont.

LETTRE XXXI.

De Mad. de Maintenon.

JE suis étonnée de ce que Mr. le Cardinal de Noailles ne s'oppose point aux représentations d'Athalie. Vous croyez bien, Madame, qu'on le trouve très-mauvais à St. Cyr. Le changement de Mr. le Duc du Maine me fait une très-grande peine : il étoit déja grand quand il vint ici : que la suite de sa vie sera différente des commencements ! Que Mr. de Sourche est digne d'envie, présentement qu'il n'est plus ! Vous n'avez donc plus de sens ! tant mieux pour ceux qui vous parlent. Je voudrois être en tiers quand vous pleurez avec Me. de Chevreuse : ses larmes sont bien sinceres. Je vous supplie, Madame,

Madame, de faire dire par elle à Me. la Duchesse de Beauvilliers, que je suis bien sensible à ce qu'elle a écrit pour moi à un de nos amis communs. Rien n'égale la résignation du Roi & de la Reine d'Angleterre, à ce que j'entends dire : je ne sais point encore si la pauvre Me. de Barneval est morte. Mais je sais, Madame, ce que votre piété & votre charité vous ont fait faire pour elle : vous êtes aussi bonne aux mourants qu'aux vivants ; & je vois avec regret que nous n'en profitons pas, comme je m'en étois souvent flattée. Comment Mr. de Dangeau se tire-t-il de l'état présent du monde, lui qui ne veut rien blâmer ?

LETTRE XXXII.

De la même.

JE ne puis vous dire, Madame, combien je suis touchée de votre lettre ; elle est pleine d'amitié & de raison : nous pourrons bien ne nous en pas voir moins rarement : car tantôt par l'une, tantôt par l'autre, il se passe bien du temps à concerter un rendez-vous. Je ne m'accommode point du tout de vous avoir dans

la maison, & de ne vous pas voir; quand vous avez tant fait que d'en ouvrir la porte, je ne voudrois pas perdre un moment du temps que vous pouvez me donner : mes prieres, vous ayant ici, ne seroient pas sans distractions, & il seroit nécessaire pour ménager ma foiblesse de ne pas dire un mot. Je vous écouterois avec plaisir : vous êtes bien humble, si vous me croyez la tête meilleure que la vôtre, je ne connois personne si solide que vous; & si vous y mêlez du badinage, c'est un agrément de plus; mais la conduite n'est pas légere, ni la vertu superficielle : je la trouve seulement un peu trop austere pour vous & pour ceux qui vous aiment : nous en parlerons à la premiere visite; mais je vous conjure que ce ne soit que dans les premiers jours du Carême, le temps sera plus doux, & la nuit ne nous séparera pas sitôt. Ne perdez point d'occasion, Madame, de persuader à nos amies de me regarder comme n'étant plus; je serois très-affligée qu'elles m'obligeassent en venant ici à les refuser. Me. la Duchesse de Beauvilliers ne me l'a pas proposé, depuis que je l'en ai fait prier : & elle envoye souvent savoir de mes nouvelles. Rien ne me paroît plus dur dans ma retraite, que de ne

plus vivre avec vous, Madame, & jamais rien ne m'a plus flattée que le goût que je vous ai toujours vu pour moi. Dieu connoît ce qui nous eſt le plus ſenſible, & c'eſt ſouvent par-là qu'il nous prend; il faut s'y ſoumettre. J'avois hier toute la famille des d'Aubignés : ils ſont encore effrayés du danger que cette pauvre femme a couru; je voudrois qu'elle vît quelques perſonnes raiſonnables, & qu'elle ſe coëffât comme vous; elle vint ici, il y a quelques jours, avec un petit bonnet qui la rendoit ridicule : elle n'eſt pas faite pour être coëffée en folle, & du reſte une femme à ſouhait pour ſa famille. Je conſens de n'être pas oubliée entre M. le Maréchal de Villeroi, Mr. de Dangeau, vous & Me. de Caylus : du reſte, il ne faut plus nommer mon nom. Adieu, la plus aimable, la plus eſtimable & la plus reſpectable des femmes : la maniere de le dire n'eſt pas jolie, mais c'eſt le fond de mon cœur.

(*Jeudi.*) Vous n'avez jamais ſi bien écrit, Madame, & j'ai lu votre lettre dès la premiere fois : ce qui ne m'a pas empêché de la relire : ſeulement je n'ai pu déchiffrer le mot eſſentiel, & il n'en eſt aucun que je vouluſſe perdre.

Je ſuis bien en peine de la petite nie-

ce; notre Médecin fait grand cas de Chirac, & approuve fort qu'on le consulte. Je comprends parfaitement qu'un air de Cour vous ait déplu, quoique vous aimiez celle à qui vous le faisiez; mais il vaut mieux la voir dans un Couvent. Est-il vrai, Madame, que le Comte de Mongon soit retiré à St. Sulpice pour toujours? c'est une grande entreprise, & à laquelle plusieurs de ma connoissance ont perdu leur santé; je suis presque aussi lasse des remontrances (du Parlement) qu'on dit que l'est notre petit Roi.

Je ne sais ce que c'est que M. de Nonan, si ce n'est, que c'est un homme de qualité. La mort de Mr. de Simiane m'est assez indifférente: il n'en est pas de même de la faute de Brancas, à qui je souhaite toutes sortes de biens. Me. Bouchu sera une très-aimable Duchesse: je me souviens même qui est l'Archevêque de Cambray, & qu'il partira sans bulles. Je ne démêle point ce que vous me dites de Mr. d'Argenson, ni pourquoi vous ne pouvez parler de lui gravement: ce n'est point une linotte. C'est à moi, Madame, à dire, adieu ma joie, adieu ma douceur, adieu tout le plaisir de ma vie, adieu toute ma consolation dans mes peines, adieu l'objet de mon estime & sou-

vent de mon admiration, adieu badinage délicieux. Je connois la tristesse paresseuse; mais je n'ai plus celle qui m'en tiroit à coup sûr : après tout, je ne m'en plains pas : il est temps de souffrir & d'expier nos plaisirs, quoiqu'assez innocents. Adieu donc, Madame.

LETTRE XXXIII.

De Mad. de Dangeau.

PArmi trente lettres, j'ai apperçu une belle écriture : elle m'a sauté aux yeux, & encore plus au cœur; je me suis jettée dessus avec avidité, & je l'ai ouverte de préférence à toutes les autres, quoique j'eusse bien envie de savoir des nouvelles de Me. d'Elbeuf : je ne serois pas partie, si je lui eusse été du moindre secours à elle ou aux siens; mais je ne la voyois pas, & j'étois dans l'anti-chambre avec une foule de parents & d'amis connus & inconnus : & j'entendois les cris horribles qu'elle faisoit. Je la regrette infiniment, elle avoit beaucoup de bonté pour moi : voilà encore une amie de moins. Cette semaine est bien triste : il n'y a point d'heure qui ne me fasse ressouve-

nir des choses qui nous tuent tous : c'est autant à sacrifier : parlons d'autre chose.

J'ai ri de l'imagination de votre petite favorite, qui voit que vos nieces ont quelque chose devant elles.

L'esprit de l'homme ne prend plaisir qu'à ce qu'il ne peut avoir : autrefois ce pays-ci me plaisoit fort, parce que je ne pouvois m'y arrêter : aujourd'hui que je puis jouir de tout ce que j'effleurois alors, je n'y trouve plus qu'ennui & insipidité : on voit, à force de vivre, bien des défauts dans la nature; car je ne crois pas que cette inconstance me soit particuliere. Si je pouvois vous tenir ici, il me semble que je ferois des merveilles, & que c'est l'intelligence qui me manque : vous m'avez formé le goût, & ne m'avez pas donné la capacité. On me dit qu'il n'y a point de pauvres : cependant ils sont tout nuds. Je voudrois bien les habiller tous, mais je n'ai pas de quoi; il est triste d'être à la campagne sans argent. J'attends Mr. de Dangeau : je lui voudrois bien donner le goût de la campagne, mais je doute que j'y parvienne : mes jeunes gens sont avec lui : je les attends dans quatre jours : j'aurai mon ennui & le leur à essuyer; je desire donc & crains également leur arrivée : je n'ai

personne à qui parler de vous, & il faut que je m'en occupe, & sans que je le veuille; je vous vois, je vous entends, je pénetre votre cœur; jugez si je ne fais pas mon Purgatoire.

LETTRE XXXIV.

De Mad. de Maintenon.

JE voudrois savoir jusqu'où Mr. de Dangeau fait ses mémoires, afin de les ménager plus ou moins: car c'est le seul amusement que j'aye. Vous me marquez une bonté, Madame, qui me charme d'un côté, & m'afflige de l'autre: je ne jouirai donc plus du bonheur & du plaisir que je trouverois avec une personne prévenue en ma faveur, & qui joint à toutes les graces toutes les vertus!

Ce que vous me mandez de Mr. de St. Sulpice augmente encore la peine que j'ai de son aventure, quelque opinion que j'aye toujours eu de sa vertu: mais vous ne me dites point si cette affaire est finie, & jusqu'où elle peut aller pour lui. Je suis bien loin de vouloir tomber sur Me. de Beauvilliers; mais, entre nous, il me semble qu'elle ne doit point se mêler de

la conduite de Mr. de Beauvais, dont certainement Dieu ne la charge pas, & sur lequel elle n'a plus d'autorité. Je fus très-contente de ce que me dit Mr. le Maréchal de Villars; mais point du tout de sa visite; il me montra sur tous les Chapitres les sentiments d'un honnête homme. Si le Parlement ne veut que du bruit, il doit être satisfait, car on ne parle que de ses remontrances. Je ne croyois pas la Duchesse du Lude assez ingambe pour aller à St. Cloud; je souhaite que M. le Duc d'Orléans ne vous y trouve pas; car il me souvient de la confusion où vous fûtes en le voyant. Il est vrai que tout le monde est accoutumé au parti que vous avez pris, & que vous soutenez avec une noblesse & un désintéressement digne de vous. Dieu veuille que la *Belle Petite* vous ressemble! c'est assurément lui desirer tout ce qu'il y a de meilleur devant Dieu, & de plus aimable devant les hommes.

LETTRE XXXV.

De la même.

JE n'aurois jamais cru, Madame, qu'une lettre de vous pût me mettre de mauvaise humeur ; mais j'avoue que la proposition de Madame la Princesse m'est insupportable ; elle sera dans ma chambre, & vous dans l'anti-chambre ! croit-elle que je pourrai l'écouter un moment? Faites la malade ce jour-là, je vous en conjure ; c'est bien assez pour moi d'essuyer sa triste conversation : car je sais déja ce qu'elle me dira sur le Prince. Mais peu m'importe, pourvu que vous n'y soyez pas.

Vous me paroissez ravie, Madame, d'avoir retrouvé Courbevoye ; mais je ne crois pas Mr. de Dangeau de même goût : & vous n'en ferez jamais un solitaire ; n'êtes-vous pas trop heureuse de le voir un bon Chrétien? Je ne comprends pas, Madame, que vous veuillez me voir ; car je suis un triste personnage, & c'est sincérement que je suis toujours étonnée de la bonté que vous avez pour moi ; car je ne me vois plus d'autre mérite

que la vieillesse, que je vous ai toujours vu honorer. C'est une vilaine histoire que celle de Mr. d'Hudicour : je pourrois l'écrire, mais je n'en suis pas tentée.

Vous démêlez parfaitement, Madame, d'où vient la douceur qu'on trouve dans la retraite : je voudrois que vous comprissiez aussi-bien la différence qu'il y a des distractions volontaires à celles dont nous gémissons, & dont nous ne sommes pas les maîtres. Vous ne trouverez point de Confesseur qui vous dise que votre état est mauvais, parce qu'en effet il est bon : mais c'est par les graces que Dieu vous fait, & non pas par votre mérite : il vous a fait des dons qui méritent plus de remercîments que de plaintes. Je ne crois pas, Madame, que votre Curé vous dise autre chose : je le crois un Saint très-éclairé, & le Pere Quinquet, fort bon s'il n'est point du parti, & si le commerce que vous aurez avec lui, ne vous donne point l'air d'en être. Mr. le Maréchal de Villeroi est une grande preuve qu'on n'est point heureux par les biens de la fortune. Hier le Duc de Noailles dîna avec moi. Je lui trouvai l'embonpoint d'un Financier & quelques restes de gayeté; mais sans être triste, il m'attrista beaucoup.

LETTRE XXXVI.

MR. de Dangeau ne s'accommode pas de la solitude : il s'intéresse aux affaires générales : elle paroissent dans un état violent ; je crois vos amis trop sages pour vous en informer par leurs lettres. Vous manquerez de secours pour l'ame & pour le corps. Qu'allez-vous donc faire à Dangeau ? Je vous parle sans intérêt, Madame : je ne profite point de votre séjour à Paris ; mais il me semble que, tant que Dieu vous conservera Mr. de Dangeau, vous ne pouvez changer de vie. Vous êtes d'autant mieux que vous n'êtes pas à votre aise ; & c'est ainsi que Dieu nous veut. J'ai oui dire à des Saints, que lorsqu'on souffre bien, tout est fait. Vous voudriez être réglée dans vos journées comme des Religieux de la Trappe ; & Dieu veut que vous fassiez bonne chere en souffrant les contradictions qui se trouvent dans les familles les plus raisonnables. Vous voudriez faire le Catéchisme à Avon, & Dieu veut que présentement vous pratiquiez les vertus Chrétiennes, au-lieu d'en instruire les autres. Vous voudriez vivre enfin, pour vous-mêmes,

& Dieu veut que vous amusiez un mari infirme, que vous conteniez des enfants qui pourroient s'échapper, & que vous travailliez à l'ouvrage qu'il vous donne avec une grande paix. Vous voudriez être fervente, & ne pas perdre la présence de Dieu, & Dieu veut que vous soyez dans la sécheresse; il se contente de votre fidélité à vivre en bonne Chrétienne, & à renoncer à cette sécheresse. Quand vous changerez d'état, il vous demandera autre chose, & vous serez alors bien étonnée, si vous vous trouvez intérieurement éloignée de Dieu, ennuyée de la solitude, & lasse de toutes les pratiques de piété : ce qui pourtant arrivera. On peut arranger la conduite extérieure; mais il n'est pas de même de l'intérieur : on ne pense pas comme on voudroit penser, & je vous assure, Madame, avec la confiance qui est entre nous, qu'il s'en faut de beaucoup que je ne sois aussi coutente de ma dévotion ici, que je l'étois à Versailles, & que j'étois plus occupée de Dieu à nos Comédies, que je ne le suis dans le Chœur de St. Cyr. Votre inquiétude vient de deux chose, l'une, que vous n'êtes pas assez soumise à votre Confesseur, & l'autre, que vous ne distinguez pas assez le sentiment d'avec le consente-

ment : si vous consentez à vos distractions, vous péchez, & vous avez raison d'en être affligée ; mais si vous résistez, elles vous tourmentent à profit. Un saint homme (M. l'Evêque de Chartres) m'écrivoit un jour ces paroles : *Si malgré vos distractions, vous donnez à vos oraisons le temps prescrit ; & que vous les rejettiez toutes les fois que vous les appercevrez, vous faites une excellente oraison.* Mon seul bonheur, Madame, c'est que je crois ce qu'on me dit de la part de Dieu, & je ne vous crois pas de même. Me saurez-vous quelque gré de vous parler sur ce ton-là ? Il me semble que votre lettre m'y convie : je prends un si sincere intérêt à vous, Madame, que je voudrois que vous eussiez plus de repos dans votre piété ; jamais personne n'a reçu plus de graces que vous, & je crois que peu de personnes vous connoissent mieux que moi. La lettre que vous m'envoyez charmera nos Dames, qui ont encore la simplicité d'aimer la Catholicité, & d'honorer le Pape, & qui, s'il plaît à Dieu, la conserveront toujours.

LETTRE XXXVII.

Ce 5 Septembre 1718.

VOus avez trop de bonté pour moi, Madame, pour ne pas prendre quelque part à ma douleur : il eſt bien plus affligeant pour moi de voir Mr. du Maine dégradé, que de le voir mort.

Je reprends de bon cœur le commerce que vous voulez bien avoir avec moi, Madame, quoiqu'il ne puiſſe plus être qu'ennuyeux de mon côté : vous êtes à la ſource des événements du monde, & je ne vois que mon ouvrage. Deux choſes me ſont demeurées dans l'eſprit ſur notre derniere converſation : je crains, Madame, que vous ne rebutiez Mr. de Dangeau ; vous êtes trop auſtère, & vous ne comprenez point aſſez la force de l'habitude. J'ai vû Me. de Montchevreuil dans des inquiétudes pareilles aux vôtres : elle déſeſpéroit ſon mari par ſon âpreté ſur la dévotion ; elle vint en ce pays-ci : elle fut conduite par un homme très-droit ; & je me ſouviens qu'elle me manda un ſoir : *Que diriez-vous de moi ? C'eſt demain le jour de Pâques, & j'ai paſſé la ſoi-*

rée à jouer au trictrac avec Mr. de Montchevreuil. Tout le monde, Madame, n'eſt pas capable des recueillements que vous demandez, & vous devez être bien contente d'un homme qui a de la foi, qui n'a aucun vice, qui eſt bon par ſon naturel, & qui n'eſt que foible. L'autre article eſt celui de Madame la Princeſſe, à laquelle je vous prie de demander pardon pour moi de toutes les ſottiſes que je dis & que je fis à la derniere viſite dont elle m'a honorée : vous avez bien changé mes idées par tout ce que vous m'avez appris de la fermeté de ſon amitié pour les malheureux Princes, & je ne me ſouviens plus que de la bonté & de la confiance avec laquelle elle m'a parlé dans tous les temps ; elle ſait auſſi combien je lui ai toujours été attachée, ainſi qu'à Mr. le Prince, qui n'auroit point ſouffert ce que nous voyons. Adieu, Madame ; voilà une lettre bien ſérieuſe, mais vous ſeule mettez par-tout de l'agrément.

LETTRE XXXVIII.

JE suis ravie, Madame, de vous savoir dans le chemin de la paix & de la sûreté : on ne la trouve que par l'obéissance. Les plus grands Saints qui conduisent les autres, sont eux-mêmes conduits. Vous auriez été trop inquiete, ne croyant jamais en faire assez, & entreprenant souvent d'en faire trop, & des choses que Dieu ne demandoit point : quand on a pris un guide, après l'avoir bien choisi, & qu'on est prêt de faire tout ce qu'il nous demande sans raisonner, on est arrivé au port, autant qu'on y peut être dans ce monde. Je l'ai expérimenté bien sensiblement; mais Dieu ne m'a pas laissée long-temps dans cet état, & m'a mise dans une situation qui est sans nulle consolation & qui ne se peut écrire (1). Plus d'épanchement de cœur, & il faut que je me conduise moi-même.

Je crains seulement pour vous, Madame, que les affaires présentes ne vous

(1) Elle avoit lieu de soupçonner de Jansénisme le Confesseur auquel elle s'adressoit depuis dix-sept ans.

jettent dans des embarras, & que vos amis ne ſoient perſécutés.

J'eſpere que Mr. de Dangeau ſe trouvera bien de votre paix; & que voyant la patience qu'on aura pour vous, vous en aurez pour un homme qui n'a pas reçu tant de graces que vous, mais qui eſt pourtant un des meilleurs que vous connoiſſiez. Vous voyez comme je vous obéis.

P. S. C'eſt St. Sulpice pour lequel je crains la perſécution.

LETTRE XXXIX.

Ce 18. Décembre 1718.

OUi, aſſurément, Madame, je ſuis affligée du malheur de Mr. de Pompadour. Je crains que ſes relations avec Me. des Urſins, & même avec Mr. de Chalais, ne l'ayent rendu ſuſpect : je vous conjure de me faire ſavoir la ſuite de cette aventure; & comment il eſt traité à la Baſtille. Je crains que Mr. de Dangeau ne ſe ſerre le cœur. Vous ſavez comment je ſuis pour Me. de Pompadour; & vous ſavez, Madame, comment je dois être pour vous; je voudrois de tout mon

cœur prendre une bonne partie de votre peine : je n'ai rien de meilleur à faire que de souffrir. Vous avez raison de dire que la soumission à la volonté de Dieu n'empêche pas la sensibilité ; c'est cette soumission qui est dans la pointe de l'esprit ; & tout est dans la souffrance : cependant Dieu se contente de notre volonté, toute imparfaite qu'elle est. Me. de Caylus fait bien de partager votre douleur. il ne nous revient ici que des sottises ou des malheurs.

Je n'aime rien tant à la Cour que Me. la Princesse ; & le personnage qu'elle fait dans sa grande famille me paroît complet : la bonté pour les malheureux, la fermeté pour les heureux, le courage pour soutenir les opprimés, la justice pour tous, enfin, Madame tout m'y paroît admirable : & elle étoit, ce me semble, toute faite pour ce qu'elle joue présentement : ce n'est pas que je voulusse qu'elle demandât de continuelles graces à Monsieur le Régent ; il en accorde assez de lui-même : mais qu'on mette ensemble plusieurs de ces adoucissements qui font une grande différence dans l'état des prisonniers, comme des livres qui ne fussent pas tous de dévotion ; continuez, Madame, à l'exciter : j'aurois été bien blessée que

vous ne m'eussiez pas mandé l'adoucissement de la prison de Mr. de Pompadour ; je m'y intéresse par bien des endroits.

LETTRE XL.

ON dit que la citadelle (de Dourlens où étoit le Duc de Maine) est horrible. Je suis bien-aise que Me. la Princesse soit contente du Prince de Dombes : le pauvre Malézieux me fait grande pitié : il est trop vieux pour s'être abandonné aux autres : je voudrois bien que vous fussiez mieux instruite sur ce qui regarde Mr. de Pompadour. C'est beaucoup, Madame, que vous espériez qu'on ne fera de mal à personne. Je vous prie de remettre au Carême la visite que vous me proposez : je suis dans une foiblesse qui me rend incapable d'aucune attention de suite. Je voudrois laisser Me. de Caylus en possession d'être payée comme je le suis : & cela n'est pas aisé : rien n'est égal à la maniere dont Monsieur le Régent a reçu ma proposition. M. le Maréchal de Villeroi feroit mieux de quitter un pays, pour lequel il n'est point fait : il en convient, & ne peut se détacher, & se console des malheurs présents par

le ſouvenir de ſa faveur paſſée. Pour moi je ne trouve dans toute ma vie aucun plaiſir qui ait été auſſi vif que mes peines d'aujourd'hui ſont ameres, & toute ma conſolation eſt l'eſpérance de ce dernier moment, qui viendra bientôt mettre fin à toutes mes joies & à toutes mes afflictions. Bon ſoir, je ſuis bien près de tomber en foibleſſe : la petite fievre me conſume, & l'on m'ôte preſque toute nourriture. Mais qu'importe de nourrir un corps qui n'a plus que deux jours à vivre? Adieu, ma chere Madame.

MAINTENON.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON
ET DE MAD. LA PRINCESSE
DES URSINS.

LETTRE I.

De Mad. la Princesse des Ursins à Mad. de Maintenon.

Berlanga, 24 *Juin* 1706.

IL a fallu enfin, Madame, sortir de Madrid. Mon Dieu, quelle nouvelle à vous apprendre! & comme l'on a voulu tenir bon jusqu'à la fin, & ne rien faire connoître à ce peuple de ses intentions, notre départ s'est fait sans avoir les choses-mêmes les plus nécessaires. La Reine a été sans lit les premiers jours. Heureusement le Chevalier de Bragelonne, qui commandoit le détachement François qui

qu'il faut porter jusqu'à la moindre chose, & que par cette raison il y a pour près de cent pistoles de voitures par jour. La plupart ont été prises à crédit. Cette derniere ressource ne sauroit durer dans l'état où sont les choses. Ainsi nous nous trouverons peut-être bientôt à ne savoir où donner tête. M. le Cardinal Portocarrero pouvoit y remédier, en donnant son consentement à un expédient qu'on lui avoit proposé. Mr. le Cardinal Acquaviva a fait en cette occasion tout ce qu'il a pu pour vaincre l'opiniâtreté de son confrere, mais inutilement. M. le Cardinal Portocarrero avoit d'abord promis qu'il le feroit. Apparemment des gens de mauvaise volonté lui tournerent la tête. Je ne sais, en vérité, Madame, après une telle action, comment juger de son cœur. On vient de me dire qu'il s'est retiré à Tolede. Depuis mon retour, il n'est rien que je n'aye fait pour le ménager. Il m'avoit même promis que si la Reine étoit obligée de se retirer, il la suivroit partout, & il l'avoit dit à Sa Majesté en présence de l'Ambassadeur. Peut-être que la malheureuse affaire de Flandres, jointe à sa timidité naturelle, lui a fait prendre d'autres mesures. Le Roi vient d'écrire à la Reine, qu'il la prioit d'envoyer ses

pierreries

pierreries en France, ou pour les vendre, ou pour les engager. M. l'Ambassadeur me mande que cela est absolument nécessaire. Ainsi, Sa Majesté les envoye par ce même Courier, & je les adresse à M. de la Bourdonnaye, Intendant de Bordeaux, qui se trouve présentement à Bayonne, comme M. Amelot me le marque. Il y a parmi ces pierreries la fameuse perle appellée la *Peregrina*, & le diamant que les Espagnols nomment *el Estanquo*. La Reine y a joint aussi toutes les siennes. C'est Vazet, ancien domestique du Roi, qui est porteur de ce trésor. Je le fais accompagner d'un Officier, qui a l'honneur d'être frere de lait de M. le Duc de Berry, dont le Chevalier de Bragelonne m'a dit beaucoup de bien. Ils vont avec le Courier de M. l'Ambassadeur, qui est un de ses Secretaires, auquel il se fie fort. Voilà tout ce que nous nous sommes imaginés de mieux, dans la nécessité où est la Reine de conserver auprès d'elle ceux qui nous restent. Je crains bien qu'on ne trouve pas grand'chose sur ces pierreries, à moins qu'on ne les porte à Paris. Je sais encore moins comment faire passer au Roi d'Espagne l'argent que l'on trouvera, le commerce des lettres de change étant si fort interrompu. Il y a à la

ſuite de la Reine les Ducheſſes de Médina Sidonia, de Veraguas, d'Oſſone, de Popoli, & pluſieurs autres Dames, à qui Sa Majeſté fait les amitiés qu'elles méritent, pour l'attachement qu'elles lui témoignent. Une ſi nombreuſe ſuite cauſe beaucoup d'embarras pour les logements, & ne laiſſe pas un moment de libre à la Reine & à moi: de ſorte, Madame, que je ſuis très-fatiguée. Cependant il faut prendre courage juſqu'à la fin, & mettre ſon eſpérance en Dieu. J'aurois encore, ce me ſemble, mille choſes à vous dire; mais la plus importante eſt de vous aſſurer, Madame, que je vous ſuis entiérement dévouée.

LETTRE II.

De Mad. de Maintenon à Mad. des Urſins.

Ce 4 Juillet 1706.

J'Ai à répondre à deux de vos lettres, Madame: l'une du 17 de Juin, l'autre du 24.

Vous voilà hors d'incertitude, & ſortie de Madrid. C'eſt, Madame, une grande

démarche, & vous en connoissez mieux que moi toutes les conséquences. Je vous souhaite présentement à Pampelune. Il me semble que vous y serez en sûreté, en attendant que nos troupes se joignent à celles de Sa Majesté Catholique. Mais, Madame, nos ennemis sont bien forts par-tout, & chaque mauvais événement nous affoiblit. Vos Espagnols nous trahissent : les Flamands nous abandonnent, & Dieu paroît irrité contre nous.

Le Maréchal de Tessé a fait de son mieux dans une entreprise qui n'étoit pas de son goût. Il a été malheureux ; & il est bien juste de le consoler. On a voulu faire de même pour M. le Maréchal de Villeroi. Et si vous saviez, Madame, les marques d'amitié que le Roi lui a données dans toute cette triste occasion, vous ne pourriez vous empêcher de blâmer votre ami de les recevoir si mal. Pour moi, je n'ai osé lui écrire, quand j'ai vu la maniere dont il répondoit aux lettres du Roi. Et je n'ai pu croire que les miennes ne fussent pas rejettées avec encore plus de dureté. Le Maréchal de Villeroi n'est accusé que d'incapacité & de malheur. Le Roi a vu si sûrement & de si près le peu de confiance que l'armée a en lui, & les clameurs de Paris ont été

ſi grandes, qu'il a été forcé à ce changement, & qu'il ſe ſeroit toujours repenti, s'il ne l'eût pas fait. J'ai vu de près la violence que le Roi s'eſt faite; & l'amitié pour le Maréchal de Villeroi eſt encore plus grande que je ne la croyois. Il n'y a eu en tout cela, ni cabale, ni intrigue : je vous en réponds.

Ces changements de Généraux font de nouveaux embarras. M. de Vendôme quitte l'Italie, & déſole ſon armée par ſon abſence, dans le même temps que le Prince Eugene reçoit une augmentation de troupes; & que M. de Savoye eſt ſorti de Turin pour aller encore le fortifier de ſa perſonne & de ſa Cavalerie, ou pour aller au-devant de quelques ſecours par mer.

Le Maréchal de Villeroi, outré & abattu, demeure chargé, pour quelque temps encore, de l'affaire ſi difficile de Flandre.

Le Maréchal de Villars a tant fait de repréſentations pour n'aller pas en Italie, que le Roi s'y eſt rendu, & y envoye M. de Marſin. Ils ſont ſi éloignés les uns des autres, qu'il ſe paſſera bien du temps avant qu'ils ſoient chacun dans leurs poſtes.

Paris & l'armée de Flandre ſont raſſurés depuis qu'on a nommé M. de Ven-

dôme. Dieu veuille qu'il réponde à ce qu'on attend de lui ! Il fera de son mieux : mais la besogne est bien gâtée.

Me voici, Madame, à votre lettre du 24 Juin : & vous voilà sortie de Madrid, sans savoir quand vous y rentrerez. Il est bien sûr que c'est pour le mieux qu'on vous conseille Burgos. Mais je crois, par la suite de vos lettres, que vous irez à Pampelune : & il me semble que c'est où vous serez le plus en sûreté, en attendant que nos troupes arrivent. Vous aviez bien prévu, Madame, que vous pourriez vous trouver dans de grandes extrêmités, & bien éloignée des délicatesses & de l'abondance de Rome. Mais pourriez-vous vouloir que cette aimable Reine fût sans vous ? Elle fait de nouveaux remerciments au Roi son grand-pere de vous avoir envoyée en Espagne, & paroît sentir ce que vous faites pour elle. Vous êtes bien fine, Madame, si M. le Chevalier des Pennes dit vrai. Et les deux Rois que vous trahissez ne pourroient gueres vous faire plus de mal que les deux Princes que vous servez. Ce qui revient de ce monstre, Madame, est au-dessus de tout ce qu'on peut dire, & il est affligeant de voir des François capables de telles actions.

Jugez, Madame, de ce que je souffre de vous savoir avec la Reine, manquant de tout, moi qui sens de la pitié pour ce qui s'appelle des misérables. Me. la Duchesse de Bourgogne me lisoit hier votre lettre, qui nous coûta bien des larmes. Cette Princesse m'inquiète fort d'être aussi pénétrée de douleur dans une grossesse. Elle a pourtant du courage, & se contraint en public. Mais les bontés dont elle m'honore font qu'elle se répand sans mesure avec moi.

Il est bien vraisemblable que M. le Cardinal Portocarrero n'a pas de bonnes intentions, de vous avoir refusé votre seule ressource. Les Anglois ne consulteront pas les Curés : ainsi le Cardinal ôte un secours au Roi, & le donne à ses ennemis!

Je crains bien qu'on ne trouve pas grand'chose des pierreries de la Reine : & je ne doute point des difficultés de trouver de l'argent & de le faire tenir.

Je sens une grande tendresse pour les Dames qui ont suivi la Reine. Plaise à Dieu que Sa Majesté se trouve en état de les en récompenser! Quelle extrémité, Madame, d'en avoir laissé, pour n'avoir pas cent pistoles à leur donner! Je ne fais que vous dire, Madame, entre l'envie

que j'ai de recevoir de vos lettres, & celle que j'aurois que vous prissiez pour votre repos le temps que vous me donnez. Faites au moins comme vous avez fait cette fois-ci, en renvoyant le Roi à la lettre que vous me faisiez l'honneur de m'écrire. Je vois tout ce qui passe par M. de Torcy. Ainsi, Madame, ne mandez pas les mêmes choses. Je donnerois mon sang pour vous soulager & pour vous servir.

LETTRE III.

De Mad. des Ursins à Mad. de Maintenon.

Burgos, 15 *Juillet* 1706.

LEs couriers ne passent point régulièrement à Burgos, Madame, & nous n'avons nos lettres qu'après qu'elles ont été à l'armée du Roi. Cela me retarde le plaisir de recevoir les vôtres, & sera peut-être cause que vous n'aurez pas si souvent des miennes. Je ferai mon possible néanmoins pour me donner l'honneur de vous écrire toutes les semaines. Il y a beaucoup d'apparence, Madame, que les

affaires de ce Pays nous fourniront à l'avenir des nouvelles plus agréables à vous mander. La malheureuse affaire de Flandre avoit achevé d'avilir les Castillans. Ils supposoient que les troupes de France ne repasseroient point en Espagne : &, à notre sortie de Madrid, les ennemis leur faisoient croire que leurs Majestés Catholiques ne pensoient qu'à se retirer en France. De-là est venue la facilité que quelques Villes ont eue à rendre l'obéissance à l'Archiduc, & c'est un miracle que le mal n'ait pas été plus grand. Aujourd'hui que l'armée Françoise est quasi à portée de joindre le Roi, tout le monde reprend courage, Ségovie s'est déja armée contre les Portugais. Les autres Villes s'associent pour se défendre, & fournissent ce qu'elles peuvent de vivres & d'argent. Les troupes Espagnoles marquent aussi tant de bonne volonté, que nous commençons à craindre que les ennemis n'abandonnent Madrid avant que nous soyons en état de les attaquer. S'ils étoient assez hardis pour risquer une bataille, le regne de l'Archiduc finiroit bientôt en Castille. Peu de Portugais retourneroient chez eux, & Sarragosse ne pourroit pas rester longtemps dans la révolte. L'Andalousie & les autres Provinces voisines font des ef-

forts si considérables, qu'il ne paroît pas que nous ayons à craindre de ce côté-là, ni pour Cadix.

Valladolid, qui sembloit branler, peut-être par l'infidélité de quelque Ministre, donna le 7 de ce mois une marque très-authentique de sa fidélité : car chacun sortit de sa maison, hommes, femmes & enfants, les armes à la main, & criant avec une telle fureur : *Vive Philippe cinq, & meurent les traîtres!* qu'on a regardé comme un bonheur, que cette démonstration n'ait pas été suivie de la mort de tous ceux qu'on soupçonnoit être affectionnés à la Maison d'Autriche. Ces Provinces-ci, toutes pauvres qu'elles sont, s'efforcent d'amasser de l'argent pour donner au Roi. Nous sommes déja sûrs de huit mille pistoles : & quoique nous ne les ayons pas encore, j'en envoyai une bonne partie, il y a trois jours, à M. l'Ambassadeur, ayant trouvé le moyen de me la faire avancer ici sur ma parole. Nous négocions une affaire qui pourra en produire quinze mille. Ce seroit un secours considérable dans ce temps de désordre, & dans lequel tout commerce est interrompu. On nous mande d'Arragon, que plusieurs grosses Villes se sont associées pour se défendre mutuellement,

& pour attaquer même Saragosse. Le mal est que nous n'avons point d'armes à leur fournir pour leur argent, & que ces peuples en demandent. Enfin, Madame, si Dieu nous aide à conserver les Indes & le Royaume de Naples, nous n'aurons pas perdu beaucoup à sortir de Madrid. Au contraire, leurs Majestés, dans cet événement, auront vu ceux qui leur sont fideles, & connoîtront les gens qui favorisent leurs ennemis. La Reine est très-mal logée ici, & manque de tout. Elle le supporte avec tant de courage, que Sa Majesté n'y paroît pas sensible. Je ne sais en vérité, Madame, s'il y a une autre Princesse au monde qui sût comme elle trouver dans son propre fond de quoi se consoler d'une vie aussi pénible.

Je plains M. le Maréchal de Tessé, & il mérite vos bontés. Ce n'est point par sa faute assurément qu'on a commencé le siege de Barcelone un mois trop tard, & on ne sauroit lui attribuer les autres inconvénients qui ont fait échouer cette entreprise. On lui reproche de nous avoir fait sortir de Madrid, en ramenant les troupes par la France : mais il pouvoit arriver pis, s'il avoit trouvé les rivieres débordées par l'Arragon.

Pour ce qui est de M. le Maréchal de

Villeroi, je ne le reconnois point dans tout ce que vous me faites l'honneur de me dire de son procédé. Après tant de coups malheureux, il devoit être le premier à demander son rappel. C'est l'unique parti qu'il avoit à prendre. Que les hommes sont à plaindre! & qu'ils savent peu ce qui leur convient, Madame, quand le désespoir dérange leur lumiere naturelle! Le Roi me paroît encore plus grand, dans la pitié qu'il a de lui en cette occasion, que par toutes les autres vertus qui obligent ses propres ennemis à l'admirer. Et je suis très-fâchée que le public ne sache pas ce détail : preuve sans contredit que Sa Majesté est le meilleur ami & le plus honnête homme du monde. Je serai plus hardie que vous, Madame : car je vais écrire à M. le Maréchal de Villeroi. Je vous enverrai néanmoins la lettre ouverte, afin que vous la supprimiez si vous trouvez qu'elle ne convient pas. Mon dessein est de le louer, comme s'il avoit fait ce qu'il auroit dû faire : n'étant pas permis, ce me semble, de blâmer extrêmement un ami si estimable & si malheureux.

Mon Dieu! que je crains que toutes ces désagréables affaires ne fassent trop de peine au Roi, & n'alterent sa santé!

Le reste m'embarrasse peu, parce que Dieu & Sa Majesté y remédieront. Mais je frémis, quand je pense à ce dernier malheur. Il y a sans doute, Madame, de très-grands inconvénients à faire passer M. de Vendôme en Flandre. Tout autre Général ne conduira point ses projets si bien que lui, & il est à craindre que son armée n'ait pas la même confiance en celui qui lui succédera. J'espere beaucoup néanmoins de Mr. le Duc d'Orléans. Un neveu du Roi se fera toujours adorer des troupes : & si Turin se prend, il se trouvera si supérieur aux ennemis, qu'il pourra facilement rendre tous leurs efforts inutiles.

Je n'ose imaginer les raisons qui ont empêché M. de Villars de passer en Italie. J'en trouverois peut-être qui me révolteroient contre lui. Tout bien considéré, je crois que le Maréchal de Marsin convient mieux dans cette place.

Le Chevalier des Pennes mériteroit qu'on lui fît son procès, s'il ne prouvoit pas ce qu'il avance, quand on ne voudra pas le regarder comme un fou. Vous le croyez pis encore avec raison, Madame : & je suis persuadée que le Roi ne pense pas différemment. Soyez donc seulement en garde, je vous supplie, contre

l'usage que quelques gens feront de ses extravagances. M. Amelot m'écrit qu'il croit devoir m'avertir que cette affaire réveille mes anciens ennemis, & il me plaint fort d'être toujours en bute à des foux ou à des frippons. Je vous envoye, Madame, la lettre que le Chevalier des Pennes m'écrivit avant que de passer en France. Elle vous fera connoître le caractere du personnage, & qu'au moins il ne me regardoit pas pour lors comme une ennemie du Roi d'Espagne. Le procédé de cet homme-là passe tous mes raisonnements, & seroit capable de me donner de l'horreur pour tout le genre humain, si je ne m'étois mise en tête depuis long-temps de regarder la plupart des choses avec indifférence. Pour vous égayer un peu, Madame, il faut que je vous fasse la description de mon appartement. Il consiste en une seule piece qui peut avoir douze à treize pieds de tout sens, une grande fenêtre, qui ne ferme point, exposée au midi, occupe toute une face. Une porte assez basse me sert pour entrer dans la chambre de la Reine : & une autre plus étroite, me conduit dans un passage tortu, où je n'ose aller, quoiqu'il y ait toujours deux ou trois lampes allumées, parce qu'il est si mal pa-

vé, que je me romprois le cou. Je ne saurois dire que les murailles soient blanches, car elles sont très-sales. Mon lit de voyage est le seul meuble que j'y aye, avec un siege ployant, & une table de sapin, qui me sert alternativement pour mettre ma toilette, pour écrire & pour manger la desserte de la Reine, n'ayant ni cuisine, ni peut-être d'argent pour en tenir une. Sa Majesté n'en fait que rire, & souvent j'en ris aussi. Mais au nom de Dieu, que Madame la Duchesse de Bourgogne ne s'en afflige pas! car j'ai été encore beaucoup plus mal en voyage. L'espérance que j'ai que le Roi d'Espagne battra avant la fin du mois les Portugais, s'ils osent l'attendre, me fait oublier qu'on peut être mieux. Et je donnerois encore mon lit pour que vous n'eussiez plus la fievre. Je suis pénétrée, Madame, de la confiance dont vous m'honorez. Soyez persuadée, je vous supplie, que jamais personne n'a été si absolument dévouée à une autre que je vous la suis.

LA PRINCESSE DES URSINS.

P. S. Je vous envoye, Madame, la lettre que la ville de Séville a écrite au Roi, parce qu'elle vous fera plaisir. Les autres Villes d'Andalousie mandent à peu

près la même chose, & paroissent très-résolues à demeurer fideles à Sa Majesté. Le Roi vient d'écrire à la Reine que l'armée Portugaise ayant marché à Guadalajara, M. le Duc de Berwick a jugé à propos de se retirer à Fianca : & Sa Majesté ajoute qu'il pourra bien aller jusqu'à Almansa, pour n'être plus obligé de reculer, espérant d'y joindre bientôt toutes les troupes de France. Avon a surpris un Courier des ennemis, par lequel on a su que l'Archiduc vient à Saragosse, & que son dessein est de se joindre aux Portugais avec les troupes qu'il amene de Catalogne. Ainsi, Madame, tout se prépare à une grande action; puisque nous devons croire que Mylord Galowai risquera une bataille, s'il reçoit ce secours, à moins qu'il ne veuille auparavant aller à Madrid faire proclamer Roi d'Espagne l'Archiduc. Nous nous flattons qu'il y sera mal reçu, qu'il verra qu'on ne donne point à un peuple un maître malgré lui, & qu'il faudra verser bien du sang Espagnol avant que de faire crier *Vive l'Archiduc*. Redoublez vos prieres, Madame, & celles de vos Anges de St. Cyr : car nous en avons grand besoin. Je vous plains bien de voir plusieurs personnes de vos amis mourir, & d'appréhender encore de perdre deux

de vos filles de cette Maison, dignes de votre estime, & de l'honneur de votre amitié. C'est, de tous les malheurs de la vie, celui qui me paroît le plus sensible.

LETTRE IV.

De Mad. de Maintenon à Mad. des Ursins.

A St. Cyr, ce 18 Juillet 1706.

ENfin, Madame, nous eûmes hier des nouvelles d'Espagne, & toujours fort mauvaises, comme nous devions les attendre. Quel spectacle de voir cette Reine éprouver à dix-huit ans le renversement d'un Royaume, errer de ville en ville, chercher quelque lieu où l'on veuille la recevoir! Mais il est encore plus étonnant, Madame, qu'elle soutienne l'état où elle est, avec la soumission & le courage que vous me mandez. Cependant, Madame, il me paroît bien difficile de se flatter de quelque espérance. Si vous perdez une bataille, tout est perdu dans ce moment. Si vous ne la donnez pas, vous perdez tout, peut-être un peu plus lentement; mais vous perdez tout. Dieu

veuille inſpirer le Roi & M. de Berwick ! Je ſoutiens toujours qu'il faut les laiſſer faire, & qu'on ne peut conduire de ſi loin. Nous ne l'avons que trop expérimenté. Je ne puis m'empêcher de vous dire ſans que perſonne m'en ait chargée, que Mr. & Madame d'Albe montrent ici un grand zele pour les deux Rois. Ils ſont aimés & eſtimés dans ce pays-ci, & diſent de bon cœur, *Vive Philippe V* : *& la Reine !* dont ils content des merveilles. Meſdames Royales ſont à Oneille & non à Gênes. Juſqu'ici M. le Duc d'Orléans mande de Turin que ce ſiege ſera très-long encore : de ſorte, Madame, que je meurs de peur, qu'on n'y perde bien des gens, & par les armes & par les maladies qui viendront bientôt. Quelle cruauté que la guerre ! & pourquoi tous ces Princes ſe perſécutent-ils les uns les autres, & font-ils périr tant d'hommes ? Je ſuis dans une grande triſteſſe, & je ne vois rien que d'affreux. J'eſpérerois de votre côté, ſi nos troupes étoient en bon état quand elles joindront le Roi : mais cela n'eſt guere vraiſemblable. M. le Chevalier des Pennes eſt un monſtre : on ne peut l'appeller autrement. Je ferai ſavoir votre honnêteté par M. le Cardinal de Janſon, que je dois entretenir à Marly. Le plus mal-

heureux des hommes, Madame, c'eſt le Maréchal de Villeroi. Il refuſe la ſeule conſolation qu'il pouvoit avoir par les bontés du Maître, qui ne ſont point changées pour lui. Le Roi ne pouvoit ſe diſpenſer de faire ce qu'il a fait : & vous l'auriez conſeillé, ſi vous aviez été ici. Je ſuis ſi accablée de chagrins, que je ſens un peu moins cette aventure que je n'aurois fait dans un autre temps. Cependant je ſuis fâchée du parti d'aigreur & de ſécherreſſe que le Maréchal de Villeroi prend avec ſes véritables amis. Plût à Dieu, Madame, que vous fuſſiez bien paiſible dans les Royaumes d'Italie ! Lui ſeul connoît le dénouement de toutes ces malheureuſes affaires. Je crois, Madame, que vous en ſouffrez beaucoup. Mais je ne ſaurois croire que vous vouluſſiez que cette Reine, que vous aimez tendrement, fût ſeule à Burgos. Je vis l'autre jour Me. de Caylus, qui me demanda comment notre Cour étoit contente de vous, & qu'on faiſoit courir des bruits à Paris que vous étiez plus mal que jamais : que ces bruits donnoient de l'inquiétude à M. le Duc de Noirmoutier, à qui vous écrivez fort peu. Je lui dis, Madame, ce que j'en ſais, & combien je le ſais ſûrement : & je la chargeai d'en rendre compte à M. votre

frere. J'admire la rage & l'inutilité de ces diseurs de nouvelles. Mais, Madame, nous avons présentement bien d'autres maux à souffrir.

Le Roi est en parfaite santé. Notre Princesse est moins incommodée qu'à sa premiere grossesse. Que je suis fâchée que votre Reine ne soit pas dans le même état! les Castillans en seroient encore plus affectionnés. Je vous estime, Madame, au-delà de toutes les expressions. Je vous aime tendrement, & je ne puis vous le dire aujourd'hui avec un autre tour, ni aussi respectueusement que je le devrois.

LETTRE V.

De Mad. des Ursins à Mad. de Maintenon.

Burgos, 30 Juillet 1706.

DEpuis que la Reine est ici, Madame, il n'a pas passé un seul courier pour la France en cette Ville. On les a dépêchés du camp du Roi, apparemment par Pampelune. C'est ce qui a fait que je n'ai pu avoir l'honneur de vous écrire que par des particuliers qui alloient à

Bayonne. En ce moment il en passe un du Maréchal de Berwick, que l'on ne peut retarder : de sorte, Madame, que je n'ai le temps que de vous dire que la Reine est, graces à Dieu, en bonne santé, malgré l'état violent où elle se trouve. En vérité, Madame, quand je pense qu'entre aujourd'hui, demain & après demain, Sa Majesté Catholique doit donner une bataille d'où dépend sa gloire & sa Couronne, je vous avoue que je suis dans une si terrible agitation, que je n'ai de courage que ce qu'il m'en faut pour vous dire que je suis plus à vous qu'à moi-même.

P. S. Les prieres publiques se font continuellement en cette Ville, où Sa Majesté assiste tous les jours, & prie Dieu de bon cœur, je vous assure. J'espere qu'il protégera un Prince & une Princesse qui sont en vérité deux Anges. Quelle joie, Madame, sera-ce pour notre Roi, s'il apprend que le Roi son petit-fils ait vaincu ses ennemis ! & quelle satisfaction pour nous, Madame, qui prenons une part si sensible à tout ce qui a rapport à Sa Majesté ! Je n'ai le temps d'écrire qu'à vous, Madame. Et encore, qu'est-ce que je vous écris, sur-tout dans des circonstances aussi critiques que

celles-ci, & aussi fécondes en raisonnements ?

LETTRE VI.

De Mad. de Maintenon à Mad. des Ursins.

St. Cyr, ce 7 Août 1706.

NOus sommes dans l'espérance du gain d'une bataille, & dans une grande impatience d'en recevoir la nouvelle. Votre derniere lettre, Madame, me transit, en me disant qu'il y va de la vie & de la Couronne du Roi d'Espagne. Et votre Reine en a écrit une à Madame sa sœur qui m'a bien attendrie par la piété dont elle est pleine. En vérité, nous ne vivons pas dans une telle agitation, & nous en aurons pourtant encore pour quatre ou cinq jours. M. le Maréchal de Villeroi arriva enfin hier au soir, & vit le Roi dans ma chambre. Il n'y avoit que Mad. la Duchesse de Bourgogne & moi ; mais nous n'entendions pas la conversation. L'entrevue fut triste, & remplie de marques de bonté de la part du Roi. Il m'amena le Maréchal de Villeroi au mo-

ment où j'étois seule, notre Princesse n'y étant plus. Le Maréchal m'a envoyé demander à me voir ici, & je l'attends. Il a vu M. de Vendôme sur le chemin, & a voulu le voir; il n'a nulle aigreur contre lui. Il n'est pas de même sur M. Chamillart. Il va à Paris pour trois ou quatre jours, & reviendra prendre le bâton, & faire à son ordinaire. Je crains qu'il n'essuye bien des désagréments de la part des Courtisans, dont il n'a pas lieu d'être fort satisfait. M. de Vendôme nous a fort rassurés sur les affaires d'Italie. Il prétend que Turin ne sera point secouru, & qu'il sera pris au commencement de Septembre. Nous avons toujours de l'inquiétude sur la flotte, qui n'est pas encore partie. La tranchée n'étoit pas encore ouverte devant Menin le 4 de ce mois. Notre armée se rassemble. Dieu veuille la protéger! Il est vrai, Madame, que le Roi auroit grand besoin de recevoir quelque bonne nouvelle. Il seroit bien sensible à la gloire du Roi son petit-fils, & à son retour à Madrid. La satisfaction de la Reine ne nous sera pas indifférente. Je ne saurois croire que Dieu ne se déclare pas pour eux. On ne cesse de prier ici pour leurs intérêts, depuis le jour de St. Jacques qu'on commença des prieres particulieres.

5 *Août.* Je vis hier ici M. le Maréchal de Villeroi très-affligé, mais très-sensible aux bontés qu'il a retrouvées dans le Roi. Il est aigri contre bien des gens, & je crains qu'il n'y en ait qui se mêlent entre les uns & les autres pour les aigrir encore. On me dit hier au soir que la flotte ne doit se mettre en mer que le 15, & que la tranchée est ouverte devant Menin du 5 de ce mois. Dieu veuille, Madame, vous conduire à Madrid, & vous y donner du repos! Personne ne vous est, Madame, plus tendrement dévouée que je le suis pour toute ma vie.

LETTRE VII.

De Mad. de Maintenon à Mad. des Ursins.

A St. Cyr, ce 12 Septembre 1706.

QUand vous vous donnez à cœur joie de m'écrire, Madame, vous faites un très-grand plaisir au mien, sur-tout lorsque vos affaires vont un peu bien : il seroit à desirer qu'elles ne tirassent pas en longueur : car je crains toujours la flotte pour vous, quoiqu'on assure que c'est nous qu'elle menace. On a peine à com-

prendre ſon retardement. Je crois que la Reine Douairiere ſera mieux en France qu'en Eſpagne : car, ſans connoître ſon caractere particulier, il me ſemble qu'il eſt très-vraiſemblable qu'elle eſt dans les intérêts de l'Archiduc. Il n'y a guere d'apparence, Madame, que nous ayons de bonnes nouvelles de Turin. La longueur du ſiege & les maladies ont affoibli notre armée ; & Mr. le Prince Eugene eſt bien près de M. le Duc d'Orléans. Mon Dieu ! Madame, que tout ceci eſt long, & qu'il paroît difficile de s'en bien tirer ! M. de Vendôme a pourtant une très-belle armée en Flandre, & pétille de faire quelque choſe : mais le Roi ne croit point qu'il ſoit à propos de rien haſarder à la fin d'une campagne. Nous avons été bien ſurpris, Madame, de voir le Sieur Orry contremandé : mais nous ſommes raſſurés quand nous voyons que cela s'eſt fait de concert avec vous. Je ſerois bien affligée ſi vous penſiez autrement que votre Ambaſſadeur, ou qu'il penſât autrement que vous. J'eſpere trouver de vos nouvelles en arrivant ce ſoir à Verſailles. Le Roi compte toujours de partir pour Fontainebleau le 23 de ce mois. Il y va par complaiſance pour M. le Dauphin, & par charité pour les habitants de ce lieu-là, qui ſeront ruinés

nés si l'on n'y va plus. Ses plaisirs deviennent des œuvres de charité. La Cour n'y sera pas si belle qu'à l'ordinaire : car notre Princesse y brille beaucoup, & elle demeurera à Versailles avec une grande partie des Dames: de sorte que nous serons seuls, & très-affligés d'être éloignés d'elle. Le Roi en est encore plus fâché que je ne l'aurois cru, & n'y auroit point été sans les deux raisons que je vous marque. M. le Duc de Bourgogne y viendra aussi : mais je doute qu'il soit trois semaines sans retourner à Versailles. C'est toujours le plus saint & le plus amoureux des Princes. Oui, Madame, je passe à votre Reine le défaut de vous trop aimer : elle peut le pousser trop loin, & je suis bien-aise de l'avoir prévu. Certainement les deux Savoyardes feroient tourner la tête à nos Princes si elles le vouloient. Je plains bien le Roi d'Espagne d'être séparé de ce qu'il aime, sans en être consolé par une bataille. Je ne mérite point par moi-même que vous ayez de l'amitié pour moi : mais, en vérité, j'en suis digne par les sentimens que j'ai pour vous. Il est aisé à vos ennemis de vous attaquer : il leur est difficile de vous nuire.

LETTRE VIII.

De Mad. des Urſins à Mad. de Maintenon.

Burgos, 23 *Septembre* 1706.

LA lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Madame, de St. Cyr, du 12 de ce mois, m'afflige par le peu d'eſpérance que vous m'y montrez qu'on prenne Turin, & par le mauvais état où notre Flandre ſe trouve par les nouvelles conquêtes qu'y font nos ennemis. M. de Vendôme jugeoit plutôt par l'ardeur de ſon zele pour nos Rois, que par la poſſibilité qu'il y avoit, quand il aſſuroit que M. de la Feuillade ſe rendroit maître de la place qu'il aſſiege, avant que M. le Prince Eugene eût le temps de joindre M. le Duc de Savoie, puiſque le contraire eſt arrivé. Mais, quelque habile Général qu'il ſoit, je ne ſuis pas ſurpriſe qu'il ne puiſſe pas deviner juſte un événement ſi éloigné, & dont par conſéquent il n'a pu démêler les principales circonſtances qui changent quelquefois les projets les plus aſſurés. Cela cependant ne doit point décourager, puiſque M. le

Prince de Vaudemont m'a assuré depuis peu, que nos troupes sont encore très-supérieures en quantité & en qualité. D'ailleurs, elles ont à leur tête un bien grand Prince, qui ne respire que la gloire, aussi-bien que le Maréchal de Marsin qui sert sous Son Altesse Royale. Je voudrois bien, Madame, adoucir votre inquiétude, en vous mandant quelque nouvelle agréable de notre malheureuse Espagne; mais je suis privée de cette consolation. Il est vrai que l'Archiduc s'en retourne à Valence, selon ce qu'on mande, & qu'il laisse la Castille libre de ce côté-là. Cependant cinq ou six mille Portugais qui étoient assemblés près de Salamanque s'en sont rendus maîtres. Ils ont brûlé plusieurs Eglises : & non contents d'un pareil sacrilege pour satisfaire leur fureur, les Religieux d'un Couvent de l'Ordre de St. Jerôme, qui étoient hors de la Ville, & qui s'étoient signalés par leur fidélité pour leur Souverain légitime, pendant que tant d'autres font des actions indignes de l'habit qu'ils portent, ont tous été égorgés. Je vous avoue, Madame, que cette barbarie perce le cœur. La Reine, qui vient dans cet instant de savoir tout cela, en est touchée jusqu'au vif : car son naturel, qui est excellent, ne lui permet pas de

n'être pas infiniment ſenſible aux mauvais traitements qu'on fait à de ſi bons ſujets. Toutes les particularités de cette funeſte expédition ne ſont pas bien éclaircies encore. J'aurai l'honneur, Madame, de vous répondre par la premiere occaſion à quelques articles de votre lettre du 12, & ſur-tout de M. Orry. Je vous aſſure fort, en attendant, que M. Amelot & moi ne ceſſerons pas d'être unis. J'appréhende furieuſement notre retour à Madrid; car quoique je ſois très-aiſe d'y voir Leurs Majeſtés Catholiques, & d'y jouir en mon particulier d'une auſſi bonne converſation que celle de cet Ambaſſadeur, elle me devient inſupportable quand il me parle d'affaires. Je crains toujours d'être trompée & de me tromper : je ſais d'ailleurs que cela me fait haïr; & il eſt impoſſible qu'à la longue, l'on ne s'attire l'averſion des gens qui ne veulent que le déſordre, & qui fuyent plus que la mort la dépendance du Prince auquel ils doivent obéir. Ayez ſoin, Madame, de votre ſanté, je vous en ſupplie. L'air de Fontainebleau ne vous eſt pas, je crois, trop bon : je voudrois que le Roi eût pu ſe diſpenſer d'y aller, & qu'il n'eût point quitté Me. la Ducheſſe de Bourgogne. Je comprends fort qu'on aime à la voir, & à vivre avec elle.

LETTRE IX.

De Mad. des Urſins à Mad. de Maintenon.

Madrid, 19 *Août* 1713.

IL s'en faut de beaucoup, Madame, que toute la Catalogne ſoit ſoumiſe. Barcelone & Cardone perſiſtent dans la rébellion; & les Allemands ont fait connoître en cette rencontre qu'il ne ſont pas fort religieux obſervateurs de leur parole. Sa Majeſté Catholique en a informé le Roi, & l'a prié en même-temps de l'aider des choſes dont elle manque, pour forcer ces infideles peuples à rentrer dans leur devoir, & elle l'eſpere de ſa bonté & de ſa tendreſſe. J'ai cependant lu au Roi & à la Reine tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire d'obligeant pour Leurs Majeſtés. L'état de votre ſanté, dont je ne ſuis point contente, troubleroit fort la mienne, ſi je ne faiſois réflexion que vous vous êtes ſouvent trouvée attaquée & affoiblie, & que vos forces ſont revenues aſſez grandes pour vous en étonner vous-même. Je ne ferois pas trop fâchée, Madame, d'être témoin des

galanteries que M. de Pontchartrain fait à Me. sa femme, & que M. le Chancelier devînt son rival. Je trouverois cela assez amusant. Il faut bien quelquefois se faire des idées agréables pour se délasser des choses sérieuses. Aurois-je oublié, Madame, de vous faire part du soupçon très-mal fondé de Milord Lexington? Il s'imagina que j'apportois du retardement pour mon propre intérêt à la conclusion du Traité de Commerce entre S. M. Cath. & S. M. Br., qui par conséquent retardoit la paix, fondé sur ce qu'on ne lui donnoit point de réponse aussi-tôt qu'il l'auroit voulu. Quand toutes les difficultés furent applanies à sa satisfaction, il fut si honteux d'avoir mal jugé de mes intentions, qu'il vint de la meilleure foi du monde m'en demander mille pardons, disant qu'il savoit même que j'avois employé toute mon habileté pour qu'on finît cette affaire. Il me confessa qu'il avoit écrit ses téméraires jugements en Angleterre, & qu'il les avoit communiqués à M. de Bonnac pour qu'il en fît autant à la Cour de France. Et je suis si satisfaite de la sincérité de son procédé, que je l'en ai plus estimé depuis. Je ne sais si cet Envoyé m'a rendu autant de justice. Il auroit plus de tort qu'un au-

tre, m'ayant plus d'une fois sondée, & connoissant mon désintéressement & mon zele sans bornes pour nos Rois, & s'étant servi de moi en plusieurs rencontres, & ayant eu sujet de remarquer que je vais toujours au bien. Vous regardant comme la meilleure de mes amies, Madame, permettez-moi de vous demander comme une preuve de l'honneur de votre amitié, de me parler franchement là-dessus. Je n'en ferai aucun mauvais usage. Je pardonnerai le mal qu'on m'a voulu faire : & je vous proteste que la seule raison qui excite ma curiosité, ne vient que du desir que j'ai de régler ma conduite à l'avenir avec un homme que vous savez mieux que personne ; Madame, que j'aurois voulu servir de tout mon cœur, & qui y auroit si mal répondu : ce qui ne me seroit nullement nouveau. Encore une fois, je vous supplie instamment de vouloir bien m'éclaircir, ou de me dire : *Non, Madame, je ne vous répondrai pas*, qui est un langage que vous m'avez appris à comprendre. Mon dévouement pour vous & ma reconnoissance dureront autant que ma vie.

P. S. Il est revenu au Prince de Robecq que M. le Comte de Solre veut exiger de Me. sa femme deux choses très-

déraisonnables, & que c'est ce qui cause le retardement du départ de la mere & de la fille ; ce qui les fâche extrêmement. D'ailleurs, Madame, il est de mauvaise grace qu'une Dame, que la Reine a fait l'honneur de nommer pour être à elle, fasse paroître si peu d'empressement pour occuper cette place. Je me garderai bien de juger de si loin, qui a tort de M. ou de Me. de Solre, que j'honore tous deux. Mais je ne puis m'empêcher de desirer que leurs contestations finissent, ni de vous supplier de vouloir bien contribuer à cette bonne œuvre, soit par vous-même, ou par quelques-uns de vos Lieutenants auxquels vous êtes en droit de commander. Me. la Maréchale de Noailles, cousine germaine de Me. la Comtesse de Solre, est très-efficace dans ce qu'elle entreprend. Elle pourroit, ce me semble, être chargée de cette commission, puisqu'elle n'exigera rien que de juste & de propre à radoucir les esprits d'une famille qui lui est si étroitement alliée, & qui ne doit pas donner des scenes au public. Mes yeux sont toujours malades : je les perdrai peut-être : mais je ne veux pas m'affliger d'avance.

Lettre de Madame des Ursins, qui annonce la naissance d'un Prince plus beau que le Prince des Asturies.

Lettre de la même pour presser le départ de M. Helvetius, que le Roi d'Espagne envoye chercher pour la Reine.

Lettre du 20 Mars 1417. Madame des Ursins rend le témoignage le plus avantageux à la conduite de Mr. Helvetius.

LETTRE X.

De la même à la même.

Au Pardo, 27 Juillet 1714.

JE ne sais pourquoi, Madame, je n'ai point reçu de vos lettres le dernier ordinaire. Je crois qu'il faut que je vous fasse mon compliment sur ce que M. Voisin est Chancelier, puisque l'on dit que vous avez toujours conservé une estime & une amitié particuliere pour lui, depuis qu'il s'est mêlé des affaires de St. Cyr & de celles de Mrs. de Caylus, ayant eu occasion par-là de connoître toutes ses bonnes qualités. Ses amis se réjouissent que le Roi l'ait trouvé digne d'être revêtu d'une charge si importante & si honorable; & ceux de son prédécesseur le louent de s'en être dépouillé, pour ne plus penser qu'à une vie tranquille. Des

sentiments si différents font voir que la plupart des choses ont deux faces, & que chacun les interprete selon son humeur, ou selon ses intérêts. M. le Maréchal de Berwick a cru que M. Orry étoit plus nécessaire ici qu'à l'armée : c'est pourquoi il est revenu. M. le Duc de Popoli y est aussi depuis hier. Sa Majesté Catholique, Madame, pour faire connoître qu'elle a été contente de la conduite qu'il a tenue en Catalogne, l'a honoré aujourd'hui de l'Ordre de la Toison : & cela a été approuvé. M. le Duc de Berwick écrit au Roi d'Espagne que le siege s'avance, & qu'il espere qu'il sera bientôt fini. Je serois bien fâchée pour l'amour de lui & de toute l'armée, qu'ils eussent des chaleurs aussi piquantes que celles que nous avons depuis peu : car cela l'incommoderoit fort. Malheureusement pour moi, elles m'empêchent de dormir : & comme il n'y a point d'endroits où on pense plus que dans ses draps & où les tristes réflexions du passé se rappellent plus vivement à la mémoire, j'aimerois mieux les passer debout. Je souhaite que les vôtres soient plus tranquilles, & que vous m'aimiez toujours un peu.

LETTRE XI.

De Mad. de Maintenon à Mad. des Urfins.

Fontainebleau, 17 *Septembre* 1714.

NOus partageons bien vos inquiétudes, Madame, fur le fiege de Barcelone. Et nous attendons avec une extrême impatience quel aura été le fuccès de cet affaut général qu'on y devoit donner ces jours-ci. Je vous crois en repos préfentement fur la fanté de M. le Dauphin. Il eft vrai qu'il ne fait que trop reffouvenir de Madame la Dauphine. Il eft plus beau qu'elle n'étoit : & il en a toutes les graces, qui valent mieux que la beauté. Si tous les Miniftres avoient l'efprit auffi folide que M. le Chancelier, les affaires feroient aifées à mener. Je le confirme tous les jours dans la bonne opinion que j'ai de lui. Vous & moi, Madame, vivons, fi je l'ofe dire, dans le pays des révolutions. M. le Cardinal del Giudicé nous a paru ici une très-bonne tête, très-affectionné au Roi fon Maître, tendrement attaché au Prince des

Asturies, & rempli d'estime pour vous, touché du mérite & de la bonté du Roi, pénétré de desir de conserver l'union entre nos deux Rois : & tout cela, Madame, nous préparoit à sa disgrace. Le Maréchal de Villeroi a été comme exilé, malheureux, brouillé avec son Maître, & le voilà comblé d'honneurs & de marques de confiance, qui le charment du côté de l'amitié, & qui l'enrichissent plus qu'aucun autre grand Seigneur. Nous l'attendons Jeudi 20 de ce mois. Je crois que le Maréchal de Villars arrive aujourd'hui, charmé de ce qu'il vient de faire, & toujours engoué du Prince Eugene; mais avec le chagrin de n'avoir pas hérité de M. de Beauvilliers. Il n'y a que pour notre pauvre Roi & Reine d'Angleterre, qu'il ne se fait point de révolution. Et cette nation remuante demeure en repos depuis vingt-six ans. Elle recommencera peut-être à se brouiller, quand elle aura un Roi; ce qui doit être au premier jour. La description que vous me faites de la Reine d'Espagne est très-équivoque. Un mot, quand vous l'aurez vue, m'en donnera une juste idée. Le Latin, l'Allemand, l'Espagnol, le François, la danse, la peinture, sont d'agréables talents, quand ils se trouvent avec

de la piété & de la raison. S'ils sont seuls ; je n'en fais pas grand cas, ni vous non plus.

Me. la Princesse d'Epinoy retourna hier à Paris, pour faire demain les noces de Mlle. de Verchis. Elle doit la ramener ici, bien résolue de la garder, & de ne la point lâcher dans notre Cour. Elle a assez de courage pour soutenir cette résolution ; ce qui est bien rare, mais pas sans exemple. M. d'Antin a toujours dans le jardin de Diane un grand cabinet paré & éclairé pour le jeu de tous ceux qui veulent y venir : l'Electeur y joue tous les jours, & nos Princesses toutes les nuits; c'est-à-dire, Madame la Duchesse & ses filles. Me. la Duchesse de Berry se renferme fort dans sa maison, & ne marque pas qu'on lui fasse plaisir quand on va lui faire sa cour. Me. la Duchesse d'Orléans conserve sa grossesse, & s'en trouve bien : elle me fit l'honneur hier de venir chez moi : elle joua au piquet, & n'avoit rien à me dire. La grande Princesse de Conti reçoit chez elle ce qu'il y a de plus grave à la Cour en hommes & en femmes. Le Roi, qui jouit d'une parfaite santé, est plus engoué que jamais de Fontainebleau, où il s'est fait le plus bel appartement qu'on puisse voir. Et voilà par quels plaisirs nous tâchons d'abréger le songe de la vie ! Je

ne veux point, Madame, vous dire de mes nouvelles, car je ne ferois par-là que m'attirer vos remontrances. Vous entendrez assez ce que je pense. Mais connoissez aussi clairement l'attachement & le respect que j'ai pour vous.

LETTRE XII.

De Mad. des Ursins à Mad. de Maintenon.

Ce 29 Septembre 1714.

CArdone s'est enfin rendu, Madame, à discrétion, après quelques fanfaronnades mal soutenues. Il ne reste plus rien dans la Catalogne qui ne soit soumis. Et l'on a quelque lieu d'espérer que Majorque suivra l'exemple de cette place : ce qui est bien à souhaiter, puisque cela épargnera la vie aux gens qui iront l'attaquer. Le Roi d'Espagne a donné la Toison à Mylord Toynmoth, qui lui a apporté les détails de la prise de Barcelone, & a accordé à M. le Maréchal de Berwick quelques autres graces qu'il lui avoit demandées pour un autre de ses enfants, & pour quelques principaux domestiques, étant bien-aise de lui faire quelque plaisir. Ce

Général a eu l'honneur d'écrire à S. M., qu'il viendroit lui faire sa cour à Madrid, où il sera reçu avec les témoignages d'affection & d'estime qu'il mérite. La nouvelle Reine entrant dans ce Royaume est bien heureuse de n'y plus trouver de guerre. Celle que nous avons perdue ne se seroit pas sentie de joie de jouir de la paix, après avoir essuyé de cruelles peines de toutes manieres. Dieu lui réservoit apparemment une plus parfaite consolation. Vous m'en donnez une, Madame, en m'assurant que le Roi & M. le Dauphin se portent bien. Rien n'est plus agréable que ce petit Prince; & M. le Prince de Cellamare, qui arriva ici hier de Burgos, où il a laissé M. le Cardinal del Giudicé, m'a assuré que le peintre ne l'a point flatté. Je voudrois fort qu'on pût trouver les moyens d'ajuster l'affaire que s'est faite le Cardinal en cette Cour, en conservant l'autorité du Roi son maître. Je ne sais si on pourra en venir à bout : on y travaille avec bonne intention de réussir. Je suis ravie, Madame, de vous voir tous les jours plus contente de la solidité de l'esprit de M. le Chancelier, parce que rien n'est plus rare. Cependant rien n'est plus important pour le bien de l'Etat, auquel toutes sortes de raisons doivent l'at-

tacher. Plus je vis, & plus je vois qu'on n'eſt jamais ſi proche des revers de la fortune que quand elle favoriſe, ni ſi près d'en recevoir des faveurs que lorſqu'elle nous maltraite. C'eſt pourquoi, Madame, ſi l'on avoit de la ſageſſe, on recevroit avec modération ſon inconſtance. Je crois que M. le Maréchal de Villeroi a trop de tendreſſe pour le Roi, pour exercer cette vertu dans tous les témoignages de bonté qu'il lui donne. Seroit-il poſſible que M. le Maréchal de Villars eût aſſez de regret de n'avoir pas hérité de M. de Beauvilliers, pour que ſon bonheur en fût troublé? On ne parle que de l'amitié qui eſt entre lui & le Prince Eugene. J'appréhende fort, Madame, que le Roi & la Reine d'Angleterre n'éprouvent point en leur faveur l'inconſtance naturelle des Anglois. Notre Religion me paroît un obſtacle invincible à leur rendre la Couronne qui leur appartient, à moins qu'il ne plaiſe au Seigneur de s'en mêler. Quelle affreuſe ſituation que la leur! Je n'y ſaurois faire de réflexion, ſans m'attriſter vivement. Je loue infiniment le courage de Me. la Princeſſe d'Epinoy, du parti qu'elle a pris à l'égard de Mlle. ſa fille. Quelque difficile qu'il ſoit à ſoutenir, elle n'eſt capable que d'en prendre de bons. Elle

me marque ſouvent, Madame, les obligations qu'elle vous a, & les reſſent autant qu'elle doit. Je me ſouviens qu'autrefois les Dames jouoient un peu le jour, & les hommes la nuit. Vous m'apprenez que la mode en eſt changée, ſans que j'en ſois ſurpriſe. Il eſt plus obligeant pour vous, Madame, que Me. la Ducheſſe d'Orléans aille chez vous ſans avoir rien à vous dire, que ſi elle vous viſitoit pour vous demander quelque grace. C'eſt ſigne qu'elle ſe plaît en votre compagnie. La ſienne m'a paru très-aimable quand elle étoit en liberté : avec ſon air endormi & froid, elle dit des choſes fines & qui plaiſent. Il convient tout-à-fait à Me. la Princeſſe de Conti de repréſenter dans ſon appartement avec des perſonnes graves, & il ſeroit à deſirer que chacun remplît auſſi dignement ſon perſonnage. Le mien eſt plein de choſes grandes, riantes, ſingulieres, & déſagréables. Vous ne faites point trop mal de ne me point dire de vos nouvelles, ſi vous ne voulez point mettre ma patience à bout. Je vous comprends malgré votre ſilence : comprenez de même, je vous ſupplie, juſqu'où va mon attachement tendre & reſpectueux pour la plus charmante amie du monde.

LETTRE XIII.

De la même à la même.

Tolozette, 10 *Janvier* 1715

VOus avez dû être bien étonnée, Madame, si vous avez appris le traitement que j'ai reçu de la Reine d'Espagne, quand je devois m'attendre à un tout différent. Sa Majesté ma chassée honteusement, en me disant des injures, à Jadrague, où le Roi d'Espagne m'avoit ordonné d'aller pour lui témoigner son impatience de la voir, & pour lui présenter une lettre de sa part, extrêmement obligeante. J'ai l'honneur, Madame, d'en informer le Roi. Comme je ne doute pas qu'il ne vous la communique, je ne vous répéterai pas la même chose. Je ne sais comment j'ai pu résister à toutes les fatigues du voyage. On m'a fait coucher sur la paille, & jeûner d'une maniere bien opposée aux repas que j'avois coutume de faire. Je n'ai pas oublié dans le détail que j'ai pris la liberté d'écrire au Roi, que je ne mangeois que deux vieux œufs par jour. J'ai cru que cette circons-

tance l'exciteroit à avoir pitié d'une fidelle ſujette, qui ne mérite, ce me ſemble par aucun endroit, un pareil mépris. Je vais à St. Jean-de-Luz, pour me repoſer un peu, & ſavoir ce qu'il plaira au Roi que je devienne. Je penſe, Madame, qu'il ſeroit fort à propos qu'on m'envoyât en ce lieu-ci quelqu'un de votre Cour, auquel vous puſſiez vous fier, & moi auſſi, puiſqu'il ſeroit bon que je lui parlaſſe à cœur ouvert ſur plus d'une matiere ſoit de France, ſoit d'Eſpagne. Je mande à M. de Torcy à cet égard à peu près la même choſe. Permettez-moi, Madame, de vous adreſſer ma lettre pour notre ami M. le Maréchal de Villeroi. Je me flatte qu'il ne ſera pas inſenſible à tout ceci, & que ma ſituation l'affligera. Honorez-moi, Madame, de votre précieuſe amitié. Elle me ſoulagera de tout.

LETTRE XIV.

De la même à la même.

St. Jean-de-Luz, 20 Janvier 1715.

CONcevez-vous bien, Madame, la ſituation où je me trouve? traitée à la vûe de toute l'Europe, avec plus

de mépris par la Reine d'Espagne, que si j'étois la derniere des misérables! Je suis pourtant une des premieres sujettes du Roi, envoyée à la Cour d'Espagne pour y occuper les premieres places: honorée avec succès de la confiance des deux plus grands Monarques du monde. Et l'on veut me persuader que le Roi a agi de concert avec une Princesse qui m'a fait traiter avec tant de cruauté! Je regarde donc ces bruits comme une preuve de la noirceur d'une infâme cabale qui a juré ma perte. C'est ce qui m'a déterminée à prier M. de Lanti, (1) mon neveu, d'aller à votre Cour découvrir au Roi tout le mystere de cette surprenante affaire, dont les suites pourroient être

(1) M. le Duc de Lanti a les originaux de la plupart de ces lettres. Je tiens la copie que je donne au public, de feu M. le Président de Montesquieu. Dans le Recueil de M. le Duc de Lanti, il y a une lettre de l'an 1709, où il est parlé d'une cabale, mais assez obscurément; une autre du 24 Avril 1713 sur l'éducation d'un Prince, & sur les qualités de son Gouverneur, qui est un chef-d'œuvre; & quelques-unes où Me. de Maintenon désapprouve fort le crédit qu'on avoit donné en Espagne à M. Orry, & la prétention d'une Souveraineté qui faisoit retarder la signature de la paix avec les Hollandois.

dangereuſes, ſi Sa Majeſté n'en coupoit promptement la racine. Il aura l'honneur de vous en faire auſſi le détail. Car j'ai trop bonne opinion de vous, Madame, pour ſoupçonner que vous lui refuſiez votre porte. Cet événement eſt trop ſingulier pour qu'il vous ſoit permis de ſuivre les coutumes établies dans toutes les Cours, de tourner le dos à tous les malheureux. Et d'ailleurs votre grand cœur s'y oppoſeroit. Vous pourrez le queſtionner. Il vous rendra bon compte de tout : il a de l'eſprit & de la diſcrétion. Je crains pour mes trois Princes dont on ne ménage pas aſſez la conſervation, & je tremble pour leur pere. J'attendrai les ordres du Roi à St. Jean-de-Luz, où je ſuis dans une petite maiſon ſur le bord de la mer. Je la vois ſouvent agitée, & quelquefois calme : voilà les Cours, voilà ce que j'ai vu, voilà ce qui m'eſt arrivé, voilà ce qui excite votre généreuſe compaſſion. Je conviendrai facilement avec vous, qu'il ne faut chercher la ſtabilité qu'en Dieu. Certainement on ne peut la trouver dans le cœur humain : car qui étoit plus ſûre que moi du cœur du Roi d'Eſpagne?

M. le Maréchal de Villeroi, qui ne ſe vante point de ſes bonnes actions, ne

vous aura peut-être pas dit qu'il m'a envoyé une lettre de change. Ce procédé répond au reste de ses vertus. Je n'aurois pas fait difficulté de m'en servir, si j'en avois eu besoin. Mais le Roi d'Espagne y avoit pourvu en me dépêchant un courier à Lerma, pour me porter de l'argent. On continue à Bayonne à insinuer, autant qu'on le peut, que le Cardinal del Giudicé est autorisé du Roi dans tout ce qu'il a fait contre l'autorité de Sa Majesté Catholique. Je n'ai point oui parler de lui, quoique j'ose dire qu'il m'ait dit, & répété cent fois à tout le monde, que sa maison & lui m'avoient des obligations infinies. Le voilà donc du nombre de mes ennemis! Depuis quatorze ans que j'ai été en Espagne, je puis avancer que je ne m'en suis point fait d'autres que ceux que j'ai connus pour l'être de nos deux Rois. Cependant vous m'avertissez que tout est partagé entre mes ennemis qui triomphent, & mes amis consternés. Les premiers devroient au moins cesser de l'être, s'ils m'envioient ce grand rôle qu'ils prétendoient que je jouois. Ils ne doivent pas néanmoins s'attendre que je sois humiliée de ne le plus représenter : c'est devant Dieu que je le dois l'être, & que je le suis. On me mande que la fa-

veur de l'Abbé Alberoni eſt au plus haut point. C'eſt le plus grand malheur qui puiſſe arriver au Roi. Une infinité de Courtiſans indignes & ingrats s'attachent à lui. Dieu les béniſſe !

Lettre de la même, de Bordeaux du 5 Février, pleine de remercimens pour M. de Maintenon, de reconnoiſſance pour le Roi de France, de craintes pour le Roi d'Eſpagne, & d'inſinuations malignes contre la Reine, qui court à toute bride, & revient au palais la nuit.

Lettre d'Etampes du 23 Février.

Lettres de Paris, d'Avril & de Mai, pour lui demander une audience, & pour annoncer ſon départ pour Rome.

LETTRE XV.

De la même à la même.

Paris, 6 *Juin* 1715.

J'Ai prié M. le Maréchal de Villeroi de vous faire la lecture d'une Lettre de M. de Torcy, qui me mande mot pour mot ce que le Roi d'Eſpagne a répondu au Roi ſur le conſeil qu'il lui avoit donné

de ſuivre ſon exemple à mon égard. Je ne reconnois point Sa Majeſté Catholique dans ce refus. Et je vois clairement par la maniere dont elle s'explique, ſi contraire à ſa généroſité, que cette réponſe lui a été inſpirée par des ames bien éloignées de connoître la véritable gloire. Auſſi me gardé-je bien d'attribuer à ce Prince des ſentiments ſi bas. J'ai mis mes yeux entre les mains de M. de St. Yves : perdre ma vue & ma faveur, ce ſeroient trop de malheurs à la fois. Le reſte de ma vie ne ſera occupé qu'à prier Dieu pour la conſervation de mon bienfaiſteur, & pour celle de la perſonne dont le mérite & la vertu m'ont le plus touchée. Reconnoiſſez-vous, Madame, dans cet éloge; & rendez-vous autant de juſtice que vous avez accoutumé d'en rendre à tous ceux qui ſont connus de vous.

Oſerois-je vous demander ce qu'il vous ſemble de la difficulté que le Pape fait de me recevoir à Rome, la patrie commune de tous les Chrétiens, & que je puis regarder comme ma ſeconde, puiſque j'y ai mon domicile, & que les plus criminels y trouvent d'ordinaire un aſyle? C'eſt ce qu'on appelle la meſure comble pour moi. Chaſſée d'Eſpagne avec indignité,

gnité, accueillie avec bonté du Roi dont j'ai l'honneur d'être sujette, privée néanmoins de la consolation de lui faire ma cour, pressée par mes meilleurs amis de sortir de son Royaume, comme si ma présence y embarrassoit: tout cela, en vérité, Madame, me paroît incroyable! Et je ne sais comment j'ai des forces pour soutenir un si cruel état. Je n'ai point encore reçu l'argent que le Roi m'a fait la grace d'ordonner qui me soit délivré. Mr. le Maréchal de Villeroi & M. de Torcy m'ont assurée que le Roi veut bien prendre sur son compte que Leurs Majestés Catholiques ne trouveront point mauvais que je me retire chez moi à Rome. Après le refus qu'elles lui ont fait de me donner des marques de quelque gratitude, je ne sais si elles auront cette déférence. Auriez-vous cru, Madame, lorsque vous me conseilliez de ne pas quitter Madrid, que je ne trouverois pas un lieu où mettre le pied? Que de choses j'aurois à dire là-dessus, que la prudence veut que j'étouffe! Le bruit court que la Reine d'Espagne vous a écrit, & qu'elle souhaite un commerce avec vous. Je voudrois que vous en fissiez votre amie. Et je me flatte qu'elle n'efface-roit point dans votre cœur l'adorable

Princesse qui l'a précédée, non plus que vos bontés pour moi.

Lettre pour obtenir la permission de prendre congé du Roi.

LETTRE XVI.

De Mad. de Maintenon.

St. Cyr, ce 11 *Septembre* 1715.

IL faut baisser la tête, Madame, sous la main qui nous a frappées. Je voudrois de tout mon cœur que votre état fût aussi heureux que le mien. J'ai vu mourir le Roi comme un Saint & comme un Héros. J'ai quitté le monde que je n'aimois pas : je suis dans la plus aimable retraite. Et par-tout je serai toute ma vie, &c.

LETTRE XVII.

De Mad. des Urſins.

Beauvoiſin, 27 *Septembre* 1715.

VOs bontés, Madame, m'ont toujours touchée : mais j'ai été attendrie de la maniere dont vous m'exprimez votre douleur. Votre fermeté augmente mon admiration. Et rien ne prouve mieux combien vous méritiez votre état paſſé, que cette indifférence ſur votre état préſent. Heureuſe qui pourroit vous imiter, car ce monde n'eſt pas digne de nos regards. Mais il faudroit votre courage & votre vertu. Vous allez vivre avec de ſaintes Filles qui vous doivent leurs perfections : & moi j'ignore encore où je pourrai mourir.

LETTRES DES PRINCES A Me. DE MAINTENON.

LETTRE I.

Du Roi d'Espagne (1) à Mad. de Maintenon.

Madrid, *ce* 23 *Juin* 1701.

JE n'ai jamais douté, Madame, de l'amitié que vous avez pour moi; & j'y suis, je vous assure, très-sensible. Je suis aussi fort obligé au Comte d'Ayen de tout le bien qu'il vous a dit de moi. Mais je ne mérite pas encore tant de louanges. Je ne fais que commencer; & c'est seulement de ma bonne volonté qu'on peut répondre & me savoir quelque gré. J'au-

(1) Philippe V, Duc d'Anjou, fils de Monseigneur, né le 19 Décembre 1683.

rois fort grand besoin d'être bien secouru : car j'ai trouvé toutes choses dans un-étrange état, & sur-tout mes finances ; & sans elles, on ne peut rien faire. Je vous remercie de la part que vous prenez à mon mariage. Dieu veuille qu'il soit heureux. Je le lui demande tous les jours, & vous prie, Madame, de le lui demander pour moi. Je n'ai pas oublié le Comte d'Ayen sur la Toison que je lui ai promise. Je lui tiendrai ma parole. Faites mes complimens à Madame la Duchesse de Bourgogne. Je lui écrirai une autre fois moins sérieusement, puisqu'elle le veut, & je quitterai la Golille. On ne peut être plus sensible que je le suis à l'amitié que le Roi a pour moi : & quoique je lui écrive fréquemment, je vous prie, Madame, de lui en témoigner mon extrême reconnoissance, le plus souvent que vous pourrez, & d'être persuadée pour toujours de mon amitié & de mon estime.

LETTRE II.

Du même à la même.

Madrid, ce 3 Septembre 1701.

J'Ai appris, Madame, avec bien du chagrin, que vous aviez été malade. Mais comme on m'a mandé en même-temps que vous preniez du quinquina, j'espere que la fievre vous aura quittée. Je ne doute point que la maladie de Me. la Duchesse de Bourgogne n'ait contribué à votre mal : car je connois la bonté de votre cœur. Pour moi, j'ai été délivré de cette inquiétude, ayant seulement su qu'elle étoit guérie. Je vous prie de vouloir bien lui en témoigner ma joie. Je vous remercie des soins que vous avez pris pour me procurer le portrait du Roi, que j'attends avec grande impatience. La Duchesse d'Harcourt m'a rendu compte de l'intérêt que vous prenez à ce qui me regarde, & je vous en remercie. Je pars Lundi pour m'aller marier. Je n'ai pourtant point encore de nouvelles du départ de la Reine. Je vous prie, Madame, de compter sur toute mon estime & sur toute mon amitié.

LETTRE III.

De Me. de Maintenon au Roi d'Espagne.

Septembre 1701.

JE suis confuse & bien reconnoissante de la bonté de Votre Majesté, d'avoir donné un moment d'attention à la maladie que j'ai eue, & de vouloir m'assurer elle-même qu'elle est bien-aise du retour de ma santé. Je puis bien dire avec vérité à Votre Majesté, qu'elle n'a personne plus attachée à elle que je le suis, & que je m'intéresse à ses plus petites affaires, comme aux plus grandes. Son divertissement même ne m'est pas indifférent, & j'avois pris de grands soins de bien instruire M. la Duchesse d'Harcourt, pour qu'elle y contribuât de tout son pouvoir. J'espere que votre Majesté trouvera de la joie avec la Reine, qu'on dit être pleine d'esprit. M. la Princesse des Ursins est très-propre à vous aider à la former. Il ne faut pas que Votre Majesté l'abandonne à faire sa volonté, comme la bonté du Roi a abandonné Madame la Duchesse de Bourgogne, qui a tant mangé

& tant veillé, qu'elle en a été à la mort. Je me ſouviens que vous diſiez un jour dans mon cabinet, qu'il falloit contraindre la jeuneſſe. Voici le temps de mettre cette maxime en pratique. Ces deux Princeſſes ont été très-bien élévées & fort retenues ; de ſorte que la nôtre s'eſt livrée à la liberté qu'on lui a laiſſée, & abuſé de ſon bon tempérament. Mais ſi ſa maladie a dû être regardée comme un effet du déréglement de la vie qu'on faiſoit, elle a d'ailleurs été bien glorieuſe à notre Princeſſe, qui y a montré toute la Religion qu'on pouvoit deſirer. Elle voulut ſe confeſſer, & le fit dans des diſpoſitions & avec un courage & une réſignation que ſon âge ne promettoit pas. Sa raiſon & ſa patience n'étoient pas moins ſurprenantes dans un naturel ſi vif. Mais il ne faut pas parler de mort, ſans dire à Votre Majeſté, qui l'aura bien appris d'ailleurs, que nous en venons de voir une qui a dû réjouir le Ciel, & qui a édifié tous ceux qui en ont été témoins. Je ne parle pas ſeulement des gens de bien, mais les plus libertins de la Cour ne voyoient pas le Roi d'Angleterre ſans étonnement. Il a été ſix jours ſans qu'on pût rien eſpérer pour ſa vie. Tout le monde le voyoit : il com-

munia deux fois ; il parla à ſon fils , à ſes domeſtiques Catholiques , aux Proteſtants, à notre Roi, à la Reine, & à toutes ſes perſonnes de ſa connoiſſance : mais tout cela avec une préſence d'eſprit, une paix, une joie, un zele, une fermeté, une ſimplicité dont tout le monde revenoit charmé. Quand on ouvrit ſon corps, les Médecins & les Chirugiens prenoient quelque choſe pour en faire des Reliques : les Gardes trempoient leurs mouchoirs dans ſon ſang : les autres faiſoient toucher leurs chapelets. Je crains d'abuſer de la patience de Votre Majeſté, à qui l'on a peut-être mandé toutes ces particularités. Votre piété, Sire, vous les fera goûter. Nous ſavons qu'elle la conſerve, & qu'elle ne perd pas d'occaſions d'en donner des marques. Je n'ai point d'avis à donner à Votre Majeſté. Il ne revient d'elle qu'une conduite qui paſſe tout ce qu'on pouvoit en attendre. Nous n'avons à lui ſouhaiter qu'un peu plus de ſecours, juſqu'à ce qu'elle puiſſe tout faire par elle-même. Le Roi voit avec beaucoup de peine que le Duc d'Harcourt ne revient point de ſa maladie : c'eſt un homme à conſerver. Vous ſavez les ſervices qu'il vous a rendus, & nous connoiſſons votre reconnoiſſance. J'eſpere

que le portrait du Roi partira bientôt : nous n'en avons point qui en approche. Tout le monde, Sire, vous porte ici dans son cœur : on passe bien des heures à parler de Votre Majesté, & l'on envie le bonheur de l'Espagne. Dieu veuille qu'elle le connoisse, & combler Votre Majesté de toutes sortes de bénédictions !

MAINTENON.

LETTRE IV.

Du Roi d'Espagne à M. de Vendôme.

Ce 2 Juin.

MOn Cousin, j'ai appris par votre lettre, & par ce que m'a dit le Comte de Colnero, les mouvements que vous vous donnez pour entrer en campagne. Je ne m'en donne pas moins de mon côté pour vous aller joindre au plutôt ; & si des affaires très-essentielles que j'ai ici ne me retenoient, jointes à l'arrivée du Légat que j'attends, je serois déja parti : car j'appréhende que vous ne battiez les ennemis avant que je sois arrivé. Je vous permets pourtant de secourir Mantoue : mais demeurez-en-là, & attendez-moi pour le reste. Rien ne

peut mieux vous marquer la bonne opinion que j'ai de vous, que de craindre que vous ne fassiez trop pendant mon absence. Je compte de me rendre à Final à la fin du mois. Assurez tous les Officiers François de la joie que j'aurai de me trouver à leur tête, & soyez bien persuadé de mon estime pour vous.

LETTRE V.

Du Roi d'Espagne à Mad. de Maintenon.

A Buen-Retiro, ce 17 Juin 1703.

JE suis bien fâché, Madame, après avoir été si long-temps sans vous écrire, de recommencer dans une occasion qui vous est douloureuse, puisque c'est pour vous témoigner la part que je prends à la perte sensible que vous avez faite (de M. le Comte d'Aubigné). Je vous ai trop d'obligations pour ne me pas intéresser vivement à tout ce qui vous touche. Vous savez que je ne suis pas homme à faire de longs compliments; mais je me pique d'être vrai & d'avoir un bon cœur. Ce sont deux qualités que vous avez reconnues & cultivées en moi: ainsi vous

devez être sûre, puisque je vous le dis, que personne au monde ne vous estime plus que je le fais, ni ne vous aime plus parfaitement que PHILIPPE.

Lettre de la Reine d'Espagne sur le même sujet.

LETTRE VI.

De la Reine d'Espagne (1) à Mad. de Maintenon.

Madrid, ce 24 Mai 1704.

VOus me laissez si long-temps sans me donner de vos nouvelles, que je ne puis m'empêcher de vous écrire pour vous en demander. Donnez-moi en tout vos conseils : j'en ai toujours eu besoin, mais beaucoup plus présentement. Je crois que vous ne doutez pas de l'affliction où je suis depuis le départ de la Princesse des Ursins. J'ai été fort touchée de voir qu'on m'ôtoit si cruellement une personne

---

(1) Marie-Louise-Gabrielle de Savoye, seconde fille de Victor-Amedée II, mariée par Procureur à Turin, le 11 Septembre 1701, morte à Madrid le 24 Février 1714.

qui étoit fort éloignée de mériter ce traitement, non-seulement par sa qualité & par l'amitié que le Roi & moi avions pour elle, mais aussi par sa conduite dont je suis témoin. On ne sauroit avoir plus de zele qu'elle en a pour tout ce qui regarde le Roi mon grand-pere, & on l'a pu connoître en beaucoup d'occasions. Enfin, je vous assure qu'il est bien cruel d'être sacrifiée à une cabale de mal-honnêtes gens, qui n'ont pour objet que leurs intérêts, & pour guides que leurs passions. Si je commence cet article, je ne le finirai pas sitôt : ainsi il vaut mieux le laisser, & vous prier d'écouter le Chevalier du Bourg qui vous rendra cette lettre, & qui a été témoin de tout ce qui s'est passé. Vous pouvez croire tout ce qu'il vous dira : c'est un homme vrai. Pour moi, je ne vous demande autre chose, si ce n'est que vous contribuiez à détromper le Roi mon grand-pere sur le sujet de la Princesse des Ursins, qui est assurément fort innocente. Je me flatte que vous voudrez bien le faire, non-seulement parce que c'est rendre témoignage à une pauvre innocente qui est accusée fort injustement, mais aussi parce que vous ne sauriez me faire un plaisir plus sensible. Faites, au nom de Dieu, que nous vous le-

devions, & que je puiſſe vous compter au nombre de mes amies! Pour moi, j'y ſuis fort portée, ayant pour vous une eſtime & une amitié qui dureront autant que ma vie.

LOUISE.

LETTRE VII.

De la même à la même.

Madrid, ce 1 Novembre 1704.

VOtre commerce m'eſt trop agréable & trop utile, pour ne le pas continuer; & quoiqu'il ſoit tard, je ne puis laiſſer partir ce courier ſans vous écrire. Je commencerai par vous remercier de la viſite que je ſais que le Maréchal de Teſſé a faite à la Pr. des Urſins. Car quoique je ne ſache point encore de quoi il étoit chargé, ce n'eſt apparemment pour rien de mauvais. Je vous dirai, encore une fois, ce que je deſire touchant cette Dame, qui eſt, qu'on connoiſſe ſon innocence; qu'on lui donne quelques marques publiques de la bonté du Roi mon grand-pere, qui rajuſte l'affront public qu'on lui a fait: & enfin, qu'on la laiſſe

aller à la Cour. Je suis sûre que le Roi lui rendroit bientôt la justice qu'elle mérite, s'il vouloit bien l'entendre. C'est ce qu'il faut que vous fassiez. Je vous donne une belle occasion de montrer que vous aimez à protéger l'innocence opprimée. On l'a vu jusqu'ici. Je crois qu'on ne le verra pas moins cette fois, & que vous me donnerez cette consolation. Vous direz, peut-être, que dans toutes mes lettres, je vous dis toujours la même chose : je l'avoue. Mais à vous dire vrai, l'affaire en question me tient tant à cœur, qu'il me semble que je ne puis assez vous en parler. Mais pourtant il faut me taire pour vous prier en confidence de me mander une chose, qui est, si je dois écrire souvent ou rarement au pays où vous êtes, c'est-à-dire au Roi mon grand-pere, à Monseigneur, & à M. le Duc de Bourgogne. Si je suivois mon goût, j'écrirois sans cesse, sur-tout au premier. Mais quand il n'y a rien de nouveau, je n'ose le faire, de crainte d'importuner. Faites-moi donc le plaisir de me mander de quelle maniere je dois me conduire pour leur plaire, & pour leur marquer les sentiments vifs & sinceres que j'ai pour eux. Vous pouvez croire que je serai ravie de suivre tous les conseils que vous pren-

drez la peine de me donner, & que je les regarderai toujours comme venant d'une personne que je compte au nombre de mes amies. Ne craignez pas, comme vous me marquez dans votre lettre, tre, de vous rendre importune. Cela n'est pas facile, quand on a de l'esprit, & par-dessus cela, qu'on a pour vous autant d'amitié que j'en ai.

P. S. Bonne nouvelle. Enfin, le Roi mon grand-pere a accordé à la Pr. des Ursins d'aller à la Cour. Je vous en remercie très-fort, & vous prie d'en bien marquer ma reconnoissance au Roi. Après que vous aurez eu quelques conversations avec la Pr. des Ursins, je vous prie de me mander comment vous l'avez trouvée, & si elle a raison ou tort dans tout ce qu'elle vous dira.

LETTRE VIII.

De la même à la même.

Madrid, ce 28 Novembre 1704.

JE vous ai déja marqué ma joie sur la permission que la Pr. des Ursins a eue d'aller à Paris. Mais je ne puis m'empê-

cher de vous la répéter par un courier exprès que j'envoye à mon grand-pere, pour le remercier de tant de graces qu'il me fait. Car tout ce qui eſt pour la Pr. des Urſins, je le prends pour moi. En vérité, je ſuis charmée de l'amitié dont ce grand Roi m'honore, & j'oſe avancer que je la mérite par les ſentiments que j'ai pour lui. J'ai reçu ce matin votre lettre du 16 de ce mois, où vous me marquez ne pas accepter ma confiance, à cauſe, dites-vous, que vous ne pouvez pas me ſervir. Quoique vous en diſiez, je veux vous la donner : & certainement, ſi vous voulez, vous pouvez m'être fort utile. Vous ne pouvez pas me refuſer vos conſeils : quand on a votre eſprit & votre ſageſſe, on voit les choſes de loin. Je n'ai point beſoin, je vous aſſure, du témoignage de la Pr. des Urſins pour avoir bonne opinion de ma ſœur, ni pour l'aimer tendrement : vous ne ſauriez croire combien je ſuis aiſe de ce qu'elle m'écrit ſouvent : enfin, croyez que tout ce qui vient d'elle m'eſt très-agréable. Comme j'ai pluſieurs lettres à écrire ce ſoir, je ne ſaurois vous parler de pluſieurs choſes que je ſouhaiterois. Je les remets à une autre fois : & par celle-ci je ne ferai plus que vous prier de nouveau de vouloir être de mes amies.

LETTRE IX.

De la même à la même.

Madrid, *ce* 19 *Décembre* 1704.

VOus ſavez que je m'adreſſe à vous dans toutes les choſes que je ſouhaite, & que je crois néceſſaires au ſervice des Rois. La Princeſſe des Urſins s'eſt toujours flattée de trouver grace auprès de vous, dont elle m'a tant de fois, par mille traits aimables, fait connoître la juſtice & la bonté. Je vous prie avec les dernieres inſtances, de lui en donner les aſſurances ſans réſerve, en obtenant du Roi mon grand-pere ſon retour ici. Je ſerai ravie de devoir à votre amitié cette grace que je prends toute ſur mon compte. La Princeſſe des Urſins peut vous dire le cas que j'en fais. Je conjure ma ſœur de joindre ſes prieres aux miennes : & je lui marque une ſeule raiſon ſur l'importance de laquelle vous jugerez aiſément de celle du retour de la Princeſſe des Urſins. Comme je ne doute pas que ma ſœur ne vous montre ma lettre pour prendre les meſures que vous

jugerez à propos, je ne vous dis pas toutes les raisons qui me rendent la présence de la Princesse des Ursins nécessaire. Vous avez tant d'esprit, que je n'ai pas besoin de vous les expliquer. Mais je ne doute nullement que vous ne fassiez tout ce que vous pourrez pour que cette grace me soit accordée. Croyez que j'y serai toujours fort sensible, & que j'ai & aurai pour vous une estime & une amitié infinies.

P. S. Je vous envoye une lettre que le Roi vous écrit, par laquelle vous verrez que cette affaire ne lui tient pas moins à cœur qu'à moi.

LETTRE X.

De la même à la même.

Madrid, ce 16 *Janvier* 1705.

JE vis, l'ordinaire dernier, dans quelques nouvelles, que vous étiez un peu incommodée. Je m'intéresse trop à vous, pour ne vous en pas marquer mon inquiétude. Croyez que tout cela ne sont point compliments, mais choses qui sortent de mon cœur. Je me flatte avoir

bientôt une nouvelle raiſon de vous aimer, en apprenant que le Roi mon grand-pere m'aura accordé la grace que je lui ai demandée ſur la Princeſſe des Urſins. Car je vous aſſure que rien ne me fera tant de plaiſir par mille raiſons, mettant à part les principales qui regardent le ſervice des deux Rois. Je vous dirai que je ſuis perſuadée que ſi vous étiez témoin de la vie que je mene, vous n'oublieriez rien pour le retour d'une femme qui peut la changer. Il eſt vrai que quand je ſuis avec mon cher Roi, je n'ai beſoin de perſonne pour me conſoler d'être dans un pays tel que celui-ci. J'oublie alors toutes mes peines. Mais de tout le jour vous pouvez compter que je ne ſuis pas deux heures avec lui. Il eſt continuellement occupé par ſes affaires, par la chaſſe, ſon unique divertiſſement. Ainſi je paſſe ma vie ſeule tout le jour, ſeule dans ma chambre. La Princeſſe des Urſins vous dira combien les Eſpagnoles ſont divertiſſantes; & vous jugerez que je n'ai pas tort d'aimer mieux être ſeule qu'avec elles. Vous connoiſſez auſſi l'eſprit & l'humeur agréable de cette Princeſſe. Elle m'amuſoit fort quand elle étoit ici. Elle m'adouciſſoit le joug où je ſuis condamnée. Ainſi, quand ce ne ſeroit que par pi-

tié, vous êtes obligée en conſcience de demander fortement au Roi de me la renvoyer vîte. Mais cette raiſon n'eſt rien en comparaiſon de toutes les autres qui ſeroient trop longues à dire.

LETTRE XI.

De la même à la même.

Madrid, ce 22 Janvier 1705.

QUelle obligation ne vous ai-je point, Madame, de la grace que je viens d'apprendre en ce moment, que le Roi mon grand-pere m'a accordée de laiſſer revenir en ce pays-ci la Princeſſe des Urſins ? Je ne doute pas que vous n'y ayez eu beaucoup de part. Mes ſentiments ſur cela ſont inexprimables. Ce qu'il faut que vous faſſiez à préſent, c'eſt de preſſer la Princeſſe de venir le plutôt qu'elle pourra, quoique je croye qu'elle fera toutes les diligences poſſibles. Je ſuis charmée de mon grand-pere : il faut avouer que c'eſt un grand Roi, & qui ſait rendre juſtice à qui la mérite ! Je voulois vous dire ſur tout cela mille choſes : mais je ſuis ſi aiſe, que je ne ſais ni ce que je fais, ni ce que je dis.

Lettre de même date du Roi d'Espagne à Mad. de Maintenon, sur le même sujet.

LETTRE XII.

De la même à la même.

IL est, je crois, temps que je réponde à votre lettre du 22 Février. Vous aurez su par ma sœur la raison pourquoi je ne l'ai pas fait plutôt. Je vous avoue qu'il faut une meilleure plume que la mienne pour soutenir un commerce où vous mettez tant d'esprit & de sentiment. Je n'ai pas eu peu de plaisir de voir comment vous parlez de la Pr. des Ursins. La tendresse que j'ai pour ma sœur est si grande, qu'on ne la sauroit exprimer. Je crois que je mourrois de joie, si je la revoyois une fois en ma vie. La Pr. des Ursins peut vous dire tous les projets que j'ai faits pour arriver à ce bonheur, qui, au pis aller, comme vous dites, sera au mariage de mon neveu. Il est vrai que je ne serois pas fâchée d'avoir des enfants, par toutes les conséquences favorables que la fécondité des Reines porte après elle. Mais aussi je vous avoue que je ne suis point fâchée de n'avoir point

encore commencé. Je n'en ſouhaite que très-peu. Car, quoique je n'aye pas encore éprouvé, comme ma ſœur, ce que c'eſt qu'une groſſeſſe & des couches, je comprends fort bien que cela n'eſt pas aſſez bon, pour être tentée d'y revenir ſouvent. Il faut à cette heure que je vous gronde un peu touchant le manger de ma ſœur dont vous me parlez. Pourquoi ne la grondez-vous pas? Pour moi, je mange peu & des choſes qui ne puiſſent pas me faire de mal. Je vous aſſure que, ſur la demande que vous avez faite à la Pr. des Urſins qu'elle vous diſe mes défauts, elle a plus à vous répondre que quand vous lui demanderez mes vertus, qui ſont, pour mon malheur, en très-petit nombre. Je vous aſſure que je ne ſouhaite pas moins que vous, la priſe de Gibraltar & de Verue: car j'en connois l'importance. Vous me demandez de quoi vous pouvez m'entretenir pour me divertir : je vous dirai que je trouverai bon tout ce qui viendra d'une perſonne que j'eſtime & aime autant que vous. Mais, au nom de Dieu, écrivez-moi ſouvent! Je ne veux point vous incommoder; mais croyez que vous ne ſauriez me faire un plus grand plaiſir : que vos lettres ſoient gayes, qu'elles ſoyent triſtes, elles me ſeront toujours agréa-

bles, aussi-bien qu'au Roi, qui a pour vous des sentiments tels que vous pouvez desirer, & qui n'a pas été moins charmé de votre lettre que moi. Vous ne me faites pas un petit plaisir en me parlant de la passion que M. le Duc de Bourgogne a pour ma sœur. Car, selon moi, une femme ne sauroit être heureuse, si elle n'aime son mari, & si elle n'en est aimée. Ainsi je suis ravie que cela soit dans une personne que j'aime plus que moi-même. Comme je vous regarde comme une de mes meilleures amies, je ne puis m'empêcher de vous marquer l'extrême inquiétude où je suis, depuis que j'ai appris que la Princesse des Ursins a eu la fievre double-tierce : ce qui me fait attendre les couriers avec une très-grande impatience. Mes lettres doivent-elles être gaies ou tristes ? Conduisez-moi : car, à tout prix, je veux plaire. Vous avez beau dire que de trois cents lieues on ne sauroit guider personne. Je sais que vous avez les yeux très-bons. Donnez-moi donc cette marque d'amitié. Car, malgré mes bonnes intentions, malgré l'envie de me faire une réputation irréprochable, je ferai mille fautes, si vous ne m'aidez de vos conseils. Souvenez-vous de qui je suis sœur. Souvenez-vous de qui

qui je suis fille. Souvenez-vous combien je suis votre amie.

LETTRE XIII.

Du Roi d'Espagne à Me. de Maintenon.

Madrid, ce 16 Septembre 1707.

LA Princesse des Ursins m'a montré une lettre de vous, Madame, où vous m'accusez d'avoir de la sécheresse, de n'être point flatteur, & de ne me ressouvenir d'aucune Françoise. Je vous passe le reproche sur la flatterie; car il est vrai que je n'en ai guere. Je ne sais si je parois plus sec dans mes discours, que je ne le suis en effet par mes sentiments. Mais je ne me sens pas coupable d'oublier les Dames qui se ressouviennent de moi. Je les ai cru plus occupées des divertissements & des plaisirs de la Cour où elles se trouvent, que des affaires désagréables & importantes que j'ai presque toujours eu depuis le commencement de mon regne, jusqu'à cette heure. Et je ne me suis guere senti en humeur de badiner de Madrid, comme j'avois commencé à faire avec ces Dames, lorsque

je partis de Verſailles. Toutes choſes ont leur temps, Madame : je deviendrai gai, quand j'aurai ſujet de l'être : & je ne répondrois pas, ſi je puis une fois être aſſez heureux pour chaſſer mes ennemis de mes Royaumes, que je n'allaſſe en quelque endroit de France, remercier le Roi mon grand-pere de m'en avoir donné les moyens. C'eſt-là, Madame, où je prétends renouveller toutes mes anciennes connoiſſances, & jouer à colin-maillard, & à tel autre jeu qu'il plaira à Madame la Ducheſſe de Bourgogne & aux femmes de ſa Cour. Pour vous, avec qui je voudrois avoir un commerce dès à préſent, par l'agrément que j'y trouverois en toute maniere, trouvez bon que je vous diſe qu'il ne tiendra pas à moi. Je l'avois commencé autrefois à Barcelone, mais il me parut un peu languiſſant de votre côté. Je crus, à vous parler franchement, que vous vous en ſouciiez aſſez médiocrement. J'en jugerai mieux par la réponſe que je vous prie de me faire : ſi elle eſt telle que je la deſire, vous connoîtrez, Madame, combien j'eſtime tout ce qui part de vous. Mais quoi qu'il en puiſſe être, j'aurai toujours une extrême reconnoiſſance de vos bons offices auprès du Roi mon grand-pere ; &

vous aurez en moi un fort véritable ami, qui ſaura toujours rendre juſtice à votre mérite.

LETTRE XIV.

De la Reine d'Eſpagne à Mad. de Maintenon.

Madrid, ce 2 Octobre 1707.

IL y a bien long-temps, ma chere Madame, que je ne vous ai écrit. Je me flatte que vous n'en comptez pas moins ſur mon amitié : j'ai été dans deux états qui ne me permettoient guere d'écrire : mais je ne puis être davantage à recommencer un commerce qui m'eſt ſi agréable : & je ſuis bien-aiſe de vous faire remarquer que c'eſt vous qui l'avez laiſſé tomber, & moi qui veut le rétablir : c'eſt une marque que je m'en trouve mieux que vous : avouez-le-moi au moins de bonne foi. Je n'en ſuis pas ſurpriſe : je ſuis dans la ſolitude que je trouve partout également, ſoit à Madrid, ſoit à Retiro, qui eſt le plus grand voyage que je faſſe : & vous, Madame, vous êtes entourée de toutes ſortes de plaiſirs. Et

quoique vous les goûtiez assez médiocrement, & que la solidité de votre esprit & de votre piété vous occupe souvent de choses plus solides & moins divertissantes, vous ne laissez pas pourtant, étant dissipée par des occupations de toutes sortes d'especes, d'avoir moins de temps à me donner, que je n'en ai à vous faire part de ce qui me touche. N'est-ce pas, ma chere Madame, me mettre à la raison ?

Croyez-vous de bonne foi que je tâte de l'excuse que vous m'avez quelquefois donnée, d'être embarrassée du commerce que vous ayez avec moi, parce que vous ne savez, dites-vous, de quoi remplir vos lettres ? Si j'avois assez de bonté pour vous passer une telle raison, je ne mériterois guere que vous voulussiez prendre la peine de me donner de vos nouvelles : & vous ne devriez pas faire grand cas de l'amitié d'une personne qui jugeroit si mal de votre esprit. J'en ai suffisamment pour connoître & pour admirer le vôtre. Il suffit que vous vouliez bien dire quelque chose, pour qu'on prenne plaisir à l'entendre : il y a un tour singulier & aimable dans toutes vos expressions. Ainsi, ma chere Madame, il n'est pas nécessaire que j'aye une plus grande connoissance de la Cour où vous

êtes, pour que vous me fassiez part de mille bagatelles, qui ne laissent pas d'être curieuses à savoir. Elles seront plus de mon goût, je vous assure, que les grandes nouvelles, dont je n'ai que trop souvent la tête remplie. Nous attendons incessamment celle de la prise de Lerida : tout ce que mon oncle fait paroît fabuleux. Il viendra ici, d'abord qu'il aura fait cette conquête, faire la cérémonie du Baptême de mon fils. Je crois qu'il le trouvera beau. Si j'en voulois croire ma sœur, il le seroit moins que mon neveu. Car elle me parle de son fils, comme s'il n'y en avoit pas un si merveilleux. Quelque complaisance que j'aye pour elle, je ne puis en convenir, le Prince des Asturies n'ayant aucun défaut, & son visage étant tout rempli d'agréments. Personne ne le voit sans en être charmé : & la Princesse des Ursins, qui n'est point du tout accoutumée aux complaisances fades, me dit tous les jours que toute sa frayeur est qu'on ne vienne à idolâtrer ce Prince. Sa santé continue à être parfaite. Je voudrois bien que celle de ma sœur pût soutenir tout ce qu'elle fait. Elle m'a mandé que rien n'étoit si bon pour se bien porter que les divertissements, & que je ne me misse point en peine des fatigues qu'elle

prenoit. Il me semble qu'elle & M. le Duc de Bourgogne se tiennent assez passablement à table à leur dîné, & à leur retour de chasse. Moi, qui crois avoir bien soupé, quand j'ai mangé une alouette, je ne sais comment je pourrois tenir une bonne contenance, si j'étois admise à leur compagnie. Je crois qu'ils m'en trouveroient bien indigne, ne buvant pas plus à proportion que je mange. Je n'aurois pour consolation que le suffrage de M. Fagon. J'espere qu'il mettra toute son application à nous choisir de bons Médecins. Il est trop honnête pour nous tromper, & trop habile pour l'être lui-même. Vous en conviendrez sans doute: c'est une bonne approbation que la vôtre. Je m'estimerai fort heureuse de l'avoir, puisque je serai sûre que vous y joindrez votre estime.

LETTRE XV.

De la même à la même.

Ce 21 Avril 1709.

MOn fils fut hier reconnu héritier présomptif de la Monarchie d'Es-

pagne par les Etats du Royaume ; & en cette qualité, le Clergé, tous les Grands, les Officiers de la Couronne, la Noblesse, & les Députés des Villes qui ont droit d'assister aux Etats, lui jurerent fidélité, lui rendirent hommage, & lui baiserent la main. Le Cardinal Portocarrero officia & reçut le serment. Le Patriarche des Indes, Grand-Aumônier, donna la Confirmation à mon fils, parce que c'est la coutume de confirmer les Princes ce jour-là, lorsqu'ils n'ont pas reçu ce Sacrement. Le Cardinal Portocarrero lui servit de parrein, & le Duc de Medina-Celi reçut l'hommage. Cette cérémonie dura trois heures : l'assemblée étoit très-nombreuse : & tout se passa néanmoins avec tant d'ordre & un si profond respect, que je n'en fus pas moins surprise que contente, aussi-bien que des expressions vives & tendres avec lesquelles chaque particulier témoignoit sa joie, & celle de tout le Royaume en nous baisant la main. Sur les neuf heures & demie, nous descendîmes, le Roi, mon fils & moi, dans l'Eglise de St. Jerôme, que nous trouvâmes magnifiquement parée & remplie de tous ceux qui avoient droit d'y entrer par leurs charges, ou comme membres des Etats. Le Roi étoit accom-

pagné des grands Officiers de la Couronne. J'étois ſuivie de quatorze Dames, toutes Grandes, ou mariées à des fils aînés de Grands, que j'avois choiſies dans les premieres maiſons d'Eſpagne. Mon fils étoit porté par la Princeſſe des Urſins : c'étoit à elle, comme Camarera-major, à tenir ma queue : mais faiſant la charge de gouvernante du Prince, le Comte d'Aquillier, Capitaine des Gardes, prit ſa place, parce que ſi j'avois nommé une Dame, toutes les autres auroient été au déſeſpoir de cette préférence. Dès que nous arrivâmes ſous notre dais, la cérémonie commença par le *Veni Creator*. Pendant toute la Meſſe, mon fils fut d'une ſageſſe & d'une gayeté qui attiroit l'attention de tout le monde. Il baiſa l'Evangile & la Paix comme une perſonne raiſonnable. Mais lorſqu'on le porta à l'Autel pour le confirmer après la Meſſe, il commença à être fâché de s'éloigner de moi, & le bandeau qu'on lui mit acheva de le mettre de mauvaiſe humeur. Cela dura peu : car dès qu'il fut revenu auprès de moi, ſes pleurs ceſſerent. Chacun vint enſuite, ſuivant ſon rang, prêter ferment & rendre hommage. Plus de deux cents perſonnes baiſerent la main de mon fils, qu'il donnoit lui-même très-gracieuſe-

ment, & avec beaucoup plus de patience qu'on ne devoit en attendre d'un enfant qui n'a pas encore vingt mois. Sur la fin, cependant, on fut obligé d'appeller sa nourrice. Mais, en tettant, il donnoit sa main à baiser, tout comme auparavant, d'une maniere pourtant qui sembloit demander si cela ne finiroit jamais. Après le *Te Deum*, nous passâmes à notre appartement dans le même ordre & avec la même suite. Les peuples n'ont pu donner plus de marques de leur zele & de leur amour pour nous, qu'ils ont fait en cette occasion. La Cour étoit magnifique : & je crois qu'il ne s'est jamais vu de fête, ni mieux réglée, ni qui ait fini avec une satisfaction si générale.

LETTRE XVI.

Du Roi d'Espagne à Me. de Maintenon.

Madrid, ce 3 Juillet 1709.

JE vous écris, Madame, aujourd'hui, pour vous prier de demander instamment au Roi mon grand-pere, que le Duc d'Albe n'apprenne ni de lui, ni de ses Ministres, les négociations dont j'a-

vois chargé le Comte Bergueik, parce que j'ai laissé à ce Comte la liberté de communiquer à mon Ambassadeur cette affaire, quand il jugeroit à propos de le faire. Ainsi vous en voyez la conséquence, pour éviter des mal-entendus entre ces deux Ministres, qui demanderoient des éclaircissements très-désagréables. Je ne puis m'empêcher de m'adresser à une aussi bonne amie que vous dans toutes sortes d'occasions. C'est une marque, Madame, de la confiance, de l'estime & de l'amitié que j'ai pour vous, qui ne peuvent être ni plus grandes, ni plus sinceres.

LETTRE XVII.

De la Reine d'Espagne à Mad. de Maintenon.

Corilla, ce 9 Octobre 1711.

LA Princesse des Ursins ne pouvant vous écrire ce soir à cause du peu de temps que nous donne un homme qui va à Paris pour ses affaires particulieres, j'ai voulu me charger de vous apprendre une nouvelle qui, j'espere, vous fera quelque plaisir. C'est l'embarquement de

l'Archiduc, qui s'est fait le 27 du passé, & le même jour sa flotte a disparu de la vue de Barcelone. L'Archiduchesse y est restée : mais je ne laisse pas que de croire que le départ de ce Prince nous sera favorable. Je laisse à ma sœur à vous dire les nouvelles de notre armée, n'ayant que le temps de vous assurer, ma chere Madame, que quoique je ne vous écrive pas trop souvent, je ne vous en estime, ni en aime pas moins : mais c'est que je suis persuadée, avec beaucoup de raison, que mes lettres ne feroient que vous importuner. Il faut pourtant que je vous dise encore que je suis charmée d'avoir appris par ma sœur, que vous êtes contente du Roi. Je suis sûre que vous le seriez encore davantage, si vous le pouviez voir de près, & bien connoître ses véritables sentiments pour le Roi son grand-pere. Ils sont tels qu'ils doivent être, & tels que vous pourriez les demander.

LETTRE XVIII.

De Mad. de Maintenon à la Reine d'Espagne.

1711.

IL est bien triste & bien humiliant de ne recevoir qu'une Lettre de Votre Majesté ! Il faut pourtant vous remercier d'avoir bien voulu suppléer à Me. la Princesse des Ursins. En vérité, Madame, vous devriez vous contenter d'être adorée en Espagne, sans vouloir encore nous charmer ici, nous qui le sommes déja tant de Madame votre sœur. Je n'avois jamais cru que ce fût la crainte de m'importuner, qui empêchât des Reines de m'écrire. Je ne mérite un tel commerce par aucun endroit. Je suis une pauvre vieille qui n'est plus bonne à rien, & qui partira bientôt. Mais jusqu'à ce moment-là, je ne céderai à qui que ce soit sur l'ardent attachement dû à Votre Majesté. Il est vrai que j'ai été ravie de vous voir donner la main à ce qui peut donner le repos à l'Espagne & à la France, & d'une maniere toute pleine de confiance pour notre Roi, que Votre Majesté ai-

meroit mille fois plus, si elle le connoissoit.

LETTRE XIX.

De la Reine d'Espagne à Mad. de Maintenon.

Retiro, ce 26 Septembre 1712.

JE crois que vous serez bien étonnée, ma chere Madame, de recevoir une de mes lettres, y ayant si long-temps que je ne vous ai écrit. Mais je vous avoue que depuis les terribles malheurs que nous avons eus, je n'en ai jamais eu le courage. La cruelle perte! il faut si peu de chose pour renouveller toute ma douleur! Je craignois aussi la même chose pour vous. Enfin, il faut me vaincre, pour que vous ne m'accusiez, ni de paresse, ni d'inconstance : car assurément vous me trouverez toute ma vie une de vos meilleures amies. N'en doutez pas, je vous prie, & ayez toujours un peu d'amitié pour moi. Le départ de la Princesse des Ursins me donne encore une nouvelle raison pour vous importuner de mes lettres pendant son absence. La santé de notre petit Dauphin m'est bien pré-

cieuse : je le regarde, je l'aime, comme s'il étoit mon propre fils. J'espere fort que les eaux de Bagnieres guériront entiérement Me. des Ursins des incommodités qu'elle a. Mais vous pouvez bien croire qu'il a fallu une raison aussi forte que celle de sa santé pour me faire consentir à une absence de trois mois. Nous avons été ici bien sensibles à l'heureux changement arrivé en Flandres. Je m'en réjouis avec vous. Mais chaque bonne nouvelle me rappelle un triste souvenir de la joie qu'en auroit eue ma pauvre sœur. Je vois bien qu'au-lieu de vous égayer, comme je voudrois toujours faire, je prends le chemin de nous affliger ensemble, &c.

LETTRE XX.

De la même à la même.

Retiro, ce 16 Novembre 1712.

JE me réjouis, avec vous, ma chere Madame, de la réduction de Bouchain, dont la nouvelle est venue par le dernier courier. Voilà la campagne finie très-heureusement & bien glorieusement pour le Maréchal de Villars! On doit être bien

content de lui. J'espere que je n'aurai plus de pareils compliments à vous faire, & que la conclusion de la paix sera assez à temps, pour qu'il ne soit plus question de campagne l'année prochaine. Cette derniere doit, ce me semble, faire changer de langage aux Hollandois : & en ce cas, l'Archiduc seroit bien embarrassé, se voyant si seul. Il faudroit bien qu'il prît aussi son parti. Nous n'avons pas été de ce côté-ci si heureux que vous l'avez été en Flandres : car notre siege de Campomajor a mal fini, le Marquis de Bay ayant été obligé de le lever. Mais il ne faut pas pour cela, s'il vous plaît, changer de conduite avec les Portugais. Ce contre-temps ne nous donne aucune crainte pour l'avenir : & en prenant de bonnes mesures, il y a tout à espérer avec eux. Les troupes Angloises sont encore en ce pays-là avec les nationales. Nous nous en sommes plaints à Mylord Lexington. Il a écrit sur cela au Commandant Anglois, qui lui répond qu'il n'a point reçu d'ordre de la Reine d'Angleterre. Vous m'avouerez que cela est bien surprenant, au bout de deux mois qu'on a publié & exécuté par-tout ailleurs une suspension d'armes. Vous apprendrez par M. de Bonnac, ma chere Madame, ce qui se passa hier, dont

il fut lui-même témoin. Ainsi il est inutile que je vous en fasse un grand détail. Je vous dirai seulement que le matin, le Roi fit faire la lecture de l'acte de sa renonciation à la Couronne de France, avec toutes les clauses qu'on y a souhaitées, le signa, & jura solemnellement de le garder, ayant nommé pour témoins tous les Chefs de nos maisons, & les Conseillers d'Etat. L'après-dîné se fit l'assemblée de tous les Etats du Royaume, dans une grande & belle chambre, remplie de beaucoup de monde, bien parée, mais pourtant sans confusion. Le Roi commença par faire un discours, dont il s'acquitta parfaitement bien, & dont l'assemblée fut fort contente. Car si ce n'étoit que moi, vous ne voudriez peut-être pas vous y fier. Ensuite on lut un papier où l'on disoit & marquoit plus au long la raison pour laquelle le Roi assembloit les Etats, & tout ce dont on est d'accord avec la France & avec l'Angleterre, pour parvenir à une bonne paix. Après cette lecture, un Député de la Ville de Burgos prit la parole pour tout le Royaume, & fit une réponse au Roi, pleine de tous les sentiments qu'on peut souhaiter d'eux, & sur-tout d'une reconnoissance extrême, à la vue du grand

ſacrifice que le Roi faiſoit pour l'amour de ſes Sujets. Je regrettai bien en l'entendant parler, que Mylord Lexington ne fût pas l'Eſpagnol : car il me ſembloit qu'on ne pouvoit pas lui bien traduire ce que ce Député diſoit ; & il auroit vu une nation qui ſait aimer ſes Rois. Les Etats s'aſſembleront préſentement entr'eux pour conclure tout ce qu'ils ont à faire, & paſſer pour loi la renonciation du Roi, & puis celle qui doit venir des Princes de France. Il y auroit bieu de quoi s'entretenir ſur un pareil ſujet ; mais je ne le fais déja que trop longuement. J'y ajouterai pourtant encore, que le Roi eſpere que cela va continuer & avancer le repos de l'Europe, ſur-tout celui de la France & de ſon grand-pere, qu'il ſouhaite ſi paſſionnément. Pour y parvenir, vous voyez tout ce qu'il a ſacrifié. J'attends la Princeſſe des Urſins à la fin de ce mois : elle eſt partie le 27 de Bagnieres. Vous croirez aiſément que je ne ſerois pas indifférente au plaiſir de la revoir, & en auſſi bonne ſanté que celle que ſes eaux lui ont donné. Tout Madrid eſt rempli depuis aſſez long-temps de petite-vérole, qui ne laiſſe pas de me faire peur : mais, grace à Dieu, juſqu'à préſent mes enfants ſe portent parfaitement bien. Le petit ne

m'a pas donné un moment d'inquiétude depuis qu'il eſt au monde. Je ſuis ravie chaque fois qu'on me mande que notre petit Dauphin ſe porte bien. Dieu le conſerve, & le Roi ſon biſaïeul, auſſi long-temps que je le lui demande !

LETTRE XXI.

De la même à la même.

Madrid, ce 14 *Décembre* 1712.

VOus croyez peut-être, ma chere Madame, être délivrée de mes lettres, à préſent que la Princeſſe des Urſins eſt de retour : mais les vôtres me font trop de plaiſir pour que j'y renonce. Vous avez grande raiſon de croire que je ne trouverai point mauvais que vous rempliſſiez trois pages en parlant de la ſanté du Roi mon grand-pere. Vous ne ſauriez me dire rien de plus agréable que ce qui marque qu'il eſt dans l'état que le Roi ſon petit-fils & moi ſouhaitons de ſi bon cœur. Sa conſervation eſt ſi importante, qu'on ne doit point s'étonner de l'attention que tout le monde y a, & même de tous les diſcours qu'on a pu tenir ſur

cela, malgré ſon bon tempérament. Je voudrois bien, ma chere Madame, que vous & M. Fagon puſſiez lui perſuader de ſe retenir un peu ſur le manger. Chaque fois que j'entends raconter ſes repas, j'en ſuis très-étonnée : & il me ſemble que s'il vouloit bien avoir la complaiſance de les diminuer, il ne s'en trouveroit que mieux. La Princeſſe des Urſins vous aura appris, avant que cette lettre arrive à Verſailles, ſon retour à Madrid. Vous croirez aiſément que je n'ai pas été inſenſible à ſon arrivée. Je l'ai trouvée dans la meilleure ſanté du monde... Pour Me. la Ducheſſe de Berry, elle ſe conſerve avec tant de ſageſſe, qu'elle doit eſpérer d'arriver heureuſement à ſon terme. J'ai oui dire qu'elle ne veut point ſe ſervir de Clément : je doute qu'elle trouve un autre accoucheur auſſi habile que lui. Nos nouvelles ſe réduiſent à la publication de la ſuſpenſion d'armes avec le Portugal, & aux préparatifs que l'on fait pour que nos troupes entrent en Catalogne en même-temps que M. de Berwick. Je crois que les Catalans ne ſe trouveront pas à leur aiſe dans cette ſituation, & abandonnés de leurs meilleurs alliés. Comme le Roi ne veut rien négliger de ſon côté à faire tout ce qu'il croit

qui peut contribuer à avancer la paix, quoiqu'il n'en attende pas grand effet, on va publier nouvellement un pardon pour les Catalans. Mylord Lexington en a parlé de la part de la Reine sa maîtresse. On le lui a bientôt accordé. Ainsi, ma chere Madame, vous devez être contente de tout ce que le Roi a fait depuis le commencement des négociations jusqu'aujourd'hui, pour avancer cette paix, qui, selon les apparences, doit être bientôt conclue. Je vous quitte pour aller recevoir beaucoup de compliments ennuyeux que l'on fait ce soir pour la naissance du Roi.

LETTRE XXII.

De la même à la même.

Madrid, ce 23 Janvier 1713.

QUoique vous ne vouliez pas de moi, ma chere Madame, voici encore une occasion qui m'oblige à vous écrire. c'est le secours de Gironne dont le Maréchal de Berwick est venu à bout si heureusement. Je m'en réjouis de tout mon cœur avec vous aujourd'hui, n'ayant pu

le faire la semaine passée. Je vois bien qu'il faudra, malgré moi, que je vous laisse en repos, non pas par la crainte de vous charmer, comme vous le dites, puisque j'ai assez de connoissance de moi-même pour savoir combien j'en suis éloignée quand même je serois plus à portée de vous que je ne le suis; mais par la raison que je comprends fort bien, que mes lettres peuvent très-aisément importuner. Je suis fort aise de savoir notre petit Dauphin guéri de son rhume : car la moindre incommodité qu'il a m'inquiete. Nous avons su par ce dernier courier l'adoucissement des Hollandois. Je crois qu'à la fin vous ne douterez plus de la paix, & que nous l'aurons incessamment. Je la desire par toutes sortes de raisons, dont l'une vous regarde : l'amitié que j'ai pour vous, ma chere Madame, me faisant souhaiter du meilleur de mon cœur au commencement de cette nouvelle année, que vous la passiez dans un repos & une tranquillité qui vous sont inconnus depuis long-temps, & avec toute la satisfaction imaginable. Comme j'ai écrit depuis peu au Roi mon grand-pere pour la nouvelle année, je n'ose le faire encore sur le secours de Gironne. Voulez-vous bien lui en faire mon compliment?

Il auroit bien tort de douter de ma joie & de ma reconnoiſſance.

LETTRE XXIII.

De Monſeigneur. (1)

Devant Philisbourg, ce 10 *Octobre* 1688.

JE ne vous avois point encore écrit, de peur de vous importuner, & parce qu'il n'y avoit point de nouvelle aſſez conſidérable à vous mander. Nous ouvrirons ſans faute aujourd'hui la tranchée, & la grande attaque du côté d'un moulin que l'on appelle le moulin brûlé. Les deux petites attaques ne laiſſent pas toujours d'avancer, ſans pourtant que nous perdions de monde : il n'y a eu cette nuit que deux ſoldats tués, & cinq ou ſix bleſſés. De Goſſey vient d'avoir le poignet emporté d'un coup de canon en revenant de ſon quartier au mien. Mailly me fit un compliment, & me dit que toutes les Dames s'ennuyoient fort de mon

---

(1) Louis, Dauphin de France, fils unique de Louis XIV, mort de la petite-vérole à Meudon, le 14 Avril 1711, dans ſa cinquantieme année.

absence, & que tout étoit fort triste à Fontainebleau. J'espere que nous viendrons à bout de Philisbourg, ainsi que de ces Dames, quoique la place soit très-bonne. Toute mon ambition est d'être en état d'exécuter quelque autre chose, si le Roi l'ordonne.

Je ne me sens pas de joie de ce qu'il est content de moi. Je vous suis infiniment obligé de la part que vous prenez à ce qui me regarde. Je vous prie de faire mes compliments aux Comtesses (1). On m'avoit déja dit que l'on jouoit chez vous, & je crois que cela fait un bel effet auprès de cette grande fenêtre que j'aimois tant. J'espere que nous aurons fini ceci dans dix ou douze jours. Comme le Roi reçoit de mes nouvelles fort souvent, je crois qu'il n'est pas nécessaire que je vous en mande : tout ce que je vous dirai, c'est que je m'applique le plus que je puis à devenir capable de quelque chose, & que j'entre dans tous les détails, & me fais rendre compte de tout. Je vous prie d'être persuadé que personne n'est plus à vous que moi.

---

(1) De Mailly, née de St. Hermine; de Mornay, née de Coetquen; de Caylus, née de Villette.

Le Duc du Maine se porte bien, & est actuellement de garde à la tranchée. J'espere qu'il aura une belle nuit.

LETTRE XXIV.

Du même.

Ce 31 Octobre 1688.

COmme je vous avois promis que je vous écrirois par une occasion, je crois que je n'en saurois trouver une meilleure que celle-ci. Je me flatte que vous n'êtes pas fâchée de la conquête que je viens de faire. Je vous assure qu'elle me fait un double plaisir par la gloire que j'en acquiers, & par la satisfaction que je sais que le Roi en aura. M. le Duc de Montauzier m'écrit les plus belles choses du monde (1). Comptez que vous n'avez pas de meilleur ami que moi.

LETTRE

---

(1) M. le Duc de Montauzier écrivit à Monseigneur : » Je ne vous fais pas de compliment » sur la prise de Philisbourg : vous aviez une » bonne armée, une excellente artillerie, & Vau» bah. Je ne vous en fais pas non plus sur les » preuves que vous avez données de bravoure » & d'intrépidité : ce sont des vertus héréditai-» res

LETTRE XXV.

Au Camp de Manheim, 12 *Novembre* 1688.

LA capitulation de Manheim vient d'être ſignée. Je me flatte que vous n'en ſerez pas fâchée. Je ſais que vous êtes très-bien perſuadée, que je ſuis affligé de la mort du pauvre Mornay. C'étoit bien le plus honnête homme du monde! Je ne voulus pas vous écrire l'autre jour, parce que je n'aime point à donner les méchantes nouvelles. Je vous prie, quand vous en trouverez l'occaſion, de faire mes compliments à M. de Montchevreuil & à ſa femme. J'eſpere que Frankendal ne durera pas long-temps, & que je pourrai vous témoigner bientôt moi-même l'amitié que j'ai pour vous. Je remercie Chantelou de ce que je ſuis dans ſon ſouvenir. Je crois que vous fûtes bien incommodée l'autre jour par toutes les viſites que je vous attirai.

» res dans votre maiſon. Mais je me réjouis avec » vous de ce que vous êtes libéral, généreux, hu- » main, faiſant valoir les ſervices d'autrui, & » oubliant les vôtres. C'eſt ſur quoi je vous fais » mon compliment ".

LETTRE XXVI.

Au Camp devant Mons, ce 27 Mars 1690.

LE Roi m'a montré ce matin l'article de votre lettre, qui s'adressoit à moi. Je serois très-fâché que mes plaisirs prissent le moins du monde sur les vôtres. Je suis sans façons, ne vous incommodez donc pas pour moi. Le Roi m'a dit que vous lui souhaitiez la goutte, pour mettre ordre à l'habitude où il est de s'exposer : elle étoit venue tout à propos : mais elle ne l'a retenu qu'un jour à la maison : & il a été ce matin à la tranchée, où la goutte étoit ce dont il se souvenoit le moins. Un de mes grands chagrins, c'est qu'il ne m'en avoit rien dit, & que j'étois allé d'un autre côté : car vous croyez bien que j'aurois été ravi d'être auprès de lui. Il a été couvert de terre d'un coup de canon, qui a culbuté Mr. le Grand : il a eu un soldat tué assez près de lui : il m'a avoué qu'il ne s'étoit jamais senti si aise que d'être ici, & qu'il avoit une démangeaison épouvantable d'aller encore plus avant qu'il n'a fait, quoique ce soit encore beaucoup trop.

Le péril eſt paſſé, nous en rions; mais jugez de nos allarmes.

Nous paſſons tout le jour à invoquer cette goutte, qui le fait tant ſouffrir, mais qui nous tranquilliſe. J'ai bien peur que le Prince d'Orange ne vienne point ſe faire battre. S'il venoit, l'affaire ſeroit complete, & je vous aſſure que tout le monde eſt bien réſolu de faire ſon devoir: il ne faut pas vous importuner davantage, mais il faut vous prier de me croire le meilleur de vos amis.

LOUIS.

LETTRE XXVII.

Au Camp de Flonem, ce 14 Juillet 1690.

VOtre lettre m'a fait tant de plaiſir, en me marquant l'amitié que le Roi a pour moi, & qu'il eſt content de moi, que je ne puis m'empêcher de vous écrire, pour vous remercier de me l'avoir mandé. Je vous aſſure que je vous compte pour la meilleure amie que je puiſſe avoir, & que vous me ferez plaiſir ſi je fais quelque choſe qui déplaiſe, de m'en donner avis franchement, afin que je tâche de faire mieux. J'eſpere que les ennemis me fourniront quelque occaſion de

me ſignaler. Je vous avoue que je ſerois au déſeſpoir d'arriver où vous ſerez, ſi je n'avois fait quelque choſe qui m'attirât l'eſtime du Roi. Vous n'avez que faire de me recommander Mailly : il eſt aſſez bien auprès de moi : mais pourtant votre recommandation ne nuira pas.

Il eſt impoſſible que les ennemis ne prennent bientôt quelque parti bon ou mauvais. Je ne ferai rien qu'après y avoir bien penſé, & pris le conſeil de M. le Maréchal de Lorges. Je crois que vous me connoiſſez aſſez bien pour n'en point douter, non plus que de la ſincere amitié que j'ai pour vous.

LETTRE XXVIII.

Au Camp devant Mons, ce 22 Mars 1691.

COmme je vous ai promis de vous écrire ſouvent, pour vous informer de la ſanté du Roi, je n'ai pas voulu y manquer. Notre voyage a été fort heureux : le Roi a paru de bonne humeur : il eut hier matin peur d'avoir la goutte : il la craint autant qu'il craint peu l'ennemi. Il alla reconnoître hier la place un peu trop près : car ce fut à la demi-

portée du mousquet, si près, que Monsieur & moi, qui étions à l'écart pour qu'il fût seul, le prîmes pour être des ennemis. On lui tira quelques coups de mousquet & de canon : il y en eut un qui tua le cheval de la Chenaye à plus de deux cents pas derriere le Roi : enfin, nous ne fûmes en repos que quand nous le vîmes hors de-là. Comme il m'a dit qu'il vous mandoit tous les jours le détail de ce qui se passoit, je ne m'en charge point. Je le blâme : & si j'étois à sa place, je ferois comme lui : ma lettre est finie en vous assurant que personne n'est plus à vous que moi.

LETTRE XXIX.

Ce 5 Avril 1691.

LA Princesse de Conty m'a mandé par sa derniere lettre qu'elle en avoit reçu une de vous, par laquelle vous lui paroissez être contente de ma régularité à vous écrire & à vous donner des nouvelles du Roi. Je vous jure que je suis ravi quand je puis faire quelque chose qui vous fasse plaisir. Toutes nos affaires sont en bon chemin : le Roi ayant eu

nouvelle par deux endroits que le Prince d'Orange avoit campé hier auprès de Notre-Dame de Hall, a donné tous les ordres nécessaires pour faire arriver aujourd'hui & demain toutes les troupes qui sont aux environs. La gayeté dont il est vous feroit plaisir, & celle de toutes les troupes aussi. Je crois que si le Prince d'Orange fait quelques tentatives, il lui en cuira : il n'est pas assez fort pour se frotter à notre armée, qui est de quatre-vingt mille hommes effectifs. On travaille fort à se préparer & à raccommoder les lignes & à faire les hâtatifs : enfin, il n'y a rien à quoi l'on ne songe pour faire réussir cette entreprise.

LETTRE XXX.

De M. le Duc de Bourgogne.

Au Camp de Schleittal, ce 14 Juin 1703.

NOus attendons ici avec impatience, Madame, la réponse du Roi à la lettre que M. le Maréchal de Tallard lui écrivit de Strasbourg : je crois que vous en aurez été contente, & que vous verrez aujourd'hui clairement que c'étoit

avec raison que j'avois lieu de desirer l'hyver passé de venir ici : au reste, Madame, j'apprends par la voix publique que notre Princesse, comme vous l'appellez, a des commencements d'incommodités de grossesse, sans qu'elle ni personne de ce qui l'approche, m'en ait mandé un seul mot : pour elle, je n'en suis pas surpris ; elle m'a oublié : voilà deux ordinaires que je n'ai reçu de ses lettres. Vous devriez bien, en vérité, lui reprocher un peu cette irrégularité ridicule. Du reste, je vous supplie, Madame, d'avoir encore plus d'attention à sa grossesse pendant mon absence, que si j'étois auprès d'elle : elle m'a tant promis de se conserver ! conservez-la pour l'amour d'elle, pour l'amour de moi, pour l'amour de l'Etat ; elle est d'âge à en connoître toutes les conséquences ; mais elle est aussi d'âge à les oublier : représentez-les-lui de temps en temps. Piquez-la d'honneur sur sa paresse à écrire : pour ce dernier article, il y va de mon intérêt seul : mais ne me pardonnerez-vous pas cette foiblesse ? Je vous prie d'y entrer avec amitié.

LETTRE XXXI.

Du même.

Au Camp de Brisack, ce 8 Sept. 1703.

JE ne vous ai point écrit il y a long-temps, Madame ; j'ai craint de vous incommoder, & que votre politesse ne vous portât à me faire réponse. J'ai appris avec plaisir que les eaux de Forges vous ont fait du bien : & cependant il m'est revenu depuis, que vous aviez encore eu quelques accès de fievre : ce seront-là sans doute les derniers efforts d'une ennemie déja bien affoiblie. Je le souhaite avec tout le zele qu'on peut avoir quand on sait aussi-bien que moi combien votre santé nous est utile. Nous avons pris cette Place en bien moins de temps que nous n'osions l'espérer d'abord. Si nous ne continuons pas, ce sera faute de moyens, & non de volonté. Il me semble cependant qu'on propose au Roi d'assez beaux expédients pour continuer heureusement un si beau début, s'il entre absolument dans ce qu'on lui demande pour cela. Vous aurez su, Madame, que je

lui demande aussi mon retour, à condition de revenir dès qu'il y aura quelque chose à faire ; mais je ne l'ai demandé qu'en alléguant des raisons solides, & en me justifiant par-là de celles qu'on auroit pu trouver de quelque autre côté, peut-être aussi touchant, mais pas si juste en temps de guerre. Je crois que vous m'entendez à demi-mot : mais je n'ose traiter ce Chapitre plus au long, de peur de vous tenter d'une réponse, que je vous prie de ne me point faire, si elle vous incommode le moins du monde. Soyez persuadée, Madame, que quoique je ne vous écrive pas souvent, mon amitié pour vous n'en est pas moins sincere.

LETTRE XXXII.

Versailles, Samedi à 9 heures.

J'Ecris au Roi, Madame, sur une chose qui intéresse encore plus tout son Etat que la santé de Monseigneur. Vous jugez aisément que c'est sur la sienne propre. Il n'y a personne qui ne tremble, lorsqu'on pense que le Roi est exposé à tous moments à un air dangereux, non-seulement pour la petite-vérole, mais

même pour donner d'autres maladies venimeuses, & plus à craindre. Je sais, Madame, que le Roi se doit à sa famille, & je ne le sais que trop, par l'ordre qu'il me donne de ne me point présenter devant lui : mais je sais qu'il se doit encore plus à son Etat : & si l'on recueilloit les voix de ses sujets, il ne s'exposeroit point à un péril dont j'espere que Dieu le préservera, mais qui est réel. Si le Roi du moins pouvoit quitter le vieux Château & se mettre dans le neuf, il en seroit plus éloigné, & tout aussi à portée de recevoir à tous moments des nouvelles de la santé de Monseigneur. Je crois aussi, Madame, que Monseigneur lui-même seroit plus tranquille de savoir que le Roi l'est : il ne le verra qu'avec peine : car je suis sûr qu'il pense comme moi sur la conservation du Roi. Jugez, Madame, par l'inquiétude que nous donne Monseigneur, où nous en serions, si le Roi lui-même tomboit malade, & dans la conjoncture présente, où le poids des affaires est tel, qu'il faut toute son ame pour les soutenir. Quelque dures que soient ces idées, on ne peut s'empêcher ni de les avoir, ni de les expliquer. Ce sont tous ces sentiments & beaucoup d'autres, que le peu de temps que j'ai

ne me permet pas d'exposer ici, qui font que je vous supplie de présenter au Roi la lettre que j'ai l'honneur de lui écrire : c'est tout son Royaume qui lui parle par ma voix : il n'a pas un sujet qui ne la signât de son sang. M. le Duc d'Orléans & M. le Duc du Maine sortent d'ici pour m'en parler tous deux : & ce dernier a vu ma lettre, qu'il ne désapprouve certainement pas. Après ces objets publics, je suis honteux d'en venir à un particulier. C'est Madame la Duchesse de Bourgogne. Pensez, je vous prie, Madame, tout ce que je sens, tout ce que je dois sentir : vous savez combien je l'aime : où en sera mon cœur, si je la vois aller à Meudon ? La seule satisfaction du Roi l'emporte sur mon inquiétude. Je vous prie, Madame, d'être assurée de la sincérité de mon amitié, & que je suis au désespoir d'être encore long-temps sans vous la pouvoir témoigner moi-même. Mon Dieu ! si vous voyiez dans quel état nous sommes ! Adorons Dieu dans tout ce qu'il fait ; confions-nous en ses immenses miséricordes ; la foi seule peut nous soutenir, & le bien de l'Etat nous consoler.

LETTRE XXXIII.

Au Roi.

1711.

J'Espere que Votre Majesté me pardonnera la liberté que je prends de lui écrire, dans l'appréhension que j'ai de n'avoir pas l'honneur de la revoir, sitôt. J'apprends en ce moment que la petite-vérole se déclare à Monseigneur. Je sais que Votre Majesté ne la craint point, & c'est ce qui me la fait le plus craindre : vous ne vous ménagerez point : vous céderez aux sollicitations de votre tendresse : s'il y a du péril, vous le mépriserez. Mais ces maladies non-seulement se communiquent : elles en communiquent encore d'autres, pour lesquelles je crains bien plus pour Votre Majesté qu'elle ne craint pour moi, lorsqu'elle me fait défenses de lui aller faire ma cour à Meudon. Je vous supplie, Sire, au nom de Dieu, de conserver votre personne sacrée, que je ne saurois m'accoutumer à voir en péril. Je ne suis pas le seul qui vous fasse cette priere : c'est tout votre peuple : c'est tant de millions de su-

jets, dont je suis le plus fidele & le plus soumis. Me voir éloigné de Votre Majesté pour un temps considérable, m'est extrêmement sensible; mais qu'est-ce que mes peines, en comparaison de mes craintes? Je supplie Votre Majesté de recevoir en bonne part cette lettre, qui part du cœur le plus respectueux, le plus dévoué, &, si j'ose le dire, le plus tendre qui fut jamais.

LETTRE XXXIV.

De Mad. la Dauphine.

J'Ai reçu votre lettre. Vous m'avez fait un fort grand plaisir de me faire toute la description de tout ce qui se passe où vous êtes. J'avoue que vous m'en avez donné autant que je puis en prendre dans cette conjoncture. Aujourd'hui tous mes desirs tendent uniquement à voir le Roi. J'espere toujours que vous me tiendrez votre promesse, qui est de lui parler quelquefois de moi: vous ne me sauriez obliger davantage: faites aussi, je vous prie, que la Reine (d'Angleterre) ne m'oublie pas tout-à-fait: & vous, songez aussi quelquefois à moi. A la description que

vous me faites de Chambord, je ne doute pas qu'il ne soit fort commode & aimable : & puis s'il ne l'étoit point, le Roi, la Reine, & vous l'auriez bien rendu tel.

Bessola vous fait ses compliments, & vous prie de la tenir toujours un peu dans votre souvenir. Elle veut bien s'engager à être votre caution. Vous avez trop d'esprit pour douter de mes sentiments pour vous, & trop de probité pour ne pas en avoir de tendres pour moi. Je vous promets de me bien divertir à Fontainebleau, & que le Roi sera content de l'air dont j'y irai. Adieu, ma chere Me. de Maintenon.

LETTRE XXXV.

De Me. la Duchesse de Bourgogne (1).

J'Irai vous trouver où vous serez. Ne vous contraignez point. J'aime autant être chez Me. de Caylus que chez vous : toutes les chambres sont fort indifférentes à qui jouit du plaisir de vous voir,

(1) Deux de ces lettres de Me la Duchesse de Bourgogne avoient déja paru dans l'édition de Nancy.

le lieu où vous serez avec le plus de commodité, sera celui où je serai avec le plus d'agrément. J'ai quelque soulagement de pouvoir faire ma volonté sans aucune contradiction.

J'ai été fort contente de la maniere dont le Roi m'a reçue. La joie que lui & ses Courtisans ont eue de me voir, me dit bien l'ennui excessif qu'on a à Meudon : on ne s'ennuye point comme cela auprès de vous.

LETTRE XXXVI.

De la même.

JE suis au désespoir, ma chere tante, que vous soyez en colere contre moi. Je vous assure que je ne le mérite pas tant, & que je ne songe du matin au soir qu'à vous plaire & à ne point faire de sottises, pour me rendre digne de votre amitié. Je vois bien que c'est par tendresse pour moi que vous êtes si vive sur tout ce qui me regarde. Je vous assure que dans tout ce qu'on vous a dit de moi, il y a bien des choses qui ne sont pas vraies. Mais je vois bien que vous commencez à vous dégoûter de moi, &

que dans peu de temps vous ne m'aimerez plus du tout. Vous auriez raison de ne plus m'aimer, s'il étoit vrai que je me cachasse de vous, & si je ne vous disois pas la vérité, comme vous commencez à le croire. Voyez jusqu'où cela va : si vous me croyez menteuse, il est impossible que vous n'ayez pas de mépris pour moi : & si vous en avez, le Roi en aura aussi : & si le Roi en a, je serai au désespoir. Oui, je suis au désespoir, quand je songe que je vais perdre votre amitié, & ce n'est pas tant ma faute, que par de faux rapports : je suis prête à faire tout ce que vous voudrez pour la conserver : car je me flatte qu'elle n'est pas tout-à-fait partie.

LETTRE XXXVII.

Il ne s'est rien passé aujourd'hui au marché : les nouvelles qu'on en fait sont de huit heures du matin : tout y étoit fort calme. On n'a rien dit sur la quantité de pain, ni sur le prix : mais le principal est qu'il n'y a eu aucun désordre. Vous en saurez davantage ce soir. Tranquillisez-vous un peu, ma chere tante, si vous pouvez. Je commence à croire,

comme le Roi, que toutes ces choses-là qui nous effrayent tant, ne sont rien. Il est bien étonnant qu'il ne nous ait pas encore communiqué un peu de son sang-froid & de son courage! il me semble que cela se prend comme le reste : & je me trouve assez courageuse, au moment que je vois des hommes intrépides.

On a envoyé chercher des Compagnies du Régiment aux Gardes qui étoient dans des Villages aux environs de Paris. L'on ôte tous les petits corps-de-garde pour en mettre de plus considérables dans chaque quartier. L'on garde aussi les deux marchés. Enfin, l'on prend toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'arrive plus de désordre. Mais je crois que le tout dépendra de la quantité de pain qu'il y aura demain au marché. Car comment veut-on que la crainte contienne des gens qui meurent de faim? Je vous manderai, comme vous me l'avez ordonné, tout ce que j'en apprendrai; mais quoi qu'il arrive, nous avons grand besoin de patience & de prieres. La journée que vous allez passer me fait bien de la peine à imaginer : & je me dis ensuite pour m'achever, la nuit de ma chere tante ne sera pas meilleure.

LETTRE XXXVIII.

JE ſuis au déſeſpoir, ma chere tante, de vous déplaire toujours. Je ſuis bien réſolue de me corriger, & de ne plus jouer à ce malheurenx jeu, qui me fait perdre mon argent & votre amitié. Je vous prie, ma chere tante, de n'en point parler au cas que je tienne la réſolution que j'ai priſe. Si je manque une ſeule fois, je ſerai ravie que le Roi me le défende, pour éprouver ce qu'une telle impreſſion peut faire ſur moi contre moi. Je ne me conſolerai point d'être la cauſe de vos maux : & je ne le pardonnerai point à ce maudit Lanſquenet. J'eſpere que dorénavant ma conduite réparera mes fautes, & que je regagnerai votre amitié. Tout ce que je ſouhaite, c'eſt de me rendre une Princeſſe aimable par ſa conduite : je me flatte que mon âge n'eſt point encore aſſez avancé, ni ma réputation aſſez ternie, pour qu'avec le temps je n'y puiſſe parvenir. Je ſuis au déſeſpoir de vous avoir déplu : j'ai abandonné Dieu, & il m'a abandonnée : j'eſpere qu'avec ſon ſecours, que je lui demande de tout mon cœur, je me corrigerai. Rendez-moi, ma

chere tante, votre eſtime & votre amitié dont je me ſuis rendue indigne : je vous aſſure que je la mériterai : il me faudra bien du temps : mais c'eſt la ſeule occupation que déſormais je vais avoir. Vous êtes bien bonne, tandis que je vous cauſe du chagrin, de m'envoyer de quoi payer mes dettes : Dieu vous le rende !

LETTRE XXXIX.

JE ne ſuis point faite pour avoir un moment de joie. Je ſuis dans la plus grande inquiétude. M. le Duc de Chartres a une groſſe fievre, & tous les ſymptômes de petite-verole. Ah ! ma chere tante, que faudra-t-il faire pour mon fils ? il eſt encore bien petit pour le changer d'air. Mais il eſt bien précieux pour l'expoſer à un air mal-ſain. On lui a fait accommoder une chambre pour qu'elle ne fût pas trop exhauſſée : il ſe porte à merveille, & il me ſemble qu'il eſt d'une aſſez grande conſéquence pour y faire attention. Pour moi, je n'héſiterois point à faire emporter M. de Chartres à la ville, au cas qu'il n'ait point encore de rougeurs ; le Roi m'en a paru ce ſoir aſſez en peine : il y faut mettre ordre : j'en

suis toute troublée : & je vous prie, ma chere tante, d'y bien penser.

LETTRE XL.

NOus voilà décidés sur le mal de Monseigneur : mais notre inquiétude n'en est pas moindre : car la petite-vérole est bien dangereuse, sur-tout à son âge : & il n'y a jamais aucune sûreté : d'un moment à l'autre, elle peut changer. J'espere, ma chere tante, que vous ne le verrez point : Monseigneur ne s'en souciera guere : & votre santé n'est pas assez bonne, & nous est trop chere, pour la hasarder pour rien. Je suis fort en peine du Roi : au nom de Dieu, qu'il le voye le moins qu'il lui sera possible ! M. le Duc de Bourgogne en est dans une grande inquiétude, & m'a dit qu'il vous en avoit écrit. Je suis hors de moi, beaucoup plus encore pour vous, & pour le Roi, que pour Monseigneur : car j'ai dans la tête qu'il s'en tirera heureusement. Mandez-moi bien tout ce qui se passe : rien n'est plus cruel que l'incertitude. Je suis bien fâchée, ma chere tante, de ne vous point voir aujourd'hui. Nous verrons ensemble comment je se-

rai pour voir le Roi : car, à vous dire la vérité, je n'ai pas grande envie d'entrer dans la maison. Je fais les mêmes réflexions pour moi que pour vous : & quand j'irai gagner quelque mal, personne ne m'en saura gré, & tout le monde m'en blâmera : il faut pourtant que je voye le Roi : car je ne saurois vivre sans lui. Versailles m'est insupportable : vous ne sauriez vous figurer l'air qu'il a. Il faut dire la vérité : les lieux où le Roi n'est point sont absolument inanimés. Janette a la rougeole : Me. Dangeau va partir. Que deviendrons-nous, puisque vous nous manquez ? Ce ne sera pas la derniere lettre que vous aurez de moi aujourd'hui. Ecrivez-moi, je vous prie, que vous avez de l'amitié pour moi : si vous me le dites, je suis sûre que cela sera vrai. Soutenez-moi un peu, car mes pensées sont très-noires.

LETTRE XLI.

DEvinez où je serois, si j'étois où mon penchant m'appelle. Je serois dans la chambre de Me. de Caylus, pourvu qu'elle fût assez grande pour contenir une personne de plus. Je suis d'une

humeur horrible : car vous ne goûteriez pas le mot de vapeur qui pouroit un peu déguiser ma bisarrerie. Je n'ose pas seulement faire un petit papillon, de peur qu'on ne dise : Voyez, elle ne songe qu'à se divertir. La compagnie qui m'environne m'est insupportable, & je ne la souffre que dans l'espérance de contrarier à tout ce que l'on dira. Croyez-vous, ma chere tante, que la Reine d'Angleterre puisse réparer par sa présence ce que votre absence me fait souffrir ? J'en enrage : que n'est-elle dans son Royaume, & que ne roulons-nous tous ensemble sur des sacs pleins d'or ? Aujourd'hui je mets notre plus grand bonheur dans ce métal : je ne vois en ce moment que des piastres : je voudrois être au Pérou : ah ! que je deviens vilaine ! Mandez-moi de temps en temps de jolies choses, afin de faire diversion à toutes les passions qui me dominent.

LETTRE XLII.

J'Apprends que vous demeurez ici : je me suis fort sottement embarquée à dîner à la Ménagerie. J'ai pris le jour où je n'avois aucun Prince pour faire une

ſois en ma vie ma volonté. Mais je vois bien qu'il faut y renoncer, & que je ſuis condamnée à faire éternellement celle d'autrui. Un moment a changé la mienne. Car, ſans aucune flatterie, j'aimerois bien mieux être avec vous : & ſi j'oſois, j'abandonnerois volontiers mon dîné pour vous tenir compagnie : mais j'aurois peur que vous ne fuſſiez auſſi laſſe de ma Duché que je le ſuis des Principautés. J'eſpere pourtant que vous m'ôtez de ce grand nombre d'importuns & d'ennuyeux qui vous accablent. Je meurs de peur que la mauvaiſe nuit que vous avez eue n'ait été cauſée par la viſite de ce M. de Chamillard : ces Miniſtres ſont la migraine même.

LETTRE XLIII.

CE n'eſt point ſans peine que je vois partir Me. de Caylus. Jamais la Reine d'Angleterre n'eſt venue ſi mal-à-propos : & pour comble de malheur, il faut l'attendre tout le jour. J'ai penſé envoyer chercher mon carroſſe pour vous aller voir un inſtant : mais on m'a fort repréſenté qu'il ſeroit ridicule que la Reine ne me trouvât point ici : cela eſt vrai : mais il eſt bien ridicule auſſi de s'ennuyer : &

l'on diroit que je ne ſuis Princeſſe que pour cela.

Adieu, ma chere tante; il faut ſe détacher de vous pour aujourd'hui : ce n'eſt pas ſans peine. Songez que quoique nous ne nous voyions point, nous ne nous en aimons pas moins : c'eſt toujours une petite conſolation.

Voilà, ma chere tante, une lettre du Roi d'Eſpagne : vous verrez qu'il ne vous a pas pas oubliée, & que ſi les Couronnes dérangent bien des têtes, elles ne changent point le cœur des Bourbons : je vous rends les propres paroles de M. le Duc de Bourgogne, qui pourroit bien avoir retenu cette phraſe de M. de Cambray.

LETTRE XLIV.

De Madame.

Ce 13 *Octobre* 1701.

LA Reine Douairiere d'Eſpagne eſt cauſe, Madame, qu'il faut que je vous importune d'une aſſez mauvaiſe lecture : je vous prie de faire lire ma lettre au Roi pour voir ſi Sa Majeſté approuve ma réponſe : ayez la bonté, je vous prie, en

cas

cas que le Roi y trouve quelque chose à retrancher ou à augmenter, de me le mander. Je serois au désespoir d'écrire un mot qui pût lui déplaire; & si l'on m'a représentée à lui autrement, c'est une injustice, & je n'oublierai jamais que c'est vous qui l'avez désabusé. Il faut aussi, Madame, que je vous dise la joie que j'ai eue d'une nouvelle bonté qu'il m'a témoignée. Je l'ai vu hier & avant-hier dans son cabinet, après soupé: j'en suis ravie, & vous n'en serez pas étonnée, vous, Madame, qui savez qu'il a au suprême degré le talent d'enchanter. Toutes ses bontés me viennent de vous, en ce que vous m'avez rapprochée de lui: je vous prie de croire que je n'en reçois aucune marque, que ma reconnoissance pour vous n'augmente dans mon cœur; & je vous assure que mon amitié pour vous, Madame, va bientôt égaler l'estime que vous doit ELISABETH-CHARLOTTE.

LETTRE XLV.

De la même.

Ce 8 Novembre 1706.

VOus ne vous laſſez point, Madame, de faire du bien, & vous croyez que c'eſt votre vocation.

Vous avez trouvé bon que je vous importune pour les lettres de la malheureuſe Reine d'Eſpagne. Comme celle-ci eſt moins ſeche que celle de l'autre fois, j'eſpere qu'elle ſera plus de votre goût, auquel je me conformerai toujours avec plaiſir. Le Roi trouvera, je crois, les phraſes fort Allemandes : mais il faut bien qu'on y reconnoiſſe la main du Traducteur : & vous devinerez, en tout cas, ſes ſentiments à travers la maniere dont je les ai rendus.

La Reine me mande de vous prier inſtamment de brûler ſa lettre, & que M. le Duc de Grammont ne puiſſe ſavoir ce qu'elle vous mande du Duc de Saint-Pierre. Après m'être acquittée de ma commiſſion, vous voulez bien que je vous diſe encore, que mes ſentiments pour vous

sont, en dépit des gens qui veulent nous brouiller, tels que vous pouvez desirer.

P. S. On m'a priée de vous demander un avis : c'est M. le Duc de Lorraine qui ne veut jamais rien faire en sa vie qui puisse déplaire au Roi ; & comme il a nécessairement à faire à Vienne, à cause des affaires de son frere l'Evêque d'Osnabruck, il voudroit sonder par vous, Madame, si un voyage fort court qu'il feroit à Vienne, fâcheroit le Roi. Si vous croyez que Sa Majesté y ait quelque répugnance, il aime mieux tout abandonner que de lui déplaire : mais si la chose étoit indifférente, il en feroit donner avis au Roi par M. de Torcy. Faites-moi, je vous prie, le plaisir, Madame, de me mander ce que je dois répondre ; & soyez persuadée que vous ne prendrez jamais de peine pour personne qui en ait plus de reconnoissance que moi.

LETTRE XLVI.

De M. le Duc d'Orléans.

Briançon, ce 10 *Octobre* 1706.

IL n'y a point de douleur, Madame, qui ne cede à vos consolations & aux

bontés que vous me témoignez. Après les assurances que vous me donnez, que l'amitié y a autant de part que la compassion, j'aurois tort de n'être pas tranquille. Si votre lettre n'étoit pas remplie de mes louanges, je passerois ma vie à la lire : car elle me fait voir avec un charme infini toute la reconnoissance que je dois au Roi. Quoique vous vouliez me cacher celle que je vous dois, je la démêle en tout, & particuliérement lorsque vous me faites souvenir de remonter à la cause des grands événemens. Quand je pourrai vous dire, sans hypocrisie, que je suis un dévot, j'aurai une joie parfaite de vous faire ma confidente : ceux qui sont parfaitement dévots, sont si vrais & si généreux, qu'un honnête homme a plus de dispositions qu'un autre à le devenir. Continuez-moi vos bontés, Madame : j'en suis touché vivement : il n'y a rien que je ne veuille faire pour me les conserver.

LETTRE XLVII.

De Me. la Duchesse d'Orléans.

1711.

J'Ai eu la petite-vérole, & je ne la crains point, Madame : & quand je la craindrois? Être éloignée du Roi, c'est pour moi le plus mauvais air. En quel état tout ceci doit vous mettre ! j'en juge par ce que je souffre. Je vous prie de dire au Roi, que c'est de très-bonne foi que je desire d'aller à Meudon, & que je lui en demande la permission. Je m'adresse toujours à vous, Madame, & je m'en trouve trop bien pour changer jamais de conduite.

Pour vous épargner l'importunité d'une lettre, j'avois fait offrir mes pierreries au Roi par Blouin : mais je n'ai point eu de réponse. J'ai donc recours à vous, Madame, pour le prier de les accepter. La pensée m'en étoit venue dès que je sus qu'il n'y avoit plus d'espérance de paix : elles me viennent toutes du Roi ; qu'elles y retournent ! elles seront bien mieux employées à le servir qu'à me parer. D'ailleurs, j'ai eu si peu de vaisselle à envoyer,

remerciements, qui ne seront jamais aussi forts que ma reconnoissance est vive.

L'état où je suis ne me permet pas d'aller cet hyver à Versailles : les couches seules de Me. la Duchesse de Bourgogne auroient pu m'y faire aller ; mais tout doit céder à ce qui peut plaire au Roi. C'est dans mes malheurs le seul desir qui me reste, & ce sera ma seule occupation. Dès que le temps marqué pour ma retraite sera expiré, je compte aller m'établir à Versailles pour élever mon fils plus près de Sa Majesté. En voyant quelquefois son maître, il apprendra à le servir & à l'aimer, & je lui inspirerai sans effort les sentiments de soumission, de fidélité, de reconnoissance qu'il lui doit. J'espere, Madame, que vous voudrez bien qu'il ait l'honneur de vous voir quelquefois : votre conversation sera pour lui la plus excellente des leçons. Vous m'aiderez de vos avis pour une éducation qui me tient si fort à cœur : vous ne la regarderez pas au-dessous de vos soins, quand vous penserez à ce que nous sommes au Roi, & à ce que mon fils peut un jour être à l'Etat : de sorte que nous profiterons de votre amitié pour notre maître, & de votre zele pour le bien public.

LETTRE XLIX.

De Madame la Princesse.

Paris, ce 28 Mai 1709.

VOus êtes, Madame, toute ma consolation dans toutes mes peines. Je ne puis m'empêcher de vous ouvrir mon cœur sur l'inquiétude où je suis de voir mon petit-fils à l'armée, encore plus seul qu'il ne l'étoit l'année passée. Je serois bien fâchée d'importuner le Roi : je connois ses occupations : je sais qu'on est si occupé à sauver l'Etat, qu'on n'a guere le temps de penser à un Prince. Mais je ne puis m'empêcher de vous représenter les conséquences d'être abandonné à soi-même à l'âge qu'il a. Vous les voyez mieux que moi : le Roi les verroit aussi d'un coup d'œil : Mr. le Duc a l'honneur d'être non-seulement Prince de son sang, mais son petit-fils : les fautes qu'il fera le toucheront plus que celles d'un autre ; & comment peut-il n'en pas faire, s'il n'a personne qui le conduise & qui lui donne des conseils encore plus nécessaires à l'armée qu'à la Cour ? Nous n'avons

point proposé un Officier général. On diroit dans le monde que nous cherchons plutôt un homme qui nous donne de l'éclat que des avis, & assurément rien ne seroit plus faux : car si nous connoissions un simple soldat qui fût capable de l'instruire, nous le préférerions à un Maréchal de France. Il me semble, Madame, que l'attention qu'on aura sur mon petit-fils ne peut détourner du service du Roi, parce que les choses que celui qui en seroit chargé feroit pour le service, serviroient aussi à l'instruction.

Mon petit-fils suivroit cet homme partout, l'écouteroit, le consulteroit, & sauroit fort bien se faire tuer à ses côtés. J'espere, Madame, que vous voudrez bien me donner en cette occasion les marques d'amitié que vous m'avez données en tant d'autres. J'en souhaite fort la continuation. J'ai été quelques jours à Chaillot, où je me serois trouvée fort bien, si je n'avois dans la tête tout ce que j'y ai. Pardonnez-moi mes inquiétudes : voilà ce que c'est d'être grand'mere ! Souvenez-vous, je vous prie, de l'amitié que M. le Prince avoit pour vous, & de celle que vous avez toujours eue pour ANNE, PALATINE DE BAVIERE.

P. S. Si vous entendez parler de l'Abbé

de Maulevrier, je vous conjure de suspendre votre jugement, jusqu'à ce que je vous aye parlé.

LETTRE L.

De la même.

Jeudi à 11 heures du matin.

VOilà enfin, Madame, le procès que je craignois tant, commencé! Je travaille pourtant le plus qu'il m'est possible pour un accommodement: je vous prie de demander à Dieu qu'il benisse mon travail, afin que je puisse empêcher les suites d'une affaire, qui ruineroit tous mes enfants, & seroit très-mauvaise pour leur salut, par la désunion qu'elle mettroit entr'eux. On plaide à l'heure qu'il est: & quoique l'on m'ait assuré qu'il n'y auroit rien dans les plaidoyers qui pût donner de l'aigreur; je ne laisse pas d'en avoir une grande peur: & j'en attends des nouvelles avec impatience & avec crainte. Je ne demeure ici que pour presser ce que je crois qui peut conduire à un accommodement, & pour empêcher ce qui y pourroit nuire. Sans cela, j'i-

rois à Chaillot pour ne point en entendre parler. J'espérois que l'on n'iroit pas aux audiences : le Roi avoit eu la bonté de le défendre : il me semble que l'on s'en souvient. Vous en aviez bien compris les conséquences. Les sollicitations sont commencées. J'en suis affligée : il me semble qu'entre des personnes si proches, on n'en devroit point faire : mais je n'ai pu l'empêcher : je voudrois au moins qu'on en demeurât aux Présidents à Mortier. Il n'est point de la dignité, que des femmes, comme Madame la Duchesse & mes filles, aillent chez ces petits Conseillers du Parlement. Il est vrai que Mademoiselle l'a fait, & me l'a fait faire dans le procès de la succession de Guise, où elle avoit le même intérêt que moi. Mais je m'en suis dispensée dans un autre procès qui ne regardoit que moi, & qui étoit sur cette même succession que l'on vouloit m'ôter presque entiere. M. le Prince ne voulut pas que je le fisse, & Me. de Guise ne l'a jamais fait : j'en parlai à Versailles à Madame la Duchesse : elle me dit qu'elle ne le feroit pas si ce procès la regardoit ; mais que comme il regardoit son fils, elle ne pouvoit ne pas le faire. Je me soulage en vous mandant mes peines.

LETTRE LI.

A dix heures du soir.

J'Ai eu des nouvelles du plaidoyer : on m'a dit qu'il n'y avoit rien eu dont on se pût plaindre. Mais j'appris en même-temps que mes filles avoient déja été chez quelques Conseillers : cela me fait croire qu'il seroit fort nécessaire que le Roi voulût bien dire quelque chose sur les audiences. Il suffira qu'il dise : *Je ne crois pas qu'on songe à y aller.*

LETTRE LII.

Paris, ce 20 Juin 1712.

J'Allois vous écrire, Madame, pour vous prier de représenter au Roi l'état où est le Comte de Charolois, & le besoin qu'il a de ses graces, quand ma fille est venue me dire qu'elle avoit écrit au Roi & à vous, pour le Gouvernement de Provence. Si elle pouvoit l'obtenir, elle feroit les deux mariages que je souhaite depuis si long-temps. Elle entreroit très-

facilement dans l'accommodement qu'on propose, & ce seroit un grand bien pour notre famille. Le Roi ne pourra-t-il pas entrer dans cette considération, & faire aussi quelque chose pour le Comte de Charolois ? Voilà le Gouvernement de Provence, & la Charge de Général des Galeres qui vaquent : l'un mettroit la paix dans notre maison, & l'autre feroit un grand bien à un petit garçon qui en a grand besoin, que vous aimez, & que le Roi ne hait pas. Voici une occasion qui ne se trouvera peut-être jamais : mais il ne faut rien faire pour le Prince de Conty, qu'en faisant les mariages & l'accommodement tout ensemble.

Le Roi vint hier chez vous, Madame, sitôt après que j'y fus entrée, que je ne pus vous parler de l'Abbé de Gergy, Vicaire (depuis Curé) de St. Sulpice. Je crois que le Roi feroit un très-bon choix en le faisant Evêque de Châlons. Il seroit très-utile à la Province de Bourgogne : c'est un homme d'une grande piété & d'un bon esprit. Je ne vous parlerai pas souvent, Madame, de pareilles choses : je crains trop de proposer des personnes pour les Evêchés : mais je suis sûre, cette fois-ci, de ne rien faire contre ma conscience, ni de ne vous demander

rien contre la vôtre. M. le Curé de St. Sulpice vous assûrera, Madame, que nous ferons une bonne œuvre en contribuant à le faire Evêque.

LETTRE LIII.

Paris, ce 12 Septembre 1712.

LE Roi ayant la bonté, Madame, de vouloir l'accommodement de mes enfants, il seroit bien nécessaire qu'il eût encore celle de défendre toutes les procédures, jusqu'à ce que l'on eût vu de quelle maniere cet accommodement se pourra faire. Je vous prie, Madame, de l'en supplier. Je suis persuadée que cet ordre-là ne fera de peine à personne; & je ne prends la liberté de le demander au Roi, que pour qu'il soit assuré que les uns ni les autres n'y penseront: la confiance n'est point entre eux: je voudrois qu'elle y fût: vous m'aimez: vous aimez la paix: vous l'avez mise par-tout: vous la rétablirez parmi nous. Je ne doute pas, Madame, que vous n'ayez été bien-aise des bonnes dispositions du Roi pour une si bonne œuvre, & je crois que vous avez un peu pensé à moi dans

cette affaire. Ce seroit un si grand bonheur pour moi, que j'aurai peur de tout jusqu'à ce qu'elle soit finie. Ma fille m'a demandé si elle devoit, par respect pour le Roi, se trouver à l'entrée du Conseil. Je lui ai dit, que ce n'étoit pas un spectacle bien agréable de voir des parents assemblés pour plaider à se ruiner les uns les autres. Je vous importune bien, Madame. Cependant je ne puis m'empêcher de vous importuner encore : je voudrois vous voir à St. Cyr : vous pardonnerez à une mere qui n'est pas dans un état bien tranquille. Je ne me corrigerai jamais de la confiance que j'ai en vos bontés.

LETTRE LIV.

Paris, ce 28 Octobre 1715.

JE ne vous ai point encore écrit, Madame. J'ai respecté votre douleur, autant que je l'ai sentie. Mon amitié pour vous m'a montré toute la grandeur de la perte que nous avons faite. Je n'ai que trop connu que je ne me trompois pas, en craignant, autant que je faisois, le malheur qui est arrivé : Je crois, Ma-

dame, que M. le Duc du Maine vous aura dit qu'il ne plaide plus avec M. le Duc : j'espere que cette suspension d'armes réunira les cœurs : je le souhaite passionnément. Si je pouvois voir l'union dans ma famille, je croirois n'avoir plus rien à faire en ce monde. Qu'on est heureux, quand on peut s'en séparer entiérement ! mais il faut votre courage, vos malheurs & votre vertu. C'est la seule consolation que vous puissiez avoir, Madame, & je la crois grande. Depuis long-temps vous étiez lasse du monde, quoiqu'il paroisse, à la maniere dont on parle aujourd'hui de vous, Madame, que le monde n'étoit point las de vous.

Conservez-moi votre amitié : elle sera toujours & mon plaisir & ma gloire. J'espere, Madame, que vous voudrez bien que je vous aille voir, & que vous ne me regarderez pas comme étant du monde : & en effet, je n'en suis guere.

LETTRE LV.

De Mad.e la Duchesse d'Orléans.

J'Avois dessein, Madame, d'aller mêler mes larmes aux vôtres. Mon frere le Duc du Maine m'a dit que vous voulez absolument pleurer seule, & que vous craindriez que ma visite ne vous en attirât d'autres. Je ne desire que ce qui vous convient. Je vous prie donc, Madame, de me mander franchement vos résolutions. Je vous prie aussi de recevoir les assurances de l'ancienne amitié, &c.

LETTRES
DE M. LE DUC
ET DE MAD. LA DUCHESSE
DU MAINE
A Me. DE MAINTENON.

LETTRE I.

De Mr. le Duc du Maine.

JE ſuis bien-aiſe du moyen dont vous vous êtes ſervie pour m'apprendre que ma conduite n'eſt pas bonne : mais je ſuis bien fâché que l'ayant trouvé telle, vous ne m'en ayez pas averti plutôt. Dès que l'on aime véritablement, comme je crois que vous m'aimez, il n'y a point de meſures à garder. Je m'en vais donc répondre à tous les points de votre lettre. Vous vous ſouvenez bien que lorſque Me. de Monteſpan revint, je vous priai de

ſavoir d'elle quel genre d'étude je ferois : je vous promis dans ce temps que jusqu'à ce que Me. de Monteſpan l'eût choiſi, je continuerois les Mathématiques : je n'y ai manqué au plus que quatre fois. Vous me mandez d'aller une fois la ſemaine chez Madame la Dauphine : j'y vais plus ſouvent. Toutes les fois que M. le Duc de Chartres eſt ici, je vais le voir une fois tout au moins. Il y a aujourd'hui quinze jours que j'allai chez Monſieur : je n'ai manqué que trois jours à aller chez Mademoiſelle. Je ne vais point chez M. le Prince & chez Madame la Princeſſe, parce que la défenſe que Mademoiſelle me fit faire, n'a point encore été levée. J'ai tort ſur M. & Madame la Princeſſe de Conty : il y eut hier trois jours que je perdis contre M. le Prince de Conty : je comptois de recevoir mon argent hier, & de le payer tout auſſi-tôt : je ne vous l'avouai point, parce que vous n'aimez pas que je joue, & que j'eſpérois que vous n'en sauriez rien. Pour ce qui eſt de la lettre du Pere de la Chaiſe, il y a plus de trois ans que Madame de Monteſpan parle & me fait parler pour M. de Maleſieux, & me demande de temps en temps les réponſes que l'on me fait : & comme c'eſt tou-

jours des promesses, & jamais d'effet, elle me fait la guerre, me dit que je n'ai point de cœur, que je ne vois pas qu'on se moque de moi, & que je ne m'en soucie pas : elle me dit en même-temps qu'il faudroit parler au Pere fortement. Outré de ces reproches, à ses derniers refus, je lui écrivis une lettre, que je crois que vous avez vue, à la maniere dont vous m'en parlez. J'en tirai une copie pour m'en faire honneur auprès de Me. de Montespan : je la lui montrai ; elle me dit qu'elle étoit bien-aise que j'eusse ces sentiments, mais qu'il falloit les cacher. J'envoyai redemander ma lettre : elle étoit donnée : le Pere de la Chaise me promit qu'il ne la montreroit & n'en parleroit à personne, & cependant vous l'avez vue. Ce trait du Révérend Pere me surprend : car je sais bien que, quoique je sois un Gentilhomme de campagne, qui passe ma vie loin du monde, dans les plaisirs, toujours dans les forêts, avec M. de la Rochette, rien ne feroit capable de me faire manquer à ma parole. . . . .

Comme il faut toujours finir par dire ses péchés à son Confesseur, je veux vous avouer à présent la cause de toutes mes dettes passées, sans comparaison avec la

contrition d'un bon pénitent, & la crainte d'une juste réprimande ou remontrance; que je crains plus que celles de Me. de Montespan, parce qu'elles sont toujours autorisées de la raison. Dans l'impossibilité que j'ai trouvé d'être à Marly sans jouer, & ne trouvant personne qui voulût jouer petit jeu, je perdis cent pistoles contre M. de Richelieu, & autant contre le Comte de Grammont. N'interprétez point mal, je vous conjure, l'excès de ma crainte : & me donnez plutôt courage, puisque ce qui la rend si grande, est le chagrin de vous avoir fâchée, & je ne puis lui donner un nom qui convienne mieux que celui de crainte filiale.

Je serois inconsolable de vous voir rougir pour moi. On est prévenu en ma faveur, parce qu'on sait que vous m'avez élevé. J'ai mille fois éprouvé avec quel plaisir vous publiez le bien & cachez le mal. Si vous n'aviez point trompé le public en cachant les petites opiniâtretés que j'avois dans mon enfance, je n'aurois pas la réputation que vous m'avez faite. Je n'entreprends point votre éloge : Je suis trop jeune pour un si grand ouvrage. Je dirai seulement, pour donner quelque teinture de vous, que vous avez su ac-

corder la faveur du plus grand Roi du monde avec l'amitié de tous ses sujets.

LETTRE II.

Du même.

Devant Philisbourg, ce 7 Octobre 1688.

NOus arrivâmes hier ici, Madame, fort fatigués. Monseigneur avoua qu'il n'en pouvoit plus. La lassitude ne m'ôta point l'appétit : je mangeai des oignons, & je couchai sur la paille, où l'on dort fort bien dix heures de suite. Je ne puis exprimer mon impatience de voir la Place de plus près : car hier M. de Dura m'en fit passer assez loin, à la réserve de deux ou trois endroits à la portée du canon, où l'on fit passer Monseigneur, lui dixieme. Ce matin il est monté à cheval à huit heures, & a été se promener à la tête de quelques camps. Il a été voir ensuite l'endroit où l'on a débarqué les canons, qui n'est guere éloigné de Reinhausen. De-là il a été à un pont, qu'il ordonna hier que l'on jettât du côté de Spire : cela sera d'une grande utilité, parce que par-là le chemin est

beaucoup plus court que par l'autre côté. Celui qui bâtit le pont s'appelle M. de Viſſac, dont on ſe loue extrêmement. J'ai oublié de vous dire que, comme l'endroit où Monſeigneur vouloit aller, étoit fort découvert, on a pris la même précaution qu'hier; c'eſt-à-dire, de faire demeurer derriere le gros de ſa ſuite. Je me ſuis avancé ſeul avec lui : comme l'on étoit vu à plein de la place, les ennemis ont braqué de notre côté deux pieces de canon de douze livres de balle chacune. Le boulet de la premiere a donné dans le Rhin, & celui de la ſeconde a paſſé par-deſſus notre tête à toute volée. Quatre payſans, qui étoient derriere, ſe ſont jettés ventre à terre, & le boulet a été trouvé à cent pas de-là. Je fais ce que je puis pour captiver la bienveillance de ceux que vous me nommâtes avant que de partir, & je les trouve bien diſpoſés en ma faveur. J'aurai l'honneur d'écrire demain au Roi : vous jugez bien, Madame, que ce détail n'eſt pas pour vous toute ſeule. Hier au ſoir il y eut un de la place qui vint ſe rendre à nous : il dit que la place n'avoit pas grandes munitions ; qu'il y avoit trois jours que M. de Staremberg, le Gouverneur, ne s'étoit montré : qu'on diſoit qu'il étoit in-

commodé, & fort haï de la garnison. Je crois que le siege ne durera guere. Ma santé est fort bonne, Dieu merci : faites-moi savoir l'état de la vôtre. Je vous prie aussi de dire au Roi qu'il ne juge pas de mon style par la premiere lettre que je lui écrirai. Le quartier du Roi s'appelle Obernozen.

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON.

LETTRE III.

Octobre 1688.

IL ne se passe rien ici d'assez considérable pour que je le mande au Roi : la garnison a défilé devant Monseigneur : il l'a trouvée fort belle, & s'est étonné qu'elle se soit rendue sitôt : l'on a vu 900 femmes ou enfants. M. de Staremberg, le Gouverneur, lui a dit qu'il étoit au désespoir d'avoir perdu une piece de cette conséquence-là pour son maître; mais que ce lui étoit une consolation, que ce fût entre les mains d'un aussi grand Prince que lui. Nous allons après demain à Manheim, & je crois que nous serons bientôt de retour : j'ai prié Monseigneur, en

en s'en retournant, de vouloir bien voir mon Régiment de Cavalerie qui est à Metz; & il me l'a accordé.

LETTRE IV.

Ce 9 Novembre 1688.

J'Ai appris, Madame, par Mr. d'Antin, toutes les bontés du Roi & les vôtres, ce qui m'a fait un fort grand plaisir : je puis vous assurer que ma reconnoissance égalera toutes les qualités du dessus de votre lettre, & que j'acheterois bien cher une jambe pour que les effets pussent suivre ma bonne volonté. Il vient d'arriver un accident qui me touche au dernier point : nous avons perdu le brave Mornay. Mais je trouve M. de Montchevreuil bien heureux dans son malheur, d'avoir une personne comme vous auprès du Roi pour prendre soin de ses intérêts. Je vous supplie de vouloir bien vous charger d'un compliment pour Me. de Montchevreuil. M. de Nêle est fort mal : je monterai Vendredi la garde à la tranchée de la citadelle : & je vous assure qu'il ne m'arrivera pas de la descendre avant le bataillon, comme l'autre fois.

LETTRE V.

Ce 28 Octobre 1688.

JE crains bien, Madame, que vous ne me laissiez rouiller, de peur de me fatiguer. Pourquoi commencer un commerce, s'il devoit être sitôt rompu ? Je me corrigerai des fautes de style que vous remarquez dans mes lettres; mais je crois que les longues phrases seront pour moi un long défaut. Je n'ai que faire de cultiver les bonnes graces de Monseigneur pour vous : il a trop bon esprit pour oublier le mérite : & il est trop dans les mêmes sentiments du Roi, pour ne se pas souvenir du vôtre.

J'ai déja commencé, Madame, à sentir les fatigues de la guerre : j'ai été trois jours & deux nuits sans changer de chemise : mais ce n'est rien pour les fils les plus délicats des Rois. Il y a une si grande quantité de sur-touts à ce voyage, que je ne doute pas que cette campagne ne soit appellée la Campagne des sur-touts. Nos personnes se portent fort bien, mais nos équipages très-mal. M. le Maréchal en use toujours avec moi à merveille, &

je vous dirai ingénuement que j'espere réussir à ce métier-ci. Toutes vos lettres me font un étrange portrait de la Cour: & ce qui me surprend, c'est que, malgré tous les faux rapports que l'on vous fait de moi, & auxquels même il me paroît que vous avez assez de foi, vous espérez qu'à mon retour je mettrai les choses sur un autre pied : soyez sûre du moins que je rendrai hardiment témoignage à la vérité, & que je saurai bien empêcher que les innocents ne souffrent pour les coupables. Ce discours n'a d'autre fondement qu'une grande intégrité, qui est la vertu que je me propose. Je vous supplie, Madame, de continuer toujours à me mander ce qui vous revient de moi : cela tournera à votre profit, ou au mien. Si les rapports sont véritables, je profiterai de vos avis : s'ils sont faux, mes réponses vous feront connoître vos gens. Je suis bien-aise que Madame la Duchesse fasse bien : il faut qu'un de ses principaux mérites soit de ne point m'écrire : car je reçois très-rarement de ses lettres : l'amitié que j'ai pour elle est si solide, que je me console de n'avoir point de ses nouvelles, si avec cette conduite elle trouve la paix & son compte.

LETTRE VI.

Ce 25 Octobre.

NOus recevons, Madame, tous les jours des réprimandes de ce que nous n'écrivons point, & tous les jours nous écrivons. C'est bien la chose la plus cruelle de se tuer à mander ce qui se passe, & de se désespérer ensuite de ce que tout est ignoré. Depuis que vous m'avez mandé de donner mes lettres à M. de Saint-Pouange, je l'ai toujours fait : & j'apprends que vous n'en recevez pas davantage. Dès que j'ai prié Dieu, j'écris : j'écris dès que je suis habillé; j'écris dès que je descends de la tranchée ; j'écris dès que je descends de cheval : je ne fais autre chose : & cette chose si importante, si régulièrement faite, est perdue. Il faudroit que je fusse le plus sot homme du monde pour ne pas profiter de la permission que le Roi m'a donnée. Aussi n'ai-je pas cela à me reprocher : car depuis que je suis ici, je lui ai écrit six lettres. Je suis ravi qu'on loue & qu'on fasse valoir Monseigneur, puisqu'il le mérite : mais je voudrois aussi que l'on parlât de moi, qui fais de mon

mieux, & qui ne réussis pas mal. Vos sentiments dépendent donc de la négligence d'un misérable courier! Au-lieu de m'encourager au moment où je suis en péril, vous vous affligez: & au moment que je n'y suis plus, vous me grondez: aimez-moi, Madame, un peu plus à propos. M. de Montchevreuil est aussi triste que moi: mais si nous ne vous aimions pas aussi tendrement, vos reproches nous toucheroient moins. Je vous demande pardon de la vivacité de ma lettre, si elle vous fâche. Mais je n'ai pu me laisser attaquer sans me défendre. Voici la onzieme lettre que je vous écris, & je n'en ai reçu que six de vous. Peut-on avec bienséance finir des reproches par une priere? Je voudrois que dans l'occasion vous dissiez à Me. de Montespan que nous manquerons bientôt d'argent. J'ai oui dire qu'elle renvoye M. de Malezieux: ce qui ne me surprend point: car je sais qu'elle a toujours peur qu'on ne la vole, quoique M. de Montchevreuil n'ait point du tout l'air à cela.

Ma santé est bonne, Dieu merci; mais elle ne durera guere, si vous continuez à n'être pas contente de moi: vous m'avez appris assez de maximes pour que je puisse vous donner celle-ci, qui est d'ex-

cuser vos amis : commencez par moi, puisque je suis celui de tous qui vous est & sera toujours le plus fidele. Adieu.

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON.

LETTRE VII.

Au Camp de Pitton, ce 31 Mai 1689.

JE n'ai pas manqué de dire à Chambonas ce que vous m'avez ordonné. L'air de la guerre m'est fort bon : j'y dors & mange bien, & ne bois guere : les Officiers paroissent assez contents de moi : & mes valets me donnent des louanges. Quand je partis, j'oubliai de demander au Roi si le Régiment des Gardes Suisses ne devoit pas battre aux champs pour moi, comme Général des Suisses, dès qu'il n'étoit pas dans un lieu. Je vous supplie de vouloir bien lui en parler, & me mander son intention là-dessus. Les premieres choses tirent à conséquence, & personne ne sait mieux si cela se doit que M. Stoppa. Je crois que c'est une mauvaise plaisanterie que vous me faites, quand vous me mandez que vous aviez vu l'objet de ma passion. Je n'ai

pas été plus ſavant pour cela. Je n'écris point au Roi, parce que je n'ai rien à lui mander. Il faudroit que l'ennemi ſe montrât à nous pour nous réjouir : car on fait quaſi tous les jours la même choſe, & l'on s'en laſſe. Il y une grande union entre le Maréchal & moi ; & la maniere dont il en uſe, mérite bien que vous lui en faſſiez un remerciment. Adieu, Madame : je vous aſſure que je n'oublierai jamais que le Roi a fait de moi un Prince, & vous, un honnête homme.

M. de Richmond eſt arrivé. Je lui ai donné la main, comme le Roi me l'avoit ordonné. Je vous ſupplie de lui demander comme il veut que j'en uſe avec le Comte de Soiſſons, qui eſt auſſi dans l'armée. Nous allons partir pour aller à Senef.

LETTRE VIII.

A Piêton, ce 7 Juin 1689.

JE mande à 240 que vous m'aviez écrit qu'elle méritoit de plus grandes réprimandes que celles que 200 lui avoit faites : je vous réponds que 44 ſongera à lui ſur toutes choſes : il s'eſt bien douté

que quand 7 lui refuſa ce qu'il lui avoit demandé, c'étoit par la raiſon que vous me mandez, qui étoit celle auſſi qui lui faiſoit ſouhaiter plus ardemment. De plus, Madame, ſongez, s'il vous plaît, que la conduite de 47 a été fort épurée, qu'il y a long-temps qu'il a des Régiments, & que 27 n'en a point. L'application au ſervice mérite bien quelque récompenſe. Vous avez tant d'envie de faire plaiſir au Maréchal d'Humieres & à moi, que je me crois obligé de vous dire que dans une converſation que j'eus avec lui, il me témoigna, en me demandant mes bons offices, que la ſeule choſe qu'il ſouhaitoit préſentement, étoit d'être Duc, & il me dit de fort bonnes raiſons pour cela. Si le Roi lui accorde cette grace pendant la campagne, le Maréchal croira m'en être obligé : mais ce qui me feroit encore plus de plaiſir, feroit que le Roi voulût bien me charger de lui promettre cet honneur, ou m'adreſſer la lettre par laquelle il le lui accordera. La raiſon qui me fit parler pour M. de Luxembourg, me fit parler pour celui-ci, qui eſt le meilleur homme du monde, & que j'aime tout-à-fait. Croyez, Madame, que je n'oublierai jamais les ſages maximes que vous m'avez données. On vous im-

portune souvent ; mais le Temple de Delphes étoit toujours plein, à cause de la confiance qu'on avoit à l'oracle.

LETTRE IX.

Ce 27 Juillet 1689.

VOus ne devez pas être fâchée, Madame, de me voir plus touché d'un reproche que de toutes les louanges que l'on me donne : & il me semble que cela ne peut partir que d'un bon fond. Vous me faites un véritable plaisir de me faire ma provision de compliments : car il y a là-dedans une espece du faussété ou de bassesse, qui, chez moi, ne coule pas de source. Je vous prie de ne me point trahir quand vous reconnoîtrez les vôtres mot pour mot, d'autant plus qu'en ce pays, en devenant solide, on perd le talent de tourner finement les phrases. Enfin, l'on a fait réponse à ce que je vous avois écrit sur le Régiment des Gardes Suisses : mais elle est d'une maniere qui m'assure que l'on n'a pas entendu la question : car l'on mande que la garde de M. le Maréchal, c'est-à-dire, celles des Suisses, ne doit point prendre les armes pour

moi, & que cela me fait plus d'honneur que si elle les prenoit : que la garde qui est devant le camp du Régiment des Gardes Suisses, doit prendre les armes & appeller pour moi : & à la fin de la lettre, que les Suisses doivent se conformer sur les François. Je réponds à cela, que les François de la garde de M. le Maréchal prennent les armes, & appellent pour moi, & par conséquent les Suisses : que la garde des Suisses, qui est à la tête du camp, prenant les armes & appellant pour moi, ne fait rien aussi que les Gardes Françoises ne fassent : si bien donc, Madame, que les Suisses font la même chose que les François. Après avoir répondu aux trois questions que l'on me fait, je vous dirai que tous ces honneurs-là ne me sont rendus que comme Prince du Sang : qu'outre cette dignité, je suis encore plus pour les Suisses, puisque je suis leur Général, & que les Gardes Suisses, hors dans les maisons Royales, ont toujours battu au champ pour ceux qui possédoient cette charge, aussi-bien que les François pour le Général de l'Infanterie Françoise. Ce que je vous dis est un fait que le Roi peut demander à tous les vieux Officiers. Outre cela, une différence, c'est que les Suisses de la Garde

du Roi prennent les armes, & appellent pour moi; ce que les François ne font point: par conséquent, puisque les François appellent ici pour moi, les Suisses en doivent faire davantage: sans compter que la regle est, qu'à l'armée on bat au champ pour ceux pour qui l'on appelle à la garde du Roi. A présent que j'ai dit mes raisons, on fera ce que l'on voudra: ce n'est qu'un simple honneur qui ne tire point à conséquence: on n'ira pas me l'ôter: car pour les fonctions de la charge, je n'en parle pas, puisqu'on croit que le service du Roi en ira mieux. Demander sans passion, me soumettre sans murmure, voilà ma maxime. Il est vrai que ma grandeur tient à celle du Roi.

LETTRE X.

Ce 9 Août 1689.

LE Chirurgien est venu: je crains bien que nous n'ayons pas besoin de lui. Je vous parle peu de moi: il seroit triste de vous en mander du mal, & ridicule de vous en mander du bien. Je vois avec douleur que le Roi ne m'a fait depuis long-temps ses compliments: j'ai beau

m'examiner, je me trouve sans faute, comme M. le Ragois trouvoit mes thêmes.

Nous avons reçu aujourd'hui d'assez bonnes nouvelles d'Irlande : on nous mande que M. Roze n'a pas voulu recevoir à capitulation la Ville de Londondery. Je vous supplie de dire au Roi que je ne me donne point l'honneur de lui écrire, parce que je n'ai point assez de matiere pour une lettre, puisque je ne sais autre chose, sinon que nos ennemis ont été campés ce matin à Nivelle. Il y a grande apparence qu'ils veulent aller plus loin : car où ils sont, il n'y a pas assez de fourrages pour faire subsister quelques jours leur armée. La nôtre, Madame, est bien en état d'entreprendre quelque chose : & il me semble que cela seroit bien glorieux au Roi, & en même-temps bien aisé à nous. M. le Maréchal attend, pour prendre son parti, qu'il puisse être sûr de celui que les ennemis auront pris. Si le Roi le laissoit faire, comme on nous mande qu'il l'a dit à Versailles, je crois que nous ferions parler de nous, sans beaucoup hasarder : car, sur les lieux, on voit les temps propres à entreprendre les choses, & vous ne pouvez voir les moments de si loin. M. le Maréchal craint avec raison qu'après le bruit que le Roi

a fait courir, qu'il l'avoit laissé maître de ses actions, l'on n'ait mauvaise opinion de lui, de n'avoir encore rien entrepris. Je vous avoue, Madame, que je brûle d'impatience de voir si je ne démens point le sang dont je sors, & si je mérite toutes les bontés que le Roi a toujours eues pour moi. Je vous prie de vouloir bien me fournir des fins de lettres, car je n'en ai plus que deux.

Il n'y a donc que les Suisses sur quoi vous n'ayez point d'esprit! Relisez ma lettre, mais d'un bon ton, & vous n'y trouverez point de chagrin. Je n'ai fait que dire mes raisons, & je les ai dites comme si je n'en avois pas de plus fortes dans le cœur du Roi & dans le vôtre! Je suis bon diable, & je ne me fâche pas aisément. J'avoue que je n'entends pas bien les railleries par écrit : mais au-lieu de date, mettez au commencement de vos lettres l'état de votre humeur, & je vous entendrai bien.

LETTRE XI.

Au Camp des Estines.

JE croyois, Madame, voyant les ennemis foibles, que nous pourrions entreprendre quelque chose en ce pays-ci: mais par les dernieres lettres que M. le Maréchal a reçues, il me paroît que bien-loin de nous faire profiter de notre supériorité, on démembre notre armée. J'aurois lieu d'être un peu fâché de voir que l'on ne m'a envoyé de ce côté, que pour me conserver & m'apprendre à visiter des camps. Malgré l'amitié que j'ai pour M. le Maréchal, je ne puis voir sans douleur l'oisiveté où l'on tient ses troupes. Il m'a donné de bonnes maximes générales, & je commence à savoir comme l'on doit se comporter dans les armées. Vous êtes de trop bon sens, pour ne pas voir que quand on est destiné à une chose, il y a plaisir de s'y rendre habile en peu de temps, & qu'on n'y peut parvenir qu'en voyant faire les autres. Pourquoi donc pouvant me faire voir la guerre, & le Roi m'ayant témoigné son impatience de m'y voir réussir,

pourquoi me fait-on perdre une année? Car celle-ci ne peut être comptée. Puisque le Régiment du Maine est si bon, que le Roi s'en serve! Il n'aura peut-être jamais plus de besoin de ses bonnes troupes: & puisqu'ici il ne fait que croupir dans l'oisiveté, que ne l'envoye-t-on en Allemagne, où je pourrai servir le Roi & apprendre mon métier? Je meurs d'envie de voir si je vaux quelque chose. Il n'y aura qu'à me recommander à Chamlay. Vous m'aimez trop solidement, Madame, pour ne pas approuver ma lettre, quand vous y aurez fait réflexion, & pour ne pas persuader le Roi.

LETTRE XII.

Au Camp de Horn, ce 14 Septembre 1689.

NOus apprîmes hier par Bruxelles la prise de Mayence, qui nous étonna beaucoup: on en dit même des particularités qui empêchent d'en douter. M. de Cour, Madame, me dit que vous l'aviez chargé de faire une sollicitation à M. le Maréchal. Mais M. de Louvois ne vouloit plus entendre parler de cette affaire. Il s'en faut bien que je sois de l'a-

vis de Me. de Montespan sur ma campagne : j'ai été fort allarmé, quand j'ai vu dans la lettre que vous écriviez à M. de Cour, que vous espérez me revoir à votre retour de Fontainebleau. Quoique je ne fasse pas grand'chose ici, j'y fais toujours plus qu'à la Cour, où je ne fais que clopiner devant des gens à qui je fais de la peine, au-lieu que j'apprends ici mon métier : & je n'y vois point Madame la Duchesse, que vous craignez toujours qui ne me gâte : je ne manque pas, comme vous voyez, de raisons pour demander à servir long-temps, sans parler de l'extrême envie que j'en ai. Tous les Officiers disent ici que le véritable temps d'entreprendre est arrivé. Je n'écris qu'un mot au Roi : il vaut mieux qu'une lettre soit courte que languissante. Sa Majesté aura bien de la peine à trouver mieux que le Maréchal d'Humieres ou M. de Luxembourg. Sans s'être concertés avec le Roi ni avec vous, ils m'ont toujours donné les mêmes maximes.

Je commence à être persuadé que tous les bons offices que l'on m'a rendus ne feront que me nuire : car les manieres de ce pays-ci, où l'on ne voit que des hommes, sont bien différentes de celles de la Cour, où l'on est environné de femmes

qui n'ont pas toutes votre ſolidité. Vous trouverez ſeulement que je ſuis plus occupé de ma grandeur que je ne l'étois, & que je ſerai bien-aiſe de faire conclure cet hyver le bon mariage que vous ſavez. Si le Roi veut que je lui écrive plus ſouvent, il eſt fort le maître : qu'il me faſſe voir plus de choſes.

LETTRE XIII.

Au Camp de Deinſſe, ce 16 Juin 1690.

JE ne me ſens pas, Madame, de la lettre du Roi & de la vôtre : la joie m'empêche ſouvent de m'exprimer : c'eſt ce qui me fait craindre de n'en pas aſſez témoigner au Roi. Mais vous me connoiſſez, & ſavez à quel point je ſens tout ce qui me vient de ſa part : dites-lui bien tout, Madame, je vous en prie, & peignez-moi pénétré de toutes ſes bontés : cherchez les termes les plus forts, & craignez encore avec tout votre eſprit de n'en pas dire aſſez : prenez enſuite pour vous, & donnez là-deſſus carriere à votre imagination : je ne me gâte point : les dernieres graces me touchent autant que les premieres. Je ſuis ravi que le foible

que vous avez naturellement pour moi ſe fortifie de l'eſtime, ſi c'eſt pour n'en jamais voir la fin. Si j'ai de l'ambition! j'en creve. Soyez un autre moi-même : & tandis que je ne demande ici qu'à me ſacrifier pour le ſervice du Roi & de l'Etat, que je ſois auſſi à Verſailles pour prendre ſoin de mes intérêts. Travaillez pour votre cher enfant, ſi vous le trouvez digne de l'avouer pour tel : & ſouvenez-vous qu'en ceci les autres Princes ne tirent point à conſéquence, & profitez-en.

Je ſuis bien honteux de toutes les louanges qu'on me donne, & de tous les compliments que je reçois. Quelle idée peut-on avoir des François, quand on voit crier au miracle à un homme qui n'a fait ſimplement que ſon devoir! Que de plaiſir j'aurois, Madame, à vous embraſſer, & à voir la joie peinte ſur le majeſtueux viſage du Roi!

LETTRE XIV.

Au Camp, ce 3 Juillet 1690.

JE ſuis ravi, Madame, j'ai vu une bataille : c'eſt une marque de mon bonheur. Je m'en porte bien, Dieu merci.

Je n'aurois jamais fait si je disois du bien de tous ceux qui le méritent : je me contenterai seulement, Madame, de vous assurer, que Vaudeuil mériteroit bien d'être Maréchal-de-Camp, & que je m'estimerois heureux, si le Roi pouvoit être content des services du *pauvre Gambillard.*

LETTRE XV.

Au Camp de Farcine, ce 16 *Juillet* 1690.

SI je n'ai pas encore fait mes dévotions, il y a, je l'ose dire, Madame, de la faute du Pere de la Chaise, qui n'a point fait de réponse aux lettres que M. d'Antin lui a écrites de ma part. Je ne suis point surpris que vous me croyiez plongé dans le libertinage, du moment qu'il vous est revenu que j'avois passé une fête sans communier : car à la Cour, on ne connoît point les milieux. Si je n'étois pas homme de bien naturellement, je ne serois pas assez sot pour le faire paroître. Je tiens dans la regle le plus que je puis, ceux que j'ai l'honneur de commander ; je secours les misérables : j'empêche les querelles, & je n'ai jamais fait de mal à

personne, pas même à ceux qui le méritent. J'ajouterai, Madame, que je ne me leve, ni ne me couche, que je ne songe que je puis mourir à tous moments : que le jour du combat, il n'y avoit aucune apparence qu'il dût rien se passer : que quand on choqua les ennemis, ce fut avec une tête où il n'y avoit assurément point d'Aumônier. Le lendemain on croyoit si peu donner bataille, que l'on avoit fait faire sur la Sambre trois ponts, dans le dessein d'y faire passer nos bagages : & quoique l'on cherchât, à l'endroit où je fus toujours, des Prêtres pour donner l'absolution, on n'en trouva point. Mes ennemis trouveront toujours à m'attaquer : ils n'ont rien à dire sur ma conduite : ils veulent noircir les replis de mon cœur, & vous voulez les croire. Je me flatte, Madame, d'être vraiment honnête homme : & je serois bien fâché que vous me crussiez sans mœurs, en un âge où, si je l'ose dire, je mérite quelque louange de me conduire comme je fais. Je vous assure que je pardonne de tout mon cœur à ceux qui, pour faire les bons valets, ne songent qu'à vous dire du mal d'un homme que vous aimez. Je ne conçois pas leur politique; mais il y a des gens capables de toutes sortes de travers. Je

fuis, Madame, livré au public, & vous pouvez aifément vous éclaircir, fi j'avance rien de faux. Je fuis charmé de votre amitié, & je trouve qu'il n'y manque qu'à recevoir moins bien ceux qui vous difent du mal de votre mignon : vous y gagneriez bien du repos, & je conferverois votre amitié. Je donne à M. de Cour la liberté de me dire tout ce qu'il penfe fur moi; auffi me connoît-il mieux que moi-même. Je tends à la perfection, & l'on n'y parvient point avec les flatteurs. Continuez, Madame, à me dire mes vérités : je ne me lafferai pas de les entendre. Mais foyez toujours jufte : il eft étrange que depuis le temps que vous êtes à la Cour, vous n'ayez pas encore bien appris à donner le tort aux abfents.

LETTRE XVI.

Devant Mons, ce 26 *Mars* 1691.

IL me femble, Madame, que le Roi eft content de moi : mais je ferois bien-aife de le favoir par vous. On n'a commencé à tirer le canon qu'aujourd'hui : & les affiégés paroiffent jufqu'à préfent les meilleures gens du monde. Le Roi

fut attaqué hier légérement de la goutte : ce ne ſera rien ; elle commence à diminuer. Il tient mal la parole qu'il vous a donnée : car outre la fatigue, il s'expoſe ſi je l'oſe dire, comme feroit un jeune fou, qui auroit ſa réputation à établir. Je vous prie de lui en mander votre avis : car il ſe fâche quand nous lui en parlons. Je monterai demain la tranchée : je puis bien vous répondre que je n'y épargnerai ni ma perſonne, ni l'argent, pour faire bien ſervir le Roi. Le Prince d'Orange n'a point encore pris ſon parti, & nous n'en avons pas beaucoup d'inquiétudes : ſouvenez-vous, Madame, que notre amitié eſt à toute épreuve, & que vous me l'avez dit ſouvent vous-même. Je ſuis fort bien avec Boufflers ; je l'ai aſſuré que vous m'aviez plus d'une fois parlé de lui. Je ne vous écris point de nouvelles. Apparemment celui qui les fait vous en informe, & peut-être même vous en dit-il quelques-unes d'avance. Cette entrepriſe-ci eſt la plus audacieuſe qui ſoit encore entrée dans l'eſprit de l'homme. Le Roi nous aſſure que vous faites un grand plaiſir de venir au-devant des guerriers, & que vous êtes là-deſſus comme un enfant. Je compte beaucoup ſur mon zele, & fort peu ſur ma capacité.

LETTRE XVII.

Au Camp de Halle, 1 Juin.

MOnſieur le Duc de Chartres nous a joints, & m'a fort dit toutes les inſtructions que vous lui aviez données en partant, & la promeſſe que vous aviez voulu tirer de lui, qu'il ſe corrigeroit de certaines petites choſes. Vous devez être contente de lui, & croire qu'il eſt homme de parole : il me fait beaucoup d'amitiés, auxquelles je réponds, comme je dois, reſpectueuſement, mais ſans affectation. Je crois être obligé de vous mander qu'il ne m'a pas nommé le nom de Madame. Il a dîné chez moi, & il a ſoupé avec M. de Luxembourg : il nous a donné à manger. Il fut gaillard, quand il vit l'ennemi : enfin, il fait à merveille. Je ſuis fort bien auſſi avec M. d'Arcy & avec l'Abbé du Bois. Je vous l'avouerai, Madame : je ſuis aſſez content de moi. J'ai bien de la peine à me conſoler que la garniſon de Halle ſe ſoit retirée : car, en qualité de Maréchal-de-Camp de jour, j'en aurois commandé l'attaque, & je crois, qu'avec un peu d'aide, j'aurois mon-

té comme un autre. Vous ſavez ſans doute que M. de Luxembourg fait merveilles pour moi, & moi pour lui : & vous ne ſauriez vous imaginer combien mon pere eſt bien avec moi : qu'il eſt facile aux grands Seigneurs de faire plaiſir ! Ces mots, *je ſuis content de vous*, m'ont plus touché que cette multitude de charges qu'il m'a données. Si Malezieux ne ſe ſoucioit pas plus d'argent que moi, vous gagneriez bien du repos. Dites au Roi combien je l'aime : je ſuis au déſeſpoir de n'avoir qu'une vie à ſacrifier à ſon ſervice : mais je la ſacrifierai, comme ſi j'en avois cent.

LETTRE XVIII.

Au Camp de Florennes, ce 27 Juillet 1691.

DEpuis que les ennemis ont repaſſé la Sambre, nous n'avons pas eu beaucoup de loiſir. M. le Prince d'Orange nous tient de près : mais je commence à croire qu'il ne veut que nous importuner, & qu'il craint la déciſion. Empêchez le Roi, Madame, de tant travailler : en altérant ſa ſanté, il gâtera plus nos affaires, qu'un peu moins d'application pour elles

elles ne pourroient faire. Je ne suis pas surpris de la joie de Monseigneur : car, quoique sa naissance pût lui faire espérer ce que le Roi a fait pour lui, c'est une marque d'estime & de confiance, qu'il faudroit être bien peu solide pour ne pas sentir vivement. Tout le monde est charmé du choix du Roi, & tous les pays étrangers seront ravis de revoir M. de Pomponne dans le Ministere. Nos affaires sont trop bien conduites pour aller mal. Conservez-nous le Roi ; & s'il ne veut pas songer à lui, forcez-le à le faire : ce sont-là les cas où il est permis de désobéir. Adieu, Madame.

LETTRE XIX.

Lundi.

JE suis ravi, Madame, que vous vous fassiez autant de plaisir de me montrer St. Cyr, que je m'en fais de le voir. Les principes de ce grand établissement sont bien sages, bien solides, bien avantageux pour l'Etat & pour la Noblesse : je vous reconnois dans le projet, & je suis certain de vous retrouver dans l'exécution. Vous aurez choisi les moyens les plus

sûrs & les plus simples pour arriver au mieux. Je compte d'y apprendre quelque chose pour l'éducation de la jeunesse : & je me sens tout glorieux de songer que vous devez m'initier dans vos mysteres : j'appréhende seulement d'en avoir l'esprit tellement rempli, qu'il ne me reste plus guere de liberté pour traiter les graves propos, par lesquels vous me faites envisager que se terminera la fête. Je ne cesserai de vous assurer de ma reconnoissance : vous avez fait tant d'ingrats, Madame, que ce sentiment doit vous paroître nouveau.

LETTRE XX.

Versailles, ce 12 *Mars* 1710.

ON ne meurt point de joie, Madame, puisque je n'en suis pas mort, quand le Roi m'a fait l'honneur de me dire ce matin, qu'il étoit déterminé à toutes les graces que je lui avois demandées. Sans la Reine d'Angleterre, j'aurois été partager mon ravissement avec vous : l'épanchement de nos cœurs eût été bien unanime. L'avis que vous me donnez sur mes enfants, Madame, est rempli de bon-

té & de sagesse. Vous croyez bien aussi que ne songeant pas à me désaisir du Gouvernement de Languedoc, je les retiens toujours par l'incertitude de l'écoulement de cette grace, à laquelle naturellement entr'eux, sous le bon plaisir du Roi, dans la suite des temps, ma prédilection donnera le branle. Permettez-moi de chercher demain un moment pour vous embrasser.

LETTRE XXI.

A Versailles, ce 13 Avril 1710.

LE Marquis de Lassay, Madame, est allé à Paris, pour ne plus importuner le Roi par la trop fréquente vue de son triste & inquiet visage. C'étoit très-naturellement que je jouois le surpris : le jour de la revue passé, je ne savois plus à quoi m'attendre. Il est vrai que la maniere d'annoncer une aussi grande grace eût été bien galante, bien brillante, & m'eût épargné bien des lettres de compliments de tous nos Messieurs : mais peut-être aussi qu'il m'en eût coûté la vie : car j'aurois voulu me précipiter de mon cheval pour faire mon remerciment, &

pour témoigner plus vivement devant tout le monde mon extrême reconnoiſſance, & la parfaite notion que j'ai du prix infini d'un ſemblable bienfait. Il vaut donc mieux pour moi que mes premiers mouvements ſoyent plus en particulier. J'aurai encore un double plaiſir à les répandre & à les réitérer à chacun des gens à qui j'en apprendrai la nouvelle : ſi elle arrive cette ſemaine, ce Carême aura été délicieux pour moi. Je mentirois ſi je vous diſois que je l'attends ſans impatience. Mais je vous aſſure que c'eſt ſans inquiétude, & que je ſuis pénétré de la tendre & active ſollicitude, dont vous me donnez encore de ſi touchantes preuves. J'ai laiſſé abſolument le choix d'une Dame d'honneur à Madame la Princeſſe : je n'aurois pas tant conſulté ſon opinion pour le choix d'un Cavalcadour.

LETTRE XXII.

Verſailles, *ce* 11 *Avril* 1711.

VOilà donc la petite-vérole déclarée, Madame ! Elle ne nous a pas ſurpris. Mais permettez-moi de vous redire encore un mot ſur l'extrême inquiétude

que j'ai pour la personne du Roi. Ne voyons point trop noir : songez seulement, je vous en conjure, que dans un air de venin, la petite-vérole n'est pas le seul mal que l'on puisse prendre. Eh! où en serions-nous si mon pere.... Je n'ai pas la force d'achever! Au nom de Dieu, Madame, que le peu de succès que vous attendez de vos représentations ne vous empêche point de les faire bien vivement, & de vous joindre pour cela avec M. Fagon. J'ai eu le cœur vraiment touché ce matin des dispositions de tendresse que j'ai vues à M. le Duc de Bourgogne. Il m'a montré la lettre qu'il écrit au Roi, & m'a dit qu'il vous en écrivoit une encore plus forte. Le Roi ne doit point se regarder comme un simple particulier. Qu'il s'expose pour sauver son Etat, à un danger indispensable, nous tremblerons, mais nous ne l'en détournerons pas. Ici, il s'expose sans nécessité & sans fruit : le salut de son Etat lui demande de ne se point exposer. Il peut en se ménageant satisfaire à son inquiétude, & avoir à toutes les heures des nouvelles de Monseigneur. Qu'il se dise à lui-même ce qu'il vous a dit alors : qu'il songe à la conjoncture où nous sommes : tout réside en lui : le péril de Monsei-

gneur le doit preſſer de ménager le ſien. Enfin, Madame, n'ayez rien à vous reprocher pour ſa précieuſe conſervation. Vous ne ſauriez vous imaginer en quelle agitation je ſuis, & ce qui ſe paſſe en moi, ſéparé du Roi. Il eſt, en vérité, bien incommode de tant aimer !

LETTRE XXIII.

De Me. la Ducheſſe du Maine.

Verſailles, ce 15 Avril 1711.

AH! Madame! quel coup, & quel coup pour le Roi! ne me ſera-t-il point permis d'aller à Marly, pour mêler ma douleur avec la ſienne, & pour ſatisfaire à l'inquiétude que j'ai ſur ſa ſanté? J'attends ici vos ordres avec impatience: & je vous ſupplie, Madame, ſi l'on ne me permet point de me préſenter, d'aſſurer que je reſſens & que je penſe tout ce que je dois.

LETTRE XXIV.

De la même.

Juin 1711.

PErmettez-moi, s'il vous plaît, Madame, de n'employer mes premieres paroles qu'à excuſer le déſordre de mon eſprit. Je ne ſais ſi je ſuis véritablement en vie. M. le Duc du Maine m'apprit hier en arrivant l'effroyable état où il a été. Quoique ce ſoit lui-même qui m'en a fait le récit, je n'oſe qu'à peine me flatter que ce ſoit lui qui me parle, & je ſens bien que je perdrai le peu de raiſon que j'ai, ſi Dieu, qui, par ſa miſéricorde ſur moi & ſur mes enfants, vient de reſſuſciter mon mari, ne me fait la grace de remettre bientôt mon ame dans une aſſiette plus tranquille. Je ſais, Madame, toutes les marques de tendreſſe que vous venez de lui donner dans cette malheureuſe occaſion. Si la foibleſſe où je ſuis me permettoit de me traîner juſqu'à votre appartement, j'irois vous embraſſer mille fois, pour vous en témoigner ma reconnoiſſance. Agréez, Mada-

me, que cette lettre, toute mal faite qu'elle est, m'acquitte de ce devoir envers vous. Soyez, s'il vous plaît, bien persuadée que je vous regarderai toute ma vie avec des yeux de fille, & qu'il n'est pas possible d'avoir pour personne ni plus d'estime, ni plus de tendresse, ni plus de reconnoissance, ni plus de respect.

De M. le Duc du Maine.

Je vous recommande Guiry pour la Lieutenance-Générale du pays d'Aunis. Si vous saviez, Madame, combien on redouble d'ardeur de rendre service aux gens de mérite, quand on s'est vu près d'habiter une terre où l'on n'est bien escorté que par de bonnes œuvres !

LETTRE XXV.

De M. le Duc du Maine.

Versailles, ce 6 Janvier 1712.

LE billet dont vous m'avez honoré, Madame, est bien court : mais il dit tant de choses, & il est si flatteur, que je ne puis m'empêcher de vous en té-

moigner ma reconnoissance. Je l'envoye à M. le premier Président, pour qu'il sache d'original ce que vous me mandez de lui. Je puis, sans aucun risque, vous offrir tout mon crédit auprès de ce Magistrat. Il joint à beaucoup de bonnes qualités, une souplesse & une docilité d'esprit, qui, à ce que j'espere, mettront le Roi tout-à-fait à l'aise. Je suis en état aussi de répondre du respect & de la profonde estime qu'il a pour vous. Il vous en auroit assuré, Madame, s'il avoit eu l'honneur de vous voir : & il y auroit ajouté des actions de graces, que vous n'auriez peut-être pas voulu recevoir, & que je n'ai ósé vous faire, mais qu'il est cependant bien difficile de se persuader que vous ne méritiez pas.

LETTRE XXVI.

De Mad. la Duchesse du Maine.

A Sceaux, ce 11 Février 1712.

VOus aimez M. le Duc du Maine, Madame : vous avez pour lui des entrailles de mere, & vous pardonnerez plus aisément qu'une autre aux inquié-

tudes d'une femme qui tremble pour lui. Je sais qu'il y a de l'indiscrétion à s'adresser à vous au milieu de la vive douleur qui vous occupe. Mais vos bontés, que nous avons tant de fois éprouvées, me font tout hasarder dans la cruelle situation où je me trouve. Je ne puis voir, sans frémir, M. le Duc du Maine respirer un air dont tant de funestes aventures nous marquent la corruption. Il n'a point eu de ces sortes de maladies : & il en est plus susceptible qu'un autre, par la délicatesse de sa complexion, & par les impressions que lui a fait son terrible accident. Avec tout cela, je sais, Madame, qu'il perdroit mille vies, plutôt que de songer un moment à s'éloigner du Roi : & quoiqu'il ne lui soit pas possible, en restant à Versailles, de ne pas commercer tous les jours avec des gens qui sont dans l'air, il passera certainement par-dessus toutes considérations, si votre tendresse véritablement maternelle ne fait violence à ses sentiments. Que ses trois enfants, que sa femme vous ayent encore, Madame, cette importante obligation ! Délivrez-nous tous par vos bontés d'une si cruelle inquiétude, & d'un péril qui peut-être ne nous laisseroit pas jouir longtemps de toutes les graces que vous nous

avez procurées. Je me flatte, Madame, que vous m'accorderez encore celle-ci, que je vous demande les larmes aux yeux, & dont je garderai le ſouvenir juſqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE XXVII.

De la même.

Ce 14 *Février* 1712.

QUel malheur, Madame! quelle affliction pour le Roi! quelle perte pour la France! quel écraſement pour vous! Je ſens tout trop vivement: mon cœur eſt déchiré: mais votre état en particulier donne un cruel redoublement à ma douleur, & je ſuis percée de tous les traits qui vous frappent. Une mort inopinée vous arrache la plus aimable des Princeſſes, l'ouvrage de vos mains, les délices de la France, dans le temps que tout le Royaume alloit recueillir le fruit de vos ſoins, & que vous commenciez vous-même à reſſentir le ſuccès d'une éducation qui vous avoit coûté tant de veilles! Voilà, Madame, une terrible prédication pour les Princes. Dieu me faſſe

O vj

la grace de la mettre à profit ! Pendant que je lui demanderai pour vous les consolations qui vous ſont néceſſares, (& avec un cœur ſi ſenſible, qui en eut jamais un plus grand beſoin ?) obtenez pour moi de ſa miſéricorde, que cet exemple effroyable du néant des grandeurs humaines, me faſſe penſer ſérieuſement à celle qui ne doit jamais périr.

LETTRE XXVIII.

De M. le Duc du Maine.

A Verſailles, ce 6 Mars 1712.

L'Hiſtoire de Crécy, qui vous eſt revenue, Madame, eſt véritable : c'eſt chez l'Abbé de Mornay qu'on vit cet Abbé à lunettes qui nous eſt inconnu. Je n'aime point tous ces raiſonneurs ſur l'avenir : & celui-ci ne s'expliqua point de la maniere dont lui étoient venues ſes notions. Il eſt ſeulement certain qu'il fit ſes malheureux pronoſtics pendant le premier Marly de cette année, & qu'il déſigna pour le temps de criſe les environs du 14 ou 15 Février. Il ne feroit peut-être pas mauvais de queſtionner cet Abbé,

qui va quelquefois, dit-on, chez M. de Torcy. Je ſuis accablé, Madame, de ce que j'apprends à ce moment de nos Enfants Royaux.

LETTRE XXIX.

Du même.

A Verſailles, ce 9 Mars 1712.

JUſques à quand, Madame, plaira-t-il à Dieu de nous frapper? Hélas! que ceux qui ſont morts dans le Seigneur ſont heureux, tant par ce qu'ils ont trouvé, que par ce qu'ils ont quitté! Auſſi n'eſt-ce pas ſur eux qu'il faut pleurer: c'eſt ſur nous, qui reſtons. Qu'allons-nous voir? & qu'eſt-ce que tout ceci nous annonce? Si nous perdions encore M. le Duc d'Anjou, que de nouveaux obſtacles à la paix! Et ſi tout roule ſur la vie d'un enfant de deux ans, dont même la complexion eſt aſſez foible, que nous reſte-t-il à enviſager pour l'avenir? & que ne pourront pas dire pour le préſent, les perturbateurs du repos public dans les pays étrangers? En ſortant des craintes, à l'aſpect d'une minorité, l'on re-

tombe dans celles d'un mal actuel, dont la fin ne peut se prévoir. Toutes ces idées sont bien accablantes : elles augmentent de moment en moment le prix de la conservation du Roi. Rien n'est plus flatteur, Madame, que l'attention que vous avez pour mes enfants au milieu de nos calamités. C'est eux, en effet, qui, suivant le cours de la nature, sont à plaindre, & non pas moi, qui puis espérer, avec quelque vraisemblance, que le Roi me survivra. Cependant l'instinct qui nous porte à conserver notre sang, suivant l'ordre de la Providence, me les a fait envoyer à Sceaux. Je comptois que Mad. la Duchesse du Maine les suivroit de près : mais son inquiétude sur le sort des deux petits Princes, l'a emporté jusqu'à présent sur ses frayeurs personnelles. Adieu, Madame : je ne puis encore dans ces premiers instants me résoudre à vous voir. Où en serions-nous, si nous ne croyions pas en Dieu !

LETTRE XXX.

Ce Mardi 1712.

En partant pour Anet, Madame, je reçois une lettre de Mad. la Princesse de Conti, qui se ravise de son indiscrétion, & qui me mande de dire au Roi qu'elle seroit très-contente de n'avoir que le Gouvernement. Comme peut-être le temps presse, & que je n'aurai l'honneur de voir le Roi que ce soir, je crois m'acquitter de ma commission en vous l'adressant. Vous voyez en cette conjoncture l'opinion qu'on a de ma probité, & qu'on ne doute pas que, pour faire plaisir aux autres, je n'oublie que le Comte d'Eu est & sera dans le besoin, quoique je fusse fort aise qu'il fût sur le petit mémorial de Sa Majesté, & que, s'il avoit le Gouvernement de Provence, ce fût comme si M. de Vendôme vivoit encore. J'ai été gratifié en perspective depuis trop peu de temps, pour revenir sitôt à la charge, malgré le courage que devroit donner la demande de M. de la Rocheguyon. En effet, s'il s'agissoit de distribution de pensions, j'ai beau être l'hom-

me du monde le plus serviable, & le moins âpre à la demande, je représenterois bien vivement à notre véritable pere, & à vous, Madame, qui nous tenez lieu de mere, que le Comte d'Eu ne pouvant envisager sur mon bien que dix ou douze mille livres de rente, il n'a, pour toute ressource, que la charge de grand-Maître d'Artillerie, qu'il aura achetée par la mort d'un pere qui compte de ne la pas laisser sitôt.

Voilà, Madame, ce que j'allois vous dire hier, quand Me. la Duchesse d'Orléans entra, & ce qui mérite, je crois, quelque attention, mais qui pourtant ne demande nulle réponse. Je me flatte que vous aurez approuvé la maniere dont j'ai eu l'honneur de parler à Sa Majesté, en faveur de M. de Charolois: les Princes du Sang, quoiqu'ils fassent, auront toujours en moi un ami.

LETTRE XXXI.

Ce 23 Juin 1712.

DEpuis que je suis sorti de chez vous, Madame, ayant réfléchi sur le chagrin dans lequel vous m'avez dit qu'étoit

le Roi ſur la diſtribution de ce que la mort de M. de Vendôme fait vaquer, j'ai craint d'y avoir contribué par le dernier article de la lettre que je vous écrivis avant-hier. Je vous proteſte donc, Madame, que je ſerois au déſeſpoir qu'il eût produit cet effet. La même bonté qui donne la liberté de parler naïvement de ſes intérêts les plus intimes, au Roi & à vous, comme aux chefs de la famille, requiert auſſi que Sa Majeſté ne ſe tienne ni importunée des demandes, ni embarraſſée des refus, ni inquiete des mécontentements : tout ce que je penſe & pourrai penſer de ma vie, pour moi ou pour les miens, eſt uniquement relatif à lui. Compatiſſez, je vous en conjure, à la délicateſſe de mon cœur, qui fait aller le bon plaiſir de Sa Majeſté, & ſa bonne humeur, bien avant le parfait établiſſement du Comte d'Eu, & même avant ma vie.

LETTRE XXXII.

Verſailles, *ce* 10 *Octobre* 1712.

NOn, vraiment, Madame, je n'avois pas oui dire que vous vouliez vous rendre encore plus inviſible que vous n'étiez : l'air de Rambouillet eſt un fort mauvais air, s'il vous a inſpiré cette mélancolique idée; & nous ſommes moins que jamais dans un temps à vous faire éviter les converſations de certaines gens. A qui parleroit-on du Roi & de l'État, ſinon à vous, qui aimez ſi chérement l'un & l'autre ? Je franchirai demain cette barriere, que vous m'avez ſouvent reproché de trop reſpecter. Il me faudra une grande audience pour vous rendre compte des projets que je fais, en conſéquence des volontés du Roi, pour notre accommodement de famille, des peines que j'ai à me donner pour cela, des meſures que j'ai à garder, & des inconvénients que je dois éviter dans des diſcuſſions qui ne ſe comprennent pas d'abord, & que Sa Majeſté ignorera toujours, quand elle n'en entendra parler qu'à M. de Pontchartrain, qui trouve en lui-même peu de contrainte

à dire tout ce qu'il lui plaît. Je rendrai ma conversation un peu historique sur une matiere que vous trouverez encore bien seche; mais dans laquelle, pour ma consolation de l'événement douteux du fruit de mes travaux, j'ai besoin d'un témoin tel que vous. Le repos de la bonne conscience ne tranquillise pas tant avec les hommes qu'avec Dieu, qui lit dans les cœurs. Au reste, Madame, je combattrai le plus que je pourrai (pardonnez-moi cette expression) les vifs mouvements de ma tendresse.

LETTRE XXXIII.

Ce 1 Janvier 1713.

IL auroit été trop commun, Madame, d'aller ce matin à votre porte, pour vous faire, sur la nouvelle année, un compliment d'une sincérité un peu commune. Voyez tout ce que je vous dois, depuis le moment où je suis né, jusqu'au moment où je respire : rappellez les connoissances que vous avez du cœur que vous avez formé, & puis dites-vous à vous-même tout ce que je voudrois vous dire, qui est fort au-dessous de tout

ce que je ſens. J'ai quelque choſe d'important à vous communiquer ; mais, s'il vous plaît, n'ayez point mal à la tête. Plus je réfléchis ſur les différentes marques que vous me donnez de la plus délicate, ſcrupuleuſe, ſincere & profonde amitié, plus je vois combien j'ai de raiſons de vous adorer.

LETTRE XXXIV.

Mercredi 1714.

DEpuis que je vois, Madame, que M. le premier Préſident eſt une des cauſes ſecondes dont Dieu s'eſt ſervi pour déterminer le Roi, j'ai bien plus de reſpect que je n'avois pour ſon ſentiment. Auſſi, Madame, je crois ne pouvoir me diſpenſer de vous envoyer la réponſe que je viens de recevoir de lui, à la lettre, par laquelle je lui marquois ce que le Roi avoit dit hier à M. le Chancelier ſur le projet des Patentes. Ces dernieres réflexions ſont très-importantes : la choſe eſt aſſez grave pour n'y rien manquer pendant qu'on y eſt, & les affaires malheureuſes du Clergé nous font connoître que les formes demandent autant d'atten-

tion que le fond. Le Roi s'attend au bruit que ceci fera, & il sera certainement moindre & moins fécond en pauvretés, quand on procédera suivant les formalités. Le Roi ne doit pas être en peine de la réponse des Princes : ils seront charmés de s'en faire un mérite, qu'il sera bon de leur laisser. Dès qu'on aura leur consentement, il n'y a pas de difficulté à l'énoncer, sur-tout celui de M. le Duc d'Orléans, qui, pour des incertitudes de cérémonial, pourroit bien ne pas aller au Parlement. Pardon, Madame, & mille fois pardon ! Je n'ai point de folle inquiétude : je ne vous demande pas même de réponse : mais il faut, s'il se peut, se mettre en sûreté dans le port.

Je vous envoye un mémoire dont je suis convaincu que vous n'aurez aucun usage à faire : car je ne crois pas possible que le Roi hésite à répondre *oui*, même avant que de l'avoir vu. M. le Premier Président, qui se connoît en style d'Edits, m'a dit, que s'il n'avoit pas fait la proposition que nous prissions le titre de Princes du sang, c'est que cela étoit naturel, nécessaire & incontestable : il ne vous en restera aucun doute, lorsque vous aurez employé une minute à la lecture de ce mémoire, qui vous pa-

rut si beau, avant que d'avoir sa derniere main.

LETTRE XXXV.

De Mad. la Duchesse du Maine.

Ce 29 Juillet 1714.

SI je m'abandonnois à toute ma joie, je partirois, Madame, dans le moment pour aller enbrasser les genoux du Roi, & vous embrasser vous-même. Je connois dans toute son étendue la grace prodigieuse que ce grand Prince daigne répandre sur ma famille. Je n'ignore pas, Madame, combien votre tendresse pour M. le Duc du Maine & pour mes enfants y a contribué. Aussi apprendront-ils bientôt de ma bouche à partager entre vous & moi toute la tendresse, toute la reconnoissance & tout le respect qu'on doit à sa propre mere. Je vous en porte la parole pour eux, & je sais qu'ils la tiendront. Ils n'auront, pour remplir tous leurs devoirs à votre égard, qu'à se conformer à ma conduite, & à étudier mes sentiments. Achevez, Madame, achevez votre ouvrage. Exprimez, comme vous

ſavez faire, à ce Roi auſſi bon que grand, à quel point je ſuis pénétrée de ſes bontés. Et puiſque M. le Duc du Maine juge à propos que je modere mon empreſſement, pour ne point donner d'embarras à Marly, dites-lui, s'il vous plaît, tout ce que la plus vive & la plus reſpectueuſe reconnoiſſance peut mettre dans la bouche d'une mere tendre, ſenſible & comblée. Vous parlerez bien mieux que moi, Madame, & d'ailleurs vous parlerez en votre nom & au mien, puiſqu'en effet ma famille eſt la vôtre, & doit partager entre vous & moi les obligations que les enfants doivent remplir à l'égard de leurs parents, & déſormais je pourrai les produire hardiment ſans être embarraſſée. Ah! Madame, que le Roi peut faire de grands miracles! Que votre interceſſion eſt puiſſante auprès de lui! & que vous êtes une bonne amie! Mais pourquoi me défendre un remerciment en forme? Pourquoi vouloir que j'aye ſecretement le cœur rempli de ſentiments qu'il m'eſt impoſſible de taire!

LETTRE XXXVI.

De Mr. le Duc du Maine.

Versailles, ce 12 Août 1714.

LE Roi m'a ordonné, Madame, de lui donner aujourd'hui par vous quelques notions des idées de Madame la Princesse sur le rang de ses petites-filles. Vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de lui dire que je l'ai fait pressentir par M. le Marquis de Lassay, & que je m'étois si peu trompé dans mes conjectures, que Madame la Princesse, au moins jusqu'à présent, persiste à vouloir faire expliquer Sa Majesté. Je n'oserois dire combien cela est de tout point extraordinaire : le Roi le sait mieux que moi, & le témoignera. Je ne doute pas même que cette bisarre chicane ne fasse qu'il ne reconnoisse de plus en plus combien ce qu'il a bien voulu déclarer en notre faveur étoit nécessaire, & qu'il ne se félicite doublement de ce qu'il a fait. Il y a eu, à ce qu'il m'est revenu, un peu de vivacité entre Madame la Princesse & Madame la Duchesse du Maine, sans que pourtant

pourtant cette derniere soit sortie des bornes du respect : elle n'a appuyé que sur ce qui la regarde personnellement : cependant la mauvaise humeur pourra en faire un sujet de plaintes. Vous jugez bien, Madame, que cette lettre, que je n'ose faire plus longue, est autant pour le Roi que pour vous.

P. S. C'est ainsi qu'on desire l'union.

LETTRE XXXVII.

Versailles, ce 13 Août 1714.

JE m'estime trop heureux, Madame, d'avoir fait de moi-même ce que vous m'auriez conseillé : je vous assure qu'outre le plaisir de faire effectivement un bien, j'ai été ravi de sauver ou d'adoucir au Roi une petite peine. Mais je ne saurois l'exempter tout-à-fait de dire que nous n'en avons pas imposé dans l'explication de ses volontés. Vous serez peut-être assez étonnée de savoir, Madame, que je n'ai encore reçu que de bouche des compliments de M. le Maréchal de Villeroi : cela répond assez à la maniere dont il reçut l'année passée le mot *visant à ceci*, que vous fûtes si fâchée que Sa

Majesté lui eût lâché; mais il ne faut pas y prendre garde, quoique de pareilles choses ne laissent pas d'instruire. On marche avec une grande sécurité, Madame, quand on est soutenu par vos avis. Me. la Princesse de Conti voudroit fort avoir en main contre son fils une lettre de cachet, dont elle pût faire usage quand elle le jugeroit à propos, ou bien une lettre du Roi, portant ordre au Prince d'obéir à sa mere. C'est pour s'accréditer dans sa famille, où elle est presque comptée pour rien.

LETTRE XXXVIII.

Versailles, ce 14 Août 1714.

DEpuis le billet que j'eus l'honneur de vous écrire hier, Madame, & auquel je crois que vous trouvâtes quelques obscurités, parce que vous ignoriez ce qui avoit précédé, M. le Marquis de Lassay, à ce qu'il m'a dit, a tant remontré à Madame la Princesse que la représentation qu'elle projettoit n'étoit point convenable, qu'enfin on l'assura (comme en effet il fut exécuté le soir) que Mlle. de Charolois iroit chez le Roi, & n'en-

treroit qu'après Madame la Ducheſſe du Maine : que ſi l'on parloit au Roi, ce ne ſeroit point d'une façon embarraſſante : que le propos ſeroit ſeulement tourné ſur les inquiétudes qu'on auroit par rapport aux filles de M. le Duc d'Orléans, à qui l'on ſuppoſe toujours des idées de diſtinction. Ainſi la ſcene ne ſera point importune au Roi : & ſans ſe peiner le moins du monde, il pourra dire, qu'il ne ſauroit y avoir le moindre doute ſur la préſéance de Me. la Ducheſſe du Maine : ce diſcours même, Madame, ſera d'autant meilleur, que Madame la Ducheſſe a dit à mon frere, cité comme témoin de la maniere dont Sa Majeſté penſoit : *Une choſe ne vaut guere, ſi elle ne vaut la peine d'être répétée.* Voilà le détail duquel le Roi me marqua hier avoir curioſité, par un mot qu'il me dit en paſſant. Me. la Ducheſſe du Maine eſt charmée de vous, & reſſent bien vivement toutes vos amitiés. Que vous ſavez vous faire aimer !

LETTRE XXXIX.

De Mad. la Duchesse du Maine.

Ce 2 Septembre 1715.

VOus avez, Madame, aussi-bien que M. le Duc du Maine & moi, une cruelle distinction dans la perte affreuse que vient de faire la France. Nous ne pouvons attendre de consolation que de la part de Dieu, qui nous a frappés. Si je croyois, Madame, que vous approuvassiez que j'allasse mêler mes larmes avec les vôtres, je prendrois cette occasion pour vous renouveller les assurances de la vive reconnoissance que nous vous devons, aussi-bien que nos enfants, pour toutes les graces que vous leur avez tant de fois attirées. A toutes celles-là, Madame, je vous conjure instamment d'en ajouter encore une : c'est de prier dans votre sainte solitude pour vos amis exposés aux orages du monde, & d'être, s'il vous plaît, bien persuadée qu'on ne peut honorer une mere plus que vous honorera tout le reste de sa vie LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON.

LETTRE XL.

De M. le Duc du Maine.

Versailles, ce 8 *Septembre* 1715.

LE premier billet, Madame, que j'ai reçu ce matin de Mlle. d'Aumale a supprimé mon voyage à St. Cyr : car, pour achever de me tuer, il ne me resteroit plus qu'à vous causer le moindre surcroît de mal. A la vérité, j'étois résolu de ne vous rien dire dans ma visite. Mais je me flattois, après avoir pleuré huit jours, de soutenir devant vous une mine aussi ferme, que vous me l'avez vue dans la plus touchante & la plus cruelle conjoncture de ma vie. Dans le second billet, vous joignez des circonstances à votre permission qui la rejettent bien loin. Nous sommes tombés des nues, Madame, dans un monde nouveau, ou pour mieux dire, dans un cahos. Après le Héros Chrétien qui est le sujet de nos larmes, je trouve que vous êtes la plus heureuse personne que je connoisse, de pouvoir donner un libre cours à votre douleur aux pieds d'un Dieu qui en peut

être l'unique consolateur. Vous n'avez à craindre d'importunités, que de ceux qui vous tiennent par le cœur : l'intérêt ne vous viendra plus accabler, & l'ingratitude, ce vice propre au Courtisan, vous garantira de tous ceux qui vous ont obligation, dont le nombre égaleroit celui des grains de sable de la mer. Je voulois vous mener mon fils, & je ne vous aurois nommé que Madame d'Orléans & Madame du Maine, très-fâchées toutes les deux de n'être pas en état de vous voir.

LETTRE XLI.

Du même.

A Paris, ce 21 Septembre 1716.

NOus sommes, Madame, dans des transes continuelles, sur la santé du Roi, au milieu de toutes les maladies dont on se trouve environné. Comment prendre quelque chose sur soi dans une occasion de cette importance? On tremble des suites que pourroit avoir une transplantation. Nous prenons toutes les précautions possibles contre les communications suspectes, & nous nous abandonnons

du reste avec soumission à la Providence. Le Régent les a poussées plus loin que personne, en défendant à ceux qui approchent Sa Majesté, toutes les visites au Palais-Royal. Il s'est interdit à lui-même les Tuileries, quoiqu'il ne voye point son fils : cette petite-vérole de M. le Duc de Chartres, qui va pourtant à merveille, & qui n'est, Dieu merci, accompagnée d'aucun accident, nous est venue bien mal-à-propos : elle me sépare de M. le Duc d'Orléans, qu'il est bon de tenir de près, sur-tout dans un temps de crise, où il y va du tout pour nous. Notre confiance est donc dans le Seigneur, qui fait souvent résulter le bien ce que les hommes croyent un mal. Nous sommes charmés de Me. de Vilette : comme c'est à vous que nous la devons, il est bien juste de vous en informer, l'ingratitude n'ayant jamais été notre partage.

LETTRE XLII.

De Me. la Duchesse du Maine.

Paris, ce 6 Mai 1717.

QUoique je connoiſſe votre indifférence, Madame, ſur la plupart des choſes du monde, je crois pourtant que le mariage de Mlle. de Noailles eſt une de celles où un compliment peut être le mieux placé. Le mérite du Prince Charles eſt, je vous aſſure, auſſi eſtimable que ſa naiſſance, & il conſerve, pour la mémoire du feu Roi, une vénération qui doit lui rendre un bon office auprès de vous. Occupée d'une affaire qui doit décider de l'état de ma famille, inquiete avec raiſon ſur le voyage de Hongrie, pénétrée de mille chagrins divers, je trouve ma vivacité ordinaire pour prendre part à votre joie. Je vous demande la continuation de votre amitié, quelque part en vos prieres, qui ne peuvent qu'être exaucées par ce grand Dieu que vous ſervez ſi bien. M. le Duc a recommencé à faire des ſiennes, c'eſt-à-dire, à tenir de mauvais diſcours qui importunent, mis n'effrayent point.

LETTRE XLIII.

De Mad. la Duchesse du Maine, à M. le Duc de Vendôme.

1710.

S'Il m'étoit aussi facile de faire une belle lettre qu'il vous est aisé de rétablir les Rois, que d'heureuses pensées je vous enverrois sur la grande nouvelle que nous apprenons de Villa-Viciosa! Mais il s'en faut bien que je n'aye une facilité si rare : & il vous est plus aisé de gagner une bataille, qu'à moi d'écrire un trait d'esprit. Je me souviens d'ailleurs fort à propos du proverbe : *A grands Seigneurs peu de paroles.* Les plus grands de tous les Seigneurs, selon moi, sont les vrais Héros. Ainsi je dois vous dire plus laconiquement que personne, que vous êtes l'homme de l'univers le plus comblé de gloire, le plus aimable, le plus aimé de tous les honnêtes gens & de votre famille ; que de tous ceux qui la composent, je suis celle qui vous aime le plus, & qu'en vous préférant à tout, je ne crois faire que mon devoir.

Fin du Tome septieme.

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME XIV.

Contenant le Tome VIII^e. des LETTRES.

LETTRES
A MADAME
DE MAINTENON.

TOME HUITIEME,

CONTENANT

Les Lettres de divers Seigneurs, celles des Ministres & des Magistrats, celles de M. le Maréchal de Villeroy, celles de M. de Valincour, celles de diverses Dames, & celles du Clergé.

NOUVELLE ÉDITION.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

TABLE
DES LETTRES
Contenues dans ce Tome huitieme.

LETTRES de divers SEIGNEURS.

LETTRE I. II. III. *De M. le Maréchal de Villars.* pag. 1
IV. *De M. le Duc de Mazarin.* 4
V. *De Me. la Maréchale de Villars.* 8
VI. *De M. le Duc d'Antin.* 10
VII. *De M. le Duc de la Feuillade.* 11
VIII, IX. *De M. le Mar. de Boufflers.* 12
X. *De M. le Duc de Richelieu.* 15
XI. XII. *De M. le Mar. de Boufflers.* 16
XIII. *De M. le Mar. de Montesquiou.* 19
XIV. *De Me. la Mar. de Villars.* 20
XV. *De M. le Duc d'Aumont.* 21
XVI, XVII. *De M. le Mar. de Villars.* 22
XVIII. *De M. le Mar. d'Huxelles.* 24
XIX, XX. *De M. le Duc de Richelieu.* 25
XXI. *De Me. la Duch. de Richelieu.* 30
XXII. *De M. le Mar. de Villars.* 32

LETT. XXIII. *De M. de Montmorenci-Tingri.* pag. 32
XXIV, XXV. *De M. le Mar. de Tallard.* 34
XXVI. *De M. le Duc de Richelieu.* 37
XXVII. *De Me. la Duch. de Richelieu.* 39
XXVIII. *De M. le Duc de Fronsac.* 40
XXIX. *De M. le Duc de Richelieu.* 41
XXX. *De M. le Marquis de Cavoye.* 43
XXXI, XXXII. *De M. le Mar. de Tallard.* 44
XXXIII. *De M. le Duc d'Albret.* 46
XXXIV, XXXV. *De M. le Mar. de Tallard.* 48
Mémoire. 50
XXXVI. *De M. d'Arpajon.* 51
XXXVII. *De M. le Mar. de Tessé.* 52
XXXVIII. *De M. l'Abbé de Mornay.* 54

LETTRES des MINISTRES & des MAGISTRATS.

LETTRE I. *De M. Voisin.* pag. 56
II. *De M. de Pontchartrain.* 57
III. *De M. Voisin.* 59
IV. *De M. d'Argenson.* 60
V—IX. *De M. Voisin.* 62
X. *De M. d'Argenson.* 66
XI. *De M. Desmarets,* 68

LETT. XII. *De M. de Torcy.* pag. 70
XIII. *De M. de Bonrepaux.* 71
XIV. *De M. de Bavillé.* 73
XV. *De M. Voisin.* 74
XVI. *De M. Desmarets.* 75
XVII—XX. *De M. Voisin.* 77
XXI. *De M. Desmarets.* 80
XXII. *De M. Voisin.* 81
XXIII. *De M. de Puysieux.* 83

LETTRES de M. le Maréchal de VILLEROY.

LETTRE I—XXIII. *A Me. de Maintenon.* pag. 85
XXIV. *A Mlle. d'Aumale.* 108
XXV, XXVI. *A Me. de Maintenon.* ibid.
XXVII, XXVIII. *A Mlle. d'Aumale.* 110
XXIX, XXX. *A Me. de Maintenon.* 111
XXXI, XXXII. *A Mlle. d'Aumale.* 113
XXXIII—L. *A Me. de Maintenon.* 116
LI, LII. *A Me. de Glapion.* 146

LETTRES de Mr. de VALINCOUR,

LETT. I, II, III, *A Me. de Maintenon.* pag. 151
IV. *Au Roi.* 157
V, VI, VII. *A Me. de Maintenon.* 159

Lettres de diverses Dames.

Lett. I. *De Me. la Duch. de Mantoue.* pag. 165
II. *De Me. la Mar. de la Valliere.* 169
III. *De Me. la Princ. de Montauban.* 170
IV. *De Me. de Montmorenci.* 171
V. *De Me. de Surville.* 173
VI. *De Me. la Mar. de la Ferté.* 174
VII. *De Me. la Comtesse de Soissons* 176
VIII. *De Me. la Princ. de Veldens.* 177
IX. *De Me. la Duch. de Mantoue.* 179
X. *De Me. la Comtesse de la Mothe.* 181
XI. *De Me. la Princ. de Vaudemont.* 183
XII. *De Me. la Duch. de Lausun.* 185
XIII. *De Me. la Duch. de Mantoue.* 187
XIV. *De Me. la Duch. de St. Pierre.* 188
XV. *De Me. la Princ. d'Harcourt.* 189
XVI. *De la même.* 193
XVII. *De la même.* 196
XVIII. *De Me. la Princ. de Vaudemont* 198
XIX. *De Me. la Princ. d'Harcourt.* 200
XX. *De Me. la Duch. de St. Simon.* 204
XXI. *De Me. la Princ. de Vaudemont.* 206
XXII. *De Me. de Laurilliere.* 208
XXIII. *De Me. la Princ. d'Harcourt.* 210
XXIV. *De la même.* 212

LETT. XXV. *De Me. la Maréchale de Rochefort.* pag. 215
XXVI. *De Me. la Marq. de Levy.* 216
XXVII—XXXI. *De la même.* 218

LETTRES du CLERGÉ de FRANCE.

LETTRE I. *De M. l'Evêque de Lavaur.* page 228
II. *De M. l'Evêque d'Auxerre.* 230
III. *De M. l'Evêque de Fréjus.* 232
IV. *De M. le Card. de Rohan.* 233
V. *De M. l'Archev. de Bourges.* 234
VI. *De M. l'Evêque de Fréjus.* 235
VII. *De M. l'Evêque de Belley.* 237
VIII. *Du même.* 238
IX. *De M. l'Evêque de Chartres.* 240
X. *De M. l'Evêque de Carcassonne.* 243
XI. *De M. l'Evêque de Fréjus.* 244
XII. *De M. l'Archev. de Sens.* 246
XIII. *De M. l'Evêque d'Agen.* 247
XIV. *De M. le Card. d'Etrées.* 248
XV. *De M. l'Archev. de Rouen.* 250
XVI. *De M. l'Evêque de Noyon.* 251
XVII. *De M. le Card. de la Tremoille.* 253
XVIII. *De M. l'Evêque de Nismes.* 254
XIX. *De M. l'Evêque de Belley.* 256
XX. *Du même.* 258

LETTRE XXI. *De M. l'Evêque de Blois.* page 259
XXII. *De M. le Coadjuteur de Babylone.* 261
XXIII. *De M. l'Evêque de Meaux.* 264
XXIV. *Du même.* 265
XXV. *Du même.* 266
XXVI. *De M. l'Evêque de Belley.* 268
XXVII. *De M. le Card. d'Etrées.* 270
XXVIII. *De M. l'Evêque de Meaux.* 271
XXIX. *De M. l'Archevêque d'Arles.* 272
XXX. *Du même.* 274
XXXI. *Du même.* 275
XXXII. *De M l'Evêque de Fréjus.* 276
XXXIII. *Des Moines de Cîteaux.* 278
XXXIV. *De M. le Card. d'Etrées.* 281
XXXV. *De M. l'Evêque de Blois.* 283
XXXVI. *De M. l'Ev. d'Angoulême.* 285
XXXVII. *Du même.* 289
XXXVIII. *De M. l'Evêque de Blois.* 291
XXXIX. *Du même.* 294
XL. *Du même.* 296
XLI. *De M. l'Evêque de Meaux.* 298
XLII. *De M. l'Ev. de St. Flour.* 299
XLIII. *De M. l'Archev. de Rouen.* 302
XLIV. *De M. l'Evêque de Chartres.* 303
XLV. *De M. l'Evêque de Blois.* 304
XLVI. *De M. l'Evêque de Chartres.* 305
XLVII. *De M. le Card. de Rohan.* 306
XLVIII. *De M. l'Archev. d'Arles.* 308

LETTRE XLIX. *De M. l'Evêque de Châlons.* pag. 310
L. *De M. l'Archevêque de Rouen.* 313
LI. *De M. le Cardinal d'Etrées.* 315
LII. *De M. l'Evêque de Poitiers.* 317
LIII. *De M. l'Evêque de Blois.* 318
LIV. *De M. l'Evêque de Châlons.* 320
LV. *De M. l'Archevêque de Sens.* 322
LVI. *De M. l'Archev. de Rouen.* 324
LVII. *De M. le Curé de St. Sulpice.* 325
LVIII. *De M. le Cardinal de Polignac.* 326
LIX. *De M. l'Archev. de Bourges.* 328
LX. *Du même à Mlle. d'Aumale.* 329
LXI. *De M. le Card. de Rohan.* 330
LXII. *De M. l'Evêque de Meaux.* 331
LXIII. *De M. l'Archev. de Rouen.* 332
LXIV. *De M. l'Evêque d'Angoulême.* 334
LXV. *De M. l'Evêque de Metz.* 338
LXVI. *De M. le Card. de Rohan.* 343
LXVII. LXVIII. LXIX. *Du même.* 356
LXX. *De M. le Cardinal de Bissy.* 351
LXXI. *De M. l'Archevêque de Rouen.* 352
LXXII. *De M. le Card. de Rohan.* 354
LXXIII. *Du même.* 355
LXXIV. *De M. l'Evêque de Fréjus.* 356
LXXV. *De M. le Card. de Bissy.* 358
LXXVI. *De M. l'Archev. de Rheims.* 359
LXXVII. *De M. l'Evêque de Poitiers.* 361
LXXVIII. *De M. l'Archevêque de Rheims.* 365

LETT. LXXIX. *De M. l'Archevêque de Rouen.* page. 366
LXXX. *De M. le Cardinal de Fleury.* 367
LXXXI. *De M. l'Archev. de Rouen.* 368
LXXXII. *De M. l'Archevêque de Rheims.* 370
LXXXIII. *Du même.* 371

Fin de la Table.

LETTRES

LETTRES
DE
DIVERS SEIGNEURS
A MADAME
DE MAINTENON.

LETTRE PREMIERE.

De M. le Maréchal de Villars.

J'Aurai l'honneur de vous dire, Madame, que l'armée du Roi eſt campée à Stutgard. Le pays de Wirtemberg a traité à deux millions deux cents mille livres pour les contributions : & tous les pays qui ſont entre celui de Wirtemberg & le Rhin trai-

tent ſur ce pied-là. J'ai envoyé un détachement pour ſoumettre tout ce qui eſt endeça & au-delà du haut Danube : un autre marche en Franconie, & je marche avec le gros de l'armée, pour faire les honneurs de l'Empire à celle de l'Empereur qui s'approche de Nortinguen. Il y a aujourd'hui dix-ſept jours que je ſuis parti de Straſbourg.

LETTRE II.

Du même.

Au Camp de Selitz, ce 4 Mai 1706.

MAdame, je ne perdrai jamais une occaſion favorable de vous écrire : & aujourd'hui c'eſt pour vous dire que nous venons de chaſſer les ennemis du troiſieme camp que l'on croyoit imprenable : les trois noms vous en ſont connus : celui d'Haguenau, celui de Druſenheim, & le fameux retranchement de Lutterbourg. Voilà, Madame, les frontieres du Roi un peu étendues. Trop heureux, ſi mon zele, mon ardeur & mon application au bien du ſervice peuvent m'obtenir la continuation de vos bontés.

Nous avons beau faire de bonnes & grandes choſes, il faut que les Dames les faſſent valoir auprès du Maître.

LETTRE III.

Du même.

Au Camp de Brucſal, ce 3 Juillet 1707.

MAdame, j'ai pris la liberté, en partant, de vous ſupplier d'être favorable à une ſœur que j'ai Religieuſe à Vienne, depuis plus de trente ans; elle eſt, à une année près, de mon âge; j'eſpere que M. le Cardinal de Noailles & le Pere de la Chaiſe auront informé S. M. des témoignages qui leur avoient été rendus de ſa conduite par M. l'Archevêque de Vienne. J'oſerai ajouter, Madame, qu'elle a été élevée auprès d'une de mes tantes dans une Abbaye, qui eſt depuis près de deux ſiecles dans notre famille. Cette Abbaye eſt compoſée uniquement de filles de condition, & peut ſervir d'exemple à toutes les maiſons Religieuſes, dont aucune ne peut avoir une plus haute réputation de piété & de vertu. Je regarderai comme un très-ſenſible

bonheur pour moi de voir cette sœur, que j'aime fort, Abbesse de Chelles (1).

Le Roi récompense le gain des batailles : ne pourroit-il pas récompenser le succès des prieres ? Personne n'a plus d'envie de vaincre que moi, & personne ne prie avec plus de zele que ma sœur pour le bonheur des armes de S. M.

LETTRE IV.

De M. le Duc de Mazarin.

A la Meilleraye, ce 21 Juin.

MAdame, je m'attends à recevoir du secours de votre grandissime crédit, vu la grandissime foiblesse du mien, l'ordre de Dieu voulant, comme vous le savez mieux que moi, que le fort supplée au foible. Mon fils, enflé de la tracasserie qu'il avoit eu dessein de faire, s'oppose à la paix que le Roi veut rétablir dans ma famille, puisqu'il me fait une guerre sans quartier, me traitant avec

---

(1) Me. de Villars obtint cette Abbaye, & la céda ensuit à Mlle. d'Orléans.

tant de mépris, qu'il ne daigne pas répondre à mes lettres, qu'il reçoit de beaux présents de moi sans m'en remercier, qu'il croit que tout lui est dû, parce qu'il s'imagine, & très faussement, que je lui dois de grosses sommes qu'il prétend toujours compenser, bien que je n'aye pas touché une pistole de ce qu'il me redemande. Mais l'on ne peut, Madame, porter la chimere plus loin, quand il se persuade qu'il a droit de me déposséder de mon titre & de ma fonction d'héritier puîné & légataire universel de feu Son Eminence de Mazarin, dont il a plu au Roi me revêtir sur les instantes suppliques de ce Favori au superlatif. A quoi j'ose répondre qu'il faudroit que j'eusse autant d'aveuglement, que ce mauvais fils a de présomption, si je prenois le parti de répondre à une suite de longues discussions. Je m'adresse donc à la Cour de Rome, qui interviendra sans doute auprès du Roi, pour que dans celle de France l'on ne fasse pas un tel préjudice à la mémoire de Mgr. le Cardinal, & à tous les droits dont je jouis ou ai droit de jouir. Il faut que ce fils reçoive sa part de moi selon l'ordre de Dieu & le droit naturel, au-lieu de vouloir me la donner. Car, Madame, il est plein de

LETTRE V.

De Mad. la Maréchale de Villars.

Ce 20 Septembre 1709.

LEs douleurs que causoit le leton à la playe de M. de Villars, & qu'il ne pouvoit plus supporter, ont été cause, Madame, qu'il a fallu l'ôter : il ne s'en est point trouvé mal : & plût à Dieu que je n'eusse que cette inquiétude ! J'en ressens une si vive, Madame, par la nouvelle découverte que l'on vient de faire à sa blessure, qu'à peine ai-je la force de vous écrire. Pardonnez-moi, Madame, de vous remettre à M. Maréchal, pour vous instruire de ce nouvel accident : j'ai le cœur trop serré pour en pouvoir faire le détail. Il me paroît, Madame, que M. Maréchal nous est plus nécessaire que jamais : & M. de Villars a grande envie aussi d'être à portée de lui. Son état seroit trop heureux, si vous l'honoriez de votre attention uniquement pour lui-même : vous l'aimiez pour la France : c'est dire en un mot tout ce qu'il y a de plus glorieux. Nous nous flattons que notre

voyage sera heureux : il ne peut manquer de l'être, puisque nous le faisons pour nous approcher de vous.

Tous les devoirs qu'on peut vous rendre sont si fort au-dessous de ceux qui vous sont dûs, que, pour satisfaire au mien, je ne puis trop vous marquer quelle est ma fidélité, ma reconnoissance, mon respect, mon attachement.

P. S. Je viens de lire à M. de Villars une lettre du Roi sur sa blessure. Il en a été si touché, que je l'ai empêché d'y faire une réponse, qu'il n'auroit pu faire sans trop d'émotion. Me. de Dangeau est dans un état bien triste : mais rien n'est plus tendre, ni plus Chrétien, que sa douleur & sa résignation. M. de Villars est fort inquiet des fatigues de M. le Maréchal de Boufflers, & vous prie de lui ordonner d'être plus attentif à lui. M. de Boufflers est respecté dans cette armée comme il doit l'être ; il en fit hier la revue, & l'accompagna des discours les plus touchants pour les troupes qui se sont distinguées dans la derniere action.

LETTRE VI.

De M. le Duc d'Antin.

Ce 28 Août.

MAdame, j'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai demandé ce matin au Roi la permiſſion de faire juger mon procès d'Epernon, arrêté depuis ſi long-temps par une lettre de cachet. J'ai repréſenté à S. M. que j'étois le ſeul de ſes ſujets à l'égard duquel il ſe ſervît de ſon autorité. J'ai ajouté que ſi je pouvois eſpérer qu'il voulût bien me donner des nouvelles lettres, que je renoncerois de bon cœur à mes prétenſions. Malgré l'ancienneté du Duché d'Epernon, je préfere une grace de ſa main à tous les avantages du monde. Je vous dois tout, Madame: c'eſt par vous que je ſuis le plus heureux homme de France : achevez votre ouvrage, en faiſant la fortune de ma maiſon : il ne me reſte plus que cela à deſirer: & dans ce pays-ci, vous en trouveriez pas beaucoup de gens qui vous tinſſent quitte à ſi bon marché.

LETTRE VII.

De M. le Duc de la Feuillade.

MAdame, pardonnez-moi la liberté de vous importuner encore d'un mot de lettre. Je ne puis me refuser la satisfaction de vous assurer de la reconnoissance infinie que j'ai de toutes vos bontés. Je ne présenterai point mon Mémoire au Roi : mes amis pourront m'accuser d'une négligence inexcusable : mais j'espere que vous travaillerez à ma justification : & l'on peut, sans rougir, souffrir quelque temps un pareil déshonneur. Enfin, Madame, je comprends qu'il faudroit que j'eusse bien envie de m'égarer, pour ne me pas laisser conduire par un guide comme vous, puisque je suis assez heureux pour que vous vouliez bien être touchée de mes malheurs au point de vous y intéresser. Je ne serai point impatient, & ma conduite ne mettra point d'obstacle à la volonté que vous avez de me servir. Trouvez bon seulement que je soupire après le séjour de Marly ; tous ceux qui y vont ne sont pas des élus ; mais du moins il n'y va point

de réprouvés : & dans ma ſituation, j'envisage cet état comme un état de perfection. Si j'oſois, Madame, je vous attendrois à votre porte le premier jour que vous irez à St. Cyr, pour me jetter à vos pieds, & vous remercier de ce que vous avez entrepris de me rendre la vie.

LETTRE VIII.

De M. le Maréchal de Boufflers.

A Verſailles, ce 28 Juin 1710.

Mr. le Maréchal de Joyeuſe eſt à l'extrémité, & on dit qu'il ne peut en revenir. Sa mort laiſſera le Gouvernement de Metz vacant. M. le Maréchal d'Harcourt l'a demandé au Roi dès cet hyver, ſur les bruits qui s'étoient répandus que M. le Maréchal de Joyeuſe étoit mort d'apoplexie en Province. Je ne vous dis rien, Madame, du mérite diſtingué de M. le Maréchal d'Harcourt : il vous eſt connu ; mais peut-être ſes beſoins ne vous le ſont pas. Je puis vous aſſurer qu'ils ſont très-grands & très-preſſants : & comme il n'eſt pas ici pour les repréſenter lui-même au Roi, j'oſe vous ſup-

plier de lui donner cette nouvelle marque de votre estime & de vos bontés, en parlant en sa faveur à Sa Majesté, pour qu'elle ait la bonté de lui accorder ce Gouvernement, au cas qu'il vienne à vaquer.

LETTRE IX.

Du même.

Ce 26 *Mars* 1711.

JE n'ai pu encore, Madame, avoir l'honneur de vous marquer ma vive reconnoissance de la lettre pleine de bonté & de consolation dont vous m'avez honoré, sur la perte affreuse & douloureuse que je viens de faire. Vous la nommez, Madame, avec raison, un coup de foudre : c'en est un des plus terribles, des plus accablants, & qui fait le plus sentir la main de Dieu. Vous me marquez en même-temps, qu'après avoir frappé le pere & la mere d'un côté, il les soutiendra de l'autre. Nous n'avons pas été long-temps, Madame, sans ressentir les effets de cette sainte confiance, par les nouvelles marques que je reçus hier de

la bonté infinie du Roi pour moi & pour ma famille, en voulant bien continuer au ſeul fils qui me reſte, âgé de cinq ans, les mêmes graces & le Gouvernement général de Flandres, dont le fils que je viens de perdre étoit revêtu. J'ai eu l'honneur d'écrire au Roi pour lui marquer à quel point je ſuis pénétré de ce nouveau & magnifique bienfait. Mais comme je ne puis jamais lui donner qu'une foible idée de ma reconnoiſſance, & de tout ce que je voudrois faire pour la lui prouver dans toute ſon étendue, j'oſe vous en ſupplier, Madame, par toutes les bontés dont vous m'honorez depuis ſi long-temps, vous qui connoiſſez mieux que perſonne au monde le fond de mon cœur & mes ſentiments pour le Roi, ajoutez tout ce que je n'ai pu dire : mes actions & ma conduite répondront complétement à tout ce que vous avancerez pour moi.

Après vous avoir fait connoître, Madame, que mon cœur ne demeure en reſte ſur rien de tout ce que je vous dois, vous êtes adorable de ſonger à de pauvres affligés, plongés dans leur douleur. Rien ne peut plus adoucir nos peines, que votre ſouvenir. Nous ne pouvons encore profiter des conſolations du mon-

de, il faut que celles de Dieu agissent les premieres.

LETTRE X.

De M. le Duc de Richelieu.

Juillet 1711.

JE suis venu exprès, Madame, à Luciennes, pour supplier M. de Cavoye de vous faire connoître la peine où je suis sur la santé du Roi, dans un temps si cruel, & dans un tel sujet d'affliction. Je vous demande encore, Madame, un moment d'audience pour lui : il vous expliquera le parti que je prends sur la conduite outrée d'un fils, qui ne peut être corrigé que par la sagesse & l'autorité d'un maître qui peut venir à bout de tout ce qu'il lui plaît.

P. S. Je reçois, Madame, avec toute la reconnoissance possible, la lettre dont vous honorez mon fils, qui n'est pas digne de vivre, s'il n'aime la vertu, après la maniere forte & touchante dont vous la lui inspirez. Cependant M. de Bernaville, (Gouverneur de la Bastille) est un excellent Prédicateur.

LETTRE XI.

De M. le Maréchal de Boufflers.

Boufflers, ce 13 *Juillet* 1711.

JE n'ai reçu qu'hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois. Vous me soutenez, Madame, & vous me redonnez la vie par ces bontés infinies, & ces attentions pleines de charmes dont vous me comblez. Vous seule, Madame, pouvez me ranimer & me donner des forces pour soutenir mon triste état, & pour l'adoucir. Tout mon regret est de n'avoir ni paroles, ni moyens pour vous bien marquer ma reconnoissance. Recevez, je vous supplie, ma sensibililé sans égale, toute la vérité qui est en moi, & ma fidelité. Tous les maux dont je suis attaqué sont toujours les mêmes : mes douleurs de poitrine m'avoient donné quelque relâche depuis mon arrivée ici : j'en ai eu des ressentiments très-vifs depuis deux jours.

L'état de M. le Comte de Toulouse fait assurément bien connoître, ainsi que vous me le marquez, l'impossibilité d'ê-

tre heureux dans ce monde : car il a tout ce qu'il faut pour l'être parfaitement, & il ne l'est point : sa mauvaise santé lui rend tous ses grands avantages & tous ses grands biens inutiles : il ne peut être occupé que de ses douleurs. Il seroit bien heureux, si cette humeur, qui le fait si cruellement souffrir, pouvoit se tourner en goutte, & le garantir de ses autres maux.

Je viens de recevoir une lettre de M. le Duc de Noailles, datée de Sarragosse, du 28 Juin. Il me marque qu'il n'ose entrer avec moi dans aucun détail de l'état des affaires de ce pays-là, par le peu de sûreté des couriers, dont quelques-uns ont été tués, ou pris en chemin. Mais, sans me rien dire, je comprends aisément par sa circonspection, que les choses n'y sont pas comme il le desireroit : & je suis si prévenu en sa faveur, & si convaincu de sa sagesse, de la raison qu'il cherche en toutes choses, & de la droiture de ses intentions, entiérement dépouillées de prévention & de tout intérêt particulier, que je suis bien sûr qu'il n'y a point de sa faute au dérangement.

J'ai eu l'honneur de vous écrire en partant de Paris au sujet de Me. la Duchesse d'Albe : elle est bien digne de

compassion : elle met toute sa confiance en vous, la mere des malheureux. Qui l'a mieux éprouvé que moi ?

LETTRE XII.

Du même.

Boufflers, ce 17 *Juillet* 1711.

J'Ai appris ici, Madame, avec bien du plaisir, dans ma solitude, l'événement heureux de Flandres. Ils sont depuis quelque temps si rares, que je crois que vous ne trouverez pas mauvais que j'aye l'honneur de me réjouir avec vous de celui-ci. Par-tout ce qui m'est revenu de cette affaire, il me paroît qu'elle a été très-bien pensée & ordonnée par M. le Maréchal de Villars, & fort bien exécutée par M. de Gassion, & par les autres Officiers généraux qui étoient avec lui : enfin, c'est un avantage, non-seulement très-agréable, mais très-utile, qui en imposera aux ennemis, & les rendra fort ciconspects dans leurs manœuvres pendant le reste de la campagne.

Je me flatte que le Roi est bien persuadé de ma vivacité sur tout ce qui

peut être du bien de son service, & de la gloire de ses armes. Oserois-je, Madame, vous supplier de lui marquer combien je suis sensible à cet heureux succès? Vos bontés, Madame, me soutiennent & me redonnent la vie. Je suis charmé que vous ayez quelques moments de joie, & que ce soit à M. de Villars que vous les deviez.

LETTRE XIII.

De M. le Maréchal de Montesquiou.

Devant Marchienne, le 30 Juillet 1711.

MAdame, permettez-moi de vous assurer de mes respects, & que mon neveu ait l'honneur de vous rendre celle-ci, qui vous apprendra la réduction de Marchienne, plus considérable par le dépôt qu'elle renferme & la valeur de plus de sept bataillons, que par elle-même. J'espere, Madame, que vous serez contente de mes manieres avec M. le Maréchal de Villars depuis le commencement de la campagne. Je serai bien récompensé, si S. M. en est satisfaite, aussi-bien que des petits services que j'ai pu

lui rendre. Rien ne me sera plus sensible que votre approbation, étant d'un très-profond respect, &c.

LETTRE XIV.

De Mad. la Maréchale de Villars.

1711.

LEs bontés, Madame, dont vous avez toujours honoré M. de Villars, me font prendre la liberté de m'adresser à vous avec confiance, pour vous dire, que je l'ai vu desirer avec passion de s'approcher de la personne du Roi. Les malheureuses conjonctures feront qu'il n'osera peut-être se mettre sur les rangs, pour avoir la charge de Capitaine des Gardes. J'ose vous supplier, Madame, de vouloir bien l'aider dans cette occasion. Je tremble que s'il a le malheur d'être oublié par le Roi, cela n'acheve de l'accabler. Les plus grands hommes ne sont rien, si vous ne les faites valoir. Je mande à M. de Villars que j'ai l'honneur de vous écrire: voilà le seul pas que je ferai.

LETTRE XV.

De M. le Duc d'Aumont.

Paris, ce 15 *Décembre* 1712.

MAdame, je me ſuis préſenté pluſieurs fois à votre porte pour vous aſſurer de ma parfaite reconnoiſſance. Je ſais tout ce que je vous dois : & j'oſerois vous dire que j'en ſuis digne, au moins par les reſpectueux ſentiments qui m'attachent à vous pour toute ma vie. J'eſpérois, Madame, en prenant congé de vous, recevoir de vos mains l'onction néceſſaire pour l'exécution des ordres dont le Roi m'a chargé. Vous ſavez, Madame, que je dois à la bonté que vous avez eu d'entrer dans mon mariage, de longues & de précieuſes ſatisfactions d'eſprit : c'eſt vous qui l'avez béni. Je regarde auſſi la part que je ſuis perſuadé que vous avez à ma miſſion, comme un préſage favorable du ſuccès du miniſtere qui m'eſt confié, que je réponds au Roi d'exercer avec courage & de ſoutenir avec dignité. J'employerois bien volontiers tout ce que j'ai au monde : ce ſeroit une dépenſe dont Sa Majeſté

a fait les avances depuis long-temps, tant par les graces particulieres dont elle m'a comblé, que par les titres qu'elle a mis dans ma maison. Tout ce qui me reste à desirer, Madame, c'est qu'il vous plaise de placer quelquefois un mot sur mon attachement à sa personne & sur mon zele ardent pour son service. Je connois depuis long-temps tous les sentiments de Sa Majesté : voilà mes premieres instructions : c'est sur quoi je réglerai ma conduite, aussi-bien que sur le desir que j'ai de mériter la protection particuliere dont vous m'honorez.

LETTRE XVI.

De M. le Maréchal de Villars.

Au Camp de Spire, ce 5 Juin 1713.

J'Espere, Madame, que vous serez contente de notre début de campagne. Il n'y a pas eu d'action : mais c'est un événement assez heureux, malgré tous les obstacles que l'armée Impériale pouvoit y apporter, de mettre celle du Roi au milieu des Etats des trois Electeurs qui sont les plus opposés à ses intérêts. Nous

prendrons Landau, que nous empêcherons d'être secouru. M. de Dillon prendra Kayserlautern, & je compte fort sur Albergotti. Je puis avoir l'honneur de vous assurer, que présentement il y a au moins une grande partie de l'Empire qui est très-mal satisfaite de l'Empereur. Je n'oublierai rien pour indigner toute l'Allemagne contre lui.

LETTRE XVII.

Du même.

Devant Landau, ce 20 *Août* 1713.

NOus avons pris Landau, & c'est quelque chose. Le Prince de Wirtemberg est prisonnier avec sa garnison. M. le Duc de Bourbon & M. le Prince de Conti ont acquis de la gloire : le Prince de Talmont a eu une contusion ; Biron, le bras gauche cassé. Pour moi, j'ai, grace à Dieu, ménagé assez heureusement la gloire du Roi & de ses armes. J'espere que les ouvertures que M. l'Electeur Palatin a faites pour la paix, ne seront pas ralenties par cette aventure. Que le Roi soit content, Madame, que vous approuviez

ma conduite, que votre santé soit parfaite, que vous me protégiez toujours, je serai toujours le Général le plus heureux.

LETTRE XVIII.

De M. le Maréchal d'Huxelles.

Ce Samedi 11.

J'Apprends en ce moment, Madame, la mort de M. de Mazarin. Permettez que j'aye l'honneur de vous faire ressouvenir des bontés que vous m'avez témoignées. Je ne demanderai à S. M. le Gouvernement d'Alsace, que demain à son lever, croyant qu'un Courtisan qui ne se montre jamais le soir, marqueroit un empressement inutile, pour une grace que je n'espere que de la bonté du Roi.

LETTRE XIX.

De M. le Duc de Richelieu.

Verſailles, ce 8 *Avril* 1714.

PAr le compte que M. d'Oremieulx vous rendra, Madame, du bon état où ſont mes affaires par les ſoins de M. Rouillé & par les ſiens, vous pouvez juger de l'extrême reconnoiſſance dont je ſuis pénétré de vos bontés, puiſque je vous dois le ſoin qu'ils ont pris de démêler un cahos auſſi affreux que celui où elles étoient. Comme mon expérience m'apprend, Madame, que cette même bonté à mon égard eſt ſans bornes, & vous fait entrer dans tout ce qui me regarde, trouvez bon que je vous expoſe la ſeule choſe qui m'occupe à préſent pour finir mes jours tranquillement. C'eſt l'établiſſement de ma fille. Outre la tendreſſe paternelle, ma conſcience m'y ſollicite. Il faut prévenir par un mariage toutes les diſcuſſions d'intérêt entre Mlle. de Richelieu & M. de Fronſac, & couper court à des procès éternels. J'ai jetté les yeux ſur un ſujet dont la naiſſance ne me laiſſe rien à ſou-

haiter, ſur le fils de M. & de Me. du Châtelet : garçon de vingt-cinq ans, âge aſſorti à celui de ma fille qui en a vingt-ſix : des mœurs, de la réputation parmi les braves, & des amis parmi les ſages. Le ſéjour que mon fils a fait à la Baſtille, me l'a fait connoître & eſtimer. Cette idée n'a pas été plutôt formée, que j'en ai parlé moi-même à Me. du Châtelet, qui a reçu ma propoſition avec toute la politeſſe que je pouvois attendre, & qui avec une bonne foi, ſi digne d'une femme de ſon caractere, m'a répondu qu'elle craignoit que le peu de bien qu'auroit ſon fils, ne me fît changer un projet qu'elle regardoit comme le bonheur de ſa vie. La mienne, Madame, ne peut être longue : c'eſt donc ici la derniere grace que je vous demande, & c'eſt ma derniere importunité. Il s'agit de demander au Roi la ſurvivance du Gouvernement de Vincennes pour le fils de M. du Châtelet : ce ſera une bonne œuvre, une œuvre digne de vous : vous me lierez avec une famille pleine de piété, dans le ſein de laquelle je finirai paiſiblement le peu de jours qui me reſtent : vous connoiſſez aſſez la mienne pour ſavoir que je ne puis en attendre que des chagrins. Un homme infirme, & preſque déshabitué de

parler & d'entendre, ne peut aller directement au Roi l'entretenir de ses affaires. Je me console de cette difficulté, si vous voulez dire en deux mots de conversation, ce qu'un apopleƈtique, tel que moi, ne diroit pas en deux heures de temps. Souvenez-vous, je vous supplie, de tout le respect, & si je l'ose dire, de toute l'amitié que je vous ai vouée, depuis que je vous connois. N'en oubliez point la date. Vous savez que votre élévation n'a pu ajouter ni à ma vénération ni à mon attachement. Pardon, Madame; ces expressions trop familieres m'échappent malgré moi: mais en vous rappellant une époque assez ancienne, je ne crois pas vous en rappeller une désagréable. Je ne puis oublier ce que j'ai toujours admiré en vous: j'ai admiré que vous ayez toujours été plus touchée des sentimens, que du respect que vous avez inspiré à ceux qui ont eu le bonheur d'être dans votre commerce. Voici une occasion, Madame, de mettre le comble à tout ce que vous avez jamais fait pour moi, en rendant ma fille la plus heureuse créature du monde. Elle a assez de mérite, pour que vous ne puissiez vous repentir de lui obtenir un tel bienfait. Comme elle a été élevée dans un Couvent, elle a une piété

ſolide. Vous la mettriez dans une famille à couvert de toutes les diſſipations du monde ; & Dieu, qui eſt votre motif en tout, ſeroit votre récompenſe. Je vous demande cette grace avec une confiance qui fait toute la joie dont je puis être capable : j'en mourrai de plaiſir. J'ai déja un pied dans la foſſe, je voudrois y deſcendre avec cette derniere marque des bontés du Roi. Le deſir de mon fils n'eſt pas moins vif que le mien pour cette alliance. Vous avez commencé votre vie dans la ſociété d'un homme dont l'admiration n'a jamais été altérée : faites que je finiſſe la mienne avec ce gage de votre amitié conſtante. Il eſt vrai que mon reſpect pour vous étoit imité par tous ceux qui étoient admis dans cette ſociété, dont vous faiſiez les délices. Mais il a été gravé dans mon cœur en caracteres plus diſtingués, que dans tout autre : & ſans prévoir la grandeur que la Providence vous deſtinoit, je vous conſidérois comme ſi je l'avois prévue. Je repaſſe avec plaiſir ces dernieres années paſſées avec vous ; elles ſont la conſolation de celles que j'ai à paſſer encore. Vous m'auriez accordé alors ce que je vous demande aujourd'hui : & vous me l'accorderez, Madame ; car votre cœur

n'eſt point changé. Je retrouve dans le mien toute la vivacité de mes deſirs, malgré la peſanteur de mon corps : & je ſuis ranimé par l'eſpérance.

Vous avez donné un Régiment à mon fils ; vous lui avez donné des mœurs en entrant dans mes vues de douceur & de ſévérité, vous l'avez bien mis dans l'eſprit du Roi : il vous doit tout : ſans vous, il eût été bien des années, Capitaine & libertin. Ne ferez-vous rien pour ma fille ?

LETTRE XX.

Du même.

A Paris, ce 19 *Avril* 1714.

VOtre lettre, Madame, eſt pleine de ſenſibilité. J'ai verſé des larmes de joie : & comment réſiſter aux charmes dont vous accompagnez les graces que vous faites ? Vous faites mon bonheur : & quand je ſuis honteux de vous importuner, vous m'invitez à vous importuner encore : mes vœux ſont remplis, & vos bontés pour moi ne ſont pas encore épuiſées. Je ſens vivement

un procédé si génereux. Que n'ai-je de la santé? je volerois où vous êtes, pour vous dire tous les sentiments d'un cœur, qui est la seule partie saine de moi-même.

LETTRE XXI.

De Mad. la Duchesse de Richelieu.

Paris, ce 23 Août 1714.

Madame, j'ai eu l'honneur de vous écrire cet hyver : vous m'avez fait la grace de me répondre que vous me plaigniez, & que vous n'aviez aucune part à ce qui s'étoit passé, que celle que vous preniez à ce qui regardoit M. le Duc de Richelieu, que vous honoriez de votre amitié depuis long-temps. Permettez-moi, Madame, de vous rendre compte de l'état actuel des choses. Avant sa derniere apoplexie, il est venu deux fois chez moi, dans le temps que je l'espérois le moins : il me parut fort touché de l'injustice qu'on m'avoit faite, & de tous les discours qui ont été répandus, sans qu'il y ait donné lieu, quoiqu'ils ayent été dits en son nom. Il ne pouvoit assez me répéter qu'il avoit été trompé : &

depuis que ſa ſanté eſt revenue, il eſt dans les mêmes ſentiments. Il paroît fort occupé de ſon ſalut : il approche ſouvent des Sacrements avec un eſprit de pénitence & de recueillement : il m'a déja dit pluſieurs fois qu'il étoit dans le deſſein de venir loger dans ma maiſon au fauxbourg St. Germain. Oſerois-je vous ſupplier, Madame, de me faire ſavoir ce que je dois faire.

Il vous demande par ma bouche votre protection pour le Couvent de la Préſentation, dont Me. de Richelieu ſa fille eſt Prieure. Vous avez eu la bonté, Madame, de lui accorder une loterie : mais elle n'a pas ſuffi : les bâtiments menacent ruine. Il ſe trouve un fonds de lots réclamés. Me. la Princeſſe les a demandés au Roi pour les Enfants-Trouvés. Mais la maiſon de la Préſentation eſt dans un plus grand beſoin. C'eſt une bonne œuvre que je vous propoſe, à vous, Madame, qui ne vivez que de cela.

LETTRE XXII.

De M. le Maréchal de Villars.

1714.

LEs bontés dont vous m'honorez, me permettent d'espérer, Madame, que vous ne désapprouverez pas la liberté que je prends de vous demander l'honneur de votre protection dans l'extrémité où l'on dit M. de Beauvilliers. Vous avez bien voulu me dire que je devois me trouver le plus heureux de tous les hommes, par les services que j'ai rendus au Roi, & dans la guerre & pour la paix : & cela, après m'avoir mis en état de les rendre, en me servant auprès de lui. C'est par ces services, & par ces emplois que l'on peut espérer l'honneur d'entrer dans le Conseil de nos Rois, & j'oserois me flatter de la place de M. de Beauvilliers, si vous aviez la bonté de penser qu'outre ces services de guerre, la derniere négociation, dont le succès a été assez heureux, est la troisieme dont le Roi m'a fait l'honneur de me charger.

LETTRE XXIII.

De M. de Montmorenci-Tingri.

Valenciennes, ce 17 Octobre 1714.

MAdame, votre piété seule peut excuser la liberté que je prends de vous importuner. Si vous saviez l'état où est réduit le Chapitre des Dames Chanoinesses de Denain, vous leur accorderiez votre protection : car y a-t-il un bien que vous ayez pu faire & que vous n'ayez pas fait ? Des Dames de cette naissance, recommandables par leur piété & par leur bonne conduite, exposées à la misere, hors d'état de continuer le service divin suivant la fondation d'une Princesse de France, m'ont paru dignes de vos bontés, d'autant plus que ce n'est pas leur mauvaise conduite qui les a réduites où elles sont, mais les malheurs de la guerre. Je les ai vues de près, & j'ose vous assurer, Madame, que, sans les graces du Roi & sans votre puissante protection, cet illustre Chapitre ne se pourra jamais remettre. Nous espérons que vous en serez la Restauratrice : ce qui est bien

digne de vous. S. M. a eu la bonté de considérer les pertes que les Dames Chanoinesses de Maubeuge ont faites, & de les honorer de ses bienfaits. Celles-ci n'en sont pas moins dignes. Ce sont les deux seuls Chapitres en ce pays-ci dans les terres de la nomination du Roi : & ce sont des établissements si beaux, si utiles pour les gens de condition, que toute la Noblesse de la Province ose espérer que S. M. voudra répandre ses graces pour soutenir ces Dames. Mais c'est sur vous, Madame, que l'on fonde l'espoir principal de cette action, qui ne sera point indigne d'avoir place dans toutes les grandes que vous avez faites pour le bien du Royaume, & en particulier pour la Noblesse, dont le souvenir & la reconnoissance dureront à jamais.

LETTRE XXIV.

De M. le Maréchal de Tallard.

Ce 21 Novembre 1714.

MAdame, j'ai attendu que votre santé fût rétablie avant que de vous répondre.

Vous ne sauriez douter de ma sensibilité : & plût à Dieu que vous pussiez connoître jusqu'où va ma reconnoissance !

Je demeurerai dans un silence entier, puisque vous le jugez à propos : je souhaite qu'il ait le même succès que celui de M. le Prince de Rohan.

Mais, Madame, s'il s'est tu, Me. d'Espinoy, en pressant pour elle, pressoit pour lui.

J'avoue que je croyois être dans la même conséquence, après ce que le Roi m'a fait l'honneur de me dire.

Je me suis trompé : & je le serai encore, si je réussis en ne disant mot, à moins que votre protection ne détermine le Roi, & que vous n'y ayez une attention suivie.

Achevez votre ouvrage, Madame ; je vous dois la dignité que j'ai, & le fleuron essentiel qui y manque, ne peut y être mis que par vous.

C'est véritablement que je pense cela ; & si vous m'abandonnez, la suite ne fera que trop voir que j'ai raison.

LETTRE XXV.

Du même.

Ce 1 Janvier 1715.

L'Hyver, Madame, m'interdit la porte des Eglises, pour ne vous y pas arrêter.

Le Suisse me refuse impitoyablement celle de votre anti-chambre.

Je suis donc forcé de recourir à la plume. Mais de quelle expression me servir pour vous dire toute l'étendue de ma reconnoissance ?

Vous dire que je préfere la marque de bonté que vous me donnez à toutes les dignités du monde, ne répond point à mon gré à tout ce que je sens.

Je me tais donc, & vous laisse à juger de ce que pense un homme sensible, quand il reçoit une preuve de la protection, & si j'ose dire, de la bienveillance d'une personne comme vous.

Les restes de ma vie seront consacrés à vous honorer.

LETTRE XXVI.

De M. le Duc de Richelieu.

Paris, ce 6 Janvier 1715.

J'Aurois bien souhaité, Madame, de ne vous point fatiguer d'un sujet de peine & d'inquiétude que j'ai eu avant ma seconde apoplexie. J'eus l'honneur de vous écrire que j'avois été trompé, & que je me tirerois mieux de ces deux attaques que du tort que M.... avoit fait à ma bourse & à mes affaires. Il faut présentement, Madame, vous expliquer ce tort. Il m'a fait signer plusieurs actes & dispositions de mort, qu'il m'apporta tout dressés, par un desquels il s'est fait donner vingt mille francs. J'avois peine à signer un pareil acte, ne le pouvant faire en l'état de mes affaires : mais M.... qui étoit présent, me dit de signer, & me recommanda fort le secret, & s'est rendu le dépositaire de tous ces actes qui me parurent très-suspects. Après y avoir réfléchi j'ai écrit à M. Rouillé, Conseiller d'Etat, pour le prier de les redemander à M....., Il l'a fait, & lui a montré ma lettre : mais

il l'a refusé, & lui a dit que c'étoit un dépôt qui ne paroîtroit qu'après ma mort. J'ai écrit à M.... & lui ai redemandé mon dépôt, le priant de me faire justice lui-même, sinon que je serois obligé de la demander : & je lui ai envoyé copie de ce que je lui ferois signifier. Il répondit que le lendemain il me feroit réponse, ce qu'il n'a pas fait. Je lui ai tenu parole, & je vous demande, Madame, la grace d'en rendre compte au Roi. Les courtisans sont suspects pour dire la vérité, & sur-tout d'un absent qui, prêt à paroître devant Dieu, est un homme que l'on ne compte plus pour rien. Ma santé est aussi bonne que je puis l'espérer; je ne desire la vie, Madame, que pour l'employer chrétiennement, & pour vous respecter plus long-temps. J'ai le cœur pénétré de reconnoissance de vos infinies bontés, & je vous suis dévoué jusqu'au dernier soupir.

P. S. Je vous prie de seconder les intentions droites que j'ai de payer mes créanciers : sans vous, je ne puis rien : avec vous, je puis tout.

LETTRE XXVII.

De Me. la Duchesse de Richelieu.

Paris, ce 15 Janvier 1714.

MAdame, le triste état où je me trouve, dans la séparation de tout ce qui m'est cher, me fait croire que vous ne désapprouvez pas que je vous ouvre mon cœur. J'ai souffert sans murmure tout ce qu'on a dit contre moi, quoiqu'il me fût aisé d'y opposer des preuves sans replique. Me. de Cavoye a prononcé votre nom : il est trop respectable, & je vous suis trop dévouée, pour ne m'être pas soumise dans le moment. Serois-je assez malheureuse, pour que mon innocence ne vous fût jamais connue ? Je serai donc privée d'avoir l'honneur de me présenter à votre porte ! & le nom que vous avez agréé que j'eusse, & que vous honorez de votre protection, m'ôtera-t-il celle que vous accordez à toutes celles qui font leur possible pour s'en rendre dignes ? Ma fille a les mêmes sentiments, Madame : elle & moi conserverons toute notre vie le profond respect, &c.

LETTRE XXVIII.

De M. le Duc de Fronſac.

LA douleur, Madame, dont je ſuis pénétré, me met au déſeſpoir. Je ſuis expoſé par mon âge à faire des fautes: je n'ai ni pere, ni mere, ni parent en état de les réparer; & ſi vous n'avez la bonté de m'en ſervir, & d'avoir pitié de moi, je me trouve abſolument abandonné. Je n'avois que M. de Cavoye qui s'intéreſſât pour moi: & il ne veut plus en entendre parler. J'ai une crainte mortelle d'avoir déplu au Roi; ce qui feroit pour moi le comble des malheurs. Je ſuis prêt à réparer tous mes torts de toutes les manieres les plus ſéveres: mais je vous ſupplie, Madame, que je ne ſois point perdu dans le public, & que M. de Cavoye veuille bien continuer à m'aſſiſter de ſes conſeils. Je ſuis ſi vivement touché de l'état où je ſuis, & je me conduirai ſi bien, qu'il n'aura jamais aucun ſujet de plainte. Au nom de Dieu, Madame, ſoyez encore pour cette derniere fois ma caution, & daignez rappeller vos anciennes bontés pour mon pere & pour moi

dans la ſituation cruelle & malheureuſe où je ſuis. Croyez, Madame, qu'il faut que je ſois bien ſûr de moi-même pour donner une parole authentique de ma ſageſſe à venir à une perſonne comme vous. Je ne puis vivre heureux, ſi je n'ai les bonnes graces du Roi & les vôtres. Si vous ſaviez l'état où je ſuis, je vous ferois pitié.

LETTRE XXIX.

De M. le Duc de Richelieu.

A Vincennes, ce 13 Septembre 1715.

LA lettre que je viens d'avoir l'honneur de recevoir de vous, Madame, m'a fait plus d'impreſſion que vous ne sauriez imaginer. Le reſpectueux attachement que j'ai pour vous, la reconnoiſſance que je dois à tant de bontés, toutes ſortes de raiſons m'engagent à changer de conduite. Je vous proteſte que je viens de me défaire de ma petite maiſon, & que je n'en aurai jamais. Et pour vous prouver, Madame, que je veux auſſi m'éloigner de Paris, je vais m'établir avec ma femme à Ruel, pendant que le Roi ſera à Marly.

Pardonnez-moi, Madame, l'extrême liberté que je prends d'oser vous envoyer la lettre que j'écris au Roi, par où je le prie à genoux qu'il me permette de lui aller faire de Ruel quelquefois ma cour; car j'aime autant mourir que d'être deux ou trois mois sans le voir. Je ne me lasserai jamais, Madame, de vous remercier des extrêmes bontés que vous avez pour moi : je me croirois déshonoré si je ne profitois des bons conseils que vous me donnez. Je vous demande, au nom de mon pere, de m'obtenir la grace que je demande au Roi : n'être pas bien dans son esprit, est ce qui me touche le plus. M. de Cavoye vous rendra compte exactement de ma conduite : il ne me fera certainement pas de quartier quand il la croira mauvaise. Il y a eu dans mes fautes plus d'étourderie que de malice. Je n'ai que dix-neuf ans : & il est aisé de voir que l'âge corrigera bien des défauts. Je vous supplie de songer aussi que je suis un pauvre orphelin, qui n'ai plus d'autre asyle que la Cour, d'autre soutien que vos bontés.

LETTRE XXX.

De M. le Marquis de Cavoye.

Versailles, ce 28 *Avril* 1715.

MR. le Duc de Fronsac, que vous savez si bien aimer & si bien punir, continue à bien faire depuis les paroles qu'il vous a données! il a un si grand regret d'avoir déplu au Roi & à vous, Madame, que sa vive douleur lui tient lieu de pénitence. Je vous conjure donc de ne le point abandonner, & d'employer toutes vos bontés pour le faire aller à Marly; ce sera pour lui une grande consolation. Trouvez bon, Madame, que je finisse par vous faire ressouvenir de M. de la Feuillade, qui me fait une grande pitié. Vous avez toujours le cœur si compatissant, qu'on ne peut s'empêcher de recourir à vous. Vous me fîtes espérer, à la derniere conversation que j'eus avec vous, que vous ne cesseriez de lui rendre vos bons offices auprès de S. M. Nous n'oublierons jamais, ma femme & moi, que vous m'offrîtes d'engager Maintenon pour me faire grand Maréchal des logis.

Nous nous rappellons avec un charme infini des bontés qui nous sont si glorieuses.

LETTRE XXXI.

De M. le Maréchal de Tallard.

MAdame, recevez, s'il vous plaît; mes très-humbles remerciments du mot que vous me fîtes l'honneur de me dire hier. Rien n'égale vos bontés : rien n'égale ma reconnoissance.

J'attendrai le succès de ma priere avec tranquillité : je n'ajouterai aucune nouvelle démarche à celle que j'ai faite, que quand vous m'ordonnerez de le faire, sans que je vous importune sur le temps. Vous m'avez accordé votre protection pour me faire Chevalier de l'Ordre. J'en ai ressenti les effets quand j'ai été Duc. Vous acheverez, Madame, quand il vous plaira, de me mettre au rang de tous mes camarades. Pour moi, je ne songerai toute ma vie qu'à marquer au Roi & à vous, la reconnoissance de ce que je dois à l'un & à l'autre : trop heureux, Madame, si vous êtes aussi persuadée de mes sentiments là-dessus que je le mérite.

LETTRE XXXII.

Du même.

COmme il n'y a perſonne ici, Madame, de tous les concurrents & de tous les obſervateurs, j'ai profité dès aujourd'hui de la liberté que vous m'avez rendue. J'ai eu l'honneur de parler au Roi, quand il eſt revenu de chez vous. J'ai expliqué mes raiſons le mieux que j'ai pu. Ses réponſes ont été les mêmes qu'il me fit il y a deux ans : & hors de m'accorder ſur le champ, il ne pouvoit rien ajouter à ce qu'il eût la bonté de me dire au mariage de mon fils. Tout eſt entre vos mains, Madame, j'en attends tout. L'anxiété où je ſuis, égale ma ſoumiſſion : c'eſt tout dire.

Mille & mille pardons, Madame, de tant d'importunités. Je reçois tant de marques de vos bontés, que je n'en parle plus, parce que je ne ſaurois trouver le terme qui me ſatisfaſſe.

En apportant cette lettre, Madame Cholet m'a remis celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne crois rien fait, mais quand tout manqeroit,

Madame, je ne me croirois pas engagé à moins de reconnoissance. Vos bontés valent plus que des dignités.

LETTRE XXXIII.

De M. le Duc d'Albret.

De Paris, le 27 Juin 1714.

MAdame, me seroit-il permis de vous témoigner ma très-vive, ma très-respectueuse, mais très-sincere reconnoissance, de ce que vous avez bien voulu entrer en matiere sur mon chapitre, avec une Dame que vous aimez, & qui m'honore de ses bontés ? elle connoît presque aussi-bien que moi tous mes malheurs, & n'en ignore pas les auteurs, que par respect, je dois taire, & tairai toute ma vie. J'ai tout lieu de croire que Paris est bien disposé en ma faveur, & me rend justice, en me plaignant sans me blâmer. Je craignois que la vérité allant difficilement où vous êtes, Madame, vous ne vous fussiez laissé entraîner à quelque prévention : mais vous sentez mon état, & celui où je peux encore me trouver : rien n'est plus consolant pour moi. J'ai eu le

malheur de perdre M. le Dauphin & Me. la Dauphine, & qui, par pur zele pour la vérité & pour l'innocence, m'avoient promis très-sérieusement leur protection: j'espérois avec un tel secours être assez heureux pour me rapprocher du Roi, & en être assez connu pour qu'il me trouvât bien différent du portrait que plus d'une fois on lui a fait de moi aux dépens de la vérité, & même de la vraisemblance. Cette protection m'ayant manqué, je vous avouerai, Madame, que je me suis trouvé presque anéanti, & que content intérieurement de moi-même & de l'estime du public, je me suis abandonné à la Providence. Vos bontés, Madame, me tireroient aisément de cette profonde mélancolie: & je vous proteste que si votre générosité, mes malheurs, ma conduite, ou mon nom me donnoient quelque part à votre estime, je me tiendrois fort dédommagé des biens de la fortune, que pourtant je ne refuserois pas, si je les obtenois par votre puissante protection: vous la devez, en vérité, aux sentiments pleins de respect & de vénération avec lesquels, &c.

LETTRE XXXIV.

De M. le Maréchal de Tallard.

REgardez, s'il vous plaît, Madame, ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire comme un compte que j'ai cru devoir vous rendre, & non comme la ſuite d'une prétention. Il faudroit, Madame, que je fuſſe devenu fou, pour en avoir de nouvelles, je ne dis pas en cette occaſion, mais de ma vie. Comblé des graces du Roi, au-delà de toutes mes eſpérances, je ne dois plus avoir d'autre objet que de lui marquer l'étendue de ma reconnoiſſance, & en vérité, Madame, ce ſont des ſentiments gravés dans le fond de mon cœur. Il faudroit un volume pour vous mettre au fait de ce qui s'eſt paſſé. En gros, ce que j'ai eu l'honneur de dire au Roi n'a point été une demande : ç'a été la ſimple expoſition de l'avis de M. le Procureur-Général, ſans inſiſter, répétant à tout moment que je ne demandois rien, & que j'étois comblé. Cela eſt bien éloigné, Madame, de ce qu'il me paroît que vous avez penſé. L'envie d'abréger, Madame, fait que je ſupprime tous les détails

tails qui justifieroient ce que j'ai l'honneur de vous dire. Le Roi en sera éclairci lui-même par la diligence que je vais faire pour hâter l'expédition des lettres-patentes au nom de mon fils.

P. S. Quelque ménageres que soient les Dames de St. Louis, elles doivent avoir présentement besoin d'épingles d'Angleterre, & je ne veux point laisser prescrire le droit que vous m'avez donné de les fournir.

LETTRE XXXV.

Du même.

CEtte peur de vous importuner, Madame, qui ne m'abandonne jamais, m'a empêché de vous rendre compte d'une conversation que j'eus hier avec le Roi. Mais le remords dont je suis tourmenté, depuis ce temps-là, de vous laisser ignorer quelque chose de ce qui regarde votre ouvrage, l'emporte sur ma retenue. J'ai cherché dans tous les registres de Paris, quelque exemple qui pût donner lieu à la bonté qu'avoit S. M. d'agréer que la Pairie dont il vient de m'honorer, passât sur ma tête avant que de retourner

à mon fils. Je n'en ai trouvé aucun : & j'eus l'honneur de dire au Roi en lui en rendant compte, que je ne demandois plus rien là-dessus, par rapport à moi; mais qu'en cas qu'il y trouvât plus de convenance pour lui, d'avoir un homme de quelque expérience dans le Parlement, au-lieu d'un jeune homme, qui, avec toute la bonne volonté du monde, n'en pouvoit avoir encore, j'étois en état de lui fournir un expédient que m'avoit donné M. le Procureur-Général. Il m'ordonna de le faire : c'en est le précis, Madame, que je joins ici, pour que vous soyez instruite de ce qui s'est passé. Je ne veux me conduire que d'après vos sages conseils. Oserois-je avouer, Madame, que si quelque chose me console d'abuser de votre loisir, c'est la joie que je ressens d'avoir une nouvelle occasion de vous assurer d'une reconnoissance que je ne saurois pourtant bien exprimer?

MÉMOIRE.

MR. le Procureur-Général dit que si le Roi veut faire passer la Pairie sur ma tête, pour n'aller à mon fils qu'après ma mort, il n'y a qu'un expédient solide : savoir, de créer une terre que j'ai

dans le voisinage du Duché d'Haustun, en Duché & Pairie, parce qu'il n'y a point de Pairie sans Duché; qu'il soit dit dans les lettres-patentes de création, que c'est à condition qu'après ma mort, elle sera réunie à ladite Duché d'Hostun, & que les deux ne feront qu'une seule Duché indivisible. Par-là, ces deux Duchés qui subsistent à la vérité pendant ma vie, ne font qu'une après moi, parce que le même pouvoir qui les érige, en éteignant une dans les propres lettres d'érection, elles ne peuvent par conséquent être regardées que comme un moyen de faire passer la Pairie à moi. Il ajoute qu'il n'y a point de multiplication de rang, attendu que je suis déja Duc, & que la chose est sans conséquence, parce que c'est un cas singulier, & qui n'arrivera peut-être jamais.

LETTRE XXXVI.

De M. d'Arpajon.

A Paris, ce 28 *Juillet* 1715.

MAdame, je n'aurois jamais osé prendre la liberté de vous écrire, si ce

n'étoit pour avoir l'honneur de vous informer que M. le Duc de Noailles & moi finîmes hier le marché du Gouvernement de Berry, que tout est reglé & signé de la maniere que M. le Chancelier l'avoit trouvé convenable pour la sûreté des uns & des autres. Il ne me reste plus qu'à vous supplier très-humblement de vouloir bien m'accorder l'honneur de votre protection, & regarder toujours ce Gouvernement, de même que si M. le Duc de Noailles en étoit encore le Gouverneur. Je vous demande en grace de trouver bon que le jour que le Roi me permettra d'aller à Marly, pour remercier S. M. de l'agrément de cette charge & du bevret de retenue, je puisse avoir l'honneur de vous faire la réverence, & vous assurer, &c.

LETTRE XXXVII.

De M. le Maréchal de Tessé.

A Paris, ce 16 Septembre 1715.

VOtre souvenir, Madame, est un bien que j'ai recherché, & dont je rapprocherois les moyens, si ce n'étoit pas

une ſorte de vanité de ſe l'attirer. Votre détachement du monde & votre vertu ne vous laiſſent peut-être pas connoître ce raffinement de l'amour-propre, qu'il me ſemble que je trouverois en moi, ſi j'oſois vous donner de temps en temps quelque témoignage de mon reſpect. Je me trouve, Madame, bien des défauts, mais je n'aurai jamais celui d'être ingrat.

Voici même un nouveau moyen de vous avoir une nouvelle obligation. J'avois une ſœur Abbeſſe dans le Dioceſe de Séez : j'ai eu le malheur de la perdre : & bien que cette maiſon ſoit d'une indigence qui n'ait pas excité le deſir de beaucoup de prétendants, une de mes filles élevée dans cette maiſon, a ſemblé la deſirer, & Monſeigneur le Régent a bien voulu me l'accorder. Le premier ſoin de l'Evêque dioceſain a été de m'informer que non-ſeulement une des Demoiſelles de St. Cyr y ſeroit fort mal à ſon aiſe, mais que cette maiſon ne ſe trouveroit certainement pas en état de la recevoir. J'ignorois, Madame, que ce fût à vous qu'il convînt de s'adreſſer pour demander la grace d'être oublié pour cette place de régale. J'en parlai à Monſeigneur le Régent, qui me redreſſa, & me dit, qu'il conſentoit de tout ſon cœur à n'en point nommer ; mais

qu'il falloit pour cela concerter sa bonne volonté avec vous, Madame, ou avec M. le Chancelier : j'en ai parlé au dernier, qui m'a dit qu'il étoit nécessaire de voir si Me. la Supérieure de St. Cyr s'abstiendroit de demander cette place : je n'ai point l'honneur d'en être connu, mais je me flatte de l'être encore de vous, Madame.

Il s'agit donc d'oublier pour cette fois-ci, la très-nécessiteuse Abbaye de Vignas, & je vous demande la grace de cet oubli, dans lequel je serois au désespoir que le souvenir de mon profond respect fût enseveli.

LETTRE XXXVIII.

De M. l'Abbé de Mornay. (1).

Lisbonne, ce 24 Septembre 1715.

MAdame, je n'ai que des soupirs & des larmes pour exprimer l'extrême consternation où me jette le plus grand de tous les malheurs. Dieu qui nous le

---

(1) Alors Ambassadeur en Portugal.

fait sentir au plus fort de sa colere, est le seul à qui nous puissions recourir, & de qui nous devions attendre notre consolation. Je lui adresse mes prieres, Madame, pour qu'il vous conserve au milieu de la plus vive & de la plus juste de toutes les douleurs, & je vous supplie de croire, que je saurai me rappeller dans tous les moments de ma vie, les sentiments du profond respect & de la parfaite reconnoissance, &c.

LETTRES DES MINISTRES ET DES MAGISTRATS A Me. DE MAINTENON.

LETTRE PREMIERE.

De M. Voisin.

Versailles, ce 3 Juin 1709.

L'Expédient si avantageux que l'on vouloit proposer, Madame, pour abolir tous les billets de monnoie, & pour donner vingt millions au Roi, étoit de convertir les billets de monnoie en billets d'une Banque Royale, & en faire une plus grande quantité. C'est à peu près ce qui avoit été projetté il y a quatre mois. Alors ce projet fut combattu par de bonnes raisons : on prévit que cela ne

réussiroit point, & que les nouveaux billets mettroient le public dans un plus grand embarras; en sorte que l'argent seroit encore plus resserré. Ainsi la proposition ne m'a pas paru mériter d'être portée à M. Desmarets, qui n'a pour objet présentement que d'abolir les billets de monnoie par la fabrication de nouvelles especes.

LETTRE II.

De M. de Pontchartrain.

Ce 10 *Novembre.*

JE reçois, Madame, dans ce moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec celle de Me. de la Roche-Jacquelin. J'en avois déja reçu une d'elle sur le même sujet. Je lui ai répondu que la Saintonge étant du département de M. de Torcy, c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser. Je suis très-fâché, par les bontés dont je sais que vous l'honorez, de n'être pas à portée de lui rendre service: mais je n'aime pas à empiéter sur le département d'autrui. M. de Torcy a le même empressement pour ce qui

peut vous plaire : & je ne doute pas, Madame, que vous ne réussissiez auprès de lui, si vous le voulez. Cependant, je ne puis vous dissimuler que je voudrois que vous ne le voulussiez pas. C'est une lettre de cachet que Me. de la Roche-Jacquelin demande. Cette lettre me paroît d'une nature fort extraordinaire, & fort difficile à obtenir : le Roi n'entre pas volontiers dans les affaires particulieres : & vous savez combien cette répugnance est fondée. Je crois donc que tout ce qu'on pourroit faire de plus favorable pour elle, encore seroit-ce beaucoup, ce seroit de charger l'Evêque & l'Intendant d'examiner & de vérifier les faits que Me. de la Roche-Jacquelin allegue de la mauvaise conduite du prétendu mari, de leur marquer aussi d'entendre la famille des deux côtés sur ce mariage, de tâcher de les concilier, & de donner sur-tout cela leur avis au Roi. Voilà, Madame, tout ce que mes foibles lumieres peuvent me suggérer.

LETTRE III.

De M. Voisin.

Ce Jeudi 1710.

VOus me fîtes l'honneur, Madame, de m'envoyer hier un homme qui commença par me donner les plus grandes idées & les plus belles espérances. Il sait que l'argent est ce qui nous manque, & il ne me promettoit pas moins que de fournir autant d'or, que la riviere de Seine peut fournir d'eau. L'expression me parut magnifique, & je me serois contenté à moins. Il a voulu m'en prouver la possibilité par plusieurs histoires; & j'aidois son récit d'une grande envie qu'elles fussent véritables. Cet agréable songe n'a duré qu'un quart d'heure. J'ai dit que M. Desmarets, qui n'a pas encore trouvé ce secret, & qui en est assez curieux, seroit fort aise qu'on le lui indiquât. L'homme m'a confessé qu'il l'en avoit entretenu, & que M. Desmarets l'avoit renvoyé au Sr. de Launay, bon connoisseur en or. Ce dernier n'a pu être persuadé par tout ce qu'on lui a dit, & ne

connoit d'or que celui qu'on tire des entrailles de la terre. Après un tel préjugé, je crois que vous ne me conseillerez pas, Madame, de m'engager à chercher cette pierre philosophale. Sans l'avoir trouvée, on n'a pas laissé d'envoyer hier trois cents mille livres à l'armée de Flandre: & je fais cas de cette réalité.

LETTRE IV.

De M. d'Argenson.

Le 1 *Décembre* 1711.

LA cérémonie de la derniere lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Madame, me met dans la derniere confusion, & m'impose l'obligation d'obéir à vos premiers ordres, dont j'avois cru que mon respect ne me permettoit pas de suivre la loi.

J'espere que la jeune Me. de D. se laissera enfin gagner aux bons exemples de sa sœur, & que vous serez dans la suite également contente de l'une & de l'autre: j'ose vous assurer que les affaires où vous voulez bien me donner occasion de concourir à votre charité, me feront tou-

jours très-cheres & très-précieuses : je souhaiterois même qu'elles pussent être plus fréquentes : & quoique les malheurs publics exigent de moi un redoublement de soins & d'attentions, il me restera toujours assez de temps pour l'exécution de vos ordres.

Vos intentions ont été suivies dans les vues charitables que l'état malheureux des Carmélites du fauxbourg St. Germain vous a inspirées. Leur loterie s'ouvrira demain, & j'employerai tous mes soins pour en augmenter le succès. J'espere que les Bénédictines de Bissy auront bientôt leur tour. Leur Supérieure paroît mériter toute l'estime & toute la protection dont vous honorez cette Maison, ouvrage de votre piété & de ces bontés généreuses que vous ne vous lassez point de répandre sur la Noblesse, dont sans vous l'éducation ne seroit pas meilleure que la fortune.

LETTRE V.

De M. Voisin.

1711.

IL vint hier au soir un Courier de l'armée de Flandre. Les ennemis font un retranchement depuis l'Escaut, où ils sont, jusqu'à Marchienne sur la Scarpe, pour assurer le passage de leurs convois : cela marque le dessein qu'ils ont de demeurer dans le camp qu'ils occupent : on prétend qu'ils font aussi venir de l'artillerie. M. le Maréchal de Villars a sa communication assurée avec Bouchain. On ne peut encore décider si les ennemis seront en état d'en former le siege.

LETTRE VI.

Du même.

Ce 24 *Août* 1711.

MR. le Duc de Mazarin m'a adressé cette lettre pour vous, Madame. Je crois que vous ne la lirez pas, sans rire

de l'épreuve qu'il veut faire faire pendant trois mois dans un Couvent à la Demoiselle qu'il veut épouser, pour savoir si elle a vocation pour le mariage. Ce que l'on peut conclure de cette lettre, c'est que le mariage n'est pas encore fait, comme l'on avoit dit, & que M. de Mazarin est bien ce qu'on prétend qu'il est. Il se plaint sans cesse d'injustices qui ne sont connues que de lui.

LETTRE VII.

Du même.

1711.

VOus ne devez avoir nulle inquiétude, Madame; s'il s'étoit passé quelque chose, le Courier en seroit arrivé dès hier au soir, ou cette nuit au plus tard: & je crois que M. de Villars n'aura pas trouvé le moyen d'exécuter ce qu'il avoit projetté: c'est peut-être parce que les ennemis auront changé la disposition du petit camp qu'il vouloit faire attaquer. Si vous n'aviez pas été en lieu inaccessible, j'aurois eu l'honneur de vous rendre compte d'une visite que j'ai reçue hier de M. le Cardinal.

de Noailles. J'estime toujours que rien n'est meilleur que de finir cette affaire le plutôt que l'on pourra : & M. l'Archevêque de Bordeaux croit que cela se peut. M. le Maréchal de Boufflers est bien à plaindre, Madame, dans la perte qu'il vient de faire de M. son fils aîné, qui avoit un Régiment & la survivance du Gouvernement de Flandre ! ces graces avoient été accordées à la personne de M. de Boufflers : il a encore un fils : le Roi ne feroit-il pas une action digne de sa bonté, de prévenir les desirs & les demandes de ce pere malheureux ? Peu de sujets ont mieux mérité de lui : ce feroit peut-être un soulagement dans sa douleur.

LETTRE VIII.

Du même.

Mercredi, Septembre 1711.

IL vient d'arriver un courier de Monsieur le Maréchal de Villars, Madame. Vous avez assez entendu parler de notre communication avec Bouchain, que l'on croyoit pouvoir maintenir long-temps. Les ennemis l'ont emporté sans résistance,

& il n'eſt plus queſtion de communication : on ne peut comprendre ce qui ſe fait en ce pays-là. Je crois que cette nouvelle touchera fort le Roi. J'avoue que j'en ſuis également ſurpris & affligé : & les ennemis font comme ſi le Roi n'avoit point d'armée.

LETTRE IX.

Du même.

Ce 17 *Septembre* 1711.

J'Ai reçu la réponſe des deux Evêques de Luçon & de la Rochelle, Madame : ils me prient d'aſſurer le Roi & M. le Dauphin de leur ſoumiſſion & de leur reconnoiſſance : ils exécuteront de point en point tout ce qui a été réglé, & ils attendent le Mémoire qui doit leur être envoyé pour réformer leur Mandement. On peut eſpérer que cette affaire finira bientôt.

LETTRE X.

De M. d'Argenson.

Ce 2 Décembre 1712.

MAdame, la police immédiate des prisons ordinaires appartient à Mrs. du Parlement, & je n'y puis rien. Il eſt vrai que les Géoliers s'y font payer le plus cher qu'ils peuvent toutes les commodités qu'ils fourniſſent à leurs priſonniers, & que ceux qui ne ſont pas en état de les acheter ſont fort miſérables. Je crois même qu'il ſeroit digne de la juſtice & de la charité du Roi de remettre à ces Géoliers une redevance annuelle de deux mille & tant de livres, qui ne ſe paye que depuis quelques années, & dont ils ſe font un prétexte pour traiter leurs priſonniers avec plus de ſéchereſſe & d'auſtérité.

A l'égard de ceux qui ſont à la Baſtille, à Vincennes, à Charenton, à St. Lazare, par ordre de S. M., je puis & je dois vous aſſurer qu'ils n'ont rien à ſouhaiter pour la nourriture & pour le vêtement. J'ajouterai que les Commandants de Vin-

cennes & de la Bastille ont pour les leurs des attentions charitables, qui vont fort au-delà de ce qu'on pourroit leur proposer ou leur prescrire. Je sais même, par les fréquentes visites que j'y fais, qu'à la moindre maladie, on leur donne tous les secours spirituels & corporels qui conviennent à leur état : mais la privation de la liberté les rend insensibles à tout autre bien, & semble autoriser les plaintes injustes & les reproches injurieux dont ils remplissent ordinairement leurs placets & leurs mémoires, dès qu'ils se trouvent à portée d'en donner. Si celui dont vous avez bien voulu me faire le renvoi, contenoit des faits plus précis, j'aurois pu m'en servir aussi plus utilement : mais qui peuvent être ces Prêtres & ces Religieux, privés de l'usage des Sacrements, dont l'Auteur de cet écrit se plaint si amérement, puisque dans les prisons ordinaires & dans les deux châteaux destinés aux prisonniers d'Etat, il y a des Confesseurs très-exacts & très-éclairés, qui permettent la participation aux Sacrements à tous ceux qu'ils en jugent dignes ?

Il sera facile de donner plus d'étendue à la bonne œuvre de Mlle. de Bois-prunier, si le succès répond aux espérances que j'en ai, depuis que je travaille sous

vos ordres. Deux ou trois Dames du caractere de Me. de Villefort n'y contribueront pas peu. Mais les talents & les vertus sont rares à Paris, & encore plus en Province Cependant les Communautés libres ne peuvent acquérir de réputation & de stabilité, que par le mérite de celles qui y sont admises. Je suis pour toute ma vie avec le plus profond, &c.

LETTRE XI.

De M. Desmarets.

Paris, ce 15 Avril 1713.

JE n'ai pu demeurer dans le silence, Madame, après avoir appris la nouvelle du Traité de paix, signé à Utrecht. J'ai pris la liberté de féliciter le Roi sur la conclusion de ce grand ouvrage si désiré & si nécessaire pour ses peuples. J'ai été tant de fois témoin de vos sentiments & de vos souhaits, que je ne puis douter de la joie que vous en ressentez. Permettez-moi, Madame, de vous en faire mon très-humble compliment. Je suis obligé de dire qu'il étoit temps de finir la guerre, qu'il n'est pas possible de réparer promp-

tement les maux qu'elle a causés, que les finances sont dans un état déplorable, & que ce ne sera qu'avec le secours du temps, avec une volonté constante & bien suivie, & avec une application continuelle à contribuer au soulagement des peuples, qu'on parviendra à une situation plus heureuse. Quelque besoin que le Roi ait d'argent, ce n'est pas en levant beaucoup sur ses sujets, qu'il en tirera beaucoup. C'est une vérité dont je suis plus convaincu que jamais : & S. M. ne payera jamais ses dettes, si elle ne laisse respirer tous les ordres de l'Etat. Il s'agit à présent de faire jouir une Nation si soumise & si fidelle, de la gloire, de la consolation, & de l'abondance de la paix. Soyez tranquille, Madame, sur mes sentiments à cet égard : les plans que j'ai à proposer au Roi ne feront murmurer personne : & je me trouve fort heureux de trouver, dans la modération que je me suis prescrite, la gloire du Roi, mes sentiments de François, mes devoirs de Ministre, & le plaisir d'entrer dans vos sentiments, & de vous prouver par-là le respect extrême, &c.

LETTRE XII.

De M. de Torcy.

Ce 12 *Janvier* 1714.

JE viens d'envoyer, Madame, à St. Germain un fort honnête homme, appellé le Chevalier de Laye, qui va recevoir les ordres de la Reine d'Angleterre, pour lui payer dans le moment qu'elle le voudra, 154000 liv., valant 8000 liv. ſterlings, pour le payement de ſon douaire.

Comme il eſt aſſuré que les autres payements ſuivront régulièrement, il doit offrir à la Reine de lui donner à préſent 300000 liv. Il payera, ſi elle le veut, ſix mois du douaire qui font 481250 liv. Enfin, ſi la Reine le ſouhaite, il fournira dès à préſent toute la ſomme due pour neuf mois du douaire, expirés le 25 de Décembre dernier.

Je voudrois bien, Madame, avoir l'honneur de vous mander d'auſſi bonnes nouvelles de la négociation de la paix que de celle du douaire; mais il ne paroît encore aucun Courier, & les deux

dernieres lettres, venues par l'ordinaire, n'ont rien appris.

LETTRE XIII.

De M. de Bonrepaux.

Fontainebleau, ce 8 *Octobre* 1714.

MAdame, l'abdication de M. de Pontchartrain me met en état de vous demander une nouvelle marque de vos bontés. J'ai cru, tandis qu'il a été en place, qu'il étoit de mon respect pour le Roi de ne pas demander celle où un Ministre qui lui étoit agréable, ne m'auroit pas vu avec plaisir. Je parle, Madame, de la place de Conseiller d'Etat. M. Voisin son successeur pense différemment: il croit non-seulement qu'il est de la gloire du Roi de récompenser ses anciens serviteurs: mais comme il est sans animosité contre moi, il me met au nombre de ceux qui ont mérité quelque chose. Il trouve d'ailleurs qu'il ne me manque rien pour occuper cette place, que j'ai la naissance, les services de toute espece, & la connoissance générale des affaires qu'il faut avoir pour la remplir digne-

ment. Si dans les bonnes diſpoſitions où il m'a dit qu'il étoit lui-même à cet égard, il ſavoit par un mot de votre bouche ou de votre main, que vous ne croyez pas indigne de votre protection un homme qui eſt abſolument votre ouvrage, je ſerois plus hardi à demander au Roi une grace où ſes Miniſtres ne me ſeroient pas contraires, & où vous me ſeriez favorable ; ſon eſtime pour moi ſe renouvelleroit en cette occaſion, & je me verrois par cet effet de ſa bonté en état de finir mes jours avec la diſtinction qui convient à mes longs ſervices.

Mes affaires périſſent toujours en languiſſant ; manque d'activité, ou de bonne volonté de la part de ceux que le Roi en charge ; ſes bonnes diſpoſitions à mon égard me ſont devenues plus d'une fois inutiles. J'oublierai tous mes malheurs, ſi cette affaire peut réuſſir : je préfere l'honneur à tout ; & celui-ci me venant de votre main, aura un nouveau prix à mes yeux.

LETTRE

LETTRE XIV.

De M. de Baville.

Montpellier, ce 31 Octobre 1714.

VOus avez eu, Madame, la bonté de me permettre de recourir à vous dans les affaires les plus importantes qui pouvoient me regarder. Dans cette confiance, je vous prie de m'accorder votre protection. Je demande au Roi de donner à mon fils une place de Conseiller d'Etat, en remettant celle que je remplis. J'ai considéré qu'étant hors d'état de servir S. M. dans ses Conseils, à cause de ma surdité, j'étois devenu un serviteur inutile : & n'ayant qu'un fils, j'avoue que l'objet de mes vœux seroit de lui voir cet établissement. Quant à l'emploi (d'Intendant) que j'occupe depuis trente ans, j'ai cru devoir représenter à S. M. qu'étant souvent incommodé de la goutte, je craignois de ne le pouvoir remplir à l'avenir avec la même activité ; mais en même-temps, j'ai eu l'honneur de lui écrire que si elle me trouve encore en état de la servir, je n'aurai jamais d'autre desir

que d'exécuter ses volontés, & de mériter toutes les graces qu'elle m'a faites depuis que je suis au monde. En effet, n'ayant rien qui ne vienne de sa libéralité, j'en serois bien indigne, si tous mes jours n'étoient pas consacrés à la servir autant qu'elle m'en jugera capable, & que mes forces le pourront permettre. Souffrez, Madame, que je vous demande en cette occasion des marques de vos anciennes bontés pour un vieillard sourd, goutteux, reconnoissant, & revenu de toute ambition, mais non des sentiments paternels.

LETTRE XV.

De M. Voisin.

Jeudi 1714.

SUivant ce que j'apprends de la santé du Roi, il ne paroît plus ce matin que hier il ait été indisposé. La réponse de deux pages de sa main qu'il fit le soir à M. l'Archevêque de Narbonne, fera un merveilleux effet à Paris pour rassurer contre les faux bruits, s'il s'en répandoit. Il vient d'arriver un Courier de M. le Maréchal

de Villars, qui apporte le projet attendu. Il compte que le Roi en sera content. Comme il ne m'envoye pas de copie, je n'en puis rien dire de plus. Nous approchons, ce me semble, de la fin de cette tragédie, & le dénouement sera heureux. Je souhaite ques les Evêques de l'Assemblée donnent le bon exemple qu'ils doivent aux Puissanccs de la terre, & que la paix entr'eux précede celle que le Roi fait avec l'Empire.

LETTRE XVI.

De M. Desmarets.

Ce 25 Février 1715.

VOus avez, Madame, pris tant de part aux intérêts de M. de Bonrepaux, que je crois qu'il doit aprendre par vous la grace que le Roi lui a accordée sur une affaire qu'il a recherchée, & dont le recouvrement avoit été abandonné. Il a demandé cent mille livres : & S. M. veut bien qu'il soit payé de cette somme sur le produit de l'affaire & à concurrence de ce qui en pourra revenir au Trésor Royal. Il n'y a personne qui ne

ſoit touché de recevoir des graces du Roi & du plaiſir de les publier : mais je crois que, pour éviter bien des importunités que ces graces réveillent, il eſt bon qu'il ne paroiſſe pas au public que dans une ſituation telle qu'eſt celle des affaires préſentes, S. M. fait d'auſſi gros préſents dont on ne ſait pas les motifs. Car tout le monde n'eſt pas inſtruit des ſervices de M. de Bonrepaux, & tout le monde eſt inſtruit de l'état de nos finances : & l'envie & la jalouſie ne mourront de longtemps.

Si j'étois aſſez heureux, Madame, pour pouvoir vous parler une fois en quinze jours à des heures qui vous fuſſent commodes, quelques converſations ne ſeroient pas inutiles dans les conjonctures préſentes. Vous aimez l'Etat, vous en connoiſſez les forces, vous ſavez ce qu'il y a à craindre. Permettez-moi donc d'emprunter vos lumieres.

LETTRE XVII.

De M. Voisin.

Ce 8 *Avril* 1715.

J'Ai reçu ce matin une lettre de M. le Cardinal de Noailles. Il demande trois semaines ou un mois pour faire son Instruction Pastorale : & il nomme quelques Docteurs, à qui il veut bien la communiquer. Il la fera voir aussi à M. le Cardinal d'Estrées, & à M. le Cardinal de Polignac. Le délai paroîtra long au Roi, & la communication de cette Instruction demandera encore du temps : mais je crois, puisque nous sommes parvenus à avoir un terme fixe, qu'il convient d'attendre, & de ne rien faire jusqu'à ce que l'on voye l'exécution de la promesse, & quelle sera cette Instruction Pastorale.

Me. Voisin a bien passé la derniere nuit; si elle continuoit à être mieux, l'espérance renaîtroit.

LETTRE XVIII.

Du même.

Ce 8 Juin 1715.

LE Courier qui est venu pour M. le Cardinal de Bissy, Madame, a apporté des lettres de M. Amelot; elles ne contiennent rien de décisif: & le Pape a pris du temps pour se déterminer, marquant toujours une extrême répugnance pour tout ce qui lui est proposé en dernier lieu. Il nous viendra apparemment dans peu de jours un autre Courier. L'affaire de M. de Meaux est heureusement finie: il a été bien servi, & votre nom n'a pas été inutile.

LETTRE XIX.

Du même.

Mardi, Août 1715.

VOilà, Madame, une réponse de M. le Cardinal de Noailles: elle est telle que nous l'avions prévue. Si le Roi n'y

pense plus, je crois assez inutile de lui faire voir cette réponse, parce qu'elle rappellera l'idée d'un entêtement dont S. M. peut être encore blessée, quoiqu'il soit accompagné de tous les sentiments de reconnoissance, d'attachement, & de respect. Vous en ferez usage, suivant votre prudence. Je ne crois pas à mon égard avoir autre chose à faire. La fermeté du Roi est mise à une longue épreuve : la vôtre n'y est pas moins ; c'est votre courage qui vous soutient.

LETTRE XX.

Du même.

Vendredi 1715.

J'Ai vu, ce matin, M. le Cardinal de Rohan, & cet après-midi, j'ai vu les deux Cardinaux, qui se sont trouvés ensemble chez moi. Le projet d'acceptation a été bien discuté & examiné J'ai fait un Mémoire des changements que je crois raisonnables, & même néçessaires ; & des deux côtés, on en paroît assez également content. M. le Cardinal de Polignac va agir pour les faire agréer à M. le Car-

dinal de Noailles. Il espere y réussir. M. le Cardinal de Rohan doit aussi en conférer avec M. l'Evêque de Meaux, & avec les autres Prélats de la commission. Il croit qu'ils pourront en être contents. Ce n'est pas encore le dernier pas : mais on est en chemin de se rapprocher, & j'en espere assez bien. Les réponses qui viendront seront précises, & la négociation sera fort abrégée. J'en souhaite fort ardemment le succès pour le bien de la Religion, & pour le repos du Roi & le vôtre.

LETTRE XXI.

De M. Desmarets.

Jeudi, ce 22 Août 1715.

PUisque je ne puis avoir l'honneur de vous voir & de vous parler, Madame, pardonnez au zele d'un serviteur fidele, inquiet de l'état de son Maître, la confiance avec laquelle je vous explique les réflexions que j'entends faire sur la santé du Roi. On est persuadé qu'il n'est pas sans fievre : les Médecins qui n'osent prononcer ce mot le laissent entendre. On

sait qu'ils ont proposé un régime & des remedes, & que dans la consultation, ils ont été d'un avis unanime. Sur cela, on dit qu'il faudroit écrire ce qui a été proposé par les Médecins, le lire au Roi, s'attacher à suivre le régime proposé, & ne le changer que pour de bonnes raisons. On ajoute : toutes les parties nécessaires à la vie sont entieres : mais il y a un dépérissement, qui, depuis près de six semaines augmente : c'est le mal auquel il faut remédier, & l'on peut encore espérer. Tout le monde a confiance en vous, Madame, & vous avez confiance en Dieu.

LETTRE XXII.

De M. Voisin.

Paris, ce 23 Février.

VOus serez sans doute étonnée, Madame, de voir que cette lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, soit pour vous envoyer quelques feuilles imprimées du *Journal des Savants* ; mais j'ai cru que vous auriez quelque satisfaction de lire la traduction & l'explication d'un mausolée que l'Empereur a érigé à Vienne, à l'hon-

neur du feu Roi. Rien ne marque mieux à quel point sa mémoire est en vénération chez les nations étrangeres, & combien ses rares vertus & ses éminentes qualités sont respectées par les Puissances mêmes qui étoient les plus jalouses de sa gloire, pendant qu'il vivoit. La seule chose qui me peine dans ce témoignage glorieux, est de voir & sentir que la Nation Allemande ait en cela quelque avantage sur la nôtre : je crois que vous en jugerez comme moi.

Le Roi a été un peu incommodé ce matin d'une colique qui lui a causé une espece de foiblesse ou évanouissement ; mais le mal n'a eu aucune suite ; & une heure après, il n'y paroissoit plus. J'avois dessein, Madame, de vous demander la permission d'aller à St. Cyr, la premiere semaine du Carême : j'apprends qu'il y a encore bien véritablement la petite-vérole ; & la nécessité où je suis d'aller souvent aux Tuileries, m'arrête. J'attendrai que le mauvais air soit passé ou diminué

LETTRE XXIII.

De M. le Marquis de Puysieux.

J'Ose vous supplier très-humblement de vouloir bien faire attention aux raisons contenues dans le Mémoire que je joins ici. Je crains qu'il ne soit un peu long; mais il ne m'a pas été possible de m'exprimer en moins de mots. Vous avez toujours honoré, Madame, l'Evêque de Soissons de votre protection; mais j'ose vous protester que je ne parle pour lui en cette occasion, qu'en vue du bien de l'Eglise. Mon frere (permettez-moi de vous en dire ici un peu de bien, Madame,) mon frere est un homme de bon entendement, d'un caractere d'esprit très-sensé : il l'a même orné de toutes les belles connoissances, & son savoir est très-étendu; il a une grande expérience de tout ce qui s'appelle gouvernement de Diocese. Personne n'est plus capable que lui de réprimer tout ce qui s'appelle nouveauté dans la doctrine. Je ne vous parle point de sa vertu. Elle est telle, Madame, que sa vie, dès sa plus grande enfance, a toujours été irréprochable. Sa charité en-

vers les pauvres a toujours été très-grande; jusqu'à se dépouiller pour leur soulagement de tout ce qu'il a. Enfin, Madame, il me paroît que Dieu & l'Eglise seroient utilement servis, si mon frere, du poste où il est, passoit à celui de Rheims. Il ne sait assurément rien de tout ce que j'ai l'honneur de vous écrire. Je suis même très-persuadé qu'il ne m'avoueroit pas. Il est actuellement à Senlis, tenant l'Assemblée Provinciale de la Métropole de Rheims: il ignore tout ce qui se fait ici.

LETTRES DE M. LE MARÉCHAL DE VILLEROY A Mᴱ. DE MAINTENON.

LETTRE PREMIERE.

Bihl, ce 23 Mai 1707.

MAdame, j'espere que vous apprendrez avec joie l'heureux succès d'une entreprise dont les difficultés étoient assurément considérables : mais, Madame, l'envie de plaire au Roi, & de lui faire voir qu'il n'a pas de sujet plus fidélement dévoué à sa gloire & à son service, me fera toujours espérer de réussir. Je me suis souvenu, Madame, des paroles que S. M. voulut bien vous dire sur mon sujet, qui me firent demeurer un moment à votre porte par la joie de

les entendre ; rien n'est si propre à élever le courage.

LETTRE II.

A Villeroy, ce 22 Septembre 1710.

J'Ai senti une bien véritable joie en apprenant le départ du Duc de Noailles pour l'Espagne : le Roi saura par lui fort en détail la véritable situation de toutes les affaires de ce pays-là : ce qui est absolument nécessaire pour prendre une derniere résolution : ceux qui ont été envoyés avant lui ne voulant jamais connoître ni approfondir les affaires, & les voyant toujours comme ils les souhaitent & non pas comme elles sont.

Il me semble, Madame, que les événements justifient souvent la plupart des choses que j'ai l'honneur de vous mander. Votre silence m'apprend qu'il faut que je m'abstienne de vous parler des affaires générales, à quoi je vous assure, Madame, que je n'aurai nulle peine, quoique la malheureuse situation où nous nous trouvons, excite toujours un homme de bien, attaché au Roi & à l'Etat, de dire des vérités dont l'on pourroit faire de

bons usages. Il y a long-temps que j'ai satisfait à tout ce que je dois à cet égard: ainsi je puis me taire, sans avoir rien à me reprocher. Je conserverai seulement, Madame, la liberté que vous m'avez donnée depuis bien des années, de vous faire souvenir, mais très-rarement, que je suis encore au monde.

LETTRE III.

A Villeroy, le 17 Novembre 1710.

JE prends la liberté, Madame, de vous envoyer la seule lettre que j'ai reçue de Me. la Princesse des Ursins, depuis celle que vous m'ordonnâtes de lui écrire dans le mois de Mars dernier: vous y verrez la répétition des mêmes choses dont vous a instruit M. le Duc de Noailles plus particuliérement; sur quoi je ne m'aviserai pas de raisonner. Mais, Madame, je ne dois jamais demeurer dans le silence avec vous sur ce qui peut regarder les intérêts de Me. la Princesse des Ursins: elle a plus besoin que jamais d'être soutenue par vos conseils: & comme vous savez, par M. le Duc de Noailles, & par vous même, Madame, quelle

a toujours été, & quelle est sa conduite, soutenez-la dans de si fâcheuses conjonctures, par la continuation de votre amitié & de votre confiance: Car l'on ne cessera de donner de fausses interprétations à ses sentiments & à sa conduite: mais tout deviendra inutile contre elle quand vous continuerez de lui rendre justice. En me renvoyant sa lettre, prenez la peine de me mander si vous desirez que je lui en donne de nouvelles assurances; il seroit très-inutile que je lui parlasse sur les affaires générales; je n'en suis point instruit, & c'est par le Duc de Noailles que tout cela doit passer; ce que je regarde comme une grande fortune pour elle. Dieu veuille que tout réussisse à la satisfaction du Roi!

LETTRE IV.

A Paris, ce 5 Février 1711.

JE ne puis différer un moment, Madame, de vous témoigner l'extrême joie que je ressens de la prise de Gironne : le projet, l'exécution, tout en est glorieux pour M. le Duc de Noailles : & je vous assure, Madame, que personne

ne sent si vivement que moi sa satisfaction & la vôtre. Je vis hier au soir le Duc d'Albe : il a des lettres du 19 de l'autre mois, du Roi & de la Reine d'Espagne. L. M. C. étoient en marche pour se rendre à Calaora : le Prince des Asturies avoit été incommodé, & se portoit bien : Me. des Ursins étoit un peu indisposée, mais ce n'étoit rien : comme les ordinaires sont arrivés, apparemment, Madame, vous aurez reçu des lettres : voilà les affaires d'Espagne dans une situation bien favorable, grace au Duc de Noailles & à vous : il faut espérer qu'elles contribueront à rendre les nôtres meilleures. Que ne puis-je vous affranchir de l'Electeur de Cologne !

LETTRE V.

A Fontainebleau, ce 23 Août à minuit, 1711.

JE vous obéis, Madame : je pars demain pour retourner chez moi ; il faut laisser passer l'orage de Bouchain ; que n'ai-je point entendu depuis que je suis ici, & qu'il y auroit encore de choses à ajouter à tout ce qu'on dit ! Quand Bouchain sera pris, je reviendrai me mon-

trer devant le Roi, avec les mêmes ſentiments que j'ai toujours & que j'aurai juſqu'à la mort. Je vous fais mes compliments, Madame, ſur la mort de M. le Maréchal de Boufflers : c'eſt une grande perte pour le Roi : il étoit né avec des ſentiments bien vertueux qu'il a conſervés juſqu'au dernier moment de ſa vie : le Duc de Villeroi a pris la liberté de faire reſſouvenir le Roi du Maréchal de Tallard, ſi Sa Majeſté ſonge à diſpoſer de la Charge de Capitaine des Gardes. Vous connoiſſez, Madame, ſon mérite, ſes ſervices, ſes talents, & la durée de ſes malheurs ; raiſons qui doivent lui rendre de bons offices auprès du Roi : je ſuis aſſuré, Madame, que vous ne lui ferez pas contraire ; je n'ai oſé parler au Roi : la malheureuſe ſituation où je ſuis doit me donner de la retenue ſur tout. M. d'Aubigny me mande en général qu'il y a toujours bien de l'éloignement dans les eſprits en Eſpagne, ſans me rien expliquer en détail : ſi vous avez quelque choſe à m'ordonner, le Duc de Villeroy m'envoyera ſur le champ ce que vous lui envoyerez pour moi.

LETTRE VI.

A Versailles, ce 11 Février 1712.

VOtre douleur est trop juste, Madame, pour la combattre : la perte de cette adorable Princesse (Madame la Duchesse de Bourgogne) est irréparable, & jamais vous ne devez vous en consoler : mais comme vous vous devez plus au Roi qu'à vous-même, songez, Madame, qu'il ne peut avoir de soulagement dans ses peines que par vous : cachez-lui votre extrême douleur pour ne pas réveiller la sienne, & tâchez de le détourner de penser à un malheur sans remede : représentez-lui que de sa conservation dépend le salut de l'Etat que Dieu lui a confié. Que de vérités j'aurois à vous dire pour vous en convaincre ! que ne puis-je être sans cesse auprès du Roi pour le distraire quelques moments, s'il m'étoit possible, du cruel événement ! J'ose vous assurer, Madame, que de tous ceux qui auront l'honneur de l'environner, il n'y en a point qui sente si vivement que moi la perte que nous venons de faire, qui intéressera infailliblement la santé du

Maître, s'il s'abandonne à ſon affliction: je recevrai tous les jours des nouvelles de Marly; mais je ne ſerai raſſuré de long-temps ſur l'inquiétude que j'ai pour ſa perſonne, & ſur la crainte où je ſuis, Madame, que vous ne puiſſiez réſiſter à l'affliction où vous êtes & à l'effort que vous ferez ſur vous-même pour la cacher.

LETTRE VII.

A Marly, le 24 Février 1712.

IL ne faut pas vous laiſſer ignorer un moment, Madame, que le peuple de Paris crie publiquement qu'il faut prier Dieu pour votre conſervation, comme néceſſaire pour celle du Roi: voilà la récompenſe du vrai & ſolide mérite: elle tarde, mais elle vient. Le Roi me traite avec une bonté qui me rappelle à la vie: je commence à voir les Cieux ouverts: il m'a accordé une audience; j'ai bien de l'impatience de lui renouveller tous les ſentiments que j'ai dans le cœur; je vous prendrai, Madame, à témoin ſur tout.

Je meurs d'impatience de vous entretenir; la ſituation des affaires générales

est cruelle ; mais il y a des remedes à tout, autant qu'il est possible à l'humanité d'y en apporter, tant que nous aurons le bonheur de conserver le Roi : il ne doit rien ignorer ; mais il ne faut pas l'accabler de cent mille mémoires, & de représentations de peines & d'inconvénients, sans rien résoudre : c'est un plan général à quoi il faut penser, qui ne peut être formé que par les plus habiles gens du Royaume, bien instruits des loix, & qui en rappellant les exemples passés, formeront un plan sur lequel le Roi décidera ensuite avec une pleine & entiere connoissance : la droiture du Roi, ses bonnes intentions, & ce qu'il doit à son Etat, parviendront à tout ce qui sera possible, pourvu qu'il se donne le loisir d'être instruit ; c'est-là le grand objet : l'affection, & si je l'ose dire, une véritable amitié, élevent le cœur & l'esprit ; je ne puis me refuser l'opinion de croire que personne ne pense comme moi sur la gloire du Roi, & sur le bonheur de l'Etat.

LETTRE VIII.

A Villeroy, le 18 Octobre 1711.

VOus verrez, Madame, si j'explique assez nettement ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire, & si j'ajoute ou diminue quelque chose aux sentiments où vous êtes: ce que je sais bien, c'est que je ne trouve point d'expression qui réponde aux rares & admirables qualités qui sont en vous. Dieu vous conserve, Madame, pour la consolation d'une infinité de malheureux, à qui vous rendez des services sans qu'ils le sachent! Non, Madame, il n'y a rien à faire qu'à prendre patience: il faut attendre des éclaicissements de part & d'autre, & demeurer dans un profond silence. Au nom de Dieu, Madame, ne confiez à personne ce que la lettre vous a appris: je dis, personne sans exception. J'irai recevoir vos ordres à Fontainebleau. Votre &c.

LETTRE IX.

Au Camp de Noielle, ce 22 Juin.

JE prends la liberté, Madame, de vous faire mon très-respectueux compliment sur la joie que vous devez avoir du grand dénouement que nous apprend la déclaration de la Reine d'Angleterre : je ne doute pas que Sa Majesté ne l'ait déja reçue : mais comme le hasard peut faire arriver quelque retardement aux couriers, j'ai l'honneur de renvoyer à S. M. celle qui m'a été rendue du consentement de M. le Duc d'Ormond, lequel me paroît attendre avec impatience que S. M. m'honore de ses ordres pour une suspension d'armes. Quel calme pour vous, Madame, après tant & de si cruelles agitations ! vous, Madame, dont les mauvais succès troubloient si souvent la santé, ne devons-nous pas espérer qu'elle sera bien établie par le repos que vous allez voir au Roi ? Vos bontés pour moi, Madame, me font prendre la liberté de vous demander l'honneur de votre protection pour la Charge de Général des Galeres, vacante par la mort de M. le Duc de Vendôme : & si Sa Majesté en avoit

déja diſpoſé, elle m'a fait l'honneur de me dire plus d'une fois qu'elle me diſtinoit un Gouvernement plus conſidérable que celui de Metz : je prendrai la liberté de lui demander celui de Provence : j'en eſpérerai un heureux ſuccès, ſi vous avez la bonté de m'être favorable.

LETTRE X.

Ce 19 Novembre.

LE Roi m'apprit hier au ſoir les nouvelles d'Eſpagne : j'eus l'honneur de lui dire que quand l'on avoit de bonnes raiſons, & qu'on ſavoit s'exprimer avec force & politeſſe, l'on perſuadoit plus aiſément qu'en ſe ſervant toujours d'autorité & de menace : on fait ſouvent parler le Roi bien différemment de ce qu'il penſe & de ce qu'il veut : & il eſt quelquefois repréſenté par des gens qui ne l'ont jamais vu. Je ſuis ravi que Me. des Urſins juſtifie par ſa conduite tout ce que j'ai avancé au Roi de ſes ſentiments : il faut la ſervir avec vivacité : le Roi y eſt engagé, & le peut faire préſentement ſans ſe commettre. Conſervez-vous, Madame ; quand vous ſerez en état de parler, j'aurai

rai bien des choſes à vous dire ſur ce que vous m'avez envoyé : il faudroit un mot du Roi ou un ordre de dire quelque choſe de ſa part.

LETTRE XI.

Verſailles, *ce* 11 *Mars* 1713.

JE crois, Madame, que vous êtes aſſez contente de ma négociation, de vous avoir délivrée de l'Electeur de Cologne : pour ſortir d'affaire noblement avec lui, il faudroit que vous lui permiſſiez que ſon Envoyé vous fît ſon compliment quand vous irez à la Meſſe, ou quand vous en reviendrez, ſans vous arrêter un moment : ſi vous voyez l'Electeur ſon frere, il ſera bien piqué de la préférence. Vous me ferez un grand honneur & un grand plaiſir de me donner quelques moments d'audience pour m'affliger avec vous ſur bien des choſes, mais pour me réjouir exceſſivement de la bonne ſanté du Roi.

LETTRE XII.

Versailles, ce 19 Décembre 1714.

VOus me donnez tous les jours, Madame, de nouveaux ſujets d'admiration par la droiture de vos ſentiments : je vois combien vous compatiſſez au malheur des autres: la peine prématurée que vous reſſentez ſur la malheureuſe ſituation où Me. la Princeſſe des Urſins peut être réduite, eſt digne de votre générosité & de votre juſtice : perſonne dans le monde n'eſt paîtri de raiſon & d'équité comme vous. Que de choſes j'aurois à vous dire, Madame, ſi j'avois l'honneur de relire avec vous la lettre qu'elle vous écrit ! elle eſt incomparable dans ſa maniere de penſer & de s'exprimer : vous ne ceſſez point de me rendre de méchants offices auprès d'elle. Il n'y a fauſſes couleurs dont vous ne me peigniez pour lui donner une idée de moi fort différente de la vérité : je ſuis ſérieux, ſolitaire, campagnard : en vérité, Madame, vous êtes bien injuſte ; mais cependant je prie Dieu du meilleur de mon cœur, qu'il vous

conserve, malgré tous les maux que vous me pourrez faire.

Je crois savoir tout ce que vous voulez me faire entendre sur les Ducs : il faudroit vous expliquer ce qui seroit trop long à vous écrire : il me semble que je ne vois rien qui puisse faire de la peine au Roi présentement. J'espere, Madame, que vous ne serez plus agitée de la délicatesse d'un sentiment que vous ressentez vivement avec beaucoup de raison : il sera bien plus glorieux.

LETTRE XIII.

A Lyon, le 5 Septembre 1714.

ENfin, Madame, voilà le sujet de votre silence développé : vous saviez les bontés du Roi à mon égard ; vous ne deviez point m'en instruire, & vous n'avez pas la force de me les cacher : voilà ce que j'ajoute de plus à ma bonne fortune, & de penser, Madame, que vous y avez contribué. Je suis si troublé & si agité de tout ce que je dois au Roi, que je ne puis rien dire qui réponde à ce que j'ai dans le cœur : s'il vous montre ma lettre, vous jugerez bien, Madame, du trouble

où je suis. Je vous prie de me renvoyer celle que j'écris à Me. des Ursins ; parce que je les garde toutes.

LETTRE XIV.

Ce 29 Octobre 1714.

MR. de Meaux sort de ma chambre, Madame : il m'a montré le fragment de lettre que vous lui avez donné, qu'il est très-nécessaire de faire voir pour éclaircir des vérités qu'on veut laisser ignorer par un principe de générosité mal entendue. Souvenez-vous, Madame, de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire sur cela à Fontainebleau : l'on ne veut pas instruire le public des mêmes choses qu'on vous dit.

LETTRE XV.

CErtainement, Madame, je suis un favori : il faut l'être bien déclaré pour recevoir tant de graces à la fois & si distinguées : il n'a pas tenu à moi que vous n'ayez vu les premiers mouvements de ma joie : c'est à vous, Madame, que je dois

tout : je meurs d'impatience d'être à Rambouillet, pour avoir l'honneur de vous voir : quelles graces n'ai-je point à vous rendre ! & que n'ai-je point à vous dire !

LETTRE XVI.

JE vois, Madame, que je suis bien éloigné de flatter votre vanité, quand je vous demande une audience : il n'en est pas de même, lorsque les anciens Ministres vous honorent de leur souvenir. Cependant, Madame, je fais plus de cas de la maniere dont vous me faites l'honneur de me parler & de me recevoir, que de la préférence apparente que vous avez pour eux. Dieu vous donne, Madame, une heureuse année, & une santé proportionnée à vos besoins. Une contrainte continuelle est un état de souffrance insupportable.

Je vous envoye la lettre de Me. des Ursins : tout ce qu'elle écrit est digne de réflexion : je la crois très-capable de prendre le parti d'une retraite très-honorable, dès qu'elle se croira hors d'état de soutenir le poste où elle est : je serois bien surpris si elle prenoit un parti de foiblesse,

& si elle s'exposoit à l'importunité des faux généreux.

LETTRE XVII.

Mercredi, à dix heures.

L'Etat où est le Roi, Madame, me perce le cœur de douleur : il me paroît plus affligé qu'il ne l'a été de tous les malheurs passés : enfin, il est à la veille de perdre tout ce qui lui reste, ce cher & précieux enfant qui ne tient qu'à un filet. Jamais fatalité a-t-elle été égale ? qu'est-ce que tout cela ne rappelle point ? peut-on vivre, sans être dans une crainte continuelle ? La présence de ce Cardinal irrite encore la douleur que l'on ressent : mais, Madame, l'on ne sauroit parler que du malheur qu'on envisage : je sors de chez M. de Berry : il me paroît moins mal, mais je ne saurois me rassurer : je vous supplie de croire que je vous plains autant que vous êtes à plaindre.

LETTRE XVIII.

VOus êtes auprès du Roi, Madame: vous le voyez & vous ſavez tout: je n'ai rien à vous apprendre, ni à vous repréſenter qu'une choſe : voulez-vous que l'opinion ſeule de M. Fagon décide de la vie du Roi? Le dernier Bourgeois, quand ſa famille le croit en danger, aſſemble ce qu'il y a de plus habiles Médecins pour faire une conſultation: le Roi ſera-t-il le ſeul dans ſon Royaume, privé d'un tel ſecours? M. Fagon peut-il vouloir décider ſeul d'une choſe ſi importante? En vérité, Madame, cela me fait trembler! tout le monde penſe comme moi, & n'oſe le dire. Le Roi eſt vieux, il ſouffre depuis long-temps, il s'affoiblit tous les jours: il n'y a pas un moment à perdre pour le ſoulager, ſi l'on veut encore trouver quelques reſtes de vie dans ſon bon tempérament. Mes allarmes n'ont toujours été que trop bien fondées. Il faut connoître le mal du Roi pour le guérir. Comme M. Fagon eſt plus habile que les autres, ſon opinion prévaudra: & au moins l'on aura la conſolation de ſavoir que tout ſe fait par l'avis unanime de ce qu'il y a de plus

habiles gens dans le Royaume. Dieu veuille, Madame, que vous entriez dans mes sentiments, ou, pour mieux dire, dans celui de tous ceux qui sont véritablement attachés au Roi ! Il ne faut point se flatter, Madame, le Roi est dans un état à tout faire craindre, s'il ne change totalement de maniere de vivre. Il ne faut point balancer de lui déplaire pour lui dire des vérités dures pour son salut & pour le nôtre : c'est sur quoi, Madame, je vous supplie que je puisse vous parler : tout le reste n'est rien en comparaison.

LETTRE XIX.

Mardi.

LE sujet de mes allarmes & de mes inquiétudes, Madame, depuis un mois, c'est la maigreur, le dégoût & l'altération où est le Roi. Je ne suis que trop justifié présentement auprès de vous, Madame, après avoir connu le mal aussi grand qu'il l'est : il faut aussi convenir des vérités qui peuvent donner de la consolation : le Roi est tout entier & n'a aucune partie attaquée. S'il veut suivre le régime dont tous les Médecins sont convenus, sans le dé-

ranger, il y a encore des ressources dans son bon tempérament. De la maniere dont cela se conduit, le Roi ne sera point importuné, ni M. Fagon contredit : le Roi étoit encore mieux ce soir en se couchant qu'hier : il a beaucoup sué. Boudin y passe la nuit, dont je suis ravi pour le soulagement du premier Médecin, qu'il faut conserver bien précieusement. Je meurs d'impatience de voir les progrès des premiers remedes : je vois avec consolation que le Roi prendra le parti de se donner plus de repos. Dès que l'on sera un peu plus tranquille sur son état, j'aurai l'honneur de vous rendre compte de bien des choses chimériques, qui se débitent dans le monde, & sur-tout du raisonnement qu'on fait faire au Parlement sur le dépôt du testament : mais, Madame, on ne peut être encore occupé que de la conservation du Roi.

LETTRE XX.

Jeudi à 11 heures.

J'Arrive de Paris, Madame, bien consterné : je l'étois dès le matin, n'étant parti qu'après la consultation des Médecins. Que faut-il penser ? Ne peut-on pas

tout espérer du bon tempérament & du courage du Roi, pourvu qu'il observe régulièrement le régime qu'on lui a réglé avec tant de connoissance & de sagesse? Je chercherai demain l'occasion de vous voir pour m'affliger ou me consoler, Madame, suivant l'état où vous serez, qui me dira celui où est le Roi.

LETTRE XXI.

Dimanche, à 11 heures du soir.

LE Roi a mangé raisonnablement à souper : mais il n'a pas pu avaler de viande : il m'a paru ce soir plus tranquille & l'air moins abattu. Il a remué les jambes & les a mises alternativement sur ses genoux, sans sentir de douleur. M. Fagon ne passera pas la nuit auprès de lui. Il seroit fort à desirer qu'un Médecin en passât deux de suite pour bien connoître son véritable état. La continuation d'altération donne de justes craintes, quoiqu'il ne se manifeste rien au-dehors. Dieu veuille, Madame, qu'une bonne nuit ranime encore nos espérances!

Le Roi a bu un verre d'eau après avoir été au lit: il a des gelées de viande & de

pomme pour lui rafraîchir le gosier & la bouche pendant la nuit.

LETTRE XXII.

Lundi, à 11 heures du soir.

IL y a près de huit jours que le Roi ne s'est couché si tranquille & si peu altéré : il m'a fait l'honneur de me dire : *Je me sens plus libre.* M. Fagon doit être cru : mais plus il sera soulagé & excité par les lumieres des autres, plus les siennes seront supérieures. Si je pense mal, Madame, vous devez me le pardonner en faveur de mon zele & de mes bonnes intentions.

LETTRE XXIII.

Ce 25 Août, à 3 heures, 1715.

JE sors du dîner : le Roi n'a point mangé : il est dans un accablement à faire mourir de douleur : ne perdez pas l'occasion, Madame, de parler du Dauphin : la conscience & notre reconnoissance nous y engagent également.

LETTRE XXIV.

A Mlle. d'Aumale.

Vendredi à midi.

TOut ſera prêt à deux heures préciſes : ayez ſoin, Mademoiſelle, que les laquais de ces Dames qui ſont ſur le degré de la ſalle qui entre dans le ſallon, ſe retirent, afin qu'ils ne voyent pas entrer ma chaiſe. Je ſerai à une heure trois quarts chez Me. de Maintenon.

LETTRE XXV.

A Mad. de Maintenon.

Samedi à deux heures.

IL faut louer Dieu d'une ſi bonne nuit : ſi cela continue & que le pouls ſe fortifie, nos affreuſes idées ſeront ſuſpendues. L'on peut ſe taire : mais comment ne pas penſer à ce qui déſeſpere ?

Il eſt vrai, Madame, que le Roi me parut hier moins animé à la muſique : il

eſt à deſirer qu'il puiſſe ſe lever & demeurer au moins un moment en robe de chambre : naturellement il aime à dormir. Je ſuis ravi qu'il ait été plus ſenſible en baignant ſa jambe : l'on craint tout, juſqu'à le voir trop dormir : il me ſemble que je ſuis plus propre à le ranimer que tout ce qui eſt autour de lui.

J'ai envoyé la lettre anonyme à M. Deſmarets : & il n'y a d'uſage à en faire que ce que vous me faites l'honneur de me mander. Je ſais l'état où vous êtes, Madame, en apprenant celui où eſt le Roi.

LETTRE XXVI.

A huit heures.

LE Roi a pris un bouillon à huit heures, & enſuite il a mangé un biſcuit trempé dans du vin, qu'il a trouvé bon : il a plus de vie qu'il n'en avoit hier. Vous ſerez avertie bien réguliérement de tout ce qui arrivera dans la cruelle ſituation où nous nous trouvons. Comptez toujours ſûr moi comme ſur vous-même. Je vous ferai ſavoir s'il a nommé votre nom.

LETTRE XXVII.

A Mlle. d'Aumale.

Samedi à quatre heures.

LEs forces du Roi ne peuvent finir : il est sans suite de connoissance, & respire encore : d'un moment à l'autre, il peut finir. Quelle douleur de le voir encore en vie, & de ne pouvoir rien espérer ! Au bas de mon billet, mandez-moi des nouvelles de Madame : si vous démêlez qu'elle ait quelque curiosité sur ce qui regarde M. le Dauphin & sur l'Etat, je vous instruirai de tout, plus empressé de lui marquer mon respect & mon attachement que jamais.

LETTRE XXVIII.

A la même.

Dimanche après midi.

IL faut se désespérer & pleurer jusqu'à la mort, Mademoiselle : nous en avons plus de raison que jamais. Le jeune Roi

pleure comme nous, & sent déja son malheur : je ne puis recevoir de consolation, que dans les moments que je pourrai voir Me. de Maintenon, comme une occasion de m'affliger encore davantage, s'il est possible.

LETTRE XXIX.

A Mad. de Maintenon.

A neuf heures du soir.

JE vous envoye le premier avis qui m'est arrivé de la délibération du Parlement : tout paroît contraire à la volonté du Roi. Voilà la premiere scene : apparemment le dernier acte sera tragique. Quel malheur de survivre à la perte que nous venons de faire !

Voici un nouvel incident qui va faire bien du bruit : le Roi est un peu enrhumé : cela fait prendre le parti sage à M. le Duc d'Orléans de ne le point mener à Paris : quel trouble dans Paris, & par-tout ! mandez-moi, Madame, si je puis aller ce soir à St. Cyr. Le plus heureux état que nous pouvons envisager, ne peut être qu'une inquiétude & un

tourment continuel. Je languis bien de pleurer avec vous sur le passé & sur l'avenir. Vous avez à essuyer bien de faux empressements. On dit qu'il va paroître bien des nouveautés, & que n'avoir pas été aimé du feu Roi sera un titre pour plaire à M. le Duc d'Orléans. Rien ne me surprendra, rien n'augmentera ma douleur.

LETTRE XXX.

A la même.

VOus devez savoir tout ce qui se passa au Parlement. C'est le comble de l'abomination, pour tous ceux qui s'y sont trouvés. Je voudrois bien être déterminé par vous, Madame, au parti que je dois suivre : par ma volonté, je voudrois tout abandonner : je ne puis vivre avec tant de gens qui ont trahi le Roi avant sa mort.

Je suis plus en peine de votre état, que du mien : la fin de votre vie vous rendra éternellement heureuse : mais si nous avons le malheur de vous perdre, que nous restera-t-il ? Tant que nous respirerons, nous serons occupés du soin de

mériter votre estime & vos bontés, que je mets bien au-dessus de tous les avantages de la fortune.

L'on vient de me dire que vous eûtes hier une longue visite.

Voilà, Madame, tout ce que le Roi me fit l'honneur de me dire: c'est un surcroît de douleur, que de rappeller toutes les merveilles de sa mort.

LETTRE XXXI.

A Mlle. d'Aumale.

A Vincennes, ce 13 Septembre 1715.

LA journée d'hier, Mademoiselle, fut bien fatiguante, & pas moins douloureuse que celles que nous passons, depuis la cruelle perte que nous avons faite: tout nous la rappelle. Il est inutile de vous en faire le détail: votre indignation augmenteroit, s'il est possible, contre tous ceux qui manquent de fidélité & de reconnoissance pour celui que nous pleurons & pleurerons jusqu'à la mort. Le Roi se porte parfaitement bien: il marque déja la grandeur & la dignité du feu Roi. Dieu veuille lui en donner les

grandes qualités! M. votre frere m'a parlé : je l'ai présenté à M. le Duc du Maine : il faut avoir un peu de patience avant de me mettre en œuvre. Je prévois de grands changements. J'essayerai de rassembler ce que vous desirez : il y a des questions que je n'oserai faire.

Je vous supplie de dire à Me. de M. que je me tiens offensé qu'elle puisse croire que j'aye besoin d'être sollicité sur tout ce qui peut avoir rapport aux choses où son nom pourra être nommé. Je regarde comme un des devoirs les plus essentiels de ma vie, de lui marquer une reconnoissance éternelle. Je suis bien affligé de n'avoir pu aller encore prier Dieu à St. Denis. Je vis dans une tristesse & dans une contrainte qui me tue : que vous êtes heureuse à S. Cyr, en comparaison de la vie que je mene! Donnez-moi toujours des nouvelles de Madame, je vous en supplie, & conservez-moi toujours votre amitié.

On ne changera rien aux anciens états. J'ai déja envoyé la lettre de Me. de Maintenon à Me. des Ursins. Elle est allée à Chambery, au-lieu d'Avignon, pour être entiérement hors de France, où elle attendra la réponse de M. de Torcy, pour savoir s'il y a un endroit sur la Terre

où elle puiſſe reſter. Si M. le Duc d'Orléans ne lui accorde pas ſa protection à Rome, comme le feu Roi l'avoit fait, il ne ſera pas poſſible qu'elle y puiſſe reſter. L'Allemagne, l'Eſpagne, & l'Italie, qui maintenant eſt toute Eſpagnole, la déteſtent également. Il s'en faut bien qu'on écrive tout ce qu'on voudroit dire.

LETTRE XXXII.

A la même.

A Paris, ce 22 Septembre 1715.

JE vous envoye, Mademoiſelle, la liſte des Conſeils: voilà la forme du Gouvernement bien changée: matiere de diſcourir, mais qui ne ſe peut pas traiter par lettres. Je crois que Madame regrettera M. Deſmarets: pour moi, je le plains infiniment. Je vous prie d'aſſurer Madame, que je ne changerai jamais de ſentiment, & que je ſuivrai les volontés du Roi, comme je faiſois ſes ordres pendant ſa vie. Je ſouhaite que la petite promenade n'ait point fait de mal à Madame; & que Dieu lui donne la force de ſouffrir long-temps. Si la viſite de M. le Duc

du Maine l'a dérangée, je vous ſupplie de lui dire qu'elle doit s'attendre que lorſque j'aurai l'honneur de la voir, je la rendrai encore plus malade. Vous avez beau ſouhaiter de demeurer dans l'ignorance, comme un bien : vous en ſavez trop pour ne pas ſoupçonner que nous aurons tous les jours de nouveaux ſujets d'affliction : & vous voudrez tout ſavoir. Nous ſommes dans un état à n'avoir rien à ménager ſur notre douleur.

Au premier avis qu'on eut à Rome de la mort du Roi, le Pape aſſembla une Congrégation, où il témoigna beaucoup de douleur : il fit l'éloge de la protection qu'il avoit accordée à l'Egliſe pendant tout ſon regne. Mais que dites-vous de Me. la Princeſſe des Urſins, qui, dans le monde entier, n'a pas un chevet à mettre ſa tête ?

LETTRE XXXIII.

A Mad. de Maintenon.

LA ſeule crainte de vous déplaire, Madame, m'a empêché d'avoir l'honneur de vous écrire. Je reçois la permiſſion que vous m'en donnez, comme une

des plus grandes marques de votre bonté, à laquelle je ſuis plus ſenſible que jamais. Mais, Madame, ne me refuſez point la grace que je vous demande encore avec plus d'inſtance, d'avoir l'honneur de vous voir. Je ne puis rien mettre dans mes lettres, qui réponde à mes ſentiments. Vous ne ſauriez craindre de nouveaux ſujets d'affliction. En me voyant, votre douleur ne peut jamais ceſſer ni diminuer. L'honneur que j'aurai de vous entretenir ne changera point votre état: je ne ferai que vous confirmer dans la ſainte & ſage réſolution que vous avez priſe de vous ſéparer du monde pour jamais: exceptez de cette réſolution l'homme du monde, qui vous eſt le plus fidélement attaché: donnez-moi la conſolation de conformer mes ſentiments aux vôtres: les diſpoſitions de mon cœur & de mon eſprit m'y portent: vous avez contribué au bonheur de ma vie, s'il étoit poſſible qu'on pût être heureux dans ce monde: ne me refuſez point, Madame, des conſeils auſſi ſages & auſſi éclairés que les vôtres, pour m'aider à ſoutenir la ſituation où je me trouve, qui a tant de peine, malgré tant d'éclat. Il eſt inutile de vous aſſurer, Madame, de la continuation de mon reſpect & de mon attachement.

LETTRE XXXIV.

Ce 22 Octobre 1715.

QU'on se sent soulagé, Madame, quand on a eu la consolation de s'affliger & de nourrir sa douleur avec vous! Les derniers moments, que j'ai eu l'honneur de passer avec vous, me repassent incessamment dans l'esprit: & je sens que les mêmes choses que je vous ai dites, je vous les répéterois encore, avec le même empressement. J'en aurai de nouvelles à y ajouter: car chaque jour fournit quelque nouveau sujet d'affliction. M. le Grand, qui vient d'être jugé par le Conseil de Régence, a perdu le procès qu'il avoit contre M. le Premier: le Roi ne l'auroit pas condamné: l'on n'a pas jugé qu'il pût être maintenu dans tous les droits & avantages de grand Ecuyer de France, comme l'avoit été M. de Bellegarde. Dieu nous assiste! M. le Duc de Noailles m'a fort demandé de vos nouvelles; & si vous m'aviez parlé de lui, il auroit fallu trop de temps pour lui rendre compte de la conversation que j'eus le bonheur d'avoir avec vous, qui ne sau-

roit jamais recommencer aſſez-tôt, ſelon mes ſouhaits. Dieu vous conſerve, Madame, & vous délivre des douleurs corporelles ! pour celles du cœur & de l'eſprit, elles ne finiront jamais. Ne craignez plus les éclairciſſements de ma part, ni que je vous faſſe des reproches. Je vois bien, Madame, qu'il ne faut vous dire que les vérités qui peuvent vous plaire, & vous taire toutes celles qui vous affligent ; c'eſt-à-dire, Madame, bannir du commerce dont vous voulez bien m'honorer, une confiance abandonnée, qui ſeroit la ſeule conſolation qui me reſte. Les affaires m'attriſtent & m'inſpirent un éloignement continuel pour les choſes que je ſuis forcé de faire : le ſeul attachement à la perſonne du Roi eſt à quoi je voudrois être aſſujetti. Tout eſt dans un grand mouvement en Angleterre : & vous devez ſavoir que M. le Chevalier de St. George eſt préſentement expoſé aux plus grandes aventures : Dieu veuille protéger ſes juſtes entrepriſes ! M. le C. de Rohan aura l'honneur de vous voir aujourd'hui : je crains bien que l'entretien qu'il aura avec vous ne vous cauſe de nouvelles peines.

LETTRE XXXV.

A Vincennes, ce 16 Nov. 1615.

JE ne reçois que dans ce moment, Madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire: c'eſt un long retardement. Un peu de douleur à la main droite m'oblige de me ſervir de celle d'un autre : ce qui m'empêche de répondre plus particuliérement à ce que vous demandez: vous attendez-vous que je confie au papier ou à la poſte tout ce que je voudrois avoir l'honneur de vous dire? Je ne doute guere que vous ne ſoyez bien attentive aux événements qui ſe paſſent en Angleterre, non-ſeulement par rapport au Chevalier de St. George, mais par l'intérêt, & ſi ſenſible & ſi raiſonnable, que vous prenez à cette ſainte Reine. Voici, Madame, ce que je ſais du Chevalier de St. George. Vous le devez ſavoir parti myſtérieuſement de Commerci, en chaiſe roulante, vêtu de violet, en Eccléſiaſtique, avec un petit collet, malgré la vigilance des eſpions, ſans qu'ils ayent pu avoir ni vent ni nouvelles de ſon départ, que deux ou trois jours après ſa ſortie de Commerci.

Commerci. L'on prétend qu'il a passé la Seine auprès de Rouen. L'on a arrêté un Anglois qui avoit le passeport de Mylord Stairs auprès de Rouen même : on le soupçonne d'être un des espions qui guêtent le Chevalier de St. George : l'on a même des soupçons qu'il avoit de bien mauvaises intentions. Dès qu'on apprit que le Chevalier de St. George étoit en mouvement, Mylord Stairs vint en donner part à S. A. R., & lui dit qu'il prenoit sa route par Château-Thierry : sur le champ, M. le Duc d'Orléans envoya Contade à Château-Thierry, & lui ordonna d'aller encore plus loin pour s'informer de la marche du Prétendant, & de l'arrêter, s'il le rencontroit : sa recherche n'a eu aucune suite. Suivant toutes les apparences, le Prétendant doit être embarqué : mais je ne crois pas qu'on en ait encore des avis certains.

Quant aux nouvelles d'Angleterre, elles paroissent aussi favorables qu'on le peut desirer : tout le Nord d'Ecosse est en armes ; le Mylord Man, qui est à la tête, mande qu'il a vingt mille hommes sous les armes, séparés en Régiments, bien armés & payés, qui attendent le Prétendant avec grande impatience.

LETTRE XXXVI.

A Paris, ce 7 Décembre 1715.

LEs nouvelles d'Angleterre ne ſont pas bonnes : l'on y a donné un combat, où il paroît que le Duc d'Argile a eu de l'avantage ſur les Ecoſſois. L'on a certitude que le Prétendant s'eſt embarqué le 27 du mois paſſé, & l'on croit que le Duc d'Ormond l'avoit précédé de quelques jours. Je ne ſache point qu'on ait d'autres nouvelles certaines du Prétendant. Le ſecours que les Hollandois envoyent au Roi d'Angleterre eſt arrivé dans la Tamiſe. Il eſt bien à craindre que le parti du Prétendant ne ſoit bientôt diſſipé, le Roi George ayant de grands moyens, & des forces étrangeres : & le Prétendant n'a de protection, que ſon droit naturel, & l'affection d'une nation auſſi changeante qu'intéreſſée à ne pas changer dans les circonſtances préſentes. Il n'y a que Dieu qui puiſſe le ſoutenir : les cauſes ſecondes ne peuvent ſe mettre en œuvre.

Je vous envoye, Madame, l'oraiſon funebre du feu Roi, prononcée par M. l'Evêque d'Alep : tout vous y rappellera

la Religion, la grandeur d'ame, & la bonté du Roi: vous y trouverez St. Cyr placé dignement: enfin, tout vous maintiendra dans la juste affliction où vous êtes.

LETTRE XXXVII.

A Paris, ce 28 Décembre 1715.

JE ne saurois douter, Madame, que vous n'ayez appris avec quelque peine la cruelle situation où je suis depuis huit jours. Mon petit-fils a été à l'extrémité jusques à hier au soir par une petite-vérole d'une si mauvaise qualité, qu'il y avoit tout à craindre, même sans qu'il survînt d'accident. Deux jours après qu'elle eut paru, ma fille du Calvaire fut attaquée du même mal: elle commence aussi à se mieux porter. Mes petites-filles sont dans le même Couvent. Jugez, Madame, de l'inquiétude d'un grand-pere attaché à sa famille, ce qu'il souffre de voir quasi tous ses enfants attaqués du même mal en même-temps. Mon petit-fils qui entre dans son neuf dès ce soir, commence à me donner des espérances, ma fille de même, quoiqu'elle ne soit que dans le cinq: tout

cela eſt bien triſte, Madame; la ſeule conſolation qu'on puiſſe avoir, c'eſt de ſe ſoumettre à la volonté de Dieu. Après les malheurs que nous avons vu arriver, peut-on ſe plaindre de la deſtinée ? Comme je n'ai point l'honneur d'être encore auprès du Roi, je me ſuis établi dans une maiſon auprès de la mienne, pour ſoulager à tous moments ou augmenter mon inquiétude. Je ne vais point à Vincennes, quoique je n'approche pas de chez moi: on ne ſauroit pouſſer la précaution trop loin pour la conſervation du Roi.

Apparemment la Reine d'Angleterre vous tiendra la parole qu'elle vous a donnée: car elle doit être informée que le Chevalier de St. George s'eſt embarqué le 23 par un vent favorable: Dieu veuille qu'il dure tout le temps qu'il eſt néceſſaire pour le faire arriver à bon port. Les nouvelles d'Ecoſſe & d'Angleterre confirment la continuation de la révolte, & que le Général Carpenter a été battu, & contraint de ſe retirer. J'oubliois d'avoir l'honneur de vous dire, Madame, que le Duc d'Ormond s'eſt embarqué avec le Chevalier de St. George.

J'ai rappellé à M. le Duc de Richelieu l'affaire de Me. de St. Remi des Landes: je ſouhaite qu'il rempliſſe ſes devoirs par

rapport à vous & par rapport à lui. Vous ſavez le mariage que nous allons faire, M. d'Harcourt & moi : mais qui peut répondre aujourd'hui qu'un mariage ſoit heureux ?

LETTRE XXXVIII.

A Paris, ce 30 Décembre 1715.

MA fille vient de mourir, Madame : j'en ſuis inconſolable : je l'aimois tendrement, & elle me donnoit tous les jours de nouveaux ſujets de l'aimer : c'eſt une ſuite du premier malheur d'avoir perdu le Roi pour l'intérêt de ma famille. La conſervation de mon petit-fils, qui eſt en train de guériſon, eſt plus importante : mais je ſuis plus touché par le cœur de la perte que je viens de faire, que de tout ce qui pouvoit m'arriver : je ne vis que pour ſouffrir. La continuation de mon malheur attaque ſi fort mon humeur & la diſpoſition de mon eſprit, que je n'agis plus que par effort de raiſon, & totalement contre ma volonté & mon inclination. De telles diſpoſitions ſont bien convenables pour aller profiter de la liberté que vous me donnez d'aller

à St. Cyr. Comme M. le Chancelier y a été, je ne crains plus de concurrent.

LETTRE XXXIX.

A Paris, ce 20 Février 1716.

JE ne puis rien ajouter à la longue lettre dont je vous ai envoyé copie : si vous avez envie d'être informée de ma triste & affligeante situation, donnez-vous la peine de la relire : vous y trouverez les faits purement & simplement contés : & ce point d'honneur, que vous dites n'entendre pas, ne consiste, Madame, que dans la préférence que M. de Rohan a donnée à ses petites-filles sur ses filles, qu'il a déshéritées entiérement : disposition la plus injurieuse qu'il pût jamais faire par rapport à ses filles, & pour celui qui devoit épouser l'aînée. Je m'en rapporte, Madame, à tout ce qui vous en sera dit & mandé par des gens désintéressés : & pour la derniere fois, j'aurai l'honneur de vous dire que je suis bien à plaindre d'avoir été forcé par honneur de prendre un parti, qui me rend le plus malheureux homme du monde. Je suis né pour vous dire des choses désagréables & affligean-

tes. Le Roi ſe porte bien, malgré l'allarme que nous avons eue: il faut s'attendre à vivre dans des agitations continuelles: voilà ce que c'eſt d'être chargé d'un enfant ſi cher & ſi néceſſaire au repos du monde. J'eus le plaiſir de voir hier long-temps Me. d'Havrincourt: vous jugez bien que je ne lui parlai que de vous. On vous en a trop dit ſur ma maiſon, & pas aſſez du reſpect du Maître.

LETTRE XL.

A Paris, 20 *Juillet* 1716.

JE vous envoye, Madame, l'écrit que vous deſirez de moi. Je vous prie de me faire l'honneur de me le renvoyer quand vous l'aurez lu. Je crois que vous y trouverez bien des choſes qu'il auroit fallu ſupprimer: tout cela ne ſert qu'à aigrir les eſprits, & point du tout à les concilier. Je fais chercher les deux livres que vous ſouhaitez, qui vous amuſeront dans l'heureuſe ſituation d'eſprit où vous êtes, de n'être occupée que du bien général. Mon Dieu! Madame, que ne méritez vous point à qui connoît toutes les qualités ſi admirables & ſi reſpectables

de votre cœur, & votre maniere de penser ! Je vis hier la Reine d'Angleterre : combien de fois votre nom fut-il nommé ! & avec quelle tendresse ! Dimanche, j'aurai l'honneur de m'aller *jetter à vos pieds.* J'ai aussi quelques nouvelles sur la Constitution qui peuvent donner quelque espérance d'un accommodement : mais cela est trop peu avancé pour y prendre encore une entiere confiance. C'est beaucoup de voir un train différent de celui où l'on s'est trouvé : Dieu veuille qu'il inspire aux deux partis un esprit de paix ! j'aurai soin de vous en informer. L'ouvrage de M. le Cardinal de Rohan & de ces Evêques a été, ou doit être remis aujourd'hui à M. le Régent. Les gens les plus capables sont persuadés que le parti des deux Cardinaux se pressera, autant qu'il lui sera possible, pour parvenir à un accommodement : mais l'on doute fort, malgré bien des assurances réitérées, que M. le Cardinal de Noailles apporte de sa part les facilités qu'on espere. Par l'ancienne connoissance que vous avez de ces affaires-là, Madame, vous en jugerez mieux que personne.

Il y a un mois que je suis éloigné des affaires, sans entendre parler de rien. Depuis que je suis ici, il me revient que

les choses se disposent favorablement, pour faire des alliances, qui est ce que nous pouvons desirer de mieux. La santé du Roi est parfaite, mais l'air est empesté à Paris. Je suis entiérement de votre avis sur les affaires de l'Eglise: l'on parlera beaucoup de part & d'autre: le parti de nos deux Cardinaux sera facile en tout; mais jamais celui du Cardinal de Noailles ne se joindra au leur. Depuis la mort du Roi, M. le Régent a été amusé: je crois que cela ne changera pas: c'est un grand malheur. Je vous envoye, Madame, une lettre que je viens de recevoir de Me. la Princesse des Ursins: elle est bien heureuse d'être à Gênes: il me paroît qu'elle est dans une situation tranquille: saura-t-elle faire un bon usage de son esprit?

LETTRE XLI.

A Paris, ce 22 Novembre 1716.

JE vous envoye, Madame, le troisieme rôle de ceux qui ont été taxés: il se monte à près de 26 millions; je crois que vous ne doutez pas que cela ne cause une grande agitation dans le pu-

blic. Je m'en vais demain, par l'ordre du Régent, à St. Germain, pour parler à la Reine d'Angleterre : quoique je n'aye pas des choses agréables à lui dire, je suis assuré que je lui trouverai autant de raison que de douleur. Elle doit se louer des honnêtetés & de l'attention de M. le Régent. Plût à Dieu que vous pussiez vous trouver en tiers dans la conversation que je dois avoir avec cette incomparable Reine ! que vous y seriez utile, Madame, pour consoler & pour donner de la confiance sur tout ce qu'on peut raisonnablement prétendre ! Ne perdez point de vue l'idée que vous vous faites d'aller à St. Germain. L'endroit qu'habite la Reine d'Angleterre est le sanctuaire de la sainteté & de la vertu : qui peut mieux figurer que vous, Madame, dans un tel lieu, si vos forces vous permettent d'y aller ?

LETTRE XLII.

A Paris, ce 19 Février 1717.

VOus avez vu Me. de Ventadour, Madame. Elle vous a conté les merveilles de notre jeune Roi. Je ne sais rien

de si admirable dans un Prince, que d'y trouver des sentiments d'amitié : il en donne tous les jours de nouvelles marques à Me. de Ventadour : cela produit dans la suite de méchantes humeurs : mais il faut lui tout pardonner en faveur du sentiment. Je suis comblé d'honneurs, Madame ; mais, en vérité, accablé du poids que j'ai à supporter. J'irai vous confier toutes mes peines, le plutôt qu'il me sera possible. L'on croit que la Constitution va fort mal : vous n'aurez pas de peine à vous le persuader. Je prends la liberté des vous envoyer une Lettre que je viens de recevoir de Me. la Princesse des Ursins. Il me paroît qu'elle se trouve dans une situation assez douce. Si elle est capable d'envisager son état de sang froid, elle se doit trouver bien heureuse. Que dites-vous, Madame, de ce que la fortune rassemble ? Ce Cardinal del Giudicé, cet ennemi implacable de Me. des Ursins, qui a contribué à sa perte, & qui depuis l'a toujours insultée dans son malheur, est parti d'Espagne disgracié, sans avoir vu le Roi, ni la Reine, ni le Prince des Asturies ; il doit arriver incessamment à Gênes, où il trouvera Me. des Ursins. Mon Dieu ! Madame, qu'il y a de la folie de désirer de remplir de grandes pla-

ces, qui ne sont considérées & estimées que par ceux qui ne les possedent point, & qui ne sont rien en effet, que par l'attachement véritable qu'on a dans le cœur pour le Maître qui les a confiées ! mais dès qu'on n'est plus soutenu de la présence de celui à qui l'on doit tout, la séparation du monde & le repos est préférable à tout. Que je suis éloigné de jouir d'un pareil bonheur !

LETTRE XLIII.

A Paris, ce 26 Février 1717.

VOus entendrez parler, Madame, d'une requête qui a été présentée au Roi par Mrs. les Ducs. Je ne vous en ferai point le détail : suivant mon opinion, elle a été donnée trop précipitamment : car il n'est point question présentement des choses sur lesquelles ils font des représentations. Ce n'est que par rapport au rang intermédiaire. Tant que l'Edit & la Déclaration de 1714 & 1715 subsisteront, la requête est inutile, & par conséquent prématurée. Mais dans ces choses-là, le grand nombre l'emporte, & l'on ne sauroit se séparer du corps. Les affai-

res grossissent tous les jours. Il sera question demain de la derniere décision sur l'affaire de la Constitution. Peu de gens croyent qu'elle finisse heureusement. Vous serez bientôt instruite, Madame, du tour que cette affaire prendra : & vous le pourriez être déja, si M. le Duc de Noailles le vouloit : car vous croyez bien qu'il sait la derniere résolution de M. son oncle. M. le Régent y fait de son mieux : & l'on ne peut y apporter plus d'activité & de desir de finir une si importante affaire.

Le Roi est le plus aimable enfant que j'aye jamais vu : les charmes de sa personne augmentent encore les vœux qu'on fait pour sa conservation. Il se désaccoutume un peu de Mad. de Ventadour, sans que son amitié diminue pour elle. Voilà, Madame, une peinture que je vous supplie de ne pas croire exagérée.

Le Roi d'Angleterre a passé les Alpes. Le Roi des deux Siciles lui a envoyé des Officiers & des équipages pour le servir & le défrayer, tant qu'il sera dans ses Etats : l'on croit qu'il séjournera quelques jours à Turin. M. le Chancelier, le premier Président, le Procureur-Général, les deux Avocats-Généraux, le Maréchal d'Huxelles, le Marquis d'Effiat, Pelletier de Sou-

zy, & Amelot, Conseiller d'Etat, voilà les grands Acteurs qui décident de la Religion. Plût à Dieu, Madame, que nous fussions à trente ou quarante lieues de Paris, dans un beau Château, à n'être occupés que du soin d'élever & d'instruire le précieux reste de nos Maîtres!

LETTRE XLIV.

A Paris, 13 *Février* 1717.

JE m'acquitte, Madame, d'une promesse que je vous ai faite il y a long-temps, de vous envoyer l'instruction de l'aumône générale de Lyon, & la direction & économie du grand Hôtel-Dieu de la Ville de Lyon. Vous verrez, Madame, des établissements dignes d'admiration : vous y remarquerez la magnificence & la piété des citoyens de Lyon. Ces deux livres méritent d'être lus. Enfin, Madame, me voilà au moment d'entrer auprès du Roi! mon cœur, mon affection & ma reconnoissance me font desirer ce que je sens bien qui sera le sujet d'une agitation continuelle, & d'une inquiétude sans fin. Mais j'y suis livré, & je m'y abandonne totalement; ce sera Lundi à

midi qu'il me ſera remis. Que de larmes répandra Me. de Ventadour ! mais en même-temps, quelle conſolation ne doit-elle pas avoir d'avoir élevé le Roi, juſqu'à ſept ans accomplis, bien fait, en bonne ſanté, & les commencements de toutes les bonnes qualités qu'on peut deſirer ! Qu'elle eſt heureuſe, Madame ! & que ceux qui ſont chargés de fournir une carriére de huit ou dix années pour veiller à la ſûreté & à l'éducation, ſont à plaindre !

LETTRE XLV.

A Paris, 13 *Mai* 1717.

IL ne faut pas différer un moment, Madame, de vous faire de nouveaux compliments ſur le noble & digne mariage de Mlle. votre petite-niece. Les noces furent célébrées hier très-magnifiquement chez M. le Cardinal & M. le Duc de Noailles. Tout s'y paſſa avec grandeur & magnificence; & la préſence de S. A. R. mit la derniere perfection à la fête. Voilà, Madame, un narré ſimple de ce qui vous ſera mandé plus en détail.

Je ne puis vous exprimer la dignité, les graces, les gentilleſſes avec leſquelles le

Roi a rendu & reçu la visite du Czar. Mais je dois vous dire en même-temps que ce Prince, prétendu barbare, ne l'est point du tout. Il nous a fait connoître des sentiments de grandeur, de générosité & de politesse, auxquels nous ne nous attendions point. Je ne suis jamais content de ce que j'ai l'honneur de vous écrire. Je ne saurois écrire avec autant de confiance & d'abandon, que lorsque vous me faites la grace de me souffrir auprès de vous.

Je n'aurai plus l'honneur de vous parler des affaires de l'Eglise. Je vous envoye une lettre qui vous fera plaisir, par laquelle vous connoîtrez que l'opinion des Evêques les plus déclarés contre la Constitution, & par conséquent les plus éloignés du Pape, n'est pas suivie dans leur Diocese: autre matiere, Madame, qu'il faut remettre à une entrevue.

Je crois que le jugement de l'affaire des Princes est différée: le Roi jouit d'une parfaite santé, & sans complaisance, devient tous les jours plus aimable.

LETTRE XLVI.

A Paris, ce 3 Août 1717.

J'Ai voulu laisser le plaisir à Me. de Dangeau & à Me. de Caylus, Madame, de vous apprendre le rétablissement de M. le Maréchal de Tallard, dans les bonnes graces de M. le Régent. Quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous en dirai les particularités : le premier endroit par où j'ai été sensible à son rétablissement, c'est de voir la volonté du feu Roi accomplie : d'ailleurs, Madame, vous savez que je suis son serviteur & son ami.

Les nouvelles de Hongrie du 12, devant Belgrade, ne parlent point encore de l'approche des Turcs; la tranchée n'étoit pas ouverte : on n'est point encore éclairci de l'entreprise des Espagnols sur l'Italie ou sur les côtes d'Afrique : après ce que vous avez vu de la foiblesse de cette Monarchie, il est assez singulier que nous lui voyions une flotte à la mer, la France n'étant pas en état d'y avoir deux vaisseaux.

Le Roi est toujours dans la plus parfaite santé qu'on puisse souhaiter : quelque

récit avantageux qu'on vous en puisse faire, croyez qu'on n'exagere rien.

Je ne sais rien de particulier sur ce qui regarde la Reine d'Angleterre, & le Roi son fils : il est toujours en Italie, & je ne prévois pas qu'il en sorte sitôt, par la situation où se trouvent les affaires d'Angleterre. Il faut vivre en repos jusqu'à la fin de ses jours; ce qu'elle a éprouvé du monde dans les dernieres années doit lui donner une grande joie d'en être séparée.

LETTRE XLVII.

A Paris, ce 17 Avril 1718.

J'Ose vous assurer, Madame, que je ne suis à mon aise, & en pleine liberté, que lorsque vous me faites l'honneur de me souffrir auprès de vous : vous êtes instruite de tout : mais qu'il y auroit de mots à ajouter à tout ce que vous pouvez savoir ! & qu'on est éloigné de vous faire des peintures vives & naturelles ! Je m'échapperai au premier jour pour aller à St. Cyr : il n'y a que ce lieu-là où je puisse ouvrir mon cœur sans aucun ménagement. Le Roi est l'enfant le plus charmant, le plus aimable, & dont les dispositions na-

turelles ſont telles qu'on le peut ſouhaiter : il a déja des connoiſſances au-delà de ſon âge ; porté au bien & à la douceur ; de la droiture dans ſes premiers mouvemens ; juſte, & ne connoiſſant jamais le mal, ſans vouloir qu'il ſoit réprimé : toute la gayeté & l'enjouement de l'enfance : & l'on le ramene facilement à des choſes ſérieuſes, & à faire des réflexions ; une docilité naturelle : jamais de répugnance à faire les choſes qu'on lui inſpire : quand on lui fait connoître une faute dans laquelle il eſt tombé, il en convient, & la premiere parole qu'il répond, c'eſt : *Je ne le ferai plus*. M. de Fréjus eſt très-content de ſes études : il mêle la douceur & un peu de ſévérité pour lui donner des moments d'attention, mais ſans le gêner ; & cela eſt ſi vrai, que le Roi ne lui a pas encore témoigné d'impatience de ſortir de l'étude, quand il y eſt : ne craignez point, Madame, qu'on le charge de trop de choſes : tout ſe fait avec douceur : on ne lui impoſe de petits aſſujettiſſements, que pour lui donner plus d'envie de ſe divertir : il lit fort couramment, écrit aſſez bien, a bon air à la danſe, & a dans toute ſa perſonne une grace & une majeſté qui préviennent tout le monde en ſa faveur. Ne croyez point, Madame, qu'il

y ait de la prévention dans ce que j'ai l'honneur de vous mander ; c'eſt un portrait ſincere de tout ce que je remarque dans ce cher & précieux enfant. Je ne le quitte ni jour ni nuit : & en le voyant, il renouvelle ſans ceſſe une douleur que je ſens plus vivement que jamais : je retrouve dans ce cher enfant des reſſemblances qui me font eſpérer qu'il imitera un jour celui que nous pleurons, & que nous aurons tous les jours plus de ſujet de regretter. Je mande à Mlle. d'Aumale de vous lire ma lettre pour vous en épargner la peine : je ſais qu'en quelque état que vous puiſſiez être, vous ſentirez un mouvement de joie, en entendant un récit fidele de ce que j'ai remarqué dans un Roi qui vous eſt ſi cher.

M. du Maine ſort de ma chambre ; je ne vous ferai point le récit de notre converſation : ſon état eſt à plaindre de bien des façons différentes : il me ſemble que le départ de M. ſon fils eſt encore bien incertain, par pluſieurs incidents trop longs à vous mander : après mûres réflexions, je ne ſais s'il fait bien de l'envoyer en Hongrie : vos bontés pour moi, Madame, me font prendre la liberté de vous mander que j'y envoye le Marquis d'Alincourt : ce n'eſt pas ſans peine intérieure,

mais il faut aimer ses enfants pour eux-mêmes : d'ailleurs, la vie des jeunes gens à Paris est si déréglée, qu'il faut un peu les dépayser.

La Reine d'Angleterre reçoit tous les soulagemens qu'elle peut raisonnablement espérer dans la douloureuse & triste situation de son état.

LETTRE XLVIII.

A Paris, le 20 Avril 1718.

LA lettre de Me. des Ursins vous amusera un moment : je vous supplie de me la renvoyer : son cœur, son esprit, & sa maniere de penser ne changent point : quand on voudra bien juger d'elle sans prévention, on conviendra que c'est une personne aimable qui s'est attirée de la distinction dans tout le cours de sa vie : mais le monde est bien éloigné de vouloir rendre justice : l'on s'attache aux plus petits défauts pour décider de la réputation, en oubliant toutes les qualités les plus estimables. Enfin, Madame, le Courier de Vienne est arrivé, qui a apporté la nouvelle que l'Empereur acceptoit les conditions du Traité que la France &

l'Angleterre lui ont proposées : il est question à présent de le mettre à exécution ; c'est ce qui se réglera pendant le cours de l'été.

Le Roi se porte dans la perfection ; il devient aimable & raisonnable tous les jours : il y a lieu d'espérer que vos affaires de St. Cyr seront conduites toujours à votre satisfaction : je ne saurois croire que des vôtres particulieres, il n'en soit pas de même.

P. S. Le bruit qui a couru que le Chevalier de St. George étoit parti d'Urbin, ne se trouve pas véritable : ce qu'il y a de certain, c'est qu'on songe à le marier, & que c'est le parti le plus sage pour lui, & le plus utile pour la France.

LETTRE XLIX.

A Marly, ce 11 Mai 1718.

JE suis assuré, Madame, que vous êtes bien affligée de la mort de la Reine d'Angleterre, sans que vous envisagiez la fin de sa vie comme un malheur. On ne sauroit douter de son bonheur : & dans quel état de souffrance cette infortunée Princesse n'a-t-elle pas été depuis trente

ans qu'elle est de retour en France ? enfin, la mort finit tout & la sépare de nous : il faut donc par raison même, sans le secours de la foi, n'avoir d'objet que pour un bien qui ne finit jamais. Les foibles secours qui dépendent de moi seront offerts & employés pour le soulagement d'un nombre infini d'Anglois, qui ne vivoient que des charités de la Reine. Le détail de cela vous fera compassion, quand vous le saurez ; c'est un article que je remets à notre premiere entrevue. Vous apprendrez avec quelque surprise que Me. des Ursins est rentrée en grace auprès du Roi d'Espagne : S. M. C. l'a fait assurer de son amitié & de sa protection par le Comte St. . . .

LETTRE L.

A Paris, le 28 Mai 1718.

JE vous envoye une piece curieuse, j'ose dire pour vous & pour moi, dont j'ai sous-ligné quelques endroits : il faut avouer que la personne qui m'écrit est incomparable : elle a dans le cœur & dans l'esprit les mêmes mouvements qu'à vingt-cinq ans : & je ne sais si l'envie de faire

figure & de dominer n'eſt point encore plus forte en elle qu'elle n'a été, malgré le ſouvenir des cataſtrophes qui lui ſont arrivées : je ne répondrois pas que l'idée d'aller chercher la niece du Czar ne paſſât dans ſa tête bien réellement : je vous avoue, Madame, que je ſuis tranſporté de joie en apprenant la vivacité & la gentilleſſe de votre imagination, de ſavoir peindre le caractere des perſonnes en deux mots, & de rappeller en même-temps tous les incidents qui ſont arrivés dans leur vie. Comment ne voulez-vous point qu'on regrette toujours l'honneur & le plaiſir de vous entretenir ? Malgré les foibleſſes qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans Me. des Urſins, elle mérite de l'eſtime & de la conſidération ; mais gardons-nous bien, Madame, de proférer jamais de telles paroles ; l'on ne peut ſe les permettre qu'auprès de votre loge ; & ce n'eſt qu'avec vous, Madame, que le cœur peut s'épancher ſans réſerve. La ſanté du Roi nous ſoutient dans toutes nos peines : il croît, il ſe fortifie, & nous donne toute ſorte d'eſpérance pour l'avenir : Dieu le conſerve, & lui puiſſe inſpirer des ſentiments dignes de ſa naiſſance, & capables de rendre heureux le peuple dont il ſera chargé ! . . . . . .

Les

Les affaires de l'Eglise sont en mouvement : je ne sais quand ni comment elles finiront : les Bulles sont accordées ; vous le savez, Madame ; on a eu aujourd'hui la confirmation qu'elles ont été préconisées dans le dernier Consistoire ; ainsi voilà un petit incident fini : mais l'affaire de la Constitution ne l'est pas : le Régent a écrit au Cardinal de Rohan pour le presser de revenir. Enfin, je suis venu à bout de faire payer une année de la pension de Me. de Caylus : vous savez, Madame, que toutes les affaires de ces pauvres Anglois ont été remises au Duc de Noailles, qui s'en débarrassera bientôt, s'il peut : il aura raison. Il me paroît que les affaires d'Espagne s'embrouillent par rapport au projet du Traité proposé par l'Angleterre.

Le Roi est toujours le plus aimable enfant du monde. Je n'aime que lui dans ce pays ; & il me semble que tout le monde pense assez comme moi. Il m'est bien doux de former un Maître à ma patrie : mais je suis trop vieux pour espérer de voir jamais les merveilles de son regne ; & les malheurs de sa minorité me feront quitter la vie sans regret.

LETTRE LI.

A Me. de Glapion.

Villeroy, ce 5 Juin 1720.

QUe je ſuis offenſé, Madame, que vous ſoyez étonnée des attentions que j'ai aux intérêts de Mlle. d'Aumale! n'eſt-ce pas la même perſonne qui a été honorée des bonnes graces du feu Roi & de ſa confiance? & n'a-t-elle pas été auprès de Me. de Maintenon juſqu'au dernier moment de ſa vie, avec une fidélité & un déſintéreſſement dont il n'y a point d'exemple? Penſe-t-on aſſez mal à St. Cyr, pour croire qu'un homme comblé de graces, d'honneurs, de bienfaits, & plus que tout cela, de la confiance du feu Roi, puiſſe jamais lui manquer en actions, ni en penſées?

Je vous aſſure, Madame, qu'on eſt comblé de ſatisfaction des premiers moments que le Roi a paſſé chez vous. Que ſera-ce quand il aura vu tout l'intérieur de votre maiſon? Je vous renvoye les choſes précieuſes qu'on m'a apportées. Elles viennent du feu Roi; il s'en eſt ſer-

vi : en faut-il davantage pour les rendre estimables ? Je ne saurois trop en rassembler.

Feu M. de Meaux étoit admirable en tout, pénétré de la foi la plus vive, brûlant du desir d'en pénétrer les autres : & de quelle maniere exprime-t-il ses sentimens ! Qu'on seroit heureux d'être aussi persuadé qu'il l'étoit des vérités de la Religion ! Je voudrois être aussi soumis que convaincu. M. d'Ormesson est un homme merveilleux. Il joint aux qualités essentielles les manieres les plus honnêtes.

Le magnifique & ingénieux présent que vous avez fait au Comte de Sault est arrivé entier. Quel plaisir d'y retrouver des personnes de connoissance ! L'enfant a résisté à la passion de tout détruire ; il y a eu des gestes d'admiration, des regards de plaisir, des exclamations de joie : les mains seules ont été immobiles. Si vous voyiez tout ce qu'il montre d'esprit, & tout ce qu'il en promet, vous ne seriez point surprise de cette marque de sagesse. Vos Novices sont des Fées. Pour moi, quand je me représente Me. de Glapion, au milieu de ces jeunes personnes, les excitant au travail, il me vient une foule de comparaisons : mais comme elles sont ou trop saintes ou trop profanes, je les

passe pour ne point offenser votre Religion ou votre humilité. Mille respects à toutes vos Dames, & combien pour vous!

LETTRE LII.

A la même.

Paris, 13 Décembre 1725.

JE vous suis sensiblement obligé, Madame, du détail que vous me faites des deux visites dont la Reine vous a honorées. Rien ne me confirme davantage les marques de bonté & de distinction que vous en avez reçues pendant le peu de temps que vous avez eu le bonheur de la posséder. Combien son inclination augmentera-t-elle pour votre sainte & Royale Communauté, à mesure qu'elle connoîtra particuliérement les personnes qui la composent? Plus elle sera informée des grandes & héroïques qualités du feu Roi, plus son attachement augmentera pour le Roi, & lui fera sentir qu'elle doit lui représenter sans cesse les exemples de son bisaïeul, pour le rendre héritier de ses vertus, comme il l'est de ses Royaumes. Vous êtes toutes si pénétrées de ces vé-

rités-là, & si attentives à remplir vos devoirs, que vos paroles & vos actions tendront toutes à rappeller les belles actions du grand Roi que nous avons perdu. Souffrez que je ne réponde rien de plus aux lettres que vous m'avez écrites: il faut pouvoir épancher son cœur avec plus de liberté pour expliquer la vivacité & la sincérité de ses sentimens. La situation où je me trouve est plus douce & plus tranquille, que celle où vous me souhaiteriez, & où je ne me desire pas. J'ai trop d'expérience des affaires du monde, pour ne pas prévoir que je n'aurois pas un moment de repos, si je me trouvois à portée de parler & d'agir comme il convient à un homme de mon âge, dans la place où j'ai été, qui me met dans l'obligation d'oser dire tout ce qu'il convient que le Roi sache pour l'honneur de son regne. Je ne doute pas que M. de Fréjus, à mesure qu'il s'élevera, n'inspire au Roi de protéger le plus utile Couvent du Royaume. Mon Dieu, Madame! qu'une longue vie est accompagnée de peines & de tourments! & qu'on a eu raison de dire, que personne n'accepteroit la vie, si l'on en savoit les conditions! la mienne finira bientôt. Toute sainte Religieuse que vous êtes, & quelque envie que

j'aye de devenir Saint, j'ose vous dire, (& à quatre-vingt-deux ans cela doit être permis) que je suis avec un tendre & fidele attachement, tout à vous. M. le Curé de St. Paul me le pardonnera, s'il lui plaît.

LETTRES DE MONSIEUR DE VALINCOUR A Me. DE MAINTENON.

LETTRE I.

C'Est à vous, Madame, que je dois l'honneur qu'il a plu au Roi de me faire, en me nommant pour succéder à M. Racine : & j'espere que vous aurez la bonté de me continuer l'honneur de votre protection, dans la situation où je me trouve par la mort de M. Despréaux. Je prends la liberté de vous envoyer un Mémoire, où je rends compte au Roi du peu de travail qui s'est fait, & de ce qui seroit nécessaire pour le faire avancer plus qu'il n'a fait jusqu'à présent.

Monseigneur le Comte de Toulouse

m'a ordonné, Madame, d'avoir l'honneur de vous dire, qu'il a cru devoir vous épargner la peine de parler au Roi la premiere d'une affaire qui eſt bien petite par rapport à toutes celles dont vous êtes accablée; mais qu'il eſpere que vous voudrez bien le ſeconder dans la demande qu'il a eu la bonté de faire.

Il me ſemble que vous me négligez fort, & qu'il y a long-temps que vous ne m'avez demandé des graces. Eſt-ce que vous commencez à vous appercevoir que vous avez quelque crédit à la Cour? & croyez-vous vous y pouvoir ſoutenir ſans moi? Quoi qu'il en ſoit, il y auroit beaucoup d'ingratitude à vous, Madame, d'oublier les ſervices importants que je vous ai rendus, & que je puis vous rendre encore, quand ce ne ſeroit qu'aux Etats de Bretagne, pour Meſſieurs des Miſſions étrangeres. Cependant je fais mille vœux pour votre précieuſe ſanté, & pour le retour d'un temps auſſi tranquille, que celui où l'on diſoit que vous aviez de l'eſprit. J'ai l'honneur de vous envoyer un eſſai de ce que vous m'avez fait l'honneur de me propoſer. Je tâcherai de faire mieux: mais je ne réuſſirai jamais, tant qu'on me croira Janſéniſte. Je me ſouviens que Lully ayant un

procès qui lui tenoit fort au cœur, fit dire au Roi par M. Colbert, qui le pressoit pour un Opéra, qu'il ne pourroit faire une note, que son procès ne fût jugé & gagné.

LETTRE II.

Versailles, 13 *Juin*.

Il y a, Madame, fort long-temps que vous n'avez eu recours à ma protection ni à mon crédit. Comme ni l'un ni l'autre ne vous ont jamais manqué dans les occasions, je suppose que vous n'en avez plus besoin, & que vous êtes assez bien à la Cour pour que je puisse à mon tour avoir recours à vous. Souffrez donc, s'il vous plaît, Madame, que je vous supplie très-humblement d'avoir la bonté de me marquer ce que je dois faire dans une occasion où je voudrois bien ne point faire de faute. Voici de quoi il s'agit.

Un Irlandois, à qui j'ai autrefois procuré quelques secours, m'a amené plusieurs Officiers de sa nation, gens de condition & de service, qui croyent tous être en état de faire soulever l'Irlande avec un peu d'assistance. Il y en a même un,

qui promet de faire livrer au Roi, Londondery & le Fort de Killemor, moyennant quatre mille pistoles payables après l'exécution.

Comme je n'ai ni le caractere ni l'habileté qu'il convient pour me mêler de ces sortes d'affaires, & qu'il me semble même que c'est une espece de faute que d'en entendre parler sans ordre, permettez-moi, s'il vous plaît, Madame, de vous demander si c'est à M. Chamillart ou à M. de Pontchartrain que je dois remettre les Mémoires que m'ont donnés les Irlandois. Ils prétendent que, pour garder le secret qui est très-important, il seroit néceffaire qu'on ne les vît point traiter avec aucun Secretaire d'Etat : mais celui qui aura soin de cette affaire pourra aisément prévenir cet inconvénient. Ils demandent aussi avec grande instance, que l'on n'en donne aucune part à Mylord Midleton, qui leur est très-suspect. Je ne sais s'ils ont raison ou tort.

Vous voyez, Madame, avec quelle humilité je renonce à la Politique. Je ne dirois peut-être pas la même chose de la Philosophie : & il y a des moments où je serois tenté de porter envie à la capacité & aux lumieres de M. de Messange, à quelque chose près. Mais du moins ne

puis-je m'empêcher de lui envier l'honneur qu'il a de vous voir & de vous entendre, en des moments où vous n'êtes point enveloppée dans cette grande coëffe noire, qui vous dérobe aux regards du genre humain. Pour moi, Madame, qui suis accoutumé à ne traiter avec vous qu'au travers de ce nuage, je suis fort accoutumé à penser, toutes les fois que je le vois, qu'il renferme & qu'il cache plus de vertu, plus de graces, plus de bonté, plus de lumieres, que l'on n'en pourroit trouver dans toutes les femmes qui sont au monde. Il ne faut pas même beaucoup de foi pour croire tout cela, ni par conséquent, Madame, pour conserver les sentiments du profond respect, &c.

LETTRE III.

IL y a long-temps, Madame, que j'ai appris par Me. de Caylus l'honneur qu'il vous a plu me faire, de penser à moi au sujet de la maladie de Mgr. le Comte de Toulouse. J'aurois déja eu celui de vous en faire mes très-humbles remerciments : mais j'attendois que j'eusse quelque demande à vous faire. Car, avec les intelligences bienfaisantes, comme vous

êtes, le meilleur moyen de remercier d'une grace reçue est d'en demander une nouvelle.

En voici une, Madame, qui se présente naturellement. Ce n'est pas une petite entreprise : car le placet est horriblement long : & si le Roi avoit le choix, ou de lire ce que je prends la liberté de lui écrire, ou de me donner ce que je prends la liberté de lui demander, je ne doute pas que le dernier ne lui parût le plus commode. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, il ne feroit que ressembler à César, qui ayant menacé un homme de le tuer, ajouta : *Il m'est plus facile de le faire que de le dire.*

Mais, Madame, voici une lettre qui devient presque aussi longue que le Placet. Permettez-moi pourtant de l'allonger encore pour vous représenter, qu'un seul mot du Roi, & qui ne lui coûte rien, me peut rendre le plus heureux homme de son Royaume, & que votre protection peut me faire obtenir ce mot. Souffrez, Madame, que je vous la demande, non par aucun mérite qui me la puisse faire espérer, mais par l'inclination générale que vous avez à faire du bien à tous ceux à qui vous en pouvez faire.

LETTRE IV.

Au Roi.

SIre, le Sr. Dandrezelle cherche à vendre sa charge, suivant la permission que V. M. lui en a accordée. Si j'étois en état de la payer, je ne demanderois d'autre grace, que la permission de l'acquérir avec l'honneur de devenir son domestique, la seule chose que je souhaite au monde. Mais, Sire, tout mon bien n'égale pas le prix de cette charge; j'ai une grosse famille: & je craindrois de tomber dans l'inconvénient du Sr. Bergeret, qui en ayant acheté une pareille, est mort sans payer ses créanciers.

Il y a vingt-trois ans, Sire, que, sous les ordres de M. le Comte de Toulouse, je suis chargé de tout ce qui regarde les prises. Il m'en a passé par les mains pour plus de deux cents millions. Beaucoup de gens y ont gagné des richesses immenses, en faisant de leur industrie ou de leur crédit un usage qui leur paroissoit légitime, & que je n'ai pas cru devoir suivre, parce qu'il me paroissoit douteux. Aussi oserois-je assurer V. M. que, durant un si

grand nombre d'années, & parmi une si grande multitude d'affaires où la moindre chose décide de la main-levée ou de la confiscation, jamais il n'est arrivé chez M. le Comte de Toulouse aucune méprise ni aucun sujet de plainte de la part des Armateurs, ni des Réclamateurs, & que j'ai toujours été en état de répondre de la fidélité & de la probité de mes Commis comme de la mienne propre.

Oserois-je, Sire, supplier très-humblement Votre Majesté de m'accorder un brevet de retenue du prix de la charge du Sr. Dandrezelle, que je pourrois emprunter par ce moyen-là ? Diogene demanda un jour un écu à Alexandre : ce Prince répondit que c'étoit trop peu pour Alexandre. Diogene demanda cent mille écus : & Alexandre répondit que c'étoit trop pour Diogene. En comparant V. M. à Alexandre, ma demande doit paroître fort modeste. Mais en me comparant à Diogene, elle pourra paroître téméraire : & en ce cas, je recevrai comme une grace le pardon que je vous supplie très-humblement d'accorder à ma témérité.

LETTRE V.

A Madame de Maintenon.

APrès vous avoir rendu mille très-humbles actions de graces que je vous dois, de vous souvenir de moi en cette occasion-ci, oserois-je vous demander la même grace pour une infinité de petites affaires dont vous êtes accablée, parce que votre bonté & votre charité ne vous permettent pas de les négliger! Car vous ne vous contentez pas d'être comme cet Empereur, qui ne perdoit pas un jour : avide de faire du bien, vous ne perdez pas même une nuit. Peut-être, Madame, serois-je un assez bon Secrétaire de vos commandements, pour une partie de ces détails. Du moins puis-je vous offrir deux qualités essentielles, la fidélité & le secret. Je ne chercherois point à me donner par-là du crédit dans le monde : car assurément je ne le dirois à personne. Mais je me tiendrois trop heureux, si je pouvois me flatter de vous soulager de quelques peines, & de contribuer à la conservation d'une santé, dont les nouvelles que j'apprends tous les

jours m'allarment, & pour laquelle je donnerois la mienne. J'espere, Madame, que vous approuverez le respect & la modestie qui m'empêchent d'en aller savoir tous les jours des nouvelles à votre porte. Car je ne suis pas assez innocent pour ne pas savoir me faire honneur, si j'en avois envie, de passer trois ou quatre fois par jour dans votre anti-chambre avec un air fort empressé, & d'en sortir avec grand bruit & avec un visage gai, ou triste, selon que votre santé seroit plus ou moins bonne. Cela feroit son effet parmi les Courtisans, & même jusques dans mon petit domestique. Car je ne suis jamais bien servi de mes valets, que le jour qu'ils m'ont vu entrer chez vous. Cela arrive rarement: mais outre que je suis ennemi de tout ce qui a le moindre air d'affectation, je craindrois qu'à la fin il ne m'arrivât la même chose qu'à une bonne femme, dont je ne puis m'empêcher de vous faire le conte. C'étoit la femme d'un Artisan, qui s'étoit prise d'affection pour Me. de Longueville. Un jour elle trouva dans l'anti-chambre de la Princesse malade, une grande femme avec un habit fort uni, des manches fort longues, une grande coëffe noire, mais qui n'étoit point du tout mise comme la vo-

tre, Madame : la bonne femme s'approche & demande des nouvelles de la Princesse : la grande femme noire ne daigna pas lui faire la moindre réponse. L'autre croyant que tout étoit perdu, se mit à faire de grands cris : la grande femme noire importunée, dit à un valet de chambre : *Faites-moi sortir cette pleureuse : c'est bien à une bégueule comme cela à être en peine de la santé de Me. de Longueville* !

LETTRE VI.

Ce 26 Août 1715.

J'Espere, Madame, que selon votre justice ordinaire, vous me saurez quelque gré de vous avoir épargné la lecture d'une ou deux lettres inutiles. Tous ceux qui sont à portée d'avoir l'honneur de vous écrire n'en usent peut-être pas de même, & je doute qu'aucun d'eux vous donne matiere à lui faire le même reproche qu'Auguste faisoit à Horace : *Pourquoi m'écrivez-vous si rarement ? craignez-vous qu'il ne vous soit honteux que la postérité sache qu'il vous a été permis d'être en quelque commerce avec moi ?* Pour moi, Madame, je ne crains point cette honte :

mais je craindrai toujours celle d'abuser d'un temps aussi précieux & aussi utile que le vôtre. L'affaire dont il vous a plu me faire l'honneur de me charger n'est pas sans beaucoup de difficultés, par la mauvaise disposition, & peut-être par un peu de prévention où est M. le Maréchal de Château-Renaud sur le sujet de M. Duval-Pinart.

Voilà les pieces du procès. Ce n'est pas, Madame, afin que vous lisiez ces paperasses-là, mais afin que vous les remettiez à la Dame de St. Cyr, qui vous a présenté le Mémoire. Elle pourra envoyer ces lettres sous le secret à M. Duval-Pinart, afin qu'il lui réponde juste sur les difficultés qui y sont contenues, en lui recommandant surtout de marquer précisément & simplement la vérité, qui ne doit jamais, Madame, vous être déguisée, pour quelque intérêt que ce puisse être.

Voilà, Madame, le premier de tous ceux que vous avez mis sous l'honneur de ma protection, qui n'en ait pas ressenti de prompts effets : & cela fait voir qu'il faut que son affaire soit bien difficile.

Je dois même, Madame, avoir l'honneur de vous faire observer, que, par un petit mot qui est dans la lettre du Ma-

réchal, & que j'ai marqué de crayon rouge, il semble insinuer que ces sortes de nominations ne regardent que le Commandant de la Province, & non le Gouverneur.

LETTRE VII.

Ce 4 Septembre 1715.

JE sens, Madame, comme je dois, les marques de bonté que j'ai reçues de vous: je ne les oublierai de ma vie. Trouvez bon que je vous en marque ma reconnoissance, en la maniere que je le puis, c'est-à-dire en prenant part à votre douleur, quoique je sois accablé de la mienne. N'étant plus à portée de recevoir des marques de votre protection, je dois passer le reste de ma vie à me souvenir de celles que j'en ai reçues. Vous avez eu deux fois la bonté d'empêcher auprès du Roi ma ruine totale, qui m'étoit préparée par le même homme: une fois pour avoir trop soutenu contre lui les intérêts du Prince à qui je suis attaché, & une autre fois, parce qu'il crut faire sa cour en m'accusant d'être Janséniste, quoiqu'il fût assuré du contraire. J'étois

perdu ſans vous, & je ne dois jamais l'oublier : & cela tient plus de place dans mon cœur, que tout le bien que vous auriez pu me faire.

LETTRES DE DIVERSES DAMES A Me. DE MAINTENON.

LETTRE PREMIERE.

De Mad. la Duchesse de Mantoue.

COmme je me flatte, Madame, que vous me conservez toujours quelque part dans votre précieux souvenir, & que vous avez encore pour moi les mêmes bontés dont vous m'avez honorée dès mon enfance, j'ose vous ouvrir mon cœur dans le dernier secret sur l'état où je me trouve, & sur le parti que mes malheurs me réduisent à prendre pour ma sûreté. Je vous supplie de rendre compte au Roi, de ce que je

vais avoir l'honneur de vous dire : je ne puis être contente de ma conduite, qu'elle n'ait son approbation & la vôtre.

Vous savez, Madame, mes infortunes : mais vous ne les connoissez pas dans toute leur étendue, Je ne sais si, sans les avoir éprouvées, il est possible de les imaginer : & j'ai de la peine moi-même à croire ce que je vois de l'excès de la mauvaise volonté de M. le Duc de Mantoue à mon égard. Elle est si terrible, que j'en dois tout craindre sans exception. Sa conduite a coûté la vie à la feue Duchesse, aprés trente-trois ans de patience, sans qu'une vertu & un mérite admirés de tout le monde, y ayent rien pu changer : & si elle a duré si long-temps, mille raisons combattoient pour elle, qui ne sont pas pour moi. Elle étoit Italienne : elle étoit entrée dans les affaires avec utilité pour lui ; grace dont il ne m'a pas crue digne : elle étoit attaquée d'un mal qui faisoit attendre une fin plus prompte qu'elle n'a été ; elle avoit de grands biens à léguer. Non-seulement il a continué avec moi les mauvais procédés commencés avec elle : mais il a donné en des énormités si affreuses, qu'il n'est pas permis d'en faire le détail. C'est peu d'avoir manqué à toutes les paroles qu'il m'avoit données sur son

changement de vie, & à toutes les conventions de mon contrat de mariage : il y a presque autant de temps qu'il y en a que je suis mariée, que je ne reçois de lui que des marques d'éloignement, de haine, de mépris, de mauvaise volonté, sans compter celles des gens indignes qui l'obsedent, & qui se disputeroient à l'envi l'honneur de le débarrasser d'une femme qui l'incommode, & pour laquelle il n'a que de l'aversion. C'est ce qui me fait prendre la résolution d'essayer par tous moyens de me retirer dans un Couvent en Lorraine, pour n'étre point à charge à Sa Majesté, pour ne lui faire aucun embarras, sachant, à n'en pouvoir douter, que par-dessus toutes les différentes sortes d'oppressions dont M. le Duc de Mantoue me menace, son dessein est, aussi-tôt qu'il sera à Venise, de me mettre dans un Couvent à Padoue, où je serai en danger de finir tous mes malheurs par tous les différents attentats qu'il est apparent qu'on pourroit faire sur ma réputation & sur ma vie.

J'ose vous dire, Madame, que ma seule consolation est d'avoir tâché de rendre ma conduite si irrépréhensible, que lui-même ne me trouve d'autre défaut que celui d'être sa femme, d'être Françoise, d'être

trop applaudie & compatie de tout le monde, quoique je ne parle qu'à Dieu de mes malheurs, & que je les dissimule à tout ce qui n'y peut remédier.

J'avois fort résolu, Madame, de pousser la patience jusqu'à la fin : mais je me vois non-seulement inutile aux intérêts du Roi, mais plutôt regardée comme suspecte, dès qu'il s'agit de quelque chose qui y a rapport : de plus, il n'est point question de succession, ni de retour vers Dieu, ni vers moi, puisqu'il craint également l'un & l'autre, & qu'il n'en reste plus le moindre espoir dans tous ceux qui le connoissent mieux, & qui sont plus capables de juger de ses discours & de ses sentiments. Mr. & Mad. la Princesse de Vaudemont sont témoins de tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, Madame. J'espere que quelque violent que soit mon état, & la résolution que je dois exécuter, hardie, la même Providence qui m'a conduite ici malgré mes pressentiments & mes répugnances, m'étant sacrifiée comme une victime à l'obéissance de mes parents ; cette même Providence, dis-je, m'aidera à m'en tirer, de maniere à être plainte, sans être condamnée. J'espere encore de la bonté du Roi & de la vôtre, Madame, tout le secret que requiert une affaire

aussi

aussi délicate. Que personne, au nom de Dieu, ne la puisse pénétrer; pas même Madame ma mere, puisque ne sachant ni le temps ni la maniere dont je pourrai exécuter mon projet, le moindre soupçon pourroit me coûter la vie, qui sera, je vous assure, Madame, toute remplie de la tendre vénération, & du parfait attachement que j'ai toujours eu pour vous, &c.

P. S. Mr. de Pampadour, qui aura l'honneur de vous rendre cette Lettre, Madame, se chargera de m'envoyer votre réponse, si vous voulez bien la lui donner, sans lui rien dire de cette affaire, dont il n'est point informé. Qu'elle soit prompte, je vous en conjure, Madame; car un jour de retardement seroit très-préjudiciable.

LETTRE II.

De Me. la Marquise de la Valliere.

QUelle ressource, Madame, je trouve toujours en vos bontés! J'en croirai donc toujours être comblée, & je verrai toujours qu'elles ne sont pas encore

épuisées pour moi ! La Lettre dont il vous a plu m'honorer, a calmé sur le champ les nouvelles agitations de mon cœur affligé : un mot de vous suffit pour rassurer : les propos de M. d'Antin n'en demandoient pas moins. Je ne sais quel a été son projet ; car on n'aime guere à affliger des malheureux : mais sitôt qu'il m'eut dit que le Roi doutoit de mon extrême attachement pour sa personne, il sentit quels progrès ces idées faisoient dans un cœur trop apprivoisé à la douleur & ébranlé par un pareil reproche. J'eus donc recours à vous sur le champ, Madame, & vous avez daigné me consoler : je n'ai pu me refuser de vous en faire mes très-humbles remercîments, en attendant que je les puisse faire moi-même à Fontainebleau, où vous me conseillez de me retrancher : avec quelle impatience j'attendrai ce moment !

LETTRE III.

De Mad. la Princesse de Montauban.

VOus avez, Madame, les airs les plus gracieux pour moi : hier vous me saluâtes : aujourd'hui vous m'avez trouvée

à votre passage, & vous avez souri. C'est donc vous qui me donnez toute la confiance que le respect peut permettre, de vous dire ma triste situation. J'ai vu avec douleur donner l'Abbaye de Maubuisson à un sujet qui me paroissoit n'avoir rien de préférable à ma fille, si ce n'est une étoile plus heureuse. Je serai contente de la mienne, si vous avez assez de bonté pour moi pour me consoler un peu en me menant à Marly ce voyage : en voilà trois de passés, sans que le Roi y ait mené la triste Princesse de Montauban.

LETTRE IV.

De Mad. de Montmorenci.

MAdame, je vous demande très-humblement pardon, si je prends la liberté de m'adresser à vous-même, pour vous supplier de m'accorder votre protection auprès du Roi, pour me dégager de la place dont Sa Majesté m'a honorée auprès de Madame la Duchesse. Je suis totalement dépourvue des qualités nécessaires pour vivre à la Cour : je ne sais ni tromper, ni trahir, ni prévenir les cabales, ni en imaginer, ni me faire valoir

par de faux empressements, ni m'assujettir aux caprices d'autrui. J'ai donc trop de raison pour y être avec agrément : mais je n'ai pas assez de vertu pour y soutenir la persécution que des personnes que je n'ai jamais offensées m'y ont suscitée. Je ne puis m'y savoir déchirée par les discours publics, sans en prendre un chagrin assez violent pour altérer tout-à-fait ma santé, qui naturellement est très-mauvaise, & point du tout propre au tracas & à l'agitation de ce pays-ci. Je sais, Madame, la compassion que vous avez des personnes affligées, & j'ai même eu lieu de croire que vous avez eu pitié de ma situation. Je prie le Seigneur qu'il soit votre récompense, & qu'il prolonge vos jours à proportion du soin que vous prenez de rendre ceux des autres agréables ou tranquilles ! Les miens ne le peuvent être, qu'en les passant dans le secret de ma maison, pour y gouverner moi-même des enfants destinés par leur naissance à servir Sa Majesté. J'espere, Madame, que vous ne me refuserez pas de me protéger dans cette occasion, &c.

P. S. Je m'estime fort heureuse de la prévention favorable où M. le Curé de St. Sulpice m'a dit que vous étiez pour moi.

LETTRE V.

De Madame de Surville.

Paris, ce 17 Mai 1715.

MR. de Surville eſt ſi pénétré de vos bontés, Madame, & ſi touché de la compaſſion que vous lui avez paru accorder à ſes malheurs, que je ne puis m'empêcher de vous en faire mes très-humbles remerciments. C'eſt une œuvre digne de votre piété, que de nous tirer de l'état affreux où nous ſommes. Vous ſavez que nous n'étions pas nés pour craindre de mourir de faim: c'eſt cependant l'état où nous ſommes réduits, ayant mangé le peu que nous avions, & demeurant chargés de ſix enfants: il ne nous reſte, Madame, d'autre reſſource que l'honneur de votre protection: ſi vous nous la refuſez, je ne ſais ce que nous pourrons devenir. Daignez l'accorder à Mr. de Surville pour la Lieutenance-Générale de Franche-Comté: c'eſt du pain préciſément qu'il demande pour lui & pour ſa famille, qui, ſans quelque ſecours, riſque tous les jours d'en manquer: il a

fait de ſon mieux pour en mériter par trente-deux ans de ſervice, par pluſieurs bleſſures, & par beaucoup de zele pour le ſervice de Sa Majeſté. C'eſt, Madame, tout ce qui peut parler pour lui : ſi vous avez aſſez de charité pour vouloir bien vous y joindre, j'eſpere que ce ne ſera pas inutilement. Je ne vous parle point de moi, Madame, n'ayant l'honneur d'être connue de vous que par mes infortunes : mais j'oſe vous faire ſouvenir du nom que je porte, des bontés dont vous avez toujours honoré ma famille, & du reſpect infini que mon pere (le Maréchal de Humieres) a toujours eu pour vous, &c.

LETTRE VI.

De Mad. la Maréchale de la Ferté.

Paris, ce 17 Mai 1707.

JE n'ai oſé, Madame, écrire au Roi, pour lui repréſenter mes malheurs. J'irois cependant implorer ſa bonté, ſi de continuelles infirmités me le permettoient. Trouvez bon, Madame, que ce ſoit à vous que je m'adreſſe; je connois votre

compassion & votre charité pour les malheureux, & certainement vous ne sauriez l'exercer envers personne qui le soit plus que moi. J'ai eu l'honneur plusieurs fois de vous en instruire : vous m'avez fait celui d'en paroître touchée, & par-là mes peines se sont fort adoucies. Cependant aujourd'hui, je me trouve plus accablée que jamais : mon revenu est très-médiocre & fort mal payé : je n'ai pas été assez heureuse pour obtenir une pension du Roi : je me suis soumise là-dessus aux ordres de la Providence, comptant qu'en me retranchant toutes superfluités, j'aurois de quoi passer le reste de ma vie en paix & en repos : vains projets : une foule de créanciers que je n'attendois pas, font saisir mon petit revenu, & me coupent le chemin des vivres : c'est ce qui m'oblige enfin à présenter une requête au Roi, pour obtenir un Arrêt de surséance durant deux ans, comme l'unique moyen de me tirer de l'oppression où je suis : sans cela, je me vois réduite à demander l'aumône : prenez-y garde, Madame : car ce sera peut-être à vous la premiere.

LETTRE VII.

De Mad. la Comtesse de Soissons.

Coni, ce 11 Août 1707.

MAdame, j'espere que vous vous laisserez enfin fléchir à ma très-humble priere. Je suis sujette du Roi : je n'ai rien fait qui démente cette qualité : j'ai eu des ennemis, ces ennemis m'ont imputé des crimes : mais, en vérité, mes seuls crimes sont mes malheurs. Pourquoi donc ne voudriez-vous pas finir mon exil ? Vous êtes remplie de bonté & de générosité, & votre pitié vous rend attentive à obéir à celui qui ordonne d'avoir soin des veuves & des orphelins. Ma fille & moi sommes de ce malheureux nombre. Protégez-nous, Madame, & rendez-nous les bonnes graces du Roi : vous savez qui nous les a ravies (Me. de Montespan). Nous ne sommes pas libres de sortir de ce pays-ci : mais le desir de me rendre dans mon heureuse patrie, m'en fera trouver les moyens, si Sa Majesté veut bien donner des ordres à ses Généraux sur les frontieres, de nous donner

les secours dont nous aurons besoin. Je prends la liberté de vous dire, Madame, qu'un secret inviolable nous est nécessaire pour ne nous rendre pas, ma fille & moi, les plus malheureuses personnes du monde: si l'on avoit la moindre connoissance de notre dessein dans cette Cour, on nous mettroit hors d'état de l'exécuter: ce qui seroit un malheur pour moi plus grand que la mort. Je mets la destinée d'une innocente Princesse & d'une malheureuse femme entre les mains d'une Dame qui a toutes les qualités d'une Souveraine. Ayez donc pitié de nous, je vous en prie. Je suis avec un respect & une vénération, qui durera autant que ma vie, &c.

LETTRE VIII.

De Mad. la Princesse de Veldens.

Ce 6 Décembre.

MAdame, le 3 de ce mois, M. l'Abbé de Brisacier m'a envoyé les cinquante louis d'or que vous avez eu la bonté de lui faire tenir pour mon soulagement: je vous en rends mille très-hum-

bles graces. En même-temps, il a accompagné ce bienfait d'une assurance de votre compassion pour mon triste état : cela me donne une espérance certaine que ma grande misere cessera. Mais M. l'Abbé de Brisacier m'afflige très-fort, quand il me défend de votre part de paroître sous vos yeux. Considérez, Madame, qu'il y a douze ans que je suis privée de cette consolation. Au nom de Dieu, ne me la refusez pas pour toujours : j'en mourrois par le desir ardent que j'ai de vous faire ma cour, &c.

P. S. Dans le moment, Madame, que j'allois fermer ce paquet. M. Manseau est entré, & m'a donné de plus les trente louis dont vous me gratifiez. Je ne puis, Madame, par mes expressions, vous marquer la sensible gratitude de mon cœur pour la continuation de toutes vos bontés. Je prie le Seigneur avec tant de ferveur pour votre conservation, que j'espere qu'il m'exaucera.

LETTRE IX.

De Mad. la Duchesse de Mantoue.

LA déférence que je dois à vos conseils, Madame, m'a fait suivre, à l'occasion de mon affaire avec Mr. & Me. de Montbazon, celui que vous m'avez fait l'honneur de me donner dans les commencements que je suis venue d'Italie, de m'adresser à Mr. le Marquis de Torcy, pour faire savoir au Roi tout ce que j'aurois à lui dire. Je me suis donc servie, Madame, du canal du Ministre pour obtenir de Sa Majesté une prompte justice. Indépendamment de mon rang, qui me devoit faire compter sur une satisfaction qui en fût digne, Sa Majesté me la fit espérer par M. de Torcy, qu'elle daigna m'envoyer le lendemain de ce qui s'étoit passé. Elle a été suspendue jusqu'à présent, à ce que je sais, parce que Mr. & Madame de Montbazon, soutenus de leur maison, ont imposé à la vérité, de maniere que le Roi ne l'a plus connue. J'ose vous dire, Madame, que Me. la Duchesse d'Elbœuf & moi l'avions écrite exacte-

ment à M. de Torcy : mais par une fatalité qui m'eſt annexée, elle a été miſe en maſque; de façon que Me. ma mere, quoique mourante d'un grand rhumatiſme, a été obligée de l'aller débrouiller aujourd'hui à Verſailles avec le Miniſtre, à qui elle a conté le fait, dont elle a été témoin. J'ai fait demander au Roi une audience, dans laquelle, ſans manquer à la ſoumiſſion ni au profond reſpect que je dois à Sa Majeſté, j'eſpere en obtenir une juſtice que je puis dire mériter de toutes manieres. Je ne puis plus diſſimuler un procédé qui bleſſeroit toute Souveraine qui n'auroit pas perdu ſes Etats, comme moi, pour le ſervice du Roi. Je me flatte, Madame, que cette conſidération méritera celle de Sa Majeſté & la vôtre, qui peut ſeule me dépiquer : mettez le comble à tout ce que je vous dois, en ne doutant jamais de la tendre vénération avec laquelle je vous honore, &c. Cette affaire-ci eſt un coup de partie.

LETTRE X.

De Mad. la Comtesse de la Mothe.

MAdame, pénétrée de douleur, réduite dans le plus cruel état qu'on puisse imaginer, j'ai encore recours à vos bontés : personne n'en eut jamais plus de besoin, & personne n'y eut plus de confiance.

Les ennemis de M. le Comte de la Mothe l'accablent ; & profitent de son silence pour lui trouver des torts qu'il n'eut jamais. Il est puni sans être entendu ; & après quarante-cinq ans de service, avec l'approbation des troupes & avec tout le désintéressement possible, il va paroître déshonoré. Ah ! Madame, vous êtes trop juste pour n'être pas touchée de son état : vous ne l'abandonnerez point. Nous comptons pour rien le dérangement de nos affaires & la perte d'une fortune : ces sortes de malheurs ne me porteroient pas à vous importuner : mais puis-je me taire quand il s'agit de la réputation, de la gloire? M. de la Mothe ignore toute l'horreur de sa situation : mais il faudra bien qu'il l'apprenne : il n'a pu pré-

voir ce coup : il l'apprendra : je crains qu'il n'en ſoit accablé. Le Roi eſt trop bon & trop équitable, pour refuſer d'entendre un homme qui n'a jamais été occupé que du bien de ſon ſervice. Permettez-moi, Madame, de vous rappeller qu'on cherchoit à lui trouver des torts dans le temps même qu'on n'en avoit aucun prétexte; ſes ennemis ont profité de celui-ci pour le perdre : mais, Madame, ſi vous voulez vous faire rendre compte par M. le Maréchal de Boufflers, vous démêlerez aiſément d'où peut partir ce déchaînement. Il eſt trop vrai, pour vous cacher que ſes troupes ſont étonnées & affligées de la punition d'un homme qu'elles ont toujours vu avec plaiſir, & à qui elles ne connoiſſent ni fautes ni défauts : le témoignage des troupes ne peut plus être un ſujet de conſolation pour M. le Comte de la Mothe : uniquement occupé de mériter l'eſtime du Roi, il ne peut être content qu'il n'en tienne ſa juſtification : c'eſt la grace que je vous demande à deux genoux, à vous, Madame, qui ſavez ce que c'eſt que la pitié & l'honneur.

LETTRE XI.

De Mad. la Princesse de Vaudemont.

LEs bontés précieuses dont vous m'honorez, Madame, m'autorisent à vous supplier très-humblement de faire souvenir le Roi & Mad. la Duchesse de Bourgogne, que c'est dans toute l'étendue de mes anciens respects, que je suis ravie de la bénédiction que le Ciel vient de leur accorder par la naissance d'un Duc de Bretagne. Les premiers transports de notre joie nous firent oublier nos infortunes : ma vivacité ne cédoit en rien à celle de Mad. la Duchesse de Mantoue : c'est tout dire. Nous sommes ici les tristes & inutiles témoins de ses malheurs, qui passent l'imagination. Notre présence, notre patience, & tout ce que nous avons pu faire, n'y a rien changé : il faut qu'ils soient irrémédiables : sa conduite est au-dessus de tout reproche : elle surpasse tout ce qu'on pourroit attendre de la sagesse & de la piété la plus consommée : ses peines sont l'unique distraction, qui ne me laisse pas le temps de réfléchir aux

extrêmités où nous nous trouvons : mais avec de droites intentions & la confiance en celui qui peut tout, rien ne peut accabler. Les préventions obligeantes dont vous nous honorez, Madame, nous seront toujours d'un grand secours. M. le Prince de Vaudemont m'ordonne de vous en témoigner sa respectueuse reconnoissance : il voudroit avoir la capacité d'un Ange, pour l'appliquer sans relâche au service des Monarques, pour lesquels son zele passionné est au-delà de ce qu'on en peut imaginer : il travaille de même : sa santé fournit à tout. Fasse le Seigneur que ce rayon de bonheur que nous venons de voir tomber sur la Famille Royale, passe jusqu'à nous, & qu'il puisse tirer tout le fruit possible de ses travaux pour le service du Roi ! Après cela il ne me reste, Madame, à desirer que la conservation de leurs augustes personnes, & des bontés de celle du monde que j'admire & respecte le plus. Que ne voudrois-je pas faire, Madame, pour que vous daigniez reconnoître à cette expression, BÉATRIX DE LORRAINE !

LETTRE XII.

De Mad. la Duchesse de Lausun (1).

SI vous n'étiez pas aussi charitable que vous l'êtes, Madame, je ne prendrois pas la liberté de vous importuner. Madame la Dauphine me donnoit tous les ans une quête pour le Couvent des Ursulines de Thiers en Auvergne : il y a six ans que ces soixante filles furent obligées de sortir de leur Couvent, parce qu'elles n'avoient pas de quoi vivre : ce fut par l'autorité de M. de Clermont, qui est leur Evêque. Quelques-unes se retirerent à Paris, & s'adresserent à moi. Je les dispersai dans des Couvents de leur Ordre. En les examinant, j'ai connu la nécessité de les rétablir, parce que j'ai vu les grands biens qu'elles procurent en instruisant la jeunesse, dans un pays qui fourmille encore de Religionnaires. Je les ai obligées d'y retourner, & les ai entretenues des charités que je leur ai procurées. Les Inten-

(1) N. de Lorge, mariée en 1695 au Duc de Lausun.

dants ont pris connoiſſance de leurs affaires : & ſi M. le Bouc y fût demeuré plus long-temps, il les auroit raccommodées par ſes ſoins. Je vous fais tous ces détails, Madame, pour vous marquer que je ne vous en impoſe point par entêtement pour une bonne œuvre. Je ſais que vous les voulez bien placer, & que vous êtes accablée de miſérables : c'eſt votre vertu qui vous les attire. Oſerai-je vous demander la quête de la Touſſaint, ou celle de Noël ? Une bonne réponſe, en attendant mieux, leur fera trouver du pain à crédit. Pardon, Madame, de mon importunité : c'eſt vous faire ſa cour, que de vous propoſer un bien à faire. Vous m'accordez rarement l'honneur de vous voir : cependant de toutes les perſonnes qui vous approchent, il n'en eſt point qui vous ſoit plus reſpectueuſement attachée.

LETTRE XIII.

De Mad. la Duchesse de Mantoue.

Vincennes, ce 23 Mai 1709.

J'Ose me flatter, Madame, que vous daignerez m'honorer de vos avis, sans lesquels je serois fort à plaindre. Je suis jeune, par conséquent sans expérience : je ferai des fautes, & elles seront remarquées : j'ai donc besoin d'être conduite. J'ai recours à l'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me témoigner : & je vous supplie de m'avertir & de me redresser, si, par un malheur que je ne prévois point, il m'arrive de faire quelque chose qui ne soit pas absolument du goût du Roi & du vôtre. Certainement je n'ai d'autres intentions que de prouver à Sa Majesté mon profond respect, & à vous, Madame, ma très-humble reconnoissance de vos bontés. Je crois encore que l'approbation du public est fort à desirer pour une personne de mon âge : ainsi, Madame, je veux espérer que vous mettrez le comble à tout ce que je vous dois, en me donnant avis des torts que je pourrois

avoir à son égard, & en m'épargnant une partie des ridicules dont il plaira aux Frondeurs de me charger. Pardonnez à la soumise confiance que j'ai en vous, mes importunités ; & mettez-les, s'il vous plaît, Madame, sur le compte de l'envie que j'ai de vous voir contente de ma conduite : mon zele & mon attachement pour vous ne me permettront de repos, qu'autant que vous ne la désapprouverez pas, & que vous serez persuadée de la tendre vénération avec laquelle, &c.

LETTRE XIV.

De Mad. la Duchesse de St. Pierre.

Bayonne, ce 11 *Mai* 1709.

LA crainte, Madame, de vous importuner, & le peu d'événements de notre petite Cour, m'ont empêché de vous écrire plutôt. Est-ce la peine de mettre la plume à la main, pour vous dire que la Reine promene deux fois par jour, & donne au jeu tout le temps qu'elle ne donne pas à la promenade ; & que vous dire ce qui se fait un jour, c'est vous dire ce qui se fait toute l'année ? Vous savez,

Madame, que l'étiquette d'Espagne ne permet qu'à la seule Camerera-mayor d'entrer dans le carrosse de la Reine : par la même étiquette, il ne m'est pas non plus permis d'être avec ses Dames : ainsi, si je ne deviens pas bien raisonnable, ce ne sera pas manque d'avoir tout le temps de faire des réflexions.

LETTRE XV.

De Mad. la Princesse d'Harcourt.

Harcourt, *ce* 19 *Août* 1709.

RIen ne peut égaler, Madame, votre bonté & votre attention pour vos anciennes amies. Jamais vous n'en aurez une plus fidelle que moi. Vous m'avez fait un plaisir infini de me mander que l'on espéroit que la Citadelle de Tournay tiendroit jusqu'à la fin du mois au moins : cela empêchera, s'il plaît à Dieu, que les ennemis ne nous fassent tout le mal qu'ils voudroient : on m'avoit mandé que l'on parloit beaucoup de paix : mais vous ne m'en dites rien ; cela m'en fait douter : je fais bien prier Dieu pour elle. Ma belle-fille est charmée de l'honneur que

le Roi lui a fait de lui parler & de nommer mon nom : elle eſt bien perſuadée que c'eſt à vous, Madame, qu'elle doit la reconnoiſſance de tous les agréments qu'elle a eus. Je n'en doute point, & vous en remercie de tout mon cœur : elle me preſſe fort de m'en retourner ; mais, en vérité, je craindrois infiniment de le faire contre l'ordre de Dieu, en abandonnant ſon œuvre dans l'état où ſont les choſes, outre que je n'ai point d'argent. La vente de la Terre de Houarts, dont je vous ai parlé, a manqué dès que M. de Chevreuſe a ſu que j'avois pris des meſures pour ne point perdre mes droits des lods & vente. C'eſt une reſſource pour ſubſiſter, qui eſt reculée, mais non pas perdue : cependant il faut faire vivre une maiſon, & ne pas laiſſer tomber mon hôpital, où j'oſe dire que le bien ſe pratique, & où il y a quatre-vingt dix perſonnes. Je comptois bien, Madame, vous informer de l'état des bleds & des orges : j'avois eſperé, il y a quinze jours, que cela prendroit un meilleur tour. Le boiſſeau de bled qui étoit à treize francs étoit revenu à dix, le ſeigle à ſept francs, & les orges à cent ſols, dont il y en a une quantité infinie. J'attendois avec impatience l'ouverture de

la moiſſon, que l'on fait dans ce quartier-ci plus tard qu'ailleurs, particuliérement cette année. Tout le monde ſe flattoit que tout iroit mieux. Il y a huit jours que l'on a commencé, & depuis trois marchés qui ont été ici autour, tous les grains ont renchéri un peu: mais on aſſuroit que cela ne dureroit pas. Jamais on n'a été plus ſurpris que de voir ce matin au marché d'Harcourt, le bled à quinze francs le boiſſeau, le ſeigle à dix, & l'orge à huit, & cela ſous prétexte qu'il y avoit eu un peu de neige tombée ſur les bleds. Cependant cela eſt arrivé en très-peu d'endroits, & les bleds n'en ſeront pas moins bons pour ſemer: mais, en vérité, les uſuriers ne perdent point d'occaſion pour gagner: ce qu'il y a de ſingulier, Madame, c'eſt que dans le marché où ordinairement il n'y a pas plus de cent chevaux, il y en avoit plus de deux mille aujourd'hui: & le marché n'a duré qu'une heure, y ayant des marchands de tous côtés, & pluſieurs autres gens qu'on ne connoît point, qui l'ont enlevé en peu de temps; ce qui met les pauvres gens au déſeſpoir: ils ne peuvent avoir des grains à un prix ſi haut. Il n'y a donc qu'un certain nombre de payſans moins pauvres, & d'artiſans, qui tous quittent

leur métier pour prendre celui de bladier. Je ne ſais, Madame, ſi ce nom barbare vous eſt connu: pour moi, je n'entends parler d'autre choſe: & cela eſt au point que je n'ai pas pu avoir un boulanger pour me faire du pain: & ſans l'hôpital où on nous le fait, j'aurois été bien embarraſſée. Tous les gens qui vont acheter du bled un peu loin, le revendent dix fois plus cher qu'ils ne l'ont acheté. Toutes les perſonnes qui entendent le négoce des bleds aſſurent que ſi aux deux premiers marchés il ne baiſſe pas, le boiſſeau de bled ira à vingt francs, & le reſte à proportion. Il ne m'appartient pas, comme vous croyez bien, Madame, de me mêler de parler des affaires de cette conſéquence: mais étant auſſi attachée au Roi que je le ſuis, je dois à votre zele pour le bien public, de vous dire tout ce qui ſe paſſe dans ces cantons. Jamais il n'y a eu tant de bled dans tous les marchés ici autour: & tout le public eſt perſuadé que tout ne va pas à l'armée du Roi, mais aux ennemis: c'eſt peut-être un conte de bonne femme. On dit la même choſe de la quantité de bœufs qui paſſent: & l'on prétend qu'il y a beaucoup d'Huguenots dans tout ce côté-ci, qui enlevent les bleds, & qu'il y a bien des gros

gros marchands qui ont des passe-ports des ennemis : ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il y en a quelques-uns qui sont fort à leur aise, & qui étoient fort gueux. Je m'en vais faire des épreuves que l'on m'a enseignées de Basse-Normandie, de bouillies de sarrasin : j'en ferai aussi du pain, de même que d'avoine, qu'on prétend, en le faisant moudre d'une maniere différente du bled, faire de bon pain. Nous aurons besoin de tous ces petits secours pour soulager les misérables : je n'en manque point, Madame, & vous en êtes environnée : que vous souffrez ! & que je vous plains !

LETTRE XVI.

De la même.

8 *Septembre* 1709.

JE hasarde, Madame, de vous importuner un moment, pour vous rendre compte que les bleds augmentent tous les jours en cherté & en quantité dans les marchés qui se tiennent chaque jour de la semaine, dont voici les noms : Louviers, le Ponteau de Mer, Bernay, le

Bocachar, le Neuf-bourg, Brionne, & Harcourt : ils ſont ſi garnis de bleds, que tout le monde en eſt ſurpris, & que les plus médiocres Bladiers diſent eux-mêmes qu'ils n'ont pas la peine de délier leurs ſacs : je ne parle point du marché d'Elbeuf, parce que depuis l'affaire qui y eſt arrivée, on n'y va plus : pour moi, Madame, je m'imagine toujours que ce qu'on enleve eſt pour l'armée : il y a force acquéreurs aſſez bien vêtus qui font enlever le bled, avant même qu'il ſoit expoſé au marché : ce qui d'un jour à un autre l'augmente. Ces gens dont je viens de parler donnent aux Bladiers tout ce qu'ils leur demandent, & le font emporter dans des charettes : ce qui fait que les pauvres gens qui n'ont que de quoi acheter un demi-boiſſeau de bled, ou un boiſſeau tout au plus, pour mêler avec l'orge, n'en trouvent plus : & cela les déſeſpere : enfin, Madame, le bled nouveau continue à être à 17 & 18 le boiſſeau, le vieux à 14, & l'orge à 9.

Je vous demande le ſecret pour ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire le dernier ordinaire. Les perſonnes qui m'ont parlé ſont toutes prêtes de ſe nommer, & de donner leur Mémoire, ſi vous le jugez à propos, Madame. Il y a des lettres des

Mrs. de Bordeaux à ceux de Rouen, qui marquent qu'ils attendent leur Bladier d'Intendant pour le bien recevoir. J'agis bien contre mon inclination dans cette occasion, ne songeant certainement point à me mêler de rien : mais mon attachement pour le Roi, & ma confiance en vous, Madame, me font passer par-dessus tout : il me semble qu'on ne sauroit trop faire pour éviter ce qui peut aigrir les peuples. Je suis dans une inquiétude, que je ne puis vous dire, du départ de M. de Boufflers : on croit ici que c'est pour une action : au nom de Dieu, Madame, ordonnez à Mlle. d'Aumale de m'en mander des nouvelles, & de la citadelle de Tournay, qu'on disoit ici, qui étoit prise. Je finis en vous priant d'être bien persuadée, que jamais personne ne vous sera si fidélement attachée, ni ne vous obéira plus réguliérement sur tout ce que vous trouverez bon que je fasse.

Je vous envoye, Madame, un St. François : souvenez-vous de le prier pour FRANÇOISE DE BRANCAS.

LETTRE XVII.

De la même.

Ce 4 Décembre 1709.

IL y a trop long-temps, Madame, que vous honorez notre maison de vos bontés, pour n'être pas la premiere instruite du mariage qui vient d'être conclu entre M. de Brancas & Mlle. de Moras (1). M. le Duc de Brancas & ma sœur m'ont prié de vous en faire part, & de vous demander votre protection auprès du Roi, pour qu'il veuille bien permettre que M. le Duc de Brancas cede sa Duché en faveur de ce mariage. Nous espérons que Mlle. de Moras mettra M. de Brancas en état de servir dignement le Roi, & de ne pas traîner, dans l'obscurité d'un campagnard, ou dans l'inutilité d'un Courtisan, un nom que vous

(1) N. Fremyn de Moras, fille de M. de Moras, Président au Parlement de Metz, aujourd'hui Duchesse Douairiere de Brancas, & Dame d'honneur de Madame la Dauphine.

avez failli porter, & que vous avez trouvé assez beau pour l'honorer de votre estime. Je commencerai par vous dire, Madame, que, sans aucune prévention, Mlle. de Moras est bien Demoiselle depuis plus de deux cents ans : un de ses aïeux étoit attaché à Mrs. de Guise, dès le temps que le fils de Claude de Lorraine eut l'honneur d'épouser Antoinette de Bourbon : il y étoit sur le pied d'un homme de condition : on n'en recevoit alors que de bien nobles. Depuis, plusieurs de ses descendants sont demeurés dans le service : d'autres ont pris le parti de la robe : son grand-pere étoit Conseiller d'Etat. On lui donne présentement 200000 écus de bien réel, 100000 liv. de meubles & de pierreries ; & on lui assure de plus 400000 liv., sans l'héritage d'un de ses oncles, qui peut être très considérable. Toutes ces vérités ont été examinées par M. Bignon. Elle donne une terre de quarante mille écus à mon neveu, aux portes de Paris. Vous croyez bien que M. le Duc de Brancas, mal dans ses affaires, a voulu ses sûretés & ses avantages. Pour ma sœur, elle a fait au-delà de ce qu'elle pouvoit, en donnant dès-à-présent 200000 liv. Tout s'est passé de fort bonne grace de part & d'autre. J'espere que ce mariage

ſera heureux. Mlle. de Moras a été bien élevée à Montmartre par Me. de Guiſe & par ma belle-ſœur : elle eſt fort aimable, elle a de la piété, de la douceur, & de l'eſprit merveilleuſement. Nous nous flattons que vous voudrez bien nous faire la grace de ſigner à ce mariage : votre nom nous portera bonheur. Nous irons demain à Verſailles pour demander au Roi ſon agrément. J'aurois été très-affligée que vous ſuſſiez cette affaire par d'autres que par moi, qui compte toujours ſur vos anciennes bontés, & que vous vous ſouviendrez que Françoiſe de Brancas vous a autant reſpectée, admirée, & ſi je l'oſe dire, aimée, que le fait & ſera la PRINCESSE D'HARCOURT.

LETTRE XVIII.

De Mad. la Princeſſe de Vaudemont.

Ce 22 Février 1710.

IL falloit laiſſer paſſer les premiers jours des couches de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, qui vous auront coûté bien des inquiétudes & des fatigues, avant de vous faire ſouvenir, Madame, que mes

respectueuses attentions suivent fidélement tout ce qui vous intéresse, & que je sens une vraie consolation de pouvoir louer le Seigneur avec toute la France, du nouveau don qu'il fait au Roi & à la Famille Royale : c'est affermir son Trône, que d'en augmenter les successeurs : c'est lui donner un nouveau gage de sa protection contre ses ennemis. J'attends avec impatience le jour où ce nom fatal sera effacé par la paix. Je vis hier Me. d'Epinoy bien pénétrée de la suite des graces qu'elle vous doit. On voudroit vous supplier sans cesse de ménager vos forces & votre santé, pour perpétuer le goût que vous avez à faire plaisir, goût si rare dans votre monde. Des temps plus heureux vous indemniseront de l'amertume de ceux qui prennent tant sur votre repos : le mien est souvent troublé par des maux violents, dont j'avois ouï dire que les remedes de Gendron pourroient me soulager : mais j'en suis détrompée. Je ne regrette plus que de ne pouvoir vous rendre, Madame, des devoirs aussi tendres que respectueux. Mais dès que ma santé me laissera gouverner par mes desirs, je saisirai avec empressement ceux de faire ma cour au Roi. J'ai besoin d'être soutenue, Madame, de votre direction, pour

ne pas craindre tous les travers où je pourrois donner : je suis fort neuve en cette Cour, & si ancienne dans le monde, qu'il ne m'est permis de m'y produire que pour prouver mon respectueux zele pour la personne de Sa Majesté, & pour tout ce qui mérite des respects distingués : daignez concilier tout cela, Madame, & continuez à m'épargner les ridicules dont vous m'avez garantie jusqu'ici.

LETTRE XIX.

De Mad. la Princesse d'Harcourt.

Clermont, ce 8 Mai 1710.

JE crois, Madame, de mon devoir & de mon attachement pour le Roi, de vous rendre compte d'une affaire qui arriva hier dans les fauxbourgs de cette petite ville, où il y eut plus de mal-entendu que de mauvaise volonté du côté des peuples. Une troupe de pauvres femmes, assez nombreuse, voulut arrêter une vingtaine de charrettes chargées d'orge pour l'armée, croyant qu'on enlevoit ces grains sans ordre du Roi, & que c'étoit le nommé Docq, qui est ici chargé de

cette commission, qui faisoit ces levées pour son intérêt particulier, sans faire attention que c'étoit le moyen de les faire mourir de faim : ces levées dégarnissent les marchés, & font augmenter considérablement le prix des grains ; en sorte que ces femmes, pauvres comme elles sont, ne pouvoient parvenir à en avoir. Malheureusement, comme je loge au château, qui est assez éloigné du fauxbourg, je ne fus avertie de ce qui se passoit qu'à une heure & demie, par une partie de ces femmes qui s'enhardirent à me venir trouver, dans la pensée que je les protégerois, parce que je leur fais donner tous les jours du potage à l'Hôpital. Je commençai, Madame, par les bien gronder d'avoir eu l'insolence d'arrêter les convois ordonnés par Sa Majesté : je leur remontrai, comme la chose le méritoit, qu'il n'y avoit rien de si nécessaire & pressant. Ces pauvres gens se repentirent & demanderent pardon de leur crédulité coupable, disant que la peur de mourir de faim les avoit troublés ; je les assurai fort que l'intention du Roi n'étoit point que ses peuples souffrissent de ces levées, ni que les marchés fussent dégarnis : & c'est sur quoi j'ose vous dire, Madame, qu'il est fort à propos qu'on fasse atten-

u Roi, que tout s'est
arti sans opposition : &
ui la même tranquillité
sion dans le départ d'un
n a d'ailleurs pris de
il y a eu aujourd'hui
marché, sans augmen-
ut est fort tranquille.
du Sr. Docq, qui
intérêts du Roi,
ier & un Ma-
e aventure :
loit les faire
xemple : ce qui
e serois jamais dou-
a belle dignité de Gou-
Ville m'eût donné une
marquer au Roi com-
le à tout ce qui peut
de Sa Majesté : je me
ersuadé, & qu'il n'aura
ui lui soit plus fidéle-
moi. Je suis bien sûre
utez point, Madame,
ous avec tendresse &

tion, comme je ne doute pas que l'on y pense : car il est arrivé, comme ici, à Moini & ailleurs, que les pauvres gens se sont allarmés sur le même sujet.

Comme je comprenois cependant de quelle conséquence il étoit que ces chariots partissent sans délai, j'envoyai querir sur le champ le Subdélégué de M. l'Intendant & le Maire de la Ville, pour les engager à s'acquitter en cela du devoir de leur Charge. Ils me firent entendre qu'il ne tenoit pas à eux ; mais que le nommé Docq, contre qui le peuple s'étoit aigri sans fondement, s'y opposoit : & celui-ci étant venu, il me parut un peu peiné de ce qui venoit d'arriver, & résolu de ne point faire partir, dans la crainte que ses grains ne fussent exposés dans le chemin. Je lui représentai que sa crainte étoit mal fondée, puisqu'il ne paroissoit que de misérables femmes, qui se repentoient de leur sottise, & que d'ailleurs il n'étoit pas de la prudence de témoigner de la crainte ; que M. le Subdélégué lui donneroit une Brigade de la Maréchaussée pour escorte, que je ferois renforcer par mon Ecuyer & par ce que j'avois de gens. En effet, Madame, à peine le peuple a-t-il vu mon Ecuyer, & appris que l'on ne faisoit en cela qu'exé-

cuter les ordres du Roi, que tout s'eſt appaiſé: tout eſt parti ſans oppoſition: & l'on a vu aujourd'hui la même tranquillité & la même ſoumiſſion dans le départ d'un autre convoi. L'on a d'ailleurs pris de telles meſures, qu'il y a eu aujourd'hui beaucoup d'orge au marché, ſans augmentation de prix; & tout eſt fort tranquille.

Je viens d'apprendre du Sr. Docq, qui paroît fort zélé pour les intérêts du Roi, qu'il y avoit eu un Jardinier & un Maréchal, qui avoient part à cette aventure: j'ai dit au Subdélégué qu'il falloit les faire mettre en priſon pour l'exemple: ce qui ſera exécuté. Je ne me ſerois jamais douté, Madame, que la belle dignité de Gouvernante de cette Ville m'eût donné une petite occaſion de marquer au Roi combien je ſuis ſenſible à tout ce qui peut regarder le ſervice de Sa Majeſté: je me flatte qu'il en eſt perſuadé, & qu'il n'aura jamais de ſujette qui lui ſoit plus fidèlement attachée que moi. Je ſuis bien ſûre que vous n'en doutez point, Madame, & que je ſuis à vous avec tendreſſe & reſpect.

LETTRE XX.

De Mad. la Duchesse de Saint-Simon.

Ce 30 *Août* 1711.

TAnt de marques de bonté que j'ai reçues de vous, Madame, me donnent la confiance de vous en demander une dans la plus importante occasion de ma vie, & de vous supplier avec toutes sortes de respects & d'instances, d'aider de vos bons offices auprès du Roi, une Lettre que M. de Saint-Simon a pris la liberté de lui écrire, sur la Charge malheureusement vacante de Capitaine des Gardes, dans l'exercice de laquelle j'ai perdu mon pere & mon oncle. Les bontés du Roi pour M. de Saint-Simon, son attachement à sa personne, & à ne songer qu'à lui plaire, des établissements qu'il tient de ses bienfaits, & qui ne lui laissent à desirer que l'honneur d'être approché de lui, seulement pour l'honneur de l'être, nous ont persuadés qu'il devoit oser se présenter. Plus de trente-six ans de service, la fidélité de feu M. son pere dans tous les temps, & tout ce qu'il

ne sied peut-être pas à une femme de dire de son mari, m'encouragent à vous conjurer, Madame, de ne nous pas refuser votre protection. Notre confiance & notre résignation sont égales à notre reconnoissance ; & notre reconnoissance est infinie, quoiqu'il puisse arriver.

J'ai été reçue de Sa Majesté avec une bonté extrême : & quoiqu'elle soit naturellement fort gracieuse, vous voulez bien, Madame, que je croye aussi vous en avoir obligation, & de toutes les amitiés que m'a faites Me. la Princesse des Ursins.

Je crois, Madame, que bien des gens vous auront fait le portrait de la Reine : son visage est, à mon gré, tout des plus aimables : la taille légere & noble : un air de tête qui plaît infiniment : le port de Madame la Duchesse de Bourgogne, son rire, & presque le même son de voix. J'aurois cru la Reine un peu plus grande, si l'on ne m'avoit assuré que Madame la Duchesse de Bourgogne étoit fort grandie, depuis que je n'ai eu l'honneur de la voir. Elle se fait respecter, & je dirois, aimer passionnément, si je ne parlois d'une aussi grande Princesse : j'en ai été charmée : & je vous assure, Madame, que le premier jour que j'eus l'honneur

de lui être présentée, je me sentis si saisie de respect, d'admiration & de plaisir de voir une sœur de Madame la Duchesse de Bourgogne, qu'il me prit un tremblement & un battement de cœur qui m'empêcha de parler. Je fus plus hardie le lendemain que j'eus l'honneur d'être à ses pieds, pour parler dans les termes Espagnols. Vous me sauriez mauvais gré de finir sans vous rien dire de M. le Prince des Asturies, que j'ai trouvé dans une santé parfaite, fort grand pour son âge, & non-seulement le plus aimable Prince, mais le plus charmant enfant du monde: il promet déja toute la vivacité d'esprit de la Reine à qui il ressemble fort. Il n'y a qu'à souhaiter, Madame, que Dieu donne à ces Princes le bonheur qu'ils méritent, &c.

LETTRE XXI.

De Mad. la Princesse de Vaudemont.

A Paris, ce 21 Mars 1712.

IL y auroit eu de l'indiscrétion à vous faire souvenir, Madame, de la vivacité avec laquelle j'ai partagé tous les vio-

lents sentiments qui viennent de vous agiter : les maux sans exemple qui accablent le Roi sont si fort au-dessus de toute expression, que ce n'est qu'au Seigneur qu'il est permis d'en parler, en implorant tous les différents secours dont Sa Majesté a besoin pour soutenir sa résignation, sa constance, sa sainteté. Puisqu'il nous accorde ces graces, il faut espérer, Madame, qu'il nous fera trouver dans la conservation de la précieuse personne de Sa Majesté, toutes les différentes ressources dont sa Monarchie a besoin. S'il étoit permis de songer à sa propre consolation, je vous demanderois, Madame, celle de l'honneur de vous voir un moment à St. Cyr, avant notre départ, qui sera après la semaine de Pâques. J'ai été accablée de tous mes maux, sans relâche, depuis que je suis à Paris, sans être tentée de m'en plaindre. J'aurois sacrifié avec empressement le reste de ma vie, pour la moindre de celles qui viennent d'être terminées, sans qu'on eût pu imaginer des coups pareils. Je regarde comme un vrai miracle que vous y ayez survécu, Madame, avec le cœur que j'ai l'honneur de vous connoître. Enfin, c'est le Seigneur qui nous frappe, & ce n'est que pour nous sauver : cette réflexion doit ar-

rêter tout court nos regrets & relever nos espérances. J'espere que tous les saints Mysteres que nous allons célébrer vous fortifieront, & que j'aurai l'honneur d'admirer qu'il ne nous fait survivre à de si affreuses peines, que pour nous combler de toutes les consolations que mon tendre & respectueux dévouement vous desire. Je fais mille vœux pour que votre santé soit aussi parfaite que votre mérite. Je hais bien cette tyrannique bienséance, qui nous défend à nous autres Grands & Grandes de nous attendrir publiquement : sommes-nous d'une autre boue que le peuple ? & pourquoi ne pas pleurer comme lui ?

LETTRE XXII.

De Mad. de Laurillière.

Ce 16 Avril 1712.

Il y a quatre jours, Madame, qu'un grand dessein me roule dans la tête, & que que je guette le moment de vous le communiquer : ce dessein en lui-même vous paroîtra peut-être un commencement de dérangement de cervelle : mais

pour me garantir d'en venir tout-à-fait folle, j'ai cru qu'il falloit me presser de vous le communiquer comme un remede. Vous avez envie, Madame, de me voir grand'mere : & je m'en sens si fort les talents, que je crois n'avoir pas un moment à perdre. Je suis persuadée que M. le Maréchal de Châteaurenaud ne seroit pas fâché de me donner son fils & de l'établir à la Cour : & l'on m'a assuré qu'il n'avoit d'engagement marqué avec personne : ce seroit mon affaire, parce qu'il n'en coûteroit guere d'argent à M. de Laurilliere, que vous savez, Madame, n'être point en état d'en donner : les graces du Roi feroient seules cet établissement : & pour tout faciliter, je ne vous prierois point de les demander. Nous irions nous-mêmes au Roi, & vous nous serviriez auprès de lui, supposé que l'occasion fût bonne. Si vous trouvez, Madame, que ma fille soit trop jeune, j'aurai l'honneur de vous dire qu'elle a déja dix ans, que j'ai été fiancée presque aussi jeune, & que M. de Laurilliere, qui d'abord s'est moqué de mon imagination, souhaite cette affaire autant que moi.

LETTRE XXIII.

De Mad. la Princesse d'Harcourt.

Clermont, ce 17 Avril 1713.

SI j'avois suivi mon inclination, Madame, je n'aurois pas été si long-temps sans vous remercier de toutes les marques de vos anciennes bontés pour moi, quand vous m'avez permis d'aller à St. Cyr : j'en ai le cœur pénétré de reconnoissance : & j'avois remis après les bonnes Fêtes de vous en rendre mille graces, & de vous demander, Madame, des nouvelles du Roi & des vôtres, me faisant un scrupule de vous détourner de vos saintes occupations. Je suis charmée d'avoir à me réjouir avec vous, Madame, de voir notre grand Monarque vainqueur de ses ennemis par une paix glorieuse, la donner non-seulement à ses peuples, mais presque à toutes les Puissances de l'Europe, & maintenir sur le Trône, par sa sagesse & son travail, son petit-fils Roi des Espagnes. Il n'y a donc plus rien à demander à Dieu, Madame, sinon qu'il nous le conserve encore de longues an-

nées pour notre consolation & le repos de ses sujets, qu'il le rende devant lui aussi grand qu'il l'est devant les hommes. Ce sont-là les vœux que je ferai de tout mon cœur, toute indigne que je suis, le reste de mes tristes jours, qui ne le peuvent être beaucoup, si mon incommodité qui ne diminue point, & augmente au contraire, me prive de la consolation de lui faire ma cour. J'y suis si accoutumée, depuis que je me connois! Je vous avouerai même, Madame, que les absences que mes obligations m'ont engagée à faire, m'ont beaucoup coûté, parce qu'insensiblement cela m'a privé de certaine familiarité, où j'avois l'honneur d'être admise, & où j'ai bien éprouvé que je ne tenois peut-être que trop. J'ai souvent admiré la bonté du Roi, de m'avoir toujours fait l'honneur de me mener à Marly, quand j'ai pu me présenter pour y aller : ce séjour me plaisoit uniquement, parce que l'on voyoit le Roi très-souvent : & quoique l'on ait cet honneur bien moins que par le passé, l'on est cependant à portée de lui faire bien plus agréablement sa cour qu'ailleurs. Vous comprendrez aisément, Madame, qu'avec de pareils sentiments, mon cœur souffrira beaucoup, si la Providence per-

met de plus grandes privations : car vous ne pouvez douter par bien des raisons que je ne sois attachée au Roi seul, & à vous, Madame. Je sais que vous me direz qu'il faut tout sacrifier à Dieu : vous nous avez donné l'exemple plus d'une fois ; il faut pour cela une vertu aussi héroïque que la vôtre : qui est-ce qui peut en approcher ? Ce que je sais bien, c'est qu'en vérité, Madame, en quelque endroit que je sois, jamais personne ne vous sera plus respectueusement & si tendrement attachée que la PRINCESSE D'HARCOURT.

LETTRE XXIV.

De la même.

Harcourt, ce 9 Août 1714.

MAdame, jusqu'ici je n'ai point eu l'honneur de vous écrire, ne s'étant point présenté d'occasion qui valût la peine de vous importuner d'une de mes lettres. Les affaires du Roi me paroissent aller à souhait. La récolte abondante que nous faisons va commencer à soulager son peuple ; avec l'attention qu'il a la

bonté d'y donner : sa santé est parfaite, & la vôtre aussi. Madame votre niece a la bonté de m'en donner réguliérement des nouvelles : elle sait que c'est mon unique affaire : elle y ajoute même que vous lui parlez quelquefois de moi avec estime : cependant je m'apperçois que ce seroit être un peu trop long-temps sans vous renouveller mes profonds respects, & vous rendre compte de la situation où je me trouve pour ma tranquillité. Je suis dans une maison où je me plais, & dans une famille qui ne me donne que de la satisfaction : ma santé est à l'ordinaire : & tous les mouvements que l'on se donne à la Cour, vu le malheureux état où se trouve M. le Duc de Beauvilliers, ne me feront point quitter ce séjour, le Roi ne l'ayant pas désapprouvé : ce qui ne me fera faire d'autre démarche, que de vous confier & de vous déposer mon entiere soumission aux volontés du Roi, pour tous les services qu'il me croira capable de lui rendre : je ne crois pas que dans cette occasion particuliere, il soit à propos de rien demander : nous ne savons pas nous-mêmes à quoi nous sommes propres : il est bien plus respectueux & plus sage de n'avoir d'autre volonté que celle du Maître.

J'espérois à mon départ que dans peu

les affaires de l'Eglise seroient appaisées : mais par les nouvelles que j'apprends du public de la continuation de la résistance de M. le Cardinal de Noailles, je ne puis qu'en être fort affligée pour le Roi & pour vous, Madame. Je hais toute nouveauté, & je les crains sur-tout dans l'Eglise, où les foibles cherchent de l'appui dans les plus mauvaises cabales, comme cela s'est toujours remarqué. La sagesse du Roi & la vôtre peuvent seules me rassurer. Au reste, Madame, je vous dois un compliment sur l'élévation de M. le Duc du Maine & de M. le Comte de Toulouse. Vous savez mes sentiments pour eux depuis longtemps, & vous me connoissez plus sincere qu'une autre : je crois même qu'ils n'en doutent pas : malgré mon ignorance, je ne laisse pas de savoir que Sa Majesté a suivi l'exemple du premier Roi Chrétien, le Fondateur de cette Monarchie : Clovis ne le valoit pas, & pourtant en pareil cas il a encore plus fait.

LETTRE XXV.

De Mad. la Maréchale de Rochefort.

MEs malheureuſes affaires me preſſant d'aller à Paris, où l'on fait une aſſemblée de créanciers Mercredi, pour deux jours ſeulement, je ne veux pas partir, Madame, ſans vous faire ſouvenir que je ſuis encore au monde : je ne puis m'empêcher de croire que vous avez toujours un peu d'amitié pour votre pauvre Maréchale, qui a beaucoup à ſouffrir dans ſa vieilleſſe : mais je vous aſſure, Madame, que je prends mon mal en patience : car vous avez toujours de la bonté pour moi, & c'eſt la ſeule choſe qui me peut ſoutenir dans mes maux. S. A. R. a voulu abſolument mener à Marly le petit Tonnerre : trouvez bon, Madame, que je vous le recommande : cela eſt bien libre, mais vous êtes bien bonne. Je voudrois fort que le Roi ſe ſouvînt de Nangis, pour le Gouvernement de Graveline, vacant par la mort du Comte du Villars : vous ſavez, Madame, que je n'ai que vous dans le monde. Je vais à Paris pour un procès : il eſt bien triſte à ſoixante-ſix ans

de plaider! Paris est pour moi une terre étrangere.

LETTRE XXVI.

De Mad. la Marquise de Levy.

J'Etois allée hier à Paris, Madame, voir ma mere, qui a la fievre continue depuis huit jours, & j'ai été obligée de la quitter ce matin, pour venir faire à mon ordinaire le triste personnage de suppliante. J'ai appris la mort de l'ancien Major des Gardes, qui laisse vacant le Gouvernement de Guise. M. de Levy vient de le demander au Roi: & ceci n'est seulement que pour vous en informer: aux bontés dont vous me comblez, je suis sûre que ce mot suffit: mais j'aurois bien plus d'espérance, si le Roi étoit informé du mauvais état de nos affaires. M. de Lévy est presque le seul des Lieutenants-Généraux qui n'ait pas ressenti ses bienfaits. Mais M. Voisin n'a aucune raison de nous protéger: & j'aurois plutôt lieu de craindre que d'espérer, si son bon esprit ne me rassuroit. On m'a dit que Madame la Duchesse de Berry lui a parlé fortement

tement en faveur du mari d'une favorite. Quoiqu'il arrive, Madame, le coin que j'occupe dans votre cœur me dédommage de tout, & m'est une consolation dans toutes mes peines : le dévouement total du mien vous est acquis pour le reste de mes jours : c'est peu de chose : mais c'est ce que j'ai de plus cher.

Je suis en état de rejoindre la *cabale*, sans en augmenter les infirmités : un membre séparé du corps ne peut prendre de vigueur que par la réunion : jusqu'à ce que vous m'ayez rappellée, Madame, je sentirai le malheur de tous les êtres privés de leur élément. Le desir de vous revoir m'a fait recourir aux plus violents remedes : ils n'ont servi jusqu'à présent qu'à exercer la main de l'arracheur de dents : je me flatte d'en faire à mes dépens le plus habile homme de son siecle. Un peu de *cabale* me guériroit bientôt : quels maux peut-on ressentir en un lieu où le cœur & l'esprit sont charmés ?

LETTRE XXVII.

De la même.

Ce 28 Août 1715.

J'Apprends, Madame, que vous avez bien paſſé la nuit, & je reçois des marques de votre amitié : quel réveil ! & quel ſecours pour ſoutenir les peines auxquelles mon état m'aſſujettit ! Il me ſeroit difficile de vous exprimer de quelle conſolation m'a été votre lettre : elle a calmé mon eſprit : il me ſemble même qu'elle m'aide à ſouffrir avec plus de patience les douleurs où je ſuis depuis pluſieurs jours. J'avois beſoin de la permiſſion que vous me donnez de vous faire ſouvenir de moi : la diſcrétion a toujours combattu mon goût, qui me porteroit, ſi je le ſuivois, à vous importuner ſouvent pour me dédommager d'un éloignement dont la peine m'eſt très-ſenſible. Comblée de vos bienfaits, Madame, vivement touchée des marques de votre ſouvenir, oſerai-je vous dire que ma tendreſſe pour vous eſt un peu bleſſée de votre extrême politeſſe ? Vous me traitez en étrange-

re, & vous ſavez que je vous dois tout : auriez-vous oublié que j'ai l'honneur d'être de la *cabale* ? & ignorez-vous que mon attachement pour vous eſt un attachement pour votre perſonne, & par conſéquent indépendant de la place où vous êtes ? Il me ſemble que voilà des titres pour eſpérer d'être regardée comme ceux qui ont l'honneur de vous appartenir.

Que l'éloignement eſt cruel ! J'ai pris le parti de ne plus voir perſonne pour éviter les diverſes nouvelles de Paris. Ma mere eſt la plus pernicieuſe compagnie que je puiſſe avoir : ſon attachement pour le Roi & ſa vivacité, qui trouvent en moi les mêmes diſpoſitions, nous jettent dans un trouble difficile à ſupporter. Cependant la bonté & la force du tempérament du Roi nous conſolent & nous ſoutiennent : mais l'inquiétude des Courtiſans fait tourner la tête à ceux qui ſont éloignés.

LETTRE XXVIII.

De la même.

Ce 3 Septembre 1715.

ACcablée de ma douleur, & pénétrée de la vôtre, Madame, je n'ai encore eu ni la hardiesse ni la force de vous écrire : je hasarde même cette lettre en tremblant : mais puis-je me refuser la seule consolation qui me reste, la consolation de gémir avec vous, & de vous témoigner que je ressens votre douleur, sans que la mienne soit diminuée ? J'admire depuis long-temps votre vertu : elle m'inspiroit le desir d'en avoir : mais l'horrible malheur qui nous accable m'en fait voir toute l'étendue. Dieu seul vous soutient : que ne puis-je être comme vous, & n'aimer que lui ! Quel coup, Madame, & quel temps ! Qu'il vous est aisé de souhaiter la mort ! L'horreur qu'elle fait à la nature m'empêchoit de goûter ce sentiment, & j'admirois seulement votre perfection : mais je le comprends aujourd'hui, & j'avoue, à ma honte, que c'est plutôt pour ne point voir ce que nous

voyons, que par la vertu qui vous l'inspire.

LETTRE XXIX.

De la même.

Ce 10 *Mars* 1716.

LA crainte de vous importuner, Madame, retient depuis long-temps en captivité le desir extrême que j'ai de vous rappeller mon respect & mon attachement. J'ai mis dix fois la main à la plume pour vous exprimer les sentiments de mon cœur, & dix fois la crainte de vous déplaire m'a arrêtée. Cependant Madame de Caylus, à qui j'ai confié ma peine sur un silence que je ne puis soutenir que par la pensée de vous être plus agréable, (motif qui peut tout sur moi) m'a rassurée & charmée, en me disant que ma lettre ne vous déplaira point, & que vous voudrez bien vous souvenir que j'ai besoin de quelque consolation. Je vous jure, Madame, avec ma sincérité ordinaire, que je ne m'accoutume point à une aussi dure séparation, après avoir goûté les charmes d'une douce & aimable so-

ciété, où le solide & l'agréable remplissoient à l'envi mon cœur & mon esprit : temps heureux, que je ne cesserai jamais de regretter ! Il est passé avec la rapidité d'un songe : il n'en reste donc plus que le souvenir ! Ne me refusez pas le vôtre, Madame, & l'espérance de vous exprimer de temps en temps moi-même les sentiments de respect, d'admiration, de tendresse que vous seule pouvez inspirer dans le degré de vivacité où je les sens. La saison adoucie, l'air de St. Cyr purifié, quelle raison pouvez-vous me donner, pour me priver du seul bien qui me reste ? Mais je m'égare, & mon cœur parle malgré moi : car mon seul dessein dans cette lettre étoit d'obtenir qu'elle fut bien reçue, & la permission d'écrire quelquefois: pardonnez à mon ambition : c'est, en vérité, la seule que j'aye à présent.

LETTRE XXX.

De la même.

VOus ne pouvez comprendre, Madame, combien la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire a excité en moi de mouvements différents : les pre-

miers, à la vue de votre écriture, ont été de joie & de reconnoiſſance : mais bientôt ils ont été ſuivis d'une profonde triſteſſe. Je ſuis donc privée par votre volonté, & par une volonté qui m'eſt ſacrée, de la choſe du monde à laquelle je ſuis la plus ſenſible. Non, Madame, je ne ſerai jamais raiſonnable, lorſqu'il s'agit de vous dire un éternel adieu : c'eſt acheter trop cher la raiſon : je n'en veux point à un tel prix : & ſi je vous obéis, ce ſera plutôt docilité que ſoumiſſion : que dis-je ? Mon amitié pour vous me fera un crime de mon reſpect pour vos ordres. Croyez vous de bonne foi, Madame, qu'après avoir eu l'honneur de vous connoître, d'éprouver toute ma vie vos bontés, de m'être flattée d'une amitié qui faiſoit tout mon bonheur, je puiſſe contrefaire un détachement que je ne puis comprendre ? Vous me faites admirer la vertu la plus parfaite : mais c'eſt la connoiſſance que j'en ai qui fait que je ne puis jamais m'en détacher. Que de chaînes me lient à vous, Madame ! L'inclination me fait votre amie, & la reconnoiſſance votre créature ; & ma vénération augmente, à meſure que la foibleſſe générale me montre mieux la grandeur de votre courage. Cependant votre repos & votre bonheur, qui vous paroiſ-

sont attachés à la privation que vous m'imposez, me ferme la bouche : mais je ne puis m'empêcher d'en murmurer. Comment Mes. de Caylus & de Dangeau ont-elles pu se charger d'un pareil refus ? Je n'y reconnois ni votre bonté ni la leur. Nous sommes dans un temps où personne ne manque de chagrins & de peines, & où les moments de consolation sont bien rares : du moins ne m'ôtez pas l'espérance de trouver un temps plus favorable, où vous vous laisserez toucher, & par mon obéissance, & par ce qu'elle me coûte, & par les sentiments qui me la prescrivent, mais qui ne pourront la faire durer longtemps.

LETTRE XXXI.

De la même.

Ce 27 Avril 1716.

J'Use avec discrétion, Madame, de la bonté que vous avez de permettre que je vous importune quelquefois : ce n'est pas sans peine, & je vous supplie de le remarquer, & de m'en récompenser. Me. de Caylus m'a envoyé de votre part le

plus précieux présent que je puisse recevoir, puisque ce sont les ouvrages de vos mains. Mon premier mouvement a été de les conserver avec soin, comme une chose dont la mort seule pouvoit me séparer: mais me souvenant de la solidité de vos maximes, qui n'estiment que ce qui est utile, je m'en servirai avec autant de plaisir, que de peine de les voir user. Je suis bien fâchée des fréquents maux de tête que vous avez depuis quelque temps: que je me trouverois heureuse, Madame, de pouvoir vous tenir compagnie dans les moments où vos incommodités ne vous permettent pas une occupation sérieuse! J'attends avec une grande impatience la permission de vous aller voir: c'est le seul plaisir que je puisse avoir à présent. Je suis fort séparée du monde, souvent dans une petite maison que j'ai louée, loin de la Cour, presque hors de la Ville, entre vos Carmélites & les Invalides. Là je pense souvent avec amertume au passé, avec tristesse au présent, avec inquiétude à l'avenir. Je ne vois que ma famille & un petit nombre d'amis: point de Princesses, hormis Madame la Duchesse d'Orléans, que ses soucis & ses maux séparent de tout: elle se livre à ses chagrins, & ne se nourrit que de larmes: ce qui ne

met ordre à rien. Tout ce que nous voyons, tout ce que nous regrettons, nous devroit bien détacher du monde: vous seule, Madame, en faites un digne & respectable usage: il y a si long-temps que vous êtes uniquement attachée à Dieu, que le malheur vous a trouvée prête. Je vois que je ne puis compter sur rien d'agréable: j'espérois d'avoir l'honneur de vous voir: j'avois ma permission, & je vivois de l'idée d'en profiter bientôt: je comptois les moments: j'attendois l'exprès qui devoit m'apprendre l'instant où j'aurois le plaisir de vous entretenir à mon aise; & quoique la peine de la séparation suive de près le plaisir de vous voir, & que je comprisse que je la sentirois vivement, je ne songeois qu'à la joie de me retrouver auprès de vous: & voilà une malheureuse petite-vérole qui éloigne encore un si aimable projet. Le desir que j'en ai me fait croire que j'aurois le courage d'affronter le péril du mauvais air: je ne le crois guere meilleur à Paris. Je soupe ce soir avec un monde qui me plaît fort, parce qu'il sait vous chérir & vous admirer: c'est avec Me. la Duchesse de Noailles, Me. de Caylus, M. de Fréjus, chez Me. de Castres. Je connois le respect des deux derniers, & je me

mets au rang des nieces, Madame, comptant faire honneur à la vraie, de comparer mes ſentiments aux ſiens, puiſque mon ambition va juſqu'à égaler le reſpect, la tendreſſe & l'attachement de la fauſſe. Hélas! ces pauvres Dames, qui vous furent jadis ſi cheres, & qui ne ſont plus que malheureuſes, éprouvent donc par votre rigueur le ſort le plus triſte, & c'eſt vous qui frappez le dernier coup qui devoit les accabler: ſi pour vous plaire il faut vous oublier, j'aurai le malheur de vous déplaire tant qu'il me reſtera un ſouffle de vie.

LETTRES DU CLERGÉ DE FRANCE A Me. DE MAINTENON.

LETTRE PREMIERE.

De Mr. l'Evêque de Lavaur.

Lavaur, 14 Juillet.

LE Clergé doit à votre piété & à votre Religion la conservation de ses droits. Le Roi a rendu à Dieu ce qui appartient à Dieu, & nous avons rendu à César, Madame, ce qui appartient à César. Si, selon St. Augustin, le malheur des Royaumes vient en partie du défaut de payer les dixmes, nous pouvons dire, Madame, que le Seigneur n'a

pas été long-temps à récompenser le Roi d'avoir reconnu notre droit, par l'avantage que Sa Majesté vient d'emporter sur ses ennemis. J'ai prié Me. la Comtesse de Mailly, Madame, de vous marquer ma très-humble reconnoissance des marques d'intérêt dont vous m'honorez. Je ne m'étois expliqué qu'à vous, Madame, de ce que je pense de nos privileges, dans la confiance que j'ai en votre bonté. Si vous aviez bien voulu faire voir ma lettre à quelque personne de piété, elle vous auroit confirmé la droiture de mes instructions. Je n'ai jamais hésité de donner au Roi les secours que S. M. demandoit au Clergé : nous sommes attachés au Roi par tant d'endroits, que nous ne manquerons jamais à notre devoir, & à la passion que nous avons de lui plaire. Je n'ai pas moins d'empressement à vous faire connoître mon attachement à ce qui vous est agréable, puisqu'on ne peut être avec plus de respect, &c.

LETTRE II.

De Mr. l'Evêque d'Auxerre.

Auxerre 5 Janvier.

JE ſuis honteux, Madame, de vous importuner ſi ſouvent : je vous en demande très-humblement pardon. Vous plaignez les affligés, & c'eſt en cette qualité que j'ai l'honneur de me préſenter aujourd'hui à vous. Voici le fait, Madame : le Roi vient de faire donner ordre à M. l'Archevêque de Sens, par M. l'Abbé de Maulevrier, de nommer M. l'Evêque de Troye pour l'Aſſemblée, & à M. de Troye de s'y rendre. J'ai aſſiſté, Madame, à quatre Aſſemblées, & à deux tenues d'Etat. J'ai été chargé, pendant trois ans, de l'adminiſtration des affaires de la Province de Bourgogne : je ne crois point avoir manqué de zele, de fidélité & d'attachement pour le ſervice du Roi : & cependant il m'eſt défendu aujourd'hui de lui en donner de nouvelles preuves, & de remplir un devoir que la Religion, la reconnoiſſance, & l'amour même, s'il eſt permis à un ſujet de ſe ſervir de ce

terme, m'imposent de plus en plus, Madame : mon humeur ne s'est point encore fait sentir dans les Assemblées, & mes querelles particulieres n'ont point été jusqu'au Roi. Je ne sais, Madame, à quoi attribuer cette mortification, qui, en vérité, m'est fort sensible. Si je l'ai méritée, je vous supplie instamment de me faire connoître ma faute, afin que je m'en corrige. Je ne suis point heureusement opiniâtre : les plaintes que j'ai l'honneur, Madame, de vous porter, ne sont point l'effet de l'attachement que j'ai pour Paris : quand on en est à trente-six lieues, on n'a point besoin de prétexte pour y aller. A la vérité, j'aurois été assez aise d'être de l'Assemblée, pour donner à Sa Majesté de nouvelles preuves de la reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés, & de celle qu'il vient d'avoir, en donnant une Abbaye à mon Grand-Vicaire. Je vous demande encore pardon, Madame, de mes importunités : mais vous êtes le recours & l'appui des Evêques : ils sont aussi bien obligés de prier Dieu pour vous. Je m'acquitte très-fidélement de ce devoir.

LETTRE III.

De M. l'Evêque de Fréjus.

Fréjus, 12 Avril.

JE crains de vous fatiguer encore plus par mes remerciments que par mes demandes : mais j'ai le cœur si pénétré de vos bontés, que je ne puis résister au desir pressant de vous en marquer ma vive & respectueuse reconnoissance. Ce n'est point du tout l'intérêt, Madame, qui m'y rend si sensible : graces à Dieu, je n'en suis pas fort occupé : mais je ne puis qu'être infiniment touché de voir qu'une personne, si fort au-dessus des autres par tant d'endroits, veuille bien m'accorder quelque part en l'honneur de sa bienveillance. Vous poussez même encore, Madame, l'excès de votre bonté, jusqu'à daigner me rassurer sur quelques mauvais offices qu'on m'avoit voulu faire craindre auprès de S. M. Je n'ai jamais eu d'autre ambition que de lui plaire, & de m'attirer l'honneur de son estime, en faisant mon devoir. Il ne me reste plus qu'à redoubler mes efforts, pour le rem-

plir encore mieux à l'avenir, & aussi long-temps que ma santé me le permettra : je ne cesserai de faire des vœux très-ardents, Madame, pour la conservation de la vôtre : je le dois par toutes sortes de raisons; mais la plus forte est la vénération pleine de respect, &c.

LETTRE IV.

De M. le Cardinal de Rohan.

MR. le Nonce m'ayant apporté une lettre que des Religieuses du Diocese de... écrivent au Pape contre leur Evêque, & m'ayant demandé conseil sur ce qu'il avoit à faire, j'ai cru devoir me charger de la lettre & vous l'envoyer. Vous remédierez aux maux dont on se plaint, sans commettre personne, supposé qu'ils soient véritables : & s'ils ne le sont pas, vous supprimerez, Madame, cette malheureuse lettre qui ne méritoit que d'être méprisée. Après tout, il semble qu'elle ne mérite guere mieux, étant anonyme.

LETTRE V.

De Mr. l'Archevêque de Bourges.

LA reconnoissance ne m'a pas permis de négliger les occasions de m'éclaircir sur une matiere qui vous regarde, & que je sais ne vous être pas indifférente. Si vous voulez en être instruite, Madame, vous me ferez l'honneur de me donner vos ordres : l'air de Fontainebleau inspire une liberté, qu'on n'oseroit prendre ailleurs, & dont même je n'userois pas dans ce lieu-ci, si elle n'étoit autorisée par une bonté, une candeur, une vérité & une affabilité, qui, dans un certain degré, ne se trouvent qu'en vous, Madame. J'avoue que j'aurois pensé autrement à Versailles : le voisinage de St. Cyr m'auroit intimidé ; je le dis à ma confusion, Madame : car, au contraire, cette sainte Maison devroit m'inspirer de la confiance, puisque j'ai été, par votre choix, l'un de ceux sur le témoignage desquels a été bâti cet édifice spirituel, dont la bonne odeur se répand si loin : ainsi tant qu'il y aura un St. Cyr, & ce sera jusqu'à la fin des siecles, on saura qu'une personne

dont le mérite & la vertu sont fort au-dessus du rang qu'elle tient, a voulu me tirer de l'obscurité où j'étois, & que mon nom fût inscrit dans les registres, ou plutôt dans les fastes de cette Maison Royale : mais vous l'avez oublié, Madame : car vous n'oubliez rien plus volontiers que vos bienfaits. Si ma tentative vous paroît téméraire, ayez la bonté de me la pardonner en faveur de mon zele, & imputez-la, Madame, à ce dérangement de cervelle, dont le saint Curé parloit si volontiers : tout m'est bon, pourvu que vous soyez contente de moi.

LETTRE VI.

De M. l'Evêque de Fréjus.

Fréjus, 15 *Mai* 1707.

VOtre charité & votre générosité font des effets qui se répandent par-tout, & me font prendre la liberté de m'adresser directement à vous, sans employer d'autre intercesseur que la bonne œuvre même, que je vais avoir l'honneur de vous proposer. J'ai un Couvent de Religieuses, qui, depuis trois ou quatre ans,

eſt tous les jours à la veille de ſe diſſiper par le mauvais état de ſes affaires. Je l'ai ſoutenu juſqu'à cette heure : mais ne pouvant pas ſuffire à tous les beſoins du Dioceſe, la derniere taxe ſur les Maiſons religieuſes a achevé de ruiner celle dont j'ai l'honneur de vous parler.

Il y a une vingtaine de filles de la Communauté de Nice, dont les parents ſont venus me les demander, ſachant le mauvais état de leur temporel : mais je les ai refuſées, tant à cauſe du danger, que par le mauvais effet que cela pourroit faire, par rapport aux conjonctures du temps. J'ai demandé une loterie pour elles, & je les ſecourerai autant que je pourrai : mais ſi vous vouliez bien avoir la charité, Madame, de leur procurer une des quêtes de la Pentecôte, ou de la Fête-Dieu, je vous en ſerois très-obligé. La néceſſité m'oblige à prendre cette liberté. Je ſuis trop perſuadé de votre bonté, pour croire que vous puiſſiez la blâmer dans un Evêque chargé par ſon état de tous les beſoins de ſon Dioceſe.

LETTRE VII.

De M. l'Evêque de Belley.

Belley, 1 *Juin* 1707.

MAdame, je m'adresse à vous avec ma confiance ordinaire, pour vous demander vos lumieres dans un embarras où je me trouve. J'ai dans mon Diocese environ quarante Paroisses, & deux petites Villes situées dans les Etats de M. le Duc de Savoye. Il y a très-long-temps qu'on n'a pas visité ces Paroisses: les Curés souhaitent avec empressement que j'y aille: j'étois même sur le point de partir pour y aller; mais j'ai cru qu'une telle démarche ne devoit se faire qu'après de sérieuses réflexions, & qu'il y avoit bien des raisons qui m'engageoient de remettre cette visite à un autre temps. Car dois-je entrer dans les États d'un Prince, & un Prince qui est pere de Madame la Duchesse de Bourgogne, sans auparavant lui en écrire, pour lui demander l'honneur de sa protection, & l'assurer de mon respect? Je ne le puis présentement à cause de la guerre, & je ne le dois pas, parce

c'eſt la Nation la plus hardie à impoſer que j'aye jamais connue. A meſure que je vis avec eux, je connois leur caractere : graces à Dieu, je ſuis en paix avec tout le monde : mais pour y parvenir, il m'a bien fallu faire l'expérience, & je la fais tous les jours, de la maxime pleine de ſageſſe que vous m'avez fait l'honneur de me dire autrefois, qu'une perſonne qui étoit en place devoit s'attendre à vivre d'injures & d'ingratitudes : c'eſt un peuple qui ſe reſſent encore de ſon ancienne origine. J'eſpere néanmoins qu'avec un peu de patience & de travail nous viendrons à bout de tout.

LETTRE IX.

De M. l'Evêque de Chartres.

POurquoi m'attriſtez-vous, Madame, en me mandant que vous m'avez accablé de papiers dans votre dernier paquet ? Ne ſavez-vous pas, Madame, que vous êtes notre joie, notre conſolation, notre gloire ? Il me ſemble même que c'eſt tout le contraire, & que vos anciens papiers étoient plus prolixes que les

les derniers, qui ſont courts en comparaiſon. Je n'en ſache point d'autre raiſon, ſinon que depuis quelques années, les mauvaiſes affaires de l'Etat vous cauſoient des angoiſſes extrêmes, & que vous trouviez du ſoulagement à répandre votre cœur affligé. Mais à préſent que la victoire a paſſé de notre côté, vous n'avez preſque rien à dire : deux mots vous ſuffiſent ; & ſi nous prenons encore quelque place, je crois que vous n'aurez plus d'intérieur à communiquer. Les moindres papiers vous paroiſſent longs : on m'aſſure même de tous côtés que votre ſanté ne fut jamais meilleure, & que vous rajeuniſſez à vue d'œil, & le Roi auſſi, à ce que l'on publie par-tout. Je ne puis m'empêcher de remercier le bon Roi Jacques, d'avoir obtenu de Dieu tant de proſpérités temporelles : car je les attribue à ſon interceſſion, notre ſalut ayant commencé par l'Angleterre. Sans-doute que tant de ſecours qu'on lui a donnés, à ſa perſonne, à ſa famille, à ſes pauvres ſujets, & ſa reconnoiſſance, qui ne ſe perd point en changeant de demeure, lui ont fait entreprendre notre défenſe.

Je me ſouviens toujours d'avoir lu dans le procès de la Pucelle d'Orléans, que cette merveilleuſe fille diſoit que Charle-

magne & St. Louis étoient à genoux devant le Trône de Dieu, & demandoient grace pour le Roi & pour le Royaume de France. Je puis peut-être plus qu'un autre, donner des preuves de la vertu du Roi Jacques, puisqu'ayant été commis par M. le Cardinal pour informer des guérisons miraculeuses que le saint Roi opere, j'en ai vu d'incontestables, & depuis peu, qui se sont faites en la personne de la fille d'un Lord, dont j'ai été très-édifié.

J'ai bien de la joie de ce que les affaires de la Maison de nos Princes s'accommoderont: tout le monde bénit Dieu de l'avoir inspiré au Roi, & de vous avoir donné le zele d'y contribuer autant que vous avez fait.

Je plains M. le Cardinal d'être très-angoissé sur ce qu'il a à faire, pour n'avoir pas voulu écouter les conseils qu'on lui a donnés, & pour en avoir suivi de mauvais, ou les siens propres.

LETTRE X.

De M. l'Evêque de Carcassonne.

Carcassonne, 1 *Février* 1708.

L'Expérience du passé regle ordinairement la conduite à venir. La protection dont vous m'avez honoré auprès du Roi, quand j'ai pris la liberté de lui demander des graces pour M. de Grignan, m'encourage à recourir à cette même bonté, quand j'ose en demander pour moi-même. Le principe de vos bienfaits est en vous, Madame, & je ne reconnois rien en moi qui puisse m'attirer ceux que je demande, que la reconnoissance de ceux que j'ai reçus. Vous venez tout fraîchement de les renouveller en la personne de mon neveu l'Abbé de Rochebonne: je n'ai osé par respect vous en faire mes très-humbles remerciments: mais, animé par la suite de vos faveurs, je prends la liberté de vous assurer, Madame, que vous ne pouvez les répandre sur aucune famille, qui fasse des voeux plus sinceres & plus empressés pour la durée de vos jours, accompagnés de toutes les circons-

tances qui vous rendent si utile à l'Eglise. Vous ne l'êtes pas moins à la Noblesse, Madame; elle trouve chez vous un asyle assuré; & si j'y ai recours, en demandant au Roi la place dans l'Ordre du St. Esprit, qui a vaqué à la mort de M. l'Archevêque d'Arles, mon ancienneté dans l'Episcopat, mon assiduité à servir Sa Majesté dans cette Province, le contentement qu'elle a bien voulu marquer des services de M. de Grignan & de toute ma famille, me donnent quelque confiance à me proposer : mais c'est avec une soumission parfaite à ce que vous en jugerez, Madame : prêt à me condamner de témérité & à me taire, si vous n'approuvez pas mon dessein.

LETTRE XI.

De M. l'Evêque de Fréjus.

Fréjus, 15 *Mars* 1708.

IL y a un mois que la crainte de vous paroître indiscret me retient; mais je me trouve forcé de recourir encore à votre charité, par l'impuissance où je suis de soulager la misere de mes Diocésains.

Je vous ſupplie, Madame, d'être perſuadée que c'eſt avec une extrême peine que je me ſuis déterminé à vous importuner de nouveau; & que je ſerois véritablement affligé, ſi vous pouviez me croire capable d'abuſer des bontés dont vous m'avez ſi généreuſement honoré. J'ai ſoutenu juſqu'à l'heure mes pauvres par des aumônes que la Providence m'a envoyées ſans que je m'y attendiſſe : mais tous les ſecours ſont épuiſés auſſi-bien que moi, & j'ai quinze Paroiſſes qui ſouffrent. Si vous pouviez, Madame, me procurer encore une quête, je puis bien vous aſſurer que vous ne ſauriez mieux employer vos charités : & ce ſera la derniere fois que vous ſerez importunée de moi.

Vous m'avez fait l'honneur de me mander, Madame, qu'on étoit content de ma conduite; mais c'eſt apparemment par un pur effet de votre bonté naturelle, qui voudroit que tout le monde fût heureux. Je ſais que je ne mérite aucune louange, ou en tout cas, ce ne pourroit être que par la droiture de mes intentions, ſur leſquelles pourtant j'ai appris qu'on ne m'avoit pas rendu juſtice. Le reſpect & la diſcrétion m'empêchent d'en dire davantage : mais je ſouhaite ſeulement que tous ceux qui ont l'honneur de ſervir le Roi

LETTRE XV.

De M. l'Archevêque de Rouen.

3 *Septembre* 1709.

Dieu veuille, Madame, que les mauvaises nouvelles qui nous viennent d'Espagne & de Flandres ne vous accablent point ! Elles m'affligent, je vous assure, très-vivement, & m'inquietent pour le Roi & pour vous. Il semble que le Seigneur veuille nous ôter les derniers retranchements de notre assurance. Ses jugements sont justes, & ses miséricordes sont sans bornes. Je ne saurois croire, non plus que vous, que Dieu veuille abandonner aux ennemis de la Religion, un Royaume où, après tout, elle s'est toujours maintenue dans une plus grande intégrité que dans aucun autre. Ce qui nous manque, Madame, c'est qu'ayant la foi nous n'en avons plus les œuvres : *Vous m'avez fait un grand bien*, disoit le Prophete à Dieu : *car j'ai cherché les voies de votre justice.* Plus nos malheurs augmentent, plus nous nous éloignons de Dieu : sans doute ce qui nous en attire la continuité.

Le prix des bleds diminue tous les jours : on en a à présent ici : le froment est à seize livres le septier, mesure de Paris : ainsi le pain des pauvres est à très-bon marché, dont bien nous en prend : on y est tranquille, grace à Dieu. Il me paroît qu'on n'y a point encore perdu l'intention d'aider le Roi : mais on voudroit le faire d'une certaine façon que les gens d'affaires n'y eussent aucune part. J'ai déja eu l'honneur, Madame, de vous mander qu'on est déja très-indisposé contre eux. Je fais de mon mieux, comme vous pensez bien, pour les soutenir dans l'amour & dans l'attachement que nous devons à notre Maître. Personne au monde, Madame, ne partage plus véritablement votre peine que moi.

LETTRE XVI.

De M. l'Evêque de Noyon.

16 Novembre 1709.

VOus m'avez fait l'honneur de me dire que vous aurez la bonté de m'accorder votre protection. Permettez-nous, Madame, de l'implorer pour une

affaire qui regarde la gloire de Dieu, & l'édification de son Eglise. Il y a dans mon Diocese une Abbaye de filles, de l'Ordre de Cîteaux, appellée Chassé : le Visiteur de l'Ordre s'est avisé de donner de sa propre autorité & de celle de son Général, des privileges à plusieurs Religieuses de sortir & de demeurer chez leurs parents dans le monde. Dès que je l'ai su, j'en ai écrit à M. l'Abbé de Cîteaux, pour me plaindre à lui du scandale que cela donnoit, & de ce qu'il me paroissoit qu'il ne pouvoit pas donner à ses Religieuses la permission de sortir sans mon consentement, attendu que, quoiqu'elles fussent exemptes, la clôture m'appartenoit : que même Mr. de Clermont, mon prédécesseur, avoit obtenu des Arrêts à l'occasion d'une Abbesse de Chassé qui étoit sortie. J'ai l'honneur de vous envoyer, Madame, la réponse de M. l'Abbé de Cîteaux. Je ne saurois remédier à un si grand désordre, sans me jetter dans un grand procès qui me consumeroit, & mon temps que je dois au reste de mon Diocese, & le peu de biens que j'ai, que je dois à mes pauvres, surtout dans des temps aussi malheureux pour moi. Il n'y a, Madme, que l'autorité du Roi qui puisse apporter un prompt reme-

de à ce grand mal. La plupart de ces Religieuses sont à Perronne: il y en a de fort jeunes: il y a dans cette Ville une garnison: la Religion est très-foible dans tous ces cantons-là: l'on voit ces filles se promener dans les marchés: l'on m'a même assuré que l'on en avoit vu une sortir à minuit d'une hôtellerie appellée le Grand Cerf. Que diront les Nouveaux Réunis, s'ils ont ce spectacle pendant tout l'hyver! Vous êtes, Madame, la protectrice des Evêques. J'ose me flatter que, pour la gloire de Dieu & le bien de la Religion, vous voudrez bien, Madame, être la mienne dans une occasion, où l'une & l'autre souffre beaucoup: j'en aurai une très-respectueuse reconnoissance.

LETTRE XVII.

De M. le Cardinal de la Tremoille.

Rome, 5 *Avril* 1709.

JE ne puis attribuer qu'à l'excès de votre bonté le remerciment que vous voulez bien me faire sur ce que j'ai obtenu en faveur de M. l'Evêque de Char-

tres. Je me ferois contenté bien à moins: & il me suffisoit que vous n'eussiez pas trouvé mauvais que le *gratis* n'eût pas été accordé entiérement. Comme je n'assistai point au Consistoire, où je pouvois rendre compte de ce que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire sur son sujet, je priai M. le C. Gualtieri de le faire à ma place: & je fus fort sensible à ce qu'il lui dit de votre part. Je dois vous assurer, Madame, que les sentiments du Pape pour votre personne sont tels que vous le pouvez souhaiter. Il ne me reste aujourd'hui qu'à vous supplier instamment de vouloir bien m'honorer de vos ordres: car je ne desire rien davantage que de les exécuter, & de pouvoir faire connoître les sentiments de reconnoissance, & le profond respect avec lequel, &c.

LETTRE XVIII.

De M. l'Evêque de Nismes.

Nismes, 27 Mars 1712.

IL ne m'appartient point de vous demander des graces, quoique vous

m'ayez fait autrefois l'honneur de dire à M. de Poitiers, lorsqu'il eut la bonté de me présenter à vous, que mon nom ne vous étoit pas inconnu. Je le suis trop moi-même, malgré le juste empressement que j'ai eu de vous rendre mes hommages, pour mériter la moindre attention de votre part. Je ne laisse point, Madame, de me persuader qu'un Evêque ne sauroit vous déplaire, quand il prendra la liberté de vous parler pour un excellent sujet, qui a l'honneur de porter un nom qui l'approche de vous. C'est Mr. l'Abbé de Cardillac : il vous est déja revenu par plus d'un endroit, Madame, que c'étoit un homme d'un mérite fort peu commun, & qu'il y en avoit très-peu en France qui fussent capables de faire vendre des biens de l'Eglise, & d'y travailler avec plus d'éclat. Ç'a été dans cette vue que je l'ai sollicité de venir m'aider dans les fonctions de mon pénible Ministere, & que j'ai obtenu de lui cette complaisance. J'ai cru que je devois à la Religion un sujet de ce mérite ; & je crois lui devoir à lui, Madame, le soin de vous le faire connoître, & de vous solliciter en sa faveur. Personne assurément n'est plus digne de votre protection. Si mon témoignage ne paroît pas

devoir être d'une assez grande considération pour vous déterminer, qu'il serve du moins, Madame, à vous engager à en chercher d'autres, sur lesquels vous puissiez plus sûrement vous reposer. Mr. l'Abbé de Cardillac ne craint point d'être approfondi : ce qu'il a plutôt à craindre, c'est que l'on ne soit d'accord avec sa modestie pour le laisser dans une espece d'obscurité. Mais je trahirois l'Eglise par cette déférence pour son goût.

LETTRE XIX.

D. M. l'Evêque de Belley.

Dijon, 7 Décembre 1710.

MAdame, le bon Dieu a voulu joindre à ma mauvaise santé la croix d'avoir un procès contre ma Cathédrale. Il y a cinq ans que je tâche, par mon exemple & par mes avis charitables, de persuader à mes Chanoines, qu'il est contre la sainteté de leur état & les regles de l'Eglise, de jouer, d'aller à la chasse, & de retenir dans leurs maisons de jeunes servantes. Ma douceur & ma patience n'ont servi qu'à les rendre plus opi-

niâtres. Il y a un an que je voulus par force les obliger à faire sur ces points ce qu'ils devoient d'eux-mêmes exécuter : ils s'éleverent comme des furieux contre moi : ils me firent un procès au Parlement de Dijon, où je suis venu depuis huit jours pour le soutenir. Ce qui les rend si hardis, c'est que la plupart des Chanoines ont des parents, des amis dans le Parlement, & moi je me trouve dans un Pays, sans parents, sans amis, sans habitudes, & de plus, dans un Parlement qui a toujours été très-opposé à l'autorité Episcopale. C'est ce qui a obligé tous les Evêques de son ressort à demander au Roi des évocations au Parlement de Paris. Je suis le seul qui leur reste : je ne sais pas comment ils me traiteront. Tout ceci, Madame, m'engage à m'adresser à vous, avec ma confiance ordinaire, pour demander une Lettre de recommandation auprès de M. de Trudaine, Intendant ici, pour qu'il m'aide de ses avis, afin qu'on me rende une prompte justice, & que je puisse au plutôt me retirer dans mon pauvre Diocese, que j'ai abandonné. Mes parties ne cherchent qu'à allonger, pour me lasser & pour m'épuiser.

. . . .

LETTRE XX.

Du même.

Dijon, 20 *Décembre* 1710.

MAdame, j'ai attendu de pouvoir vous marquer le succès de mes affaires, avant que d'avoir l'honneur de vous remercier de la lettre que vous m'avez envoyée pour M. de Trudaine. Je vous dirai que j'ai gagné pleinement & entiérement tous mes procès. J'aurois pu fort incommoder mes parties, si je leur avois fait payer en entier tous les dépens qui m'étoient adjugés : mais je leur ai presque tout remis, jugeant qu'il me convenoit de donner cet exemple, & de désintéressement, & de modération. M. de Trudaine a reçu avec un respect infini la lettre dont vous l'avez honoré, & il m'a rendu ses bons offices de la maniere du monde la plus efficace & la plus forte. Madame l'Intendante, sachant que mes intérêts ne vous étoient pas indifférents, s'est employée vivement auprès de mes Juges. Je suis heureux que les choses ayent tourné de maniere que je puisse m'en retourner dans

mon Diocese avant l'hyver. Je compte de partir dans deux jours pour m'y rendre. Je crois, Madame, que vous apprendrez avec plaisir que la Sœur Angélique, qui est aux Carmelites de cette ville, & qui a été élevée à St. Cyr, fait des merveilles, & est l'exemple de la plus haute perfection dans toute sa Communauté. J'ai eu la consolation de la voir une fois, & j'en sortis tout embaumé. Elle m'a assuré, & toute la Communauté, que tous les jours on prioit Dieu pour vous.

LETTRE XXI.

De M. l'Evêque de Blois.

Paris, 1 Janvier 1711.

JE ne puis, Madame, avoir l'honneur de vous souhaiter la bonne année dans une meilleure occasion que celle du grand événement d'Espagne, qui vous donne tant de lieu d'en espérer une plus heureuse que les précédentes. Voilà l'inique condition effacée enfin des articles de paix, où nos ennemis l'avoient osé mettre avec tant d'insolence ? la voilà effacée, on le peut dire, de la propre main de Dieu.

On ne sauroit la méconnoître dans ce qui vient de se passer en si peu de temps dans ce Royaume-là : elle semble n'avoir permis à l'Archiduc de passer jusqu'à Madrid, que pour y être rejetté, comme un usurpateur, plutôt que reconnu pour Prince légitime. La Nation a confirmé par-là le choix qu'elle avoit fait de Philippe : & Dieu vient de manifester bien hautement, par l'entiere défaite de cette armée victorieuse, que la voix de ce Peuple si fidele & si affectionné étoit véritablement la sienne. Il faut espérer, Madame, que le temps est venu, auquel elle doit aussi se déclarer pour nous, & prescrire des bornes à ceux qui semblent n'en vouloir plus reconnoître aucune. Sans entrer dans le conseil de Dieu, nous pouvons avoir cette confiance en sa divine miséricorde. Il ne rejettera pas toujours nos prieres : il est de sa gloire de relever les humbles, & d'abattre les superbes : il laisse monter l'orgueil jusqu'à un certain point, pour le punir ensuite avec plus d'éclat : celui de nos ennemis ne peut guere monter plus haut : & ils seront bien aveuglés, si l'exemple de ce qu'ils viennent de voir en Espagne, ne leur fait craindre en Flandres un pareil châtiment.

Je me console, Madame, dans ces ef-

pérances au commencement de cette nouvelle année, & j'augure bien du succès de mes vœux. Je les fais, ce me semble, avec plus de ferveur & plus d'assurance que jamais: mais j'ai toujours pour objet principal la conservation & la santé du Roi: c'est le premier mouvement du cœur François, que je sens assurément plus vivement qu'un autre. Je me flatte, Madame, que vous me feriez bien la grace d'en répondre pour moi. Je compte même que c'est mon plus grand mérite auprès de vous.

LETTRE XXII.

De M. le Coadjuteur de Babylone.

A la Rade de Metelin, ce 7 Janvier 1711.

L'Occasion d'un vaisseau du Roi, qui se trouve dans notre route de Smyrne à Constantinople, & qui part pour France, m'excite à prendre la liberté de vous présenter mes très-humbles respects, & de vous marquer la joie que j'ai eu dans les Pays infideles, où les vents contraires nous ont fait arrêter à Smyrne & dans plusieurs Isles, où le nom de Sa Majesté

vit de tous côtés, & de me joindre aux prieres qu'on y fait parmi les Catholiques qui y restent, pour sa prospérité. J'ai vu dans l'Isle de Santorin, à l'entrée de l'Archipel, du côté du Levant, les Grecs & les Latins regarder le Roi comme leur protecteur : & dans plusieurs Messes que je leur ai célébrées, on y a chanté le Pseaume & la Priere pour le Roi. J'y ai eu la consolation d'y recevoir la profession de foi d'un Archevêque Grec, qui me demanda dans une visite à m'entretenir en particulier, parce qu'autrement les Turcs leur feroient des avanies; & le Patriarche schismatique lui porteroit & aux Grecs de cette Isle, des coups très-préjudiciables à la Foi Catholique. J'ai dit depuis, avec plusieurs personnes de notre voyage, la sainte Messe, dans une Eglise de St. Martin, l'un des Patrons de nos Rois, dans une Isle appellée Stampalie, où des Grecs se joignirent à nous, & où l'on pria solemnellement pour Sa Majesté.

M. Bonnal, Vice-Consul de France, & le Pere Tartillon, Jésuite, m'engagerent depuis à Chio, d'y célébrer la Messe pontificale le 26 Janvier, à sept ou huit mille Catholiques Latins, qui n'ont point d'autre lieu sûr pour s'assembler, que la Chapelle de France, & d'y donner la

Confirmation à près de neuf cents, qui n'avoient point vu d'Evêques depuis dix-sept, ans pour la leur donner. Leur Eglise Cathédrale est misérablement changée en Mosquée, depuis la derniere guerre du Turc avec les Chrétiens. J'ai trouvé à Smyrne une grande paix pour les Missionnaires, au-lieu que quelques-uns de Ghio avoient été délivrés des fers par M. le Vice-Consul, huit jours auparavant que j'y donnai la Confirmation.

Nous attendons devant la Ville de Metelin un vent favorable pour gagner le canal de Constantinople, où je serai obligé d'attendre la saison de la mer Noire, pour passer en Perse, & les occasions que M. Desalleurs voudra bien me procurer. J'ai déja appris qu'il souhaitoit me loger, comme M. de Fontenay, Consul de France, l'a fait à Smyrne. J'espere toujours, Madame, que la bonté de Sa Majesté soutiendra notre Mission Françoise, qui priera sans cesse pour la conservation de sa personne sacrée.

LETTRE XXIII.

De M. l'Evêque de Meaux.

Paris, 21 *Juin* 1711.

Etant hier, Madame, dans la chambre de M. le Dauphin, où je l'attendois, Madame la Dauphine, qui est ... avertie par Me. la Comtesse de Mailly, qui m'avoit vu en passant, me fit l'honneur de me venir joindre, & de me dire qu'elle me venoit voir pendant que M. le Dauphin prenoit son caffé, & je restai un bon demi-quart d'heure sur les ... à m'entretenir de plusieurs choses, meilleures les unes que les autres. Comme je crois, Madame, que je ne dois ces marques de bonté, dont la Princesse m'a accablé, qu'à l'attachement inviolable qu'elle sait que j'ai pour vous, & qu'aux bons offices que vous m'avez rendus auprès d'elle, je vous supplie de lui faire de ma part mille & mille remercimens, & de lui demander la permission de lui faire ma cour à Versailles. Des cœurs faits comme le mien sont plus sensibles à l'estime & bonté, qu'à toute chose : & cette Princesse

Princesse a des manieres à s'attacher entiérement tous les François.

Je ne suis pas moins content, Madame, de l'entretien dont M. le Dauphin m'honora. Je trouvai dans ce Prince beaucoup de pénétration, une droiture admirable, & beaucoup d'envie d'être instruit des choses dont il se mêle : mon intention étoit, Madame, de vous rendre compte, en le quittant, de tout ce qui s'étoit dit.

LETTRE XXIV.

Du même.

Le Mardi 14 Juillet 1711.

J'Ai été mortifié, Madame, de n'avoir pu prendre congé de vous aujourd'hui à Marly, où j'ai été : mais j'ai dit à M. Voisin à peu près tout ce que j'avois à vous dire, qui ne manquera pas de vous parler sur cela. Je crains beaucoup pour le succès de notre affaire : jusqu'ici, M. le Cardinal a rejetté tous les expédients dont j'eus l'honneur de vous parler la derniere fois. M. le Cardinal d'Etrées & notre bon Pasteur ont tra-

vaillé en vain : peut-être que dans la derniere entrevue que M. le Cardinal de Noailles aura demain avec M. le Dauphin, il se radoucira : s'il ne le fait pas, je crains beaucoup pour les suites. Il auroit fallu vous voir, Madame, pour vous en dire davantage. Je n'ai rien oublié, & encore aujourd'hui, de tout ce qu'il falloit dire pour parvenir à un accommodement. Comme M. le Cardinal ne nous vit pas Dimanche, je vous conjure, Madame, de lui parler demain, avec toute la force que vous inspire le zele que vous avez pour le bien de l'Eglise & de la Religion.

LETTRE XXV.

Du même.

Paris, 15 *Juillet* 1711.

Je ne doute pas, Madame, que la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire hier au soir, à mon retour de Marly, ne vous ait donné de l'inquiétude, par le peu d'espérance que je vous ai marqué qu'il y avoit à un accommodement : mais comme j'appris ce soir, que dans l'entretien que M. le Dauphin a eu aujourd'hui avec

M. le Cardinal de Noailles, ce Cardinal lui a paru plus disposé que Dimanche dernier à entrer dans les derniers moyens qu'on lui a proposés. On me donne de nouveaux sujets d'espérer : & je crois, Madame, devoir vous en donner avis sur le champ, afin que vous soyez aussitôt instruite de la situation de cette affaire. On me mande de me trouver à Fontainebleau le 25 ou le 26 de ce mois au plus tard, & d'y porter les dernieres résolutions de M. le Cardinal de Noailles. Je ferai en attendant tout ce que je pourrai, & par moi-même, & par ceux que je croirai qui ont le plus de pouvoir sur son esprit, pour le déterminer enfin à ne pas laisser sortir cette affaire des mains de M. le Dauphin, sans une heureuse fin. Le Prince fait tout ce qu'il peut pour y parvenir, & au-delà de tout ce qu'on en pouvoit attendre. Je ne fais rien, Madame, que de concert avec notre bon voisin M. le Curé de St. Sulpice : il pourra vous assurer que je vais aussi loin que je le peux pour le Cardinal, sans manquer à ce que je dois à la vérité & aux Evêques, qui se plaignent, & qui de leur part demandent satisfaction.

En sortant hier du cabinet de M. le Dauphin, je rencontrai Madame la Dau-

phine, qui me fit l'honneur de me témoigner, d'un air si touché, la peine qu'elle ressentoit de ce que cette affaire ne finissoit point, que je ne saurois assez vous dire, Madame, le bien que je présume d'une Princesse qui, à son âge, témoigne avoir autant d'attention qu'elle m'en a marqué à une affaire aussi sérieuse que celle-là.

LETTRE XXVI.

De Mr. l'Evêque de Belley.

Belley, 12 *Août* 1711.

MAdame, je suis persuadé que votre charité pour moi vous aura rendue sensible aux peines où je me suis trouvé, en arrivant dans mon Diocese. Tout le pays étoit dans le trouble ; les partis de l'armée de M. le Duc de Savoye venoient jusqu'à une lieue & demie de Belley, & tous les peuples étoient dans une frayeur si extrême, qu'un grand nombre auroit pris la fuite, si M. de Trudaine, notre Intendant, ne les avoit rassurés par sa présence. Il a gagné les cœurs de la Noblesse & des peuples à un point qu'il

en est universellement adoré. En vérité, il mérite l'approbation de tout le monde. Dès qu'il est arrivé à Belley, il y a pris de telles fatigues pour le service du Roi, qu'il n'y a que son zele qui puisse le soutenir dans tous les mouvements qu'il se donne. Il fait en perfection les affaires de Sa Majesté, & a pour les peuples une tendresse d'un véritable pere. Sans lui, notre Province auroit été ruinée : mais il a établi un si bel ordre, que les troupes n'ont manqué de rien, & que le pays n'a point été trop fatigué. Jamais le désintéressement d'un homme n'a été plus grand que le sien : & tout le monde en est si persuadé, que chacun ne se lasse pas de le dire, & de le louer. Tout ce que nous craignons, c'est que son trop de mérite ne nous le fasse perdre. Il vit ici d'une maniere très-édifiante ; & j'espere que le bon exemple qu'il donne à Belley ne sera pas inutile pour bien des personnes de condition. Les ennemis, qui étoient à une lieue & demie de nous, se sont retirés à Chambery depuis quelques jours : on ne sait pas s'ils retourneront dans notre voisinage. On dit Son Altesse Royale malade de la fievre quarte, & qu'elle pense dans peu de jours à repasser les monts. Voilà toutes les nouvelles de ces pays-ci.

LETTRE XXVII.

De Mr. le Cardinal d'Estrées.

Paris, 23 *Août* 1711.

JE perds en M. le Maréchal de Boufflers un parent & un ami que je regretterai toute ma vie, & d'un caractere à devoir être regretté de tout le monde. Je sais par lui-même, Madame, tout ce qu'il vous devoit. Ce qui reste de sa famille n'a pas besoin de secours auprès de vous : mais s'il en avoit besoin, je joindrois mes supplications aux siennes. Sa perte fait vaquer une Charge de Capitaine de Gardes-du-Corps ; le comble de mes souhaits, ce seroit de voir mon frere plus entiérement, ce me semble, attaché par ce degré de domesticité à la personne de mon maître & de mon bienfaicteur, à qui, dans ma retraite & dans mon inutilité, mon cœur ne donne pas moins des marques de mon zele & de ma reconnoissance, que je m'efforçois d'en donner dans les emplois dont il m'a honoré. J'aurois la satisfaction, avant que de mourir, de voir le Maréchal d'Estrées dans la

même Charge auprès de Sa Majesté, où ce Jean d'Estrées son trisaïeul, dont il a été parlé dans son temps, fut auprès de François premier, & d'Henri second, avant que ce dernier l'eût honoré de la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie. Je vous supplie, Madame, de me pardonner cette importunité. On ne croit pas se méprendre, quand on se fonde sur vos anciennes bontés : & on doit un peu compatir, si ne desirant rien pour moi que Sa Majesté a comblé, je desire pour un nom, qui cependant peut finir bientôt après moi, qu'il finisse avec ce glorieux caractere.

LETTRE XXVIII.

De M. l'Evêque de Meaux.

Paris, ce 3 Septembre 1711.

J'Apprends, Madame, par le rapport que M. de Bordeaux m'a fait ce matin de ce qui a été réglé à Fontainebleau, que l'on s'est enfin déterminé à séparer l'affaire de Quesnel de celle des Evêques : ce qui étoit, comme vous savez, mon sentiment, & que l'on a embrassé l'ex-

pédient que j'avois aussi proposé en dernier lieu, pour finir cette affaire des Evêques. Elle aura des difficultés dans l'exécution; mais enfin il y a lieu d'espérer qu'elle se terminera à bien, & qu'après tant d'orages le calme reviendra. Il faut toute l'habileté de M. le Duc d'Antin pour accommoder sincérement les deux partis, & je souhaite très-fort qu'il y réussisse. L'empressement que j'ai eu de revenir est cause que je n'ai pas vu M. de Rouen: ce qui me fâche à présent très-fort.

LETTRE XXIX.

De Mr. l'Archevêque d'Arles.

CEs temps plus heureux, que votre bonté, Madame, sembloit demander pour moi, ne seroient-ils pas encore venus? Un homme dont les malheurs ont su intéresser si vivement l'ame du monde la plus grande, la plus noble, la plus généreuse & la plus sainte, ne peut être sans espérance, quand il s'offre une si ample matiere à son pouvoir. Un Cordon bleu, une Charge près la personne du Roi, des Abbayes vacantes, je ne

parle pas de l'Archevêché ; car pour un si grand poste, il faudroit des qualités que je ne me connois point. Ce n'est pas, Madame, que si la lice étoit ouverte à la dispute, & si le concours avoit lieu comme dans les pays où le Concile de Trente est reçu, les prétendants ne me feroient pas de peur. La vie retirée que ma mauvaise fortune me faisoit mener dans ma jeunesse, m'a permis de donner plus de temps qu'un autre à l'étude. Je crois avoir assez marqué mon désintéressement & mon peu d'ambition, puisque pouvant aller réveiller les mortifications que le Roi m'avoit données contre son gré, j'ai mieux aimé me tenir obscurément dans mon Diocese. C'est, Madame, ce qui m'enhardit à vous représenter que Rheims principalement demande un homme, qui, par sa science & son attachement à la saine Doctrine, répare les maux introduits par le passé ; qui surveille & combatte les erreurs naissantes, & qui soutienne le bien que Sa Majesté tâche d'établir. Le zele que vous avez toujours eu contre les nouveautés, doit tâcher d'y mettre un frein pour l'avenir. Car je gémis souvent, Madame, de prévoir que l'Eglise n'aura pas toujours les appuis que Dieu lui donne aujourd'hui. J'en

demande toujours la conservation, & suis, &c.

LETTRE XXX.

Du même.

JE pars pour Rheims, Madame : c'est dans les temps difficiles qu'il faut être à son poste. N'attendez pas des actions de graces de vos bienfaits : toute la reconnoissance que j'en ai ne sauroit me porter à vous remercier de l'excès de vos bontés. Je vivois heureux & tranquille, & à cette douceur de vie va succéder une hydre d'affaires & une multitude de difficultés & de traverses. J'espere que vous voudrez bien toujours m'honorer de votre protection : mais j'ai encore plus besoin de vos conseils & des lumieres d'une personne que la sagesse de Dieu anime. Vous me permettrez d'y avoir recours dans les occasions : je connois trop ma foiblesse, pour me charger d'un si pesant fardeau sans un tel secours. Le Pape, malgré cette prédilection tant de fois relevée, n'a pas voulu m'accorder la moindre diminution sur mes Bulles : l'expédition n'en est pas encore faite : je puis par conséquent faire une nou-

velle tentative : une de vos Lettres, Madame, donneroit force à l'entreprise : mais, Madame, si cela vous donnoit la plus petite peine du monde, je n'y penserois pas davantage.

LETTRE XXXI.

Du même.

MAd. de Mailly est bien surprise, Madame, de se trouver mêlée, sans le savoir, dans une affaire de Jansénisme. Voici tout simplement comme la chose s'est passée. Un Marchand Linger, qui sert M. de Bourgogne depuis long-temps, & dont le frere est Chartreux à Paris, ayant appris qu'on vouloit envoyer son frere dans une autre maison, est venu prier Me. de Mailly d'obtenir de la Duchesse de Bourgogne un billet qui fît connoître qu'elle souhaitoit qu'on laissât ce Religieux dans son Couvent à Paris. Me. de Mailly lui ayant dit qu'elle ne demanderoit pas une si petite chose à la Princesse, a bien voulu par charité faire le billet elle-même, qu'elle a adressé au P. Visiteur. Ce n'a donc été qu'une pure surprise, dont il étoit

difficile de se garantir. Le P. le Tellier, que j'ai prévenu, & qui ne savoit pas encore cette histoire, m'a promis qu'il n'en parleroit pas à Sa Majesté; & il m'a conté là-dessus que Madame avoit été trompée de même, lorsque l'Archevêque de Rouen fut nommé, & qu'à la priere de Me. de Maubuisson, elle lui avoit recommandé deux hommes pour être employés dans son Diocese: c'étoient seulement Mrs. Couet & Laon. Madame les rejetta bien vîte, quand on les lui eut fait connoître. J'irai demain aux Chartreux pour retirer la Lettre de Me. de Mailly, & pour assoupir cette affaire.

LETTRE XXXII.

De M. l'Evêque de Fréjus.

1712.

MAdame, j'éprouvai, il y a six ans, après le passage des Ennemis, de si grandes marques de votre bonté & de votre charité pour mon Diocese, que j'y ai encore recours avec quelque confiance. Les mauvaises récoltes & les malheurs de la guerre ont réduit les Com-

munautés laïques de cette Province dans l'impuiſſance de payer leurs créanciers, dont tous les Monaſteres de filles de mon Dioceſe ſont du nombre. Il y a cinq ans, Madame, qu'elles ne tirent preſque rien des rentes qui leur ſont dûes, & il y a trois Maiſons que je ne ſais plus comment ſoutenir. Je n'ignore pas, Madame, qu'on s'adreſſe à vous de tous côtés pour de pareilles choſes, que votre cœur compatiſſant aux beſoins des pauvres, voudroit faire l'impoſſible pour les ſoulager tous, & que vous ſouffrez autant qu'eux de n'y pouvoir ſuffire. C'eſt auſſi ce qui m'a arrêté long-temps : mais j'ai cru ne devoir pas balancer, Madame, à vous expoſer au moins ma peine, quand même cela devroit être inutile. Vous connoiſſez mieux qu'une autre l'importance de retenir les Religieuſes dans leurs Monaſteres, & le danger qu'il y a de leur en ouvrir la porte. Si vous jugez, Madame, que cette bonne œuvre doit l'emporter ſur tant d'autres, dont vous êtes chargée par votre charité ſi bienfaiſante, & que vous ayez la bonté d'y deſtiner, par préférence, une des quêtes de la Cour, je vous en ſerai ſenſiblement obligé ; & vous me tirerez d'un grand embarras. Si vous ne le pouvez pas, je n'en murmu-

rerai point, & n'en attribuerai la cause qu'à l'accablement des autres engagements où votre zele vous met de tous côtés.

LETTRE XXXIII.

Des Moines de Cîteaux.

Cîteaux, 8 *Mai* 1712.

LA bonté avec laquelle vous avez protégé l'Abbaye de Cîteaux, en toutes les occasions où elle a eu recours à votre puissant crédit, nous fait prendre aujourd'hui la liberté de vous écrire au sujet de l'un de nos Confreres, appellé Dom Etienne Printet, Procureur-Général de l'Ordre, en Cour de Rome, que l'on nous assure devoir être privé par S. M., de voix passive à l'élection du nouvel Abbé de Cîteaux, que nous devons faire le dix-neuf de ce mois, en conséquence de la permission que le Roi a eu la bonté de nous accorder pour cet effet. Nous avons de la peine à concevoir comment un Religieux, dont la conduite a toujours paru très-réguliere aux yeux de tout son Ordre, & qui a été choisi parmi un nombre considérable

de personnes sages & capables, & spécialement attaché au service de Dieu & à la Religion, autant que son devoir & son état l'y obligent, auroit pu devenir suspect à S. M., à moins que des personnes peu informées de la bonté de son caractere, n'ayent été surprises dans la peinture qu'on peut leur en avoir fait, & sur cette idée défectueuse, l'avoir représenté au Roi tout autre qu'il n'est. A Dieu ne plaise néanmoins, que nous voulions approfondir ici un mystere, dont nous ne souhaiterions avoir la moindre connoissance, si notre état ne nous engageoit à rendre témoignage à la vérité opprimée! Nous vous supplions seulement, Madame, de faire quelque attention à nos très-humbles remontrances, & à l'affliction que nous avons d'entendre dire que nous sommes à la veille de voir condamner un Confrere qui est prêt à justifier la droiture de sa conduite, quand il plaira à Sa Majesté d'en prendre connoissance. Si nous savions la source de la disgrace dont il est menacé, peut-être nous seroit-il facile d'effacer les impressions désavantageuses que les mauvais rapports peuvent faire: mais il vaut mieux pour nous de nous reposer sur les grandes lumieres d'une personne comme vous,

termes de peine & de sensibilité, même celui d'un peu de mortification : mais je m'en vois trop dédommagé, & sa faute à mon égard n'est que trop heureusement réparée par l'admirable lettre qu'elle m'a attiré, qui renferme tout en si peu de paroles : du jeu, des tours, de la finesse à penser, & le choix dans ses expressions : en un mot, c'étoit une lettre comme il n'y en a point. Je ne me suis servi de ma vie de cette phrase, & je ne m'en servirai jamais que pour vos lettres : c'est par cette raison que j'ai voulu la distinguer par la grosseur des caracteres. Je m'en suis déja paré avec mes amis : je prétends m'en parer encore. Il me semble que je mets un fard innocent sur les rides de ma vieillesse. J'en ferai part à M. de Richelieu, dans les fréquents rendez-vous que nous nous donnons, & où nous ne cessons de parler de vous.

LETTRE XXXV.

De M. l'Evêque de Blois.

28 Septembre 1712.

NOus ne sommes en peine, Madame, au sujet de votre chere Carmélite, que d'accorder la facilité qu'elle trouve dans tous les exercices les plus austeres de sa Regle, avec l'envie qu'elle a de faire pénitence. Elle ne croyoit pas qu'on pût gagner le Ciel à si bon marché, & être heureux en ce monde & en l'autre. Je lui fais bien entendre qu'il ne faut pas sitôt chanter victoire, & qu'elle ne doit pas croire que ces douceurs, que Dieu accorde dans ces commencements à la foiblesse, durent toujours : que le temps des souffrances & des amertumes viendra lorsqu'elle y pensera le moins. Cet avenir fâcheux ne lui fait point de peur : elle y paroît toute préparée, & pleine de confiance que Dieu lui continuera ses miséricordes en quelque état qu'elle se trouve, & que la plus grande de toutes sera qu'il la juge, ou plutôt qu'il la rende digne de souffrir quelque chose pour lui. Elle

est persuadée que dans le monde on souffre encore beaucoup plus pour ce qu'on y aime, qu'une Carmélite ne peut trouver à souffrir pour Dieu : & quand on aime bien, on se plait même à souffrir & à surmonter tout ce qu'il y a de plus pénible & de plus difficile. Son grand attrait est un amour de reconnoissance, pénétrée qu'elle est, de toutes les graces que Dieu lui a faites. Je vous rends compte, Madame, insensiblement, de l'examen que j'ai fait de ses dispositions. S'il y a au monde une Carmélite bien appellée à son état, c'est celle-là. On le peut dire d'autant plus sûrement, qu'il n'est pas possible, à la maniere naïve & ingénue dont elle s'exprime, de ne pas sentir qu'elle dit vrai. Je puis encore vous assurer, Madame, que toute la Communauté en est enchantée, & qu'elles n'en ont jamais reçu aucune avec tant de marques d'amitié. Ce qu'il y a de plus marqué en elle, à ce qu'elles disent toutes, c'est qu'à son âge, elle est tout aussi docile, aussi obéissante, aussi souple que le plus petit enfant. Vous savez aussi, Madame, que c'est le plus grand effet de la grace de JESUS-CHRIST, & qui rend le plus propre à son Royaume, selon cette parole : *Si vous ne devenez comme des enfants, vous n'en-*

trerez point dans le Royaume de Dieu. Au reste, Madame, elle est si sensible à ce que je lui ai dit que vous m'aviez fait l'honneur de me témoigner d'amitié & de bonté pour elle, qu'elle en étoit hors d'elle-même, lorsque je le lui dis.

Outre le jour de son examen, je l'ai vue encore dans sa retraite, & j'ai été édifié de plus en plus de ses heureuses dispositions. Vous devez, Madame, être bien contente, & remercier Dieu de ce qu'il a bien voulu se servir de vous pour lui gagner cette ame de grace & de bénédiction. Elle ne peut manquer d'en attirer beaucoup sur vous par ses prieres.

LETTRE XXXVI.

De M. l'Evêque d'Angoulême.

A Angoulême, 10 *Décembre* 1712.

MAdame, sauvez-moi, s'il vous plaît, la confusion d'être traité de vous avec cérémonie, & souffrez que je satisfasse au respect que je vous dois : ce sera une double grace très-précieuse pour moi, du moment qu'elle me viendra de vous. Comme on met pour l'ordinaire,

cette somme, que lorsqu'elle se fixera à rester dans l'Abbaye, après les trois mois. J'ai donné aussi, Madame, les soixante livres que vous avez destinées pour le frere & pour la sœur de Mlle de Cursay : cette charité leur est venue fort à propos : ils ont un très-grand besoin de l'honneur de votre protection, pour avoir une subsistance fixe & assurée, qu'on ne peut compter de trouver du côté de Messieurs nos Intendants. Votre Lettre cependant, Madame, que j'ai remise entre les mains de M. Dorsay, n'a pas été sans effet. Il a fait payer depuis deux jours deux cents livres à la Dlle. Vivien, leur Gouvernante, sur les pensions qui lui sont dûes : & si vous aviez la bonté de lui en dire un mot, quand il aura l'honneur de se présenter devant vous au mois de Janvier prochain, on en pourroit tirer encore quelqu'autre secours dans la suite : car il est rare, Madame, qu'il n'y ait quelque fonds à la disposition de Messieurs les Intendants. Je voudrois, par ma diligence à exécuter vos ordres, pouvoir mériter d'en être chargé : il me suffira, sans autre chose, de savoir vos intentions. Je tâcherai de suppléer au défaut d'habileté, par beaucoup de dévouement, de zele & de respect.

P. S.

P. S. Me. de Rotelin, Madame, eſt petite-fille de Mad. la Ducheſſe de Navailles, & niece de Mad. la Ducheſſe d'Elbœuf & de Mad. de Pompadour.

LETTRE XXXVII.

Du même.

1712.

MAdame, il faudroit ſavoir penſer & s'exprimer comme vous, pour vous faire des remerciments dignes des bontés dont il vous a plu m'honorer Le reſſentiment que j'en ai, Madame, eſt au-deſſus de l'expreſſion, & me réduit à m'en taire pour ne pouvoir vous en dire aſſez. J'oſe vous ſupplier d'être bien perſuadée, Madame, que mon zele ne ſera jamais en danger de ſe laſſer, quand il s'agira de ſuivre vos ordres, & qu'il ne peut avoir que le chagrin de ne pouvoir aſſez-tôt les deviner. On reconnoît toujours par quelque endroit, dans l'éducation des Dlles. de St. Cyr, la main habile qui en a tracé le plan, & qui en a dicté les maximes : il en reſte des veſtiges dans les perſonnes qui en ſortent, à

proportion des dispositions qu'elles avoient à en profiter. Mlle. de Verdille peut avoir à la verité, Madame, quelque goût pour le monde, très-pardonnable à cet âge, où l'inexperience n'a pu encore en démêler les illusions & les pieges : mais je lui dois la justice de vous dire que cet attrait pour le monde a cédé tout d'un coup au desir de vous plaire, du moment que vous vous êtes déclarée, Madame, pour la retraite dans quelque Communauté. J'eusse souhaité qu'on eût pu la mettre aux Benedictines de Coignac, auprès de sa sœur qui y est Religieuse : mais Madame la Prieure, qui n'est pas de mon Diocese, m'a mandé qu'elle ne recevoit point de grandes pensionnaires, à moins qu'elles ne voulussent être Religieuses : de sorte, Madame, que pour faire éviter à Mlle. de Verdille les inconvénients d'un plus long séjour parmi le monde, j'ai cru ne me pas écarter de vos intentions, en priant Me. de Rotelin, Abbesse de St. Antoine d'Angoulême, de se relâcher en sa faveur de la maxime où elle est de ne recevoir point de grandes Demoiselles en pension. Votre nom, Madame, a surmonté cet obstacle. Mlle. de Verdille y est entrée à cinquante écus seulement de pension :

mais comme il ne lui restera rien pour son entretien, pour les meubles qu'on ne lui fournit pas, & pour d'autres petits besoins, elle n'a d'autres ressources que vos bontés, qu'elle a fort à cœur de mériter. Il me suffira, Madame, de recevoir vos ordres à son égard pour les exécuter sur le champ : je ne crois pas qu'elle puisse être mieux que sous la conduite de Me. l'Abbesse de St. Antoine, qui a beaucoup d'esprit & de politesse, & dont la maison est très-réguliere, & les parloirs peu fréquentés. Je serai plus à portée de pouvoir vous rendre compte de sa conduite, lorsqu'il vous plaira de me l'ordonner. Le respect que je vous dois, Madame, m'interdit les relations avec vous, sans un exprès commandement.

LETTRE XXXVIII.

De Mr. l'Evêque de Blois.

Blois, 9 Janvier 1713.

VOtre Carmélite, Madame, à qui je donnai hier le voile noir, m'est un exemple de ce que peut la grace même sur les corps, lorsqu'on se livre à elle

ſans réſerve, ou plutôt, du ſoin miraculeux que Dieu prend de la ſanté du corps, en faveur de ceux qui ne ſongent qu'à ſauver leur ame. Elle ne s'eſt jamais ſi bien portée qu'elle fait à préſent, elle qui ne pouvoit ſouffrir le maigre un ſeul jour : & vous ſavez, Madame, quel eſt le maigre des Carmélites, & ſi l'aſſaiſonnement qu'elles y mettent le peut mieux faire paſſer qu'ailleurs : les jeûnes, les veilles, la couche dure, les mortifications portées par la regle, celles qu'on impoſe par épreuve pour connoître les ſujets & les ſimplifier, comme on dit, & éteindre les ſentiments d'amour-propre, rien n'incommode ſa ſanté & ne fait de peine à ſon eſprit : je ne crois pas qu'il y ait dans le monde un contentement pareil au ſien. Elle craint d'en avoir trop, ne pouvant s'imaginer que ſon état, tel qu'elle le ſent, ſoit un état de pénitence pour elle, ni qu'on puiſſe gagner le Ciel à ſi bon marché. Elle n'a jamais porté dans le monde d'habit ſi commode ni qui lui ai fait tant de plaiſir, elle à qui tout habit de Religieuſe étoit autrefois en horreur & en dériſion. Et ce qu'il y a de meilleur en tout cela, c'eſt qu'il n'y a pas ſeulement ombre d'affectation & de retour ſur elle. Tout y eſt na-

turel, aiſé & coulant de ſource, ſans qu'elle s'apperçoive, comme elle le dit tout ſimplement, qu'on puiſſe l'en eſtimer davantage. Elle ſeroit au contraire toujours prête à dire de ſa vie paſſée tout ce qui pourroit le plus l'humilier. Elle a été, pendant tout ſon Noviciat, ſous la main de ſa Maîtreſſe, tout auſſi ſimple & docile que l'auroit pu être une Novice de ſeize ans, qui n'auroit jamais vu le monde. Et tout cela ne paroît point du tout un effet de ſa vivacité naturelle, ni une ſaillie de ferveur. On voit une égalité d'humeur & de conduite qui fait ſentir la ſolidité du fond ſur lequel l'édifice eſt bâti. La Prieure ne peut s'en taire quand nous ſommes en particulier : elle m'a dit même que toute ſa Communauté s'en reſſent.

Je ſuis aſſuré, Madame, par votre bonté & charité ordinaire pour cette nouvelle Profeſſe, que vous aurez celle de me pardonner ce détail un peu long, mais fort court, par rapport à tout ce que j'avois à dire ſur ce chapitre.

LETTRE XXXIX.

Du même.

Paris, 1713.

IL faut, Madame, d'aussi grandes occasions que celles-ci pour oser se donner la liberté de vous interrompre par ma lettre. Mais, en vérité, je souffrirois trop de concentrer ma joie & de l'empêcher d'aller jusqu'à vous, Madame, pour un succès qui en doit causer une si grande au Roi. C'est tout dire quand on parle de la sienne, qui fait uniquement la vôtre en ce monde, & à laquelle nous devons tous si fort nous intéresser. Je regarde cette heureuse fin de l'expédition de Fribourg, comme un gage presque assuré de la paix : & si cela arrive ainsi, comme on a tout lieu de l'esperer, quelle gloire pour le Roi, qu'après l'avoir faite par la justice de ses offres avec ceux de ses ennemis qui l'ont voulu, il y puisse contraindre par la force de ses armes ceux qui ne la vouloient pas! Dieu donne la gloire à qui il veut : heureux celui qui la peut recevoir de sa main, & la lui rapporter toute entiere !

Je sais, Madame, que ce sentiment du Roi, en pareilles occasions, dont vous êtes si souvent le témoin secret & la dépositaire, vous fait encore plus de plaisir que cette gloire même à laquelle vous prenez tant de part.

Il faut bien après cela, Madame, vous dire un petit mot de notre commission, mais seulement en passant, car ce n'est pas au dernier des Commissaires à s'arroger l'honneur d'en rendre compte en détail. Mais je puis avoir celui de vous assurer, Madame, comme vous le savez d'ailleurs, qu'on ne peut être plus unis que nous le sommes tous, & que notre principal objet dans notre travail, c'est de réunir, comme il est à souhaiter & comme nous l'espérons, tout l'Episcopat avec nous, afin que nous ne fassions qu'un seul & même sentiment, lorsque nous nous trouverons assemblés avec tous nos Confreres. M. le Cardinal de Noailles est venu travailler deux fois avec nous : il y reviendra Vendredi, & nous comptons que Samedi nous finirons ensemble l'examen des propositions, sur lesquelles nous repasserons ensuite en peu de jours pour y mettre la derniere main.

LETTRE XL.

Du même.

QUoiqu'on ait eu l'honneur, Madame, de vous rendre compte de la prise d'habit de votre postulante, je ne me tiens pas pour cela dispensé de le faire. On n'a pu trop vous dire, Madame, combien elle en est dans la joie de son cœur; & nos bonnes Carmélites, charmées de la voir parmi elles, avec l'avantage qu'elle a par son âge & son bon esprit de connoître parfaitement ce qu'elle fait, & d'être par-là comme assurée de ne s'en point repentir; elle se trouve aussi avoir pour l'avantage des Sœurs qui la reçoivent avec une simplicité & docilité qui la rend tout aussi aisée à dresser aux manieres du Cloître, que si c'étoit un enfant de quinze ans. Ainsi je crois pouvoir répondre par avance du succès de l'épreuve qu'elle va faire.

J'ai fait au reste, Madame, les fonctions d'Officiant & de Prédicateur tout à la fois. Outre la convenance du jour de votre saint Patron, pour une cérémonie à laquelle vous aviez la bonté de prendre

tant de part, l'Epître & l'Evangile qui sont propres à cette Fête, sembloient être choisies exprès pour une prise d'habit. D'un côté, ces paroles de l'Apôtre St. Paul : *A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la Croix de Jesus-Christ, par qui le monde est mort, est crucifié pour moi, ainsi que je le suis pour tout le monde*, &c. Et de l'assurance que JESUS-CHRIST donne dans l'Evangile de ce même jour, à ceux qui se chargeront de sa croix, que son joug est doux & léger, & qu'ils y trouveront le repos de leurs ames, & il dit aussi : *Venez à moi vous tous qui êtes chargés & fatigués*, (à la suite du monde & de ses vanités) *& je vous soulagerai.* Et quelle source d'instruction pour les plus grands, aussi-bien que pour les plus petits de la terre ! Je suis bien assuré, Madame, que vous les goûtez mieux qu'un autre, & que vous avez souvent besoin d'y avoir recours. Il y a dans ces paroles & dans celles qui les accompagnent, un fond de consolation inexprimable. En vérité, on n'en trouve que là en quelque état que l'on soit : & l'on a raison d'envier celui des personnes qui ont le temps d'y penser à loisir. Heureuses celles qui le savent prendre, malgré le tumulte du monde où leur élévation les

expose, & se faire une retraite pour cela! Je prie notre Seigneur d'y répandre de plus en plus ses plus grandes graces, & de vous y faire trouver, Madame, ce repos & ce soulagement qu'il a promis à ceux qui viennent à lui.

LETTRE XLI.

D. M. l'Evêque de Meaux.

Paris, 3 Septembre 1713.

VOilà, Madame, le R. P. Timothée de la Flêche, Capucin, Définiteur général de son Ordre, dont j'ai eu l'honneur de vous parler à Marly. Il y a quelque temps qu'il est venu de Rome pour des affaires de son Ordre: il est très-considéré du Pape, & il mérite de l'être, étant plein de vertu & de capacité: si vous l'honorez d'un moment d'audience, il vous dira les sentiments que le Pape a de Sa Majesté, & de vous, Madame, en particulier: il est très-zélé pour la bonne Doctrine. Comme le Général des PP. Capucins va arriver, je dois vous dire, Madame, que la Province des Capucins de Paris a besoin d'être réformée. De-

puis que je suis Evêque de Meaux, j'ai reconnu que le choix des Supérieurs s'y faisoit fort mal : & m'étant informé de la cause, j'ai appris certainement qu'il y a un certain Pere qui est à la tête de cette Province, & qui protege les mauvais Religieux. M. l'Archevêque de Rouen n'en est pas plus content que moi, & s'en est beaucoup plaint. Je crois qu'il sera bien à propos que quand le Général fera la révérence au Roi, Sa Majesté lui témoigne qu'elle desire très-fort qu'il rétablisse le bon ordre & la régularité par-tout où je les trouverai affoiblis. J'espere d'avoir l'honneur de vous voir le quinze de ce mois. Je pars pour Meaux. Je ne saurai des nouvelles de Rome qu'avec le Public.

LETTRE XLII.

De M. l'Evêque de St. Flour.

Saint-Flour, 2 *Octobre* 1713.

CE n'est que dans les affaires d'importance que l'on doit oser s'adresser à vous. Ce qui m'a déterminé à le faire aujourd'hui, c'est la certitude que l'affaire dont je dois avoir l'honneur de

vous parler, sera de votre goût, puisque vous en trouvez un infini dans tout ce qui est de la piété & de la gloire de Dieu.

Il y a près de dix-sept ans que je travaile aux informations nécessaires pour pouvoir procéder à la Beatification de la Venerable Mere Agnès de Jesus. Nous avons déja depuis long-temps achevé les procès-verbaux & informations de sa vie, de ses miracles, qui ont été examinés à Rome, à la Congregation des Rits. Les autres procedures, nécessaires en cette Cour, n'ont été différées pendant quelque temps, que pour nous donner lieu de lever certaines difficultés que l'on nous opposoit : & nous y avons réussi. Mais nous avons besoin aujourd'hui de votre puissante protection, & d'une Lettre favorable de Sa Majesté à M. le Cardinal de la Tremoüille, pour qu'il sollicite, auprès de Sa Sainteté, une prompte expedition touchant cette affaire. On y est déja bien disposé ; mais ce dernier trait achevera l'ouvrage. Oserai-je vous exposer que la Communauté de Ste. Catherine de Langeac, où repose le corps tout entier de la Venerable Mere Agnès, est hors d'etat de fournir par elle-même aux dépenses nécessaires pour parvenir à ce grand ouvrage ? Elle attend de vous,

Madame, avec confiance, quelques effets de votre zele ordinaire. J'ai l'honneur de vous présenter la vie de cette Servante de Dieu : elle est écrite avec beaucoup de simplicité : mais les merveilles qu'elle contient, animent assez le Lecteur pour faire pardonner le style. L'instruction du procès, qui a été faite par mon autorité, est remplie de toutes sortes d'événements merveilleux. Nous avons même été obligés par prudence d'en supprimer quelques-uns ; & j'ose vous dire, Madame, avec vérité, que nous nous sommes souvent adressés à cette Servante de Dieu, pour des choses qui regardent la sacrée Personne du Roi, & que nous en avons vu les effets. Forcé par principe de conscience, & pour ne pas retenir la vérité captive, je vous fais cet aveu, qui doit être d'autant moins suspect, qu'il vient d'un des plus fideles sujets du Roi. Je souhaite que cette Servante de Dieu continue à le protéger pour le bien de la Religion & de l'Etat. Ce sont ces sentiments, Madame, & l'idée de votre piété solide, qui m'ont porté à vous faire ce détail, &c.

LETTRE XLIII.

De M. l'Archevêque de Rouen.

Paris, 21 *Octobre* 1713.

NOus venons, Madame, d'implorer l'assistance du St. Esprit, dans une unanimité dont je suis fort édifié : Dieu veuille nous la conserver dans ce que nous avons à faire ! Je ne saurois vous exprimer avec quelle satisfaction nos Prélats ont reçu ce que Son Em. de Noailles leur a dit de la piété avec laquelle le Roi apprenoit qu'ils s'adressassent à Dieu dans une conjoncture aussi importante qu'est celle-ci, dans laquelle son Esprit doit être l'Interprete & le Conducteur. Comme Mrs. les Commissaires ont besoin d'un certain temps pour préparer les matieres & leur rapport, j'ai supplié M. le Cardinal de trouver bon que je prisse deux jours pour aller voir Me. de Tubique à Cambron ; ce qu'il m'a accordé volontiers, même huit, si je voulois : je compte de m'y en aller demain au matin. J'espere toujours que les choses se passeront à la satisfaction du Saint

Siége, du Roi, & de M. le Cardinal même, au moins autant qu'il dépendra de moi. M. de Chartres, Madame, aura l'honneur de vous dire le reste : il est rempli de tous les sentiments d'un saint Evêque, dont je suis tout-à-fait content.

P. S. M. le Cardinal ne m'a pas paru fâché du petit mot que j'ai pris la liberté de dire au Roi avant son audience derniere : nous avons tous résolu de le ménager en tout, pour le gagner, s'il est possible.

LETTRE XLIV.

De M. l'Evêque de Chartres.

26 Octobre 1713.

J'Aurois été ravi, Madame, de saluer M. l'Archevêque de Rouen, que je regarde & que j'honore comme un Saint, qui a toujours fort aimé l'Eglise, & qui la sert peut-être avec plus de zele & de désintéressement qu'aucun de nos Prélats. J'ai bien de la peine à croire sa mort si prochaine, quoiqu'il semble faire tout ce qu'il faut pour l'avancer.

J'espere, Madame, que tout se paf-

sera ici fort tranquillement; mais la matiere demande une longue discussion, qui empêchera que notre Assemblée ne puisse guere se séparer avant un mois.

J'ai rapporté ici la Traduction Françoise de la Constitution : elle a été faite par une plume infidelle, & du parti. Il seroit à souhaiter qu'on l'empêchât d'avoir cours. J'ai l'honneur de vous en envoyer une autre. Le François qui est à côté, n'est pas aussi-bien écrit que je l'aurois souhaité; mais je n'ai pas voulu confier la chose à des Ecrivains ordinaires.

LETTRE XLV.

De M. l'Evêque de Blois.

Paris, 22 Novembre.

LE moyen de contenter M. le Cardinal de Noailles, & de nous attirer sa confiance, pour le mettre de concert avec nous, est employé largement: nous croyons que c'est le bien de l'œuvre, & nous savons d'ailleurs que Sa Majesté le souhaite ainsi.

Pour ce qui est de notre Président de commission, M. le Cardinal de Rohan,

je puis avoir l'honneur de vous dire, Madame, que, malgré ſa goutte, il travaille comme s'il ne l'avoit pas, & qu'il le fait de tout ſon cœur, & avec zele & capacité : je ne connois point de meilleur eſprit, ni plus propre à ſe concilier celui des autres.

LETTRE XLVI.

De M. l'Evêque de Chartres.

Paris, 22 *Janvier* 1714.

JE ne dois pas, Madame, différer davantage à marquer la joie que j'ai de ce que nos délibérations ont mieux tourné que je ne l'eſpérois. La Conſtitution vient d'être acceptée, & on travaille à un Mandement qui ſera ſigné dans huit ou dix jours, en même-temps que l'acceptation. M. l'Archevêque de Rouen a parlé ce matin à merveilles. M. l'Evêque d'Auxerre a ſatisfait auſſi toute l'Aſſemblée. Je n'ai point de termes, Madame, pour vous exprimer la peine que s'eſt donné M. le Cardinal de Rohan, ni ſon juſte diſcernement, ni l'élévation de ſon eſprit. Il nous a fait un rapport qui eſt un chef-

d'œuvre. Il a écouté tout le monde avec une bonté des plus prévenantes, & il s'est attiré de justes éloges de toute l'Assemblée. Si vous voulez, Madame, être instruite plus au long de cette affaire, je le ferai dès que j'aurai reçu vos ordres.

La satisfaction qu'aura le Roi augmente de beaucoup la mienne.

LETTRE XLVII.

De M. le Cardinal de Rohan.

Paris, 23 Janvier 1714.

MAdame, je ne vous ai point importunée dans le cours de notre Assemblée. Je savois les inquiétudes que votre zele pour la Religion & pour la bonne cause vous donne dans la conjoncture présente, & je ne pouvois les soulager. Je suis plus heureux aujourd'hui. La Bulle sera acceptée ce soir; & si quelques Prélats ne l'acceptent pas encore formellement, ils parlent de maniere à nous faire espérer qu'ils s'uniront avec nous, quand l'Instruction Pastorale sera lue. Cette espérance, Madame, me donne une joie & une consolation infinies. M. l'Archevê-

que de Rouen nous a fait un Discours rempli du zele, de la piété, de la dignité qui conviennent au caractere Episcopal. M. d'Auxerrre nous parla hier de façon à ne pas laisser lieu de douter qu'il ne conclue aujourd'hui comme on peut le desirer. Le Roi nous a donné, dans le cours de cette importante affaire, des preuves bien essentielles de sa Religion, de sa bonté & de sa sagesse : l'Assemblée en est pénétrée, & chacun le loue à l'envi. C'est un grand bonheur pour nous d'avoir reçu les ordres du Roi par un Ministre aussi sage que M. Voisin. Tout a conspiré au bien, Madame, & le bien sera fait. Je vous en fais mes compliments sinceres : heureux si, par la part que j'ai eu dans cette affaire, j'ai pu mériter votre estime, vos bontés & votre protection. J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect, &c.

LETTRE XLVIII.

De M. l'Archevêque d'Arles.

A Arles, ce 7 Février 1714.

MAdame, j'avois cru suivre vos intentions en n'allant point à l'Assemblée, & que Me. de Mailly, qui me conseilloit de rester, les avoit entrevues. C'étoit-là la principale raison, Madame, qui m'avoit fait prendre le parti de demeurer, outre les clameurs du peuple, qui craignoit que les secours que j'ai préparés pour sa subsistance, jusqu'au temps de la récolte, ne vinssent à lui manquer à mon absence. J'ai reçu, Madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & celle qui étoit incluse, & en même-temps celle du Pere le Tellier, au moment que j'allois tenir mon Assemblée Provinciale. Comme il me marquoit que Sa Majesté avoit bien voulu agréer les raisons qui m'attachoient à mon Diocese, & que vous y donniez aussi, Madame, l'honneur de votre approbation, je n'ai pas osé hasarder un changement, & j'ai fait violence en quelque sorte aux

Députés, pour faire tomber leurs suffrages sur M. de Marseille, plutôt que sur moi, contre les ordres particuliers qu'ils avoient reçus. Il y a, Madame, quelque chose de si touchant & de si consolant pour moi dans les mesures que vous aviez bien voulu prendre à mon égard avec le Curé de St. Sulpice, dont j'honore infiniment le mérite, que je ne dois me souvenir de mon malheur que pour me souvenir éternellement de votre bonté. Je croyois, Madame, être plus indifférent que je ne suis au parti : mais dans cette Province où il est fort puissant, on a témoigné une grande joie de ce que je n'allois pas à l'Assemblée : & dans le récit de mon affaire, on a mêlé des épisodes fort singulieres. Je suis bien-heureux, Madame, qu'il soit revenu au Roi des choses qui puissent m'attirer la continuation de ses bontés : je n'aspire point à d'autre fortune qu'à plaire à Sa Majesté, & à vous, Madame.

LETTRE XLIX.

De M. l'Evêque de Châlons.

Châlons, 14 *Avril* 1711.

MAdame, je viens à vous comme à mon unique ressource sur la terre, vous exposer mes peines au sujet de la place d'Elu aux Etats de Bourgogne. Lorsque je fus nommé à l'Evêché de Châlons, je fus fort surpris d'apprendre que M. l'Evêque d'Autun, par la protection du Sr. Maret, avoit déja la parole de M. le Duc pour remplir cette place aux Etats prochains. J'examinai, devant Dieu, si je devois voir cette disposition, qui m'enlevoit trente-trois ou trente-quatre mille livres, sans aucune démarche de ma part; & je m'y déterminai, par sacrifice de mes intérêts temporels, croyant que ce passe-droit n'avoit aucune conséquence pour mon Siege, & me regardoit personnellement. Mais j'ai appris, par mon séjour dans cette Province, & par les entretiens que j'ai eus avec les personnes qui connoissent les coutumes du pays, que l'usage établi est, que les Evêques d'Au-

tun, de Châlons & d'Auxerre, arrivent successivement à l'Election : que cet ordre constamment suivi, n'a été interrompu qu'à l'égard de M. de Maupeou, un de mes prédécesseurs, lors de la disgrace de M. Fouquet, qui lui fut commune. Le tour de mon Siege arrivant aux Etats prochains, en être exclu, c'est me laisser imprimer une flétrissure préjudiciable au Ministere que Dieu m'a confié dans cette Province. Sur ces considérations, qui m'ont paru de poids, je me suis déterminé, Madame, à vous demander l'honneur de votre protection, & la grace de m'aider de vos sages conseils. Je souhaiterois savoir si le Roi ne trouveroit pas mauvais que j'exposasse très-respectueusement à M. le Duc, mon droit & mes raisons : & au cas que Son Altesse, dont la Religion a été surprise par le Sr. Maret, ne voulût pas m'écouter, si Sa Majesté agréeroit que j'allasse me jetter à ses pieds, pour lui demander justice. Je n'ai rien voulu jusqu'ici entreprendre dans cette affaire, crainte de faire quelque démarche qui déplût au Roi. Ce qui fait ma confiance & ma hardiesse dans cette occasion, c'est le désintéressement de mon cœur, puisque je consens dès à présent que les trente-trois ou trente-quatre mille livres qui pourroient me revenir de

cette Election, les dépenses qu'il faut faire prélevées, soient employées en entier, partie à payer les tailles des pauvres de mon Diocese, & partie à réparer & orner les Eglises. Vous jugez pourtant bien, Madame, qu'une somme aussi considérable, & qui a été toujours regardée comme faisant partie du revenu de mon Evêché, seroit un objet pour un Evêque qui n'est pas riche, mais qui, graces à Dieu, est content, & qu'une translation, jointe aux calamités présentes, ont engagé, par une suite nécessaire, en des dettes considérables. Mais je suis convaincu qu'il est du devoir d'un Evêque de bannir de sa conduite jusqu'aux moindres soupçons de cupidité & d'intérêt, & de trouver des superflus dans ses revenus, quelque modiques qu'ils soient. Mon unique vue en ceci, Madame, est de rendre à mon Siege ce que je lui dois, & d'assurer à mon Ministere l'honneur & le crédit qui lui sont si nécessaires pour être utile : car, avec toute la protection dont le Roi honore les Evêques, l'œuvre de Dieu trouve néanmoins tant de contradiction tous les jours, qu'on est souvent tenté de tout abandonner, & de se retirer. Que seroit-ce donc, si, par cette exclusion, on fournissoit au Public un préjugé aussi clair & aussi connu, de

me

me croire tombé dans la disgrace ? A chaque pas je trouverois des obstacles pour faire le bien, je ne pourrois plus paroître avec honneur, ni dans les Etats, ni dans la Province; & on avoit si bien compris, dans les temps passés, les conséquences de ce passe-droit, dans la personne des trois Evêques, qu'on n'y avoit jamais osé toucher : mais depuis que M. Maret est en place, rien n'est à couvert de ses entreprises. Voilà, Madame, la situation où je me trouve, dans laquelle il faut que votre bonté ordinaire pour moi me détermine : si vous croyez que je doive me taire, je n'en parlerai jamais.

LETTRE L.

De Mr. l'Archevêque de Rouen.

De Rennelle, 16 *Juin* 1714.

J'Ai été très-charmé de l'état où s'est trouvé notre saint Pasteur de St. Sulpice. Mon frere, qui lui est, comme moi, fort attaché, a eu soin d'aller tous les jours en apprendre des nouvelles, & m'en a soigneusement fait part : nous perdons tous les jours des défenseurs de la bonne

[illegible]

[illegible] mourir à [illegible] [illegible] de Noailles [illegible] mauvais préjugés.

[illegible] le Premier Président [illegible] mauvais offices [illegible] vous protège.

Madame, que le Roi n'a en aucun Tribunal de son Royaume un plus excellent Magistrat, ni un plus fidele sujet que M. de Pontcarré : après cela nul homme n'est sur la terre sans quelque défaut. Voilà, Madame, une bien longue lettre pour un Visiteur ; mais c'est un vrai délassement pour moi que d'avoir l'honneur de vous entretenir.

LETTRE LI.

De M. le Cardinal d'Etrées.

Paris, 20 *Juin* 1714.

ETre honoré de deux de vos lettres, est une nouvelle obligation que j'ai à M. de la Chetardie: mais, hélas ! je pourrois la payer trop cher, s'il nous en doit coûter sa vie. M. l'Abbé le Pelletier est venu m'apporter ce matin, sur les dix heures, votre seconde lettre, & j'ai trouvé, Madame, que j'aurois pris le même sujet que vous, si je n'eusse remis tout mon droit en de si bonnes mains : vous ne pouviez faire un meilleur choix : je connois bien la personne, la famille, le mé-

rite & l'utilité de ſon travail dans cette énorme Paroiſſe : on expédie préſentement les proviſions de la Cure en ſon nom, & je veux la remettre moi-même auſſi-tôt entre les mains de M. le Cardinal de Noailles: & de votre part, je ſuis aſſuré qu'il ne ſera pas moins diligent que moi à donner les ſiennes. Notre Saint avoit eu une aſſez bonne nuit, & il ſemble plus dégagé : mais les Médecins jugent le mal très-périlleux : j'en ſuis ſenſiblement touché. Voilà, Madame, mon couſin qui me rapporte votre troiſieme lettre : rien n'eſt égal à l'honneur que vous m'y faites, & aux bontés dont elle eſt remplie : vous ne doutez pas de la maniere dont je les reſſens, & vous pouviez encore ajouter:

Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler.

C'eſt trop vous détourner de vos autres occupations ; mais me pouvois-je taire après une pareille lettre ?

LETTRE LII.

De M. l'Evêque de Poitiers.

24 Juillet 1714.

JE ſuis pénétré de joie & de reconnoiſſance, Madame, de ce que vous agréez l'emploi que je fais des aumônes que le Roi nous accorde, par votre moyen, à la ſubſiſtance d'un Séminaire de jeunes Clercs : vous pouvez être aſſurée, Madame, qu'ils ne ſont pas élevés à la Janſéniſte : Mrs. de St. Lazare, qui en ſont les Directeurs, ſont fort éloignés de cet eſprit, & j'y veille avec une attention continuelle. Je ſais que les gens du parti y uſent de mille détours, pour s'inſinuer à établir par-tout leur doctrine condamnée & leur maxime pernicieuſe, comme les expériences que vous m'en racontez, Madame, le font voir bien clairement : mais dans cette Ville & dans ce Dioceſe, je ſais aſſez tout ce qui s'y paſſe, & on n'y oſe rien entreprendre de pareil, parce que le nombre des Colleges & des écoles eſt fort petit, & on connoît les Maîtres à fond. Quel bonheur pour l'E-

glise de ce que le zele du Roi, pour résister au parti & pour le détruire, se soutient toujours sans se rebuter des difficultés. On a dit ici que M. le Cardinal de Noailles prend le parti d'envoyer son futur Mandement au Pape : ce Prélat devroit bien se lasser d'être gouverné par gens aussi suspects, & aussi éloignés de la soumission qu'ils doivent à l'Eglise & à l'unité de l'Episcopat. Votre sainte Maison de St. Cyr vous donne toujours bien de la consolation, & vos saints avis encouragent ma sœur à y soutenir ce que vous avez si utilement commencé. Je ne saurois assez vous offrir de très-humbles actions de graces des sentiments pleins de bontés & de confiance que vous voulez bien me témoigner.

LETTRE LIII.

De M. l'Evêque de Blois.

Blois, 13 *Avril* 1714.

RIen en effet, Madame, n'est plus important & plus desirable que le retour de M. le Cardinal de Noailles, & pour lui-même, & pour la cause de l'E-

glise. Le bref du Pape à notre Assemblée m'a paru tel qu'il le falloit pour l'y engager : & dès que vous me faites l'honneur, Madame, de me croire capable d'y pouvoir contribuer en quelque chose, il ne m'en faut pas davantage pour me déterminer à partir incessamment. Il faudroit que j'eusse perdu la raison pour en pouvoir trouver d'assez grandes pour ne pas faire tout ce que vous me paroîtriez tant soit peu desirer. J'ai appris la nouvelle du décret de Rome contre la feuille portant le nom de *Mandement de*, &c. Les qualifications en sont fortes : Dieu veuille qu'on n'en soit point trop aigri, au-lieu d'être fâché d'y avoir donné occasion. Il faut cependant, Madame, tout espérer d'une piété & d'une vertu telle que nous la reconnoissons tous dans M. le Cardinal de Noailles. Je ne saurois douter qu'il ne fasse ce qu'il doit dans cette conjoncture. Au surplus, Madame, vous croyez bien que je sens, comme je dois, la peine que tout ici vous cause par tant de raisons.

LETTRE LIV.

De Mr. l'Evêque de Châlons.

Châlons, 18 *Avril* 1714.

MAdame, je ne puis me taire sur les bontés dont vous daignez m'honorer, ni m'abstenir de vous dire, qu'à la lecture de votre lettre, j'ai répandu des larmes par l'impression sensible qu'elles ont fait sur mon cœur : les peines qu'il vous a plu prendre pour le succès d'un projet que je ne vous avois communiqué que comme ma protectrice, avant que de l'avoir formé, me sont un sûr garant, qu'il étoit conforme à la raison & à l'équité. Le Seigneur, qui met dans votre cœur ce zele pour l'intérêt de ses Ministres, saura bien le couronner un jour.

Mais je viens à présent vous supplier de ne pas lui donner plus d'étendue : j'ai fait, pour l'honneur de mon Siege, tout ce que je devois : de plus grands efforts pourroient rendre mon zele suspect de quelque autre principe : & quoique je m'en sente très-pur, il faut encore pa-

roître tel au public, à qui nous ſommes redevables, dans toute notre conduite.

Je me ſoumets donc, Madame, dans cette conjoncture, à recevoir dans ma perſonne l'humiliation de mon Siege, conſolé par l'eſpérance que Dieu, qui n'abandonne pas ſon Egliſe, rendra quelque jour à la mienne, le droit dont on la dépouille aujourd'hui.

Au reſte, il faut que je me ſois mal expliqué : il ne s'agiſſoit point ici de la qualité de Préſident aux Etats de Bourgogne : mes Prédéceſſeurs, à la vérité, l'ont tous conteſtée à M. d'Autun. Mais pour le bien de la paix, je m'en ſuis abſtenu. C'eſt la place d'Elu pour le Clergé qui étoit en queſtion, place remplie ſucceſſivement par un Evêque, par un Abbé, & par un Doyen; & dans le rang des Evêques, ſucceſſivement auſſi par les Evêques d'Auxerre & de Châlons ; or celui d'Autun & d'Auxerre ayant précédé, il étoit ſelon l'ordre que j'y arrivaſſe à la prochaine triennalité.

LETTRE LV.

De M. l'Archevêque de Sens.

21 Septembre 1712.

SI votre ſanté vous permet, Madame, d'aller voir vos Filles à Moret, vous ſerez bien contente de leur régularité & de leur ferveur : car le Pere de Gonnelieu me mande des merveilles des Retraites qu'il leur a données, & de l'eſpece de Miſſion qu'il a faite à la Paroiſſe : il projette d'en faire une autre au commencement de cette année à Nemours, & principalement pour les Religieuſes de la Congrégation, ou il y a trois ou quatre Filles qui veulent ſe diſtinguer par leur prétendu bel eſprit, & l'attachement au Livre du Pere Queſnel. Elles ont pour Directeur un Curé de Paris, qui les entretient dans cette folie-là : je leur ai défendu d'avoir commerce avec lui, & je ferai bien-aiſe que le Pere de Gonnelieu prenne connoiſſance de cela : car ces Meſſieurs de Paris, Curés & Docteurs, ont une haine invétérée, & une jalouſie contre les Jéſuites. J'ai été élevé dans l'U-

niversité, & j'y aurois donné, aussi-bien que les autres, si l'expérience ne m'avoit convaincu qu'il faut toujours s'attacher au gros de l'arbre.

Je suis très-aise, Madame, que M. de Troyes, l'ancien, soit entré dans les conférences avec Mrs. les Cardinaux : personne n'est plus capable que lui par son bel esprit, ses différents expédients, son cœur droit, son attachement au Roi, à ses bonnes intentions, à faire revenir M. le Cardinal de Noailles de son entêtement, qui vous cause, je crois, bien de la peine. J'ai bien du déplaisir, Madame, de ne pouvoir me flatter d'être à mon ordinaire à la descente du carrosse du Roi, à son arrivée à Fontainebleau : mais, un côté que j'ai tout entrepris, & qui me menace d'une paralysie qui semble se former, m'en empêchera. M. de Waterfor ira, Madame, pour faire son remerciment & les miens, pour la grace que Sa Majesté lui a accordée : pourvu que je conserve ma tête, j'espere avec le secours divin, pouvoir gouverner mon Diocese encore quelques années. Si le Roi ne m'eût point accordé cette grace-là, j'eusse eu recours à vous, Madame, comme à la ressource des Evêques.

LETTRE LVI.

De M. l'Archevêque de Rouen.

5 Décembre 1714.

LEs choses, Madame, sont au même état en ce pays-ci, qu'elles y étoient quand j'ai eu l'honneur de vous en écrire la derniere fois; j'ai achevé tranquillement ma procédure contre le Janséniste de ma Cathédrale, sans aucune opposition de la part du Chapitre : les autres sont effrayés des exemples que j'ai fait depuis la publication de la Constitution, & se tiennent clos & couverts : je ne crois pas désormais qu'il s'en manifeste beaucoup : j'ai presque le certificat de la publication de la Bulle de tout le monde, sans être néanmoins persuadé qu'ils soient sinceres de la part d'un certain nombre. Nous avons grand besoin, Madame, que Dieu prolonge les jours du Roi, & les vôtres, pour nous aider à dissiper ce parti monstrueux, qui semble se grossir à mesure qu'on s'efforce de le détruire.

LETTRE LVII.

De M. le Curé de St. Sulpice.

Une heure après minuit.

JE viens d'être averti, Madame, de la mort subite de M. le Cardinal d'Etrées, qui vient d'arriver par une fâcheuse colique qui a commencé sur les six heures du soir : hier il fut mieux sur les neuf heures : mais ses douleurs ayant recommencé, il est mort entre onze heures & minuit. Je suis fort touché de la mort de ce Cardinal, & j'ai cru devoir vous en avertir aussi-tôt que je l'ai apprise : voilà de grosses Abbayes vacantes, entr'autres celle de St. Germain-des-Prés, dont dépend la Cure de St. Sulpice : c'est une Abbaye, dans ce Pays, bien importante à la gloire de Dieu & à l'Eglise. J'espere de Dieu & de la piété du Roi d'avoir, dans le successeur de M. le Cardinal d'Etrées, un bon & digne Supérieur : il me vient dans la pensée que ce sera peut-être M. l'Evêque de Meaux (1), que nous aurons le bonheur

(1) C'étoit M. le Cardinal de Bissy, qui fut effectivement Abbé de St. Germain-des-Prés.

de desirer encore quelque bienfait de cette nature. J'espere que vous me pardonnerez la liberté que je prends, & que vous ne douterez jamais que je suis, &c.

LETTRE LIX.

De M. l'Archevêque de Bourges.

29 Décembre 1714.

JE vous demande la permission de vous faire mon compliment sur la mort de M. le Cardinal d'Etrées: il avoit de la confiance en moi, & il y a peu de matieres sur lesquelles il ne m'ait ouvert son cœur: mais il n'y en a point dont il m'ait parlé si volontiers que de celles qui avoient rapport à vous, Madame, & toujours avec un respect, une estime, & un attachement constant: quelquefois même, je l'avoue, Madame, avec crainte d'avoir perdu quelque chose de vos anciennes bontés : il n'y a pas encore un mois qu'il me racontoit votre décision, & sa faveur contre le Maréchal d'Albret, convenant que de toutes leurs armes communes, s'il est permis de se servir de ce terme, vous aviez été la seule qui eût

eu le courage de blâmer le procédé du Maréchal, & de lui dire qu'il avoit tort. J'ose vous faire tout ce détail, Madame, car je sais que la vérité & la sincérité ne vous ont jamais déplû.

P. S. Je suis confus, Madame, de vos politesses : est-ce à votre égal que vous écrivez ?

LETTRE LX.

Du même à Mlle. d'Aumale.

JE reçois dans ce moment, Mademoiselle, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 de ce mois, pour me recommander M. l'Abbé de Montalet : quand il me viendra trouver, je lui ferai connoître combien m'est cher tout ce qui me vient de votre part ; je lui rendrai tous les services que je pourrai.

Je dois aller Jeudi matin à Marly avec le Camerier du Pape, pour recevoir de la main du Roi le bonnet de Cardinal. Après avoir fait mon compliment au Roi, & après avoir rendu, selon la coutume, les visites aux Princes & Princesses, j'aurai l'honneur de présenter à Mad. de

Maintenon, si elle est à Marly, le Camerier du Pape, qui a un Bref à lui rendre. Vous m'avez fait grand plaisir, Mademoiselle, de me donner des nouvelles de la santé de Mad. de Maintenon. Dieu sait combien je m'y intéresse! Je suis, Mademoiselle.

LETTRE LXI.

De Mr. le Cardinal de Rohan.

Versailles, 13 *Avril* 1715.

J'Ai l'honneur de vous envoyer, Madame, le projet du Bref du Pape, avec quelques réflexions à côté: elle ne sont pas aussi correctes qu'elles le seront lorsqu'elles auront passé par l'examen de M. le Chancelier & de M. de Meaux. Vous ne laisserez pas de voir, Madame, par l'impression qu'elles feront sur votre esprit, s'il est à propos de les donner au Public, non pas à present, car je crois qu'il faut attendre au moins le succès de la négociation de M. le Duc de Noailles. Je souhaite fort qu'elle réussisse.

Je n'ai pas été assez heureux, Madame, pour vous présenter moi-même

une Semaine Sainte que j'ai portée chez vous ce matin, précisément dans le moment que vous veniez de partir pour St. Cyr. Je vous supplie de croire qu'il n'est ni dans l'Eglise, ni dans l'Etat un homme qui vous soit plus dévoué.

LETTRE LXII.

De M. l'Evêque de Meaux.

1715.

Après avoir lu, Madame, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, je la trouve très-bonne & très-sensée par le fond de la matiere. Ce Prélat pense comme vous sur les torts de M. le Cardinal de Noailles & des Adjoints : mais je crois qu'il se trompe, à la fin de la lettre, sur l'article du Concile national, & des Curés & des Vicaires : & le sujet de sa méprise vient de ce que ce saint Evêque ne voit pas comme nous les choses de près, & qu'il n'est pas instruit des faits, ni des ménagements qu'il faut pour pouvoir conserver nos libertés, & ne pas réveiller nos Magistrats, & M. le Chancelier même. M. le Pré-

mier Président se trompe encore, quand il croit que le parti desire un Concile. Je vous proteste, Madame, qu'il ne desire rien du tout. Nous avons passé toute notre matinée à faire des remarques sur la relation de toute l'affaire qui nous occupe depuis un an, & à faire des notes sur le dernier Bref de Rome. Vous verrez tout cela, Madame, Lundi prochain. Nous allons continuer notre travail. M. le Premier Président a grande raison de dire, que les soins que vous prenez de la bonne cause nous rassurent fort.

LETTRE LXIII.

De M. l'Archevêque de Rouen.

1 Août 1715.

J'Aurois besoin de quelque repos, & de garder le silence : mais Dieu ne le permet pas encore. Messieurs les Jansénistes de mon Chapitre, au désespoir de ne pouvoir choisir un d'entre eux pour leur Doyen, se sont persuadés, avec quelque fondement, que j'etois l'auteur de la contradiction qu'ils trouvent dans

l'exécution de leur mauvaise intention. Il n'y a rien, Madame, qu'ils n'ayent fait pour me contrister. Apres diverses tentatives, que j'ai portées avec sagesse & avec grande modération, ils ont enfin imaginé de faire vendre une maison que je louois dans un fauxbourg, où j'avois un de mes petits Séminaires, composé de quatre-vingt-dix enfants : ils me les ont fait mettre sur le pavé. Il ont ajouté à cette malignité celle de me fermer, autant qu'il est en eux, les Offices des lieux où je puis les réfugier. Quelque contristé que je sois de cet injuste procédé, je ne perds point courage. Je travaille à surmonter, avec mon bon Premier Président, la mauvaise intention de ces gens-là, qui souffrent impatiemment que je fasse élever le Clergé de ce Diocese en tous autres sentiments que ceux pour l'établissement desquels ils avoient été introduits dans le Chapitre.

tions, & nous rendra avec uſure ce que les artificieuſes inſinuations de l'intrigue nous raviſſent préſentement. Je vous avoue franchement, Madame, que quiconque a appris, par la bonté de ſon cœur, juſqu'où va la tentation de plaire à un Maître chéri & reſpecté, & de qui l'on a reçu des bienfaits, ne pardonne pas ſans peine à ceux qui interpoſent ſon autorité dans une affaire de Religion, avant l'acceptation de l'Egliſe. En mon particulier, j'ai tâché d'approcher des intentions de Sa Majeſté, autant que ma conſcience me l'a pu permettre. Il eſt vrai que je n'ai pas accepté la Conſtitution *Unigenitus* purement & ſimplement, pour pluſieurs raiſons très-claires, dont aucune n'a pas le plus petit rapport au Janſéniſme. D'ailleurs, Madame, je ſerois plus coupable qu'un autre, ſi je me joignois à ceux qui en veulent à M. le Cardinal de Noailles. Il y a près de cinquante ans que j'ai l'honneur de le connoître, pour avoir étudié avec lui : & je peux dire que je n'ai vu en qui que ſoit plus de ſageſſe, plus de modération, plus de vertu, ni plus de capacité, alliée avec tant de modeſtie : on ne l'a jamais vu ſe démentir par des inégalités de jeuneſſe : & il faudroit que je fuſſe le plus indigne des hommes,

hommes, de me déclarer contre un Prélat que je ne ſaurois m'empêcher d'eſtimer infiniment. Je parle, Madame, avec moins de déguiſement qu'un autre, parce que je ſuis inattaquable du côté du Janſéniſme : plût à Dieu que je fuſſe également à couvert d'autres défauts! Permettez-moi d'ajouter que rien ne marque davantage combien eſt aveugle la prévention qu'on tâche d'inſpirer contre lui, que de voir qu'on lui fait un crime de ce que s'agiſſant d'une Conſtitution, dont l'ambiguité eſt reconnue de tout le monde, & du ſens de laquelle perſonne n'eſt, ni ne peut être d'accord juſqu'à préſent, il a requis avec reſpect & ſoumiſſion l'interprétation de celui qui l'avoit faite. Pour pouvoir le condamner, il faut ſe fermer les yeux, & ignorer que Sa Majeſté même, quand il s'y trouve de l'obſcurité, défend expreſſément à qui que ce ſoit l'interprétation de ſes ordonnances, & la réſerve uniquement à ſa perſonne, comme un appanage de la Souveraineté. C'eſt pourtant par les fauſſes couleurs qu'on donne à un procédé ſi régulier & ſi juſte, qu'on ſuſcite tant de brouilleries dans l'Egliſe. Mais je m'apperçois, Madame, que j'en dis trop, & que j'abuſe peut être de votre attention. Un peu d'in-

discrétion est pardonnable à l'envie d'être disculpé dans votre esprit. Ce seroit pour moi un grand adoucissement aux plus noirs chagrins, si je savois ne m'être pas rendu indigne de l'honneur de votre approbation. Je conserverois une consolation si précieuse dans le plus secret de mon cœur, où elle recevroit de nouvelles forces du respect infini avec lequel, &c.

LETTRE LXV.

De M. l'Evêque de Metz.

1715.

LEs bontés dont vous m'avez donné des marques en tant d'occasions, me font encore implorer le secours de votre protection dans les circonstances présentes, où l'on a tâché de mettre des impressions fâcheuses dans l'esprit de Sa Majesté, au sujet de l'Instruction Pastorale que j'ai faite en acceptant & publiant la Constitution de notre Saint Pere le Pape. Je prends toujours plus volontiers la liberté de m'adresser à vous : je suis attaqué sans raison & sans fondement. Si j'osois espérer que vous voulussiez bien avoir

la bonté de lire, ou de faire lire par quelqu'un qui fût en état de vous en rendre un compte exact, le Mémoire que j'ai l'honneur de joindre à cette lettre, je suis certain que vous me trouveriez très-à plaindre. Pardonnez ma hardiesse : mais je ne puis savoir le Roi mal satisfait, sans chercher une voie pour faire entendre mon innocence.

MÉMOIRE.

Les plaintes que quelques personnes font contre le Mandement de M. l'Evêque de Metz, se réduisent à deux points : le premier, qu'il ne condamne pas le Livre des *Réflexions*, & les cent & une Propositions qui en sont extraites, avec les mêmes qualifications dont le Pape les a notées. Le second, qu'il n'accepte pas la Constitution de Sa Sainteté sans restriction.

Pour mettre dans une pleine évidence le peu de fondement de cette double accusation, il n'y a qu'à lire le dispositif du Mandement de M. l'Evêque de Metz.

1°. Voici ses paroles, pag. 28 & 29 de ce Mandement : *Nous avons condamné & condamnons, avec notre Saint Pere le Pape, le Livre intitulé :* Le Nouveau Tes-

tament de France, avec des Réflexions, &c. *comme contenant des Propositions très-dangereuses, & sur-tout tendantes à renouveller l'hérésie des cinq Propositions du Livre de Jansénius* : & plus bas, dans la même page 29 : *Condamnons pareillement les cent & une Propositions qui sont extraites du dit Livre, avec les mêmes qualifications dont elles ont été respectivement frappées par le Pape. Défendons, sous peine d'excommunication, qui sera encourue par le seul fait, de le lire ou le retenir.*

La seule lecture de ces deux extraits du Mandement de M. l'Evêque de Metz suffit pour faire tomber sans ressource le premier chef des plaintes formées contre lui.

2°. Voici ses paroles, pag. 29, ligne quatrieme : *Nous recevons & acceptons ladite Constitution avec le respect & la soumission que les saints Canons prescrivent.*

L'on voit que l'acceptation se borne à ce peu de mots simples, expressifs & intelligibles : & y eut-il jamais d'acceptation plus éloignée de toute restriction ? Pas un seul mot qui excepte une seule partie de la Constitution : rien qui en restreigne l'acceptation à quelques dispositions de la Bulle, ni qui en exclue les autres.

Mais, dit-on, vous ordonnez à vos Diocésains de se conformer à cette Bulle, suivant les explications contenues dans votre Instruction Pastorale, & par conséquent votre acceptation, bien-loin d'être pure & simple, est uniquement & formellement relative à l'explication que vous donnez à la Constitution.

Pour juger de la qualité d'une acceptation, l'on ne doit pas recourir à un raffinement recherché d'inductions & de conséquences. Si cette méthode avoit lieu, qui pourroit jamais se préserver de la censure ? Il faut donc s'en tenir aux paroles solemnelles & précises, par lesquelles un Evêque accepte : & l'on voit sensiblement qu'en s'y tenant, on ne trouve dans le Mandement de M. l'Evêque de Metz qu'une acceptation absolue, accompagnée de respect, de soumission ; & l'on n'y trouvera jamais autre chose.

Il est vrai que ce Prélat ordonne ensuite à ses Diocésains de se conformer à la Constitution, suivant les explications contenues dans son Instruction Pastorale. Mais c'est après qu'il a accepté sans restriction : c'est dans un Avertissement qu'il donne à son troupeau en forme d'Ordonnance, pour le garantir plus sûrement des mauvais sens que des personnes mal

[illegible]diocesées donnoient & donnent encore à la Constitution.

Veut-on qu'il laisse à ses Diocésains, (dont plus d'un tiers est Luthérien ou Calviniste, sans compter un très-grand nombre de Juifs & d'Anabaptistes) la liberté d'appliquer à cette Constitution toutes les mauvaises interprétations qu'il est de notoriété publique, que mille sortes d'esprits lui ont données ? Veut-on l'empêcher d'opposer à ces hérétiques & à ces infidéles une espece de digue & de rempart contre leurs invectives ? Que pouvoit-il faire de mieux dans les circonstances où tout se trouve, & dans la disposition de tant de différents esprits dont est rempli son Diocèse, placé d'ailleurs dans un fâcheux voisinage de Princes & de peuples Protestants, que d'ordonner à ses Diocésains de se conformer à la Constitution, suivant le veritable esprit, les véritables sentiments du Saint Pere, fidélement exprimés dans les explications de l'Instruction Pastorale, qui tendent uniquement à la gloire de Sa Sainteté, & ne sont que l'écho de l'Ecriture & de la Tradition ?

Un Evêque qui s'applique avec quelque assiduité à la conduite de son troupeau, en connoit les besoins; & cet[illegible]

connoiſſance lui dicte des expreſſions meſurées, & en tout proportionnées à la portée de ſes ouailles.

LETTRE LXVI.

De M. le Cardinal de Rohan.

1715.

IL eſt bien vrai, Madame, que ſouvent vous avez été utile en parlant raiſon aux hommes. Je l'éprouve dans le commerce que vous me permettez d'avoir avec vous. Vos dernieres Lettres ont produit en moi une joie ſenſible, de nouvelles forces, un redoublement de zele : & je ſens en ce moment plus que jamais, qu'il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour ſervir la Religion, le Roi & l'Etat. Quelle reconnoiſſance ne vous dois-je pas ? & que ne ferois-je point auſſi, Madame, pour vous prouver mon entier dévouement ?

Le commencement de l'affaire de St. Maur a eu votre approbation : les ſuites la mériteront davantage. Je n'avois nulle connoiſſance de la propoſition faite au Roi par le P. le Tellier, touchant M. l'Ab-

bé Tiberge ; & je croyois que l'idée qui m'étoit venue par rapport à M. du Guet, étoit absolument nécessaire. Je me confirme à soupçonner ce dernier d'être l'Auteur du mauvais Livre, par le jugement même des Jésuites qui font le Journal de Trevoux. Je ferai sur cela demain au Roi la proposition que vous approuvez. J'en ai déja parlé à M. de Pontchartrain, qui est entré dans mes vues, d'abord avec quelque répugnance, mais ensuite de très-bonne grace.

J'ai eu l'honneur de vous mander qu'il ne convenoit pas, selon mon avis, de punir ceux qui sont soupçonnés, à moins qu'il n'y eût des faits marqués contr'eux. Mais je regarderois comme un fait bien marqué & bien essentiel la moindre preuve qu'on pourroit avoir qu'ils contribuassent à la résistance de M. le Cardinal de Noailles. M. l'Evêque de Blois est venu passer la journée avec moi, & il a dîné en bonne & grande compagnie : cependant cela ne nous a point empêché de travailler ensemble ; & je le crois à présent aussi-bien instruit que moi de ce qui est arrivé dans nos affaires depuis son départ de Paris.

MÉMOIRE POUR LE ROI.

Quoique ma confiance aux bontés de Votre Majesté égale mon respect pour sa Personne sacrée, je me sens une timidité extrême, quand il s'agit de lui demander quelque chose pour moi. Mon attachement pour vous, Sire, est si parfait, qu'il n'y a rien que je ne sacrifie à la crainte de vous déplaire: & quoique mes besoins soient réels, & que l'occasion de les soulager soit unique par la vacance des Abbayes Régulieres, j'aimerois mieux renoncer à toute espérance, que de m'exposer à vous faire une priere qui pût vous être désagréable. Votre Majesté est peut-être étonnée de m'entendre parler de besoins: cependant rien n'est plus vrai: j'ai fait voir ma situation au P. le Tellier: il sait & ces besoins & ce qui les cause; & il est en état d'en rendre compte à Votre Majesté. Instruite de l'état de mes affaires, elle ordonnera ce qu'il lui plaira; & elle peut être sûre d'une soumission de ma part, qui ne me permettra ni regrets, ni desirs contraires à sa volonté.

LETTRE LXVII.

Du même.

24 Mars 1715.

MR de Meaux, selon les apparences, sera bientôt Cardinal. N'éprouvera-t-il pas quelques marques des bontés du Roi, qui en le mettant en état de soutenir la dignité dont il sera revêtu, imposent en même-temps à ses ennemis? Je vous envoye le Mémoire que j'ai remis au Nonce: vous y verrez, Madame, qu'en y conservant le respect dû au Saint Siege, & en cherchant le bien de l'Eglise, j'y soutiens avec fermeté nos libertés: que j'y parle pour M. le Cardinal de Noailles, aussi fortement qu'il le pourroit faire lui-même; & que dans ce que nous proposons d'un Concile qui se tiendroit sans le Légat du Pape, nous tenons encore une belle porte ouverte à ceux qui nous ont abandonnés. Je joins à cette Lettre un écrit qui contient les préliminaires que M. le Cardinal de Noailles nous a fait proposer par M. Tiberge, & notre réponse. Vous reconnoîtrez de

notre côté la raiſon & la juſtice ; de l'autre, la continuation d'une défiance & d'une prévention qui nous fait bien du mal.

LETTRE LXVIII.

Du même.

1715.

LE Pere Maſſillon s'eſt acquitté de la commiſſion, Madame ; mais il a vu que M. le Cardinal de Noailles étoit un peu plus difficile, quand il s'agit d'exécuter, que quand il eſt queſtion de projetter : cependant il eſpere toujours. Pour moi, qui deſire plus que perſonne un bon accommodement, j'ai appris par une cruelle expérience à ne pas m'abandonner à l'eſpérance : ce qu'il y a d'heureux dans cette occaſion, c'eſt qu'elle ne change rien au parti qu'on a pris.

J'acheterois bien cher, Madame, le plaiſir de vous annoncer un retour de la part de M. le Cardinal de Noailles ; mais malheureuſement nous n'en ſommes pas encore-là. Le P. Maſſillon l'a revu, & j'ai vu depuis le P. Maſſillon. Je lui ai remis le projet d'acceptation : il en a été

content, & a promis de le présenter à M. de Noailles. Il m'en a montré un autre qu'il avoit preparé : mais M. de Meaux & M. de Blois ne l'ont pas trouvé tel qu'il devoit être. Je vous envoye copie de l'un & de l'autre : vous savez qu'ils supposent un acte authentique de la part de Sa Sainteté, qui rassure M. le Cardinal de Noailles sur ses craintes & ses scrupules : c'est la premiere chose que M. Amelot doit menager à Rome.

LETTRE LXIX.

Du même.

Versailles, 20 Mars 1715.

J'Ai l'honneur de vous communiquer, Madame, un Mémoire que M. le Chancelier a envoyé à M. Amelot, & qu'il a souhaité que je remisse au Nonce, afin que le Pape jugeât par lui-même de la situation de l'affaire présente, & qu'il connût ce qu'en pense une personne en qui il doit avoir quelque confiance. Vous y verrez, Madame, j'ose m'en flatter, qu'en conservant le respect qui est dû au Saint Siege, & en cher-

chant le bien de l'Eglise, j'y soutiens avec fermeté nos Libertés : qu'en même-temps je parle pour M. le Cardinal de Noailles, aussi fortement qu'il pourroit faire lui-même : & que dans ce que nous proposons d'un Concile qui se tiendroit sans le Légat de Rome, nous ouvrons encore une belle retraite à ceux qui nous ont abandonnés.

La négociation de M. Tiberge avoit discontinué, M. le Cardinal de Noailles lui ayant dit qu'il vouloit voir les nouvelles arrivées de Rome par le Courier de M. Amelot, avant d'aller plus loin : elle a repris un peu depuis : mais je n'y vois pas grande apparence de succès.

Le Livre que Mlle. d'Aumale vous a remis, Madame, m'a paru bon & propre à instruire agréablement : je ne demande point que vous me le renvoyiez : je serai trop heureux s'il peut entrer dans la Bibliotheque de St. Cyr.

Vous trouverez dans ce paquet la copie de deux Lettres de ma sœur la Comtesse de Cathela. J'ai pris la liberté de les lire au Roi ce matin. Sa Majesté les a écoutées avec bonté. Je me flatte, Madame, que vous voudrez bien y donner un moment d'attention.

Le Roi a fait l'honneur à M. de Rohan

de l'aſſurer qu'il avoit donné les ordres néceſſaires pour réparer le mal qui avoit été fait à la Maiſon de Rohan, à l'occaſion de la cérémonie de l'Eau bénite à M. le Duc de Berry & de M. le Duc de Bourgogne. Que ne devons-nous pas au Roi & à vous, Madame? & récemment encore que ne reſſentons-nous pas ſur la grace accordée à M. de Tallard!

Je joins encore dans ce paquet, & je commence peut-être un peu tard à craindre que je n'y en mette trop, la copie d'un Mémoire que j'ai remis au Roi ce matin aſſez mauſſadement : je ſuis obligé d'en convenir, par l'embarras où j'étois, & celle d'un autre Mémoire que je compte de donner au Pere le Tellier. A Dieu ne plaiſe que je faſſe jamais aucune démarche ſans vous en rendre compte! Je ſatisfais à mon reſpect & à mon inclination, & je m'y abandonne avec d'autant moins de ſcrupule, que je ſais qu'il n'eſt point néceſſaire que vous liſiez tout ce que votre pénétration vous fera voir d'un coup d'œil, tout ce que je puis deſirer que vous voyiez.

LETTRE LXX.

De M. le Cardinal de Bissy.

3. *Août* 1715.

EN revenant de chez M. le Chancelier, j'ai appris, Madame, que vous aviez eu la bonté d'envoyer chez moi pour savoir des nouvelles du pauvre Avocat-Général Chauvelin, qui mourut hier un peu après huit heures du soir. M. le Chancelier vient de me dire, & avec raison, qu'on perdoit un Magistrat incomparable, & qui eût été dans la suite d'une ressource admirable. Je crois que personne ne peut mieux remplir sa place que son frere, Maître des Requêtes, qui se distingue infiniment au Conseil. M. le Chancelier en parlera ce matin au Roi. Le pauvre défunt fait encore vaquer la Charge de Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, qu'il avoit achetée quatre cents vingt mille livres, & sur laquelle il n'avoit que cent mille écus de Brevet de retenue : de sorte que si le Roi ne permet pas à la famille de vendre cette Charge, elle perdra quarante mille écus.

Il n'y a que deux ans qu'elle est achetée. Sur tout cela, Madame, je vous demande vos bons offices auprès du Roi, autant que vous le pourrez, sans vous gêner en rien : cette perte me touche encore plus par rapport au bien public, qu'à cause de notre alliance. Il n'avoit pas trente-deux ans, d'une santé forte, & le cœur aussi-bien fait que l'esprit.

LETTRE LXXI.

De M. l'Archevêque de Rouen.

Gaillon, 18 *Août* 1715.

JE suis bien affligé, Madame, du dérangement qui est survenu à la santé du Roi. Si c'étoit une sciatique, comme le public le débite, ce seroit au fond des lettres de vie : la goutte-crampe n'est point non plus dangereuse, quoiqu'elle soit douloureuse : mais enfin, la vie du Roi est tellement nécessaire à la Religion & à l'Etat, que la moindre chose allarme les bons sujets. Je comprends aisément toutes vos peines dans les circonstances présentes, & j'y compatis, je vous assure, plus que personne du monde.

Au nom de Dieu, Madame, ne m'épargnez en rien : je suis en état à présent de marcher, & de faire tout ce qui pourroit tant soit peu contribuer à votre soulagement : j'avois chargé mon neveu d'avoir l'honneur de vous le dire. Plus nous tâchons d'avancer la proscription de l'hérésie Janséniste, plus nous sentons sa force & le progrès qu'elle a fait dans tout le Royaume. Un Evêque de mes voisins me mandoit, il y a quelque temps, que, grace à Dieu, il n'avoit point de Jansénistes dans son Diocese : je lui répondis avec ma franchise ordinaire, que je le plaignois dans sa fausse sécurité : que certainement il avoit des Jansénistes dans son Diocese : & que quand il voudroit, je les lui ferois connoître : en effet, Madame, il sont par-tout, & dans tous les états, & toujours d'une hardiesse & d'une malignité surprenante : c'est ce qui doit nous engager à veiller & à nous affermir, comme dit l'Apôtre, dans la foi, à agir courageusement, & à nous fortifier dans le Seigneur, & en conservant en tout la charité. Ce sont-là, Madame, les dispositions dans lesquelles le Roi, comme un grand Prince très-Chrétien, doit accorder sa protection à l'Eglise, sans néanmoins se contrister des

contradictions qui se rencontrent dans l'exécution de ses saintes intentions.

LETTRE LXXII.

De M. le Cardinal de Rohan.

Samedi 1715.

MAd. de Caylus a dû, à ma très-humble priere, vous nommer mon nom, Madame, & vous dire que si je n'avois pas eu l'honneur de vous écrire depuis près d'un mois, c'étoit un effet de mon respect & de ma discrétion, dans un temps où je n'avois rien d'essentiel à vous communiquer.

J'ai l'honneur de vous envoyer un projet de déclaration qui doit précéder la convocation du Concile : il ne fut arrêté qu'hier au soir. M. le premier Président & M. le Procureur-Général sont mandés Dimanche pour en prendre communication. C'est une démarche absolument nécessaire, dès que Rome ne nous aide pas : mais en même-temps elle est bien importante. C'est commencer tout de bon un ouvrage qui m'afflige infiniment, & qui pourra bien nous conduire à des

extrêmités, auxquelles je ne puis penſer ſans agitation.

Dieu veuille nous aider!

LETTRE LXXIII.

Du même.

1715.

L'Abbé de St. Vaſt prend la liberté, Madame, de vous aſſurer de ſes reſpects les plus profonds. Le pere le Tellier vient de m'apprendre en ce moment cette nouvelle marque des bontés du Roi. Mon premier ſoin eſt de vous en faire hommage : & Madame, cette grace eſt d'autant plus grande, qu'il faut que le Roi ait eu aſſez de bontés pour entrer dans des raiſons, qui ſont fondées en partie ſur des torts. Je me rends juſtice, Madame, comme vous le voyez : c'eſt par le même principe que je crains tant de vous dire que mon zele, mon reſpect & mon attachement pour le Roi n'augmenteront point, ces ſentiments étant en moi au plus parfait degré. J'ai eu une joie infinie de la promotion de M. de Meaux : je me flatte que vous n'en dou-

tez pas, non plus que de mon dévouement pour vous.

LETTRE LXXIV.

D. M. l'Evêque de Fréjus.

Septembre 1715.

MAdame, le Roi vient de mettre toute la France dans un deuil bien douloureux, en payant le tribut inévitable que nous devons à la nature. Dieu, qui nous l'avoit accordé dans sa miséricorde, nous le retire peut-être dans sa colere, & nous punit en l'ôtant à nos souhaits & à nos besoins. Si quelque chose peut nous consoler dans une perte si accablante, c'est de penser qu'il l'appelle à lui pour ne pas différer davantage la récompense de sa Religion & de sa piété. Ce Prince, Madame, avoit toujours paru, aux yeux du monde, être au-dessus des autres hommes par la supériorité de son esprit, & par la grandeur de son ame, autant que par l'élévation de son rang; mais sa présence d'esprit, sa résignation, la fermeté de son courage, & la vivacité de sa foi, dans le moment

terrible & décisif qui fixe notre ſort pour l'éternité, l'ont rendu grand aux yeux de Dieu : elles ont fait voir que les ſentiments de Chriſtianiſme forment mieux que tout le reſte, la vigueur & la force d'une ame Chrétienne, & que dans le plus grand accablement de ſon mal, il avoit encore en réſerve de quoi mériter notre admiration plus que jamais. Quels ſacrifices n'a-t-il pas fallu qu'il fit à Dieu, en voyant approcher cet inſtant fatal qui nous ſépare de tout ce que nous aimons, & où ſon cœur avoit plus à ſacrifier que tout autre! Rien n'eſt comparable, Madame, à la généroſité de ſa foi que celle de la perſonne dont il a plu à Dieu de ſe ſervir pour affermir dans ſon cœur des ſentiments ſi élevés. L'attachement que je dois à mon maître & à mon bienfaicteur, ne me le laiſſera jamais oublier devant Dieu; & ce devoir me deviendra encore bien précieux, dans la vue qu'il peut vous prouver, &c.

LETTRE LXXV.

De M. le Cardinal de Bissy.

A Germigni, 15 Octobre 1715.

VOus savez que vous devez mesurer votre zele selon vos forces, & je vous conjure, autant qu'il m'est possible, de ménager une santé qui me sera toujours très-chere. La mémoire du feu Roi & la vôtre, Madame, ne s'effaceront jamais de mon cœur ni de ma reconnoissance : elles me seront toujours très-présentes.

Le Pape ne peut encore avoir pris aucun parti sur les affaires qui regardent l'Eglise, depuis les changements qui sont arrivés en France. Au surplus, je ne saurai que par la voie publique les résolutions qu'il prendra : car je n'ai point de liaison particuliere à Rome : & vous voyez bien, Madame, qu'il me convient moins que jamais d'en faire dans les conjonctures présentes.

Les bruits dont vous me faites l'honneur de m'écrire, Madame, & pour lesquels vous avez la bonté de vous inté-

reſſer, ſont venus à moi comme à vous : mais c'eſt ſans d'autre fondement, que la mauvaiſe diſpoſition des eſprits que vous connoiſſez.

Je compte de faire faire un ſervice pour le feu Roi, dans la Cathédrale de Meaux, le plus magnifiquement que je pourrai après la Touſſaint, comme je l'ai fait à l'Abbaye St. Germain, avant que de revenir.

LETTRE LXXVI.

De M. l'Archevêque de Rheims.

Ce 25 Octobre 1715.

DEpuis plus de trois mois, Madame, j'ai été accablé d'une ſi grande multitude de maux & d'incommodités tellement douloureuſes, que depuis Job, je ne crois pas que perſonne en aie tant eſſuyé à la fois. Je commence, Madame, à me remettre, & je n'ai pu apprendre par Me. de Mailly toutes vos bontés pour mon neveu, & les obligations eſſentielles qu'il vous a, dans la grace dont le Roi vient de l'honorer, ſans que je joigne mes très-humbles actions de gra-

ces à celles qui vous ont déja été rendues.

P. S. La Faculté de Théologie de Rheims, Madame, qui, dans une Assemblée peu nombreuse, avoit refusé de recevoir la Constitution, s'est assemblée de nouveau sur des oppositions que j'avois fait faire par quelques Docteurs : elle a reçu la Constitution, mais avec des modifications & des restrictions, auxquelles les huit Prélats consentiront volontiers: voici les termes : » La Faculté reçoit la » Constitution du Pape de la même ma- » niere & dans le même sens que l'Af- » semblée de Nosseigneurs les Prélats l'a- » voient reçue, respectivement aux ex- » plications contenues dans les actes que » lesdits Prélats ont donnés, & dans « l'Arrêt du Parlement, pour l'enregis- » trement de la Constitution & des let- » tres-patentes, pour être le tout inséré » dans les registres de la Faculté. »

LETTRE

LETTRE LXXVII.

De M. l'Evêque de Poitiers.

Ce 4 Décembre 1715.

JE crains extrêmement, Madame, de vous devenir importun : mais pourrai-je retenir les ſentiments de la plus vive & de la plus reſpectueuſe reconnoiſſance, pour les marques de bontés que vous daignez me donner au milieu de l'affliction où vous êtes plongée, au milieu de la profonde retraite qui vous renferme ? C'eſt cette ſainte retraite que vous avez choiſie, laquelle conſacre la juſte & amere douleur, qu'une ſéparation, telle que Dieu l'a permis à votre égard, doit renouveller ſans ceſſe, en même-temps que vous la ſanctifiez & que vous la ſoumettez aux ordres ſuprêmes, avec une réſignation parfaite. C'eſt-là où, dans la lumiere de Dieu, vous goûtez en paix le prix ineſtimable des grandeurs humbles & Chrétiennes, à meſure que la Providence vous éloigne de celle de la plus auguſte Cour du monde, auxquelles vous ne teniez point par le cœur, mais par

des devoirs indiſpenſables. Vous ne devez pas être ſurpriſe, Madame, de ce qu'il y a un grand nombre de généreux, qui cherchent encore, malgré votre retraite, &c. l'honneur & l'avantage de vous voir. Il faudroit l'être bien peu pour ne pas l'être dans tous les temps à votre égard.

Ma chere ſœur que vous comblez de graces & de bienfaits, eſt bien heureuſe de trouver quelque occaſion de vous faire ſes honneurs, & ceux de la ſainte Maiſon que vous lui avez confiée : elle doit trouver bien du plaiſir dans ce devoir eſſentiel : votre préſence, plus continuée & plus prochaine, doit auſſi redoubler ſon application & ſes ſoins, pour faire, ſous vos yeux, tout ce que demande ſon emploi, ſur-tout puiſque vous l'honorez de votre approbation. J'ai beaucoup de douleur de voir M. de Pontchartrain ſans emploi dans ce nouveau Gouvernement : & j'y perds un véritable ſecours pour une infinité de choſes. Dieu eſt le maître. J'ai quelque relation avec M. le Duc d'Antin, à cauſe de ſon hôpital d'Oiron, qui eſt dans mon Dioceſe : & il a bien des bontés pour moi. Je m'étois adreſſé à M. le Duc du Maine, comme Sur-Intendant de l'éducation du jeune Roi,

& par conſéquent de ſa caſſette : il m'a fait l'honneur d'une réponſe avec beaucoup de bonté, mais en me diſant qu'il ne prenoit aucun ſoin de la caſſette du Roi : qu'il croyoit même qu'elle étoit ſupprimée, & qu'il falloit s'adreſſer à Mgr. le Duc d'Orléans. Il paroît pourtant, Madame, que l'on fera peut-être quelques aumônes, & que je pourrois en obtenir quelque peu. La permiſſion que vous me donnez ſi gracieuſement, Madame, de vous nommer, comme ayant toujours été chargée de me faire remettre cet argent de l'aumône royale de ſix mille livres : cette permiſſion, dis-je, me portera bonheur, & j'eſpere encore de ne pas tout perdre. Agréez ici, Madame, mes très-humbles remerciments de l'extrême bonté avec laquelle vous avez réſolu d'envoyer à vos filles de Niort, au commencement de cette année, le même ſecours : elles ſupplieront avec moi la divine Providence de vous récompenſer & de vous fournir des moyens de continuer cette bonne œuvre.

Je ſuis allarmé, Madame, de ce que vous n'avez pas lieu de continuer vos eſpérances ſur le ſuccès de la paix de l'Egliſe, à laquelle M. le Duc d'Orléans a marqué travailler efficacement. Il eſt vrai

que les ruſes malicieuſes du parti des Janſéniſtes ſont dans un mouvement qui doit faire tout craindre. M. le Cardinal de Noailles m'a fait deux réponſes fort gracieuſes au ſujet de ma permutation de l'Abbaye de Gaillac avec celle de Noailles, près Poitiers : je lui ai envoyé ma démiſſion, & je me ſuis donné l'honneur de l'écrire à S. A. R. M. le Duc d'Orléans. Tout ce que je crains, c'eſt que M. le Cardinal de Biſſy s'y trouvant intéreſſé, on ne ſoit pas aſſez diſpoſé à lui faire plaiſir. J'ai toujours été très-bien avec M. le Cardinal de Noailles, & il ne m'a point témoigné de chagrin de ce que je n'étois pas de ſon ſentiment à l'égard de la Conſtitution : je frapperai à toutes les portes pour la précieuſe & royale aumône que je tenois de vos mains, Madame, & j'en aurai peut-être une petite portion. Quoique vous ayez la bonté de m'aſſurer, Madame, que mes lettres ne vous ſeront pas déſagréables, je vous demande pardon pour celle-ci, & vous ſupplie de recevoir les aſſurances du profond reſpect avec lequel je ſerai juſqu'au tombeau, &c.

LETTRE LXXVIII.

De M. l'Archevêque de Rheims.

Ce 9.

J'Ai l'honneur de vous envoyer le Mandement que je viens de faire. Je m'attends à de grandes contradictions : j'en éprouve tous les jours dans mon Diocese. Une multitude de Curés & de Prêtres s'est soulevée ouvertement. Je prends toutes les mesures que je puis pour rétablir la saine Doctrine. Je me flatte, Madame, que vous ne vous repentirez point de mon avancement & de l'honneur de votre protection. J'ai retiré mes Ecclésiastiques de la direction des Religieux de Ste. Genevieve, par rapport à leurs études, & je les envoye en Théologie aux Jésuites. J'en aurois moins fait dans les temps où l'on pouvoit croire que j'aurois agi par des vues humaines. Mais présentement je ne crains pas qu'on impute à la politique la conduite que je tiens. C'est une grande satisfaction pour moi, Madame, qu'en faisant mon devoir, je sois sûr de vous plaire.

LETTRE LXXIX.

De M. l'Archevêque de Rouen.

19 *Juillet* 1716.

IL ſemble, Madame, que les nouvelles de Paris ſont moins affligeantes : on aſſure que M. le Premier Préſident a impoſé ſilence au Syndic de la Faculté, qui ne ſe propoſoit pas moins que de condamner les Mandements des Evêques. On ajoute que Son Alteſſe Royale voit à préſent avec peine les extrémités où ſe peut porter la licence qui s'eſt introduite dans tous les états, de décider les points de notre ſainte Foi, & que le Saint Pere l'a ainſi expoſé au College des Cardinaux, dont il a fait une forte Congrégation, pour l'examen des moyens de ranger Meſſieurs les Oppoſants à leur devoir. Dieu veuille, Madame, les bien inſpirer ! Ce qui augmente mon affliction, c'eſt de voir avec quelle cruauté les Cours Souveraines cherchent à profiter du trouble où eſt malheureuſement l'Egliſe, pour s'arroger la connoiſſance des choſes ſacrées,

qui seule appartient aux Evêques. Je crains fort qu'en affectant de mettre des bornes à l'autorité du Chef de l'Eglise, ils n'en usurpent la jurisdiction, & qu'on ne brise les Magistrats, comme le Parlement d'Angleterre exerça l'autorité & la jurisdiction des Apôtres, & de leurs successeurs. Tout cela, Madame, augmente tous les jours les justes regrets que nous avons du Prince que Dieu nous avoit donné dans les jours de sa miséricorde, & qu'il nous a ôté dans ceux de sa justice.

LETTRE LXXX.

De M. le Cardinal de Fleury.

3 *Février* 1717.

MAdame, je ne doute pas que vous ne soyez fort touchée de la mort de M. le Chancelier (Voisin,) à laquelle on devoit si peu s'attendre. C'est une grande perte pour votre Maison de St. Cyr : mais elle ne l'est pas moins pour la Religion, sur-tout dans les circonstances présentes : & je suis assuré, Madame, que ce sera le plus pressant motif de votre douleur. Il faut adorer la Providence, & s'y

soûmettre : mais on ne peut qu'être infiniment affligé en même temps, de voir qu'elle se montre plus à nous par les effets de la colere de Dieu, que par ceux de sa miséricorde : la dépravation excessive de tous les états & de tous les esprits ne nous laisse guere d'espérance de voir finir nos maux : vos réflexions vous fourniront assez de sujets de douleur, sans que je songe à les augmenter par les miennes. J'avois compté d'avoir l'honneur de vous aller rendre mes devoirs : mais trois petits accès de fievre m'en ont empêché : je tâcherai, avant d'entrer dans ma carriere, de me donner cette consolation. Personne au monde, &c.

LETTRE LXXXI.

De M. l'Archevêque de Rouen.

Rouen, 25 Février 1717.

IL faut espérer, Madame, que Dieu ne vous mettra pas à la douloureuse épreuve de vous ôter notre très-chere mere de Glapion : elle est trop nécessaire à votre Maison : l'idée seule du danger de la perdre, me consterne : il est bien es-

ſentiel d'y obvier de bonne heure, en la faiſant ſoulager dans les choſes qui ſont contraires à la délicateſſe de ſa poitrine & de ſon tempérament, comme trop parler, trop écrire, trop prier à genoux, trop de contention d'eſprit : il faut avec cela des aliments bien doux, & beaucoup de ſommeil. Je crains fort qu'on ne vienne, à la fin, à la caſſation des Edits faits en faveur de Mrs. les Princes légitimés : Dieu veuille même qu'on ne joigne pas à cette injure celle de les voir attaqués par Meſſieurs les Ducs ! le bruit s'en eſt répandu : l'inſtabilité des choſes de ce monde ſe montre bien depuis le décès du Roi : à cela, Madame, comme à vos autres peines, je ne vois d'autre contre-poids que le *fiat voluntas tua, ſicut in cœlo & in terra*, que nous devons dire à Dieu avec un cœur ſoumis entiérement à ſes ordres. Les affaires de l'Egliſe de France ne ſont pas dans de plus heureuſes diſpoſitions : le parti en triomphe : le nombre des Appellants augmente : les Curés recommencent de ſe déclarer contre la Conſtitution, & les projets de ces Novateurs prennent de nouvelles forces. C'eſt à nous Evêques à faire en ſorte par nos gémiſſements, par nos prieres, par notre con-

fiance en Dieu, de croître en lumieres, en foi, en courage, en détachement, & dans les autres vertus de notre état, pour résister puissamment aux entreprises des ennemis de l'Eglise. Voilà, Madame, les sentiments que le Seigneur m'inspire, &c.

CLAUDE D'AUBIGNY.

LETTRE LXXXII.

De M. l'Archevêque de Rheims.

Rheims, 28 *Février* 1718.

IL m'est bien glorieux que vous honoriez de votre approbation ma Lettre à S. A. R. L'empire que la sublimité de votre génie, Madame, l'élévation d'une ame supérieure aux autres, vous conserve toujours sur les esprits, fixeroit le jugement du Public, si l'on savoit celui que vous avez bien voulu porter de cet Ouvrage : mais c'est assez pour moi, Madame, qu'il vous ait plu, & que vous soyez contente de la maniere dont j'ai soutenu les droits de l'Eglise. Qui sait mieux ce que l'on doit faire pour la Re-

ligion que vous, Madame, qui en avez toujours été le principal appui, & dont le zele aussi grand que l'autorité, a su réprimer l'audace des Novateurs, jusques à ces temps malheureux, où tout est dans une espece de cahos? Plein de reconnoissance pour tous vos bienfaits, & de vénération, Madame, pour tant de vertus que l'univers admire en vous, je suis, &c.

P. S. Je dois rendre témoignage à M. l'Abbé d'Auterive, pour qui vous vous intéressez, qu'on ne peut s'appliquer plus qu'il fait dans son emploi, & qu'il seroit digne d'une meilleure fortune.

LETTRE LXXXIII.

Du même.

1 *Avril* 1718.

VOus savez à quel excès le Parlement a poussé sa fureur contre ma Lettre à S. A. R.; mais il s'est bien abusé, Madame, s'il a cru me faire injure: la gloire d'un Evêque est de souffrir pour la Religion. J'ai l'honneur de vous envoyer la Lettre circulaire que j'écris à mes Doyens Ruraux sur cet indigne Arrêt: elle a déja excité l'émo-

tion parlementaire : mais j'attends avec une grande tranquillité les ſuites de leurs délibérations, préparé à toutes les injuſtices.

Je ſuis touché de l'état où vous avez été. Je n'ai point peur de l'orage dont je ſuis menacé, & que vous avez la bonté d'appréhender pour moi. Un Evêque ne doit craindre que le péché : les puiſſances tyranniques ſont bien foibles à l'égard d'un homme qui a de la foi. Je ferai un Ouvrage qui réprimera le Parlement, en limitant ſon pouvoir, & en rapportant ſes attentats ſur l'Egliſe & ſur les Rois.

Fin du Tome huitieme.